



DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

Incluant le rapport financier annuel,
le rapport de gestion, la déclaration
de performance extra-financière
et le rapport sur le gouvernement d'entreprise



SOMMAIRE

“ NOS ÉQUIPES À L'HONNEUR

Nos salariés ont toujours été au centre de notre chaîne de valeurs et nous accordons une grande importance à leur ancienneté, gage de leur implication. La couverture de l'opus 2021 leur rend hommage en mettant en avant deux personnes : Philippe Arthaud, directeur des approvisionnements, depuis plus de quarante ans chez Jetly, représente la fidélité de nos collaborateurs ; Hinda Talaron, arrivée en novembre 2021 dans le service des systèmes d'information, incarne l'intégration des nouvelles générations dans nos effectifs.

Autres photos de couverture :

- Orchidées sauvages devant le bâtiment Thermador - juin 2020.
- Vue de la maison virtuelle (voir page 13).

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.1	Mot du Président	2
1.2	Nos marchés	4
1.3	Nos métiers	6
1.4	Notre histoire	8
1.5	Nos objectifs et notre stratégie	10
1.6	Notre activité commerciale	12
1.7	Notre logistique	14
1.8	Nos fournisseurs	15
1.9	Nos clients français	16
1.10	Nos clients à l'international	17
1.11	Nos chiffres clés financiers	18
1.12	Nos chiffres clés extra-financiers	20
1.13	Notre patrimoine immobilier	22
1.14	Notre Conseil d'Administration	24
1.15	Notre Comité exécutif	25
1.16	Organigramme de la gouvernance	26

2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1	Organigramme	28
2.2	Comité exécutif	29
2.3	Conseil d'Administration	32
2.4	Comité d'audit	37
2.5	Comité du développement durable	38
2.6	Rémunération des dirigeants	39
2.7	Vie boursière	48
2.8	Composition du capital	50
2.9	Prévoir 2022	52
2.10	Assemblée Générale 2021	53
2.11	Relations avec nos actionnaires	54
2.12	Courriels et chat des actionnaires	56

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1	Notre stratégie RSE	58
3.2	Nos enjeux	71
3.3	Synthèse des indicateurs et tables de concordance	89
3.4	Rapport de l'organisme de vérification	93

4. GESTION DES RISQUES

4.1	Facteurs de risques	95
4.2	Assurances	100
4.3	Contrôle interne	101

5. NOS FILIALES

5.1	Informations générales	104
5.2	Nos filiales	105

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.1	Principaux indicateurs financiers	123
6.2	État de la situation financière	128
6.3	Annexe aux comptes consolidés annuels	130
6.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	144

7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

7.1	Les comptes sociaux	148
7.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	156
7.3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	158
7.4	Commissaires aux Comptes	159

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

8.1	Tables de concordance	161
8.2	Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise	164
8.3	Attestation du responsable du document	164

9. PROJET DES RÉOLUTIONS 166



Ce document d'enregistrement universel a été déposé le 21 février 2022 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.22-0045, en sa qualité d'autorité compétente, au titre du règlement (U.E.) N° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 du dit règlement.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des signataires.

En application de l'article 28 du Règlement CE n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence et d'enregistrement universel concernant certaines informations :
- les comptes consolidés 2020 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 110 à 132 du document d'enregistrement universel clos le 31 décembre 2020, déposés auprès de l'AMF en date du 19 février sous le numéro D.21-0074.
- les comptes consolidés 2019 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 106 à 128 du document de référence clos le 31 décembre 2019, déposés auprès de l'AMF en date du 20 février 2020 sous le numéro D.20-0073.



Entrepôt Mecafer à Valence

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.1	Mot du Président	2	1.9	Nos clients français	16
1.2	Nos marchés	4	1.10	Nos clients à l'international	17
1.3	Nos métiers	6	1.11	Nos chiffres clés financiers	18
1.4	Notre histoire	8	1.12	Nos chiffres clés extra-financiers	20
1.5	Nos objectifs et notre stratégie	10	1.13	Notre patrimoine immobilier	22
1.6	Notre activité commerciale	12	1.14	Notre Conseil d'Administration	24
1.7	Notre logistique	14	1.15	Notre Comité exécutif	25
1.8	Nos fournisseurs	15	1.16	Organigramme de la gouvernance	26

1.1 Mot du président



Au mois de juillet 2021, nous pensions rencontrer des difficultés à dépasser les réalisations du deuxième semestre 2020. C'est pourtant ce que nos équipes ont réalisé dans un contexte toujours très complexe. Nous tenons à nouveau à les remercier pour leur travail et leur fidélité et les féliciter pour ces résultats.

Sur l'ensemble de l'année écoulée, les très nombreux chantiers pour la rénovation énergétique des bâtiments en France ont approximativement apporté 30 % de la croissance du groupe, propulsant notre filiale Thermador à plus de 76 M€ de chiffre d'affaires. Simultanément, l'inflation répercutée par nos filiales à nos clients s'est élevée en moyenne à 4,3 %.

Malgré une croissance honorable de 11 %, notre activité à l'export a peine à suivre le rythme enregistré en France ce qui réduit sa part à 16,4 % du chiffre d'affaires consolidé. Cela s'explique en partie par sa forte exposition à l'activité industrielle en Europe qui, malgré la reprise économique, a été ralentie par des tensions sur les approvisionnements de certaines matières premières ou certains composants et par la difficulté de visiter physiquement nos clients.

Finalement, notre chiffre d'affaires consolidé s'établit à 486,5 M€, bien au-delà de nos attentes. De même, notre rentabilité opérationnelle grimpe à 15 % et notre rentabilité nette à 10,9 %.

Les équipes achats de nos filiales sont restées extrêmement mobilisées pour gérer à la fois les hausses de prix, la rareté des containers pour celles qui achètent en Asie, les arrêts d'usines et les augmentations de volumes dans les catégories de produits boostées par les programmes de rénovation énergétique des bâtiments. En témoignage notre niveau de stock qui remonte à 201 jours d'achats consommés, à comparer avec 142 jours fin juin 2021 et 173 jours fin décembre 2020.

Notre gestion rigoureuse des encours clients et fournisseurs conduit à un niveau de BFR, comparativement au chiffre d'affaires, légèrement inférieur à celui du 31 décembre 2019 et à une situation financière particulièrement saine. Au 31 décembre 2021, notre trésorerie s'élève à 27,4 M€, notre dette bancaire à 28,2 M€ et nos capitaux propres après affectation du résultat à 260,2 M€.

“ Nous maintenons nos objectifs de développement durable qui consistent à doubler de taille tous les dix ans. ”

Nous maintenons nos objectifs de développement durable qui consistent à doubler de taille tous les dix ans tout en respectant l'environnement et nos parties prenantes (voir les pages 10 et 11). À court terme, nous souhaitons toutefois consolider les résultats extraordinaires précédemment décrits avant de reprendre un cycle de croissance plus soutenable. Cette relative prudence est en outre alimentée par un contexte qui fluctue au gré de la pandémie, des tensions géopolitiques et de la menace d'une crise écologique majeure. À ce sujet, nous développons nos objectifs et stratégies pour contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre à la page 58 où débute notre déclaration de performance extra-financière. Une synthèse de nos engagements dans le temps sur nos indicateurs-clés est proposée à la page 21.

En décembre 2021, les investisseurs institutionnels détenaient 48,5 % du capital, les actionnaires individuels 40,9 % et nos salariés actifs ou retraités 7 %. Fidèles à notre politique de distribution et confiants dans notre capacité à relever les défis qui se présentent à nous, nous proposons un dividende de 2 euros, soit 34,8 % du bénéfice net par action.

À moins qu'un nouveau variant du virus de la Covid-19 nous oblige encore une fois à digitaliser cet événement, notre Assemblée Générale se tiendra à Lyon le 4 avril à 17 heures à l'Hôtel Dieu. Nous comptons sur votre présence ou vos votes pour dépasser à nouveau les 70 % de taux de participation, ratio qui fait maintenant partie de nos objectifs extra-financiers.

Dans la mesure du possible, nous organiserons également une réunion d'information à Paris le 7 avril à 16 heures aux Salons Hoche.

Guillaume Robin

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.2 Nos marchés

Bien que les « métiers » de nos différentes filiales soient assez voisins, notre organisation par marché assure une bonne répartition des risques. La plupart des marchés sur lesquels nous intervenons n'est pas trop exposée aux risques conjoncturels. 49 % de notre chiffre d'affaires sont réalisés avec des matériels destinés au secteur du bâtiment parmi lesquels seuls 20 % sont installés dans des logements neufs, les 80 % restants correspondent au marché de l'entretien et de la rénovation.

1. LES CIRCUITS DE FLUIDES DANS LE BÂTIMENT

49% DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES



80 % des ventes
en entretien et rénovation



37,2 millions
de logements en France dont 4,8 millions
de passoires thermiques



660 000
demandes MaPrimeRénov ayant reçu un accord de principe
sur les 764 000 dossiers déposés en 2021



Nous offrons aux marchés de l'habitat individuel, l'habitat collectif et des bâtiments du secteur tertiaire tous les accessoires et matériels nécessaires à la bonne circulation de l'eau dans les installations de chauffage et sanitaire. Nous proposons également des gammes complètes pour maîtriser la qualité et la température de l'air intérieur. Nos filiales s'adressent respectivement aux grossistes, aux grandes surfaces de bricolage, aux acteurs du web et à certains fabricants.

Les évolutions réglementaires (RE2020) qui visent à économiser l'eau et l'énergie, tout en assurant le confort et la sécurité des habitants ou des utilisateurs, stimulent l'innovation et nous amènent à proposer des solutions à plus forte valeur ajoutée.

MaPrimeRénov, financée par les pouvoirs publics, et les Certificats d'Économie d'Énergie, financés par les fournisseurs d'énergie, représentent une enveloppe de financement d'environ 6 milliards d'euros pour 2022. Les déclarations récentes du gouvernement français nous donnent de surcroît de bonnes perspectives pour les 5 prochaines années.

L'essentiel de notre activité est basé sur l'entretien et la rénovation ; il s'agit de marchés résilients de « besoins » sur lesquels nous sommes très bien positionnés et très réactifs.



Voir p. 106-107



Voir p. 108



Voir p. 111



Voir p. 112-113



Voir p. 100



Voir p. 114



Voir p. 117



Voir p. 119

2. LES POMPES DOMESTIQUES (ARROSAGE, PISCINE, RELEVAGE)

19% DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES



17 millions
de jardins en France, avec une ou plusieurs pompes
par jardin



1,4 million
de bassins enterrés en France



Relevage domestique d'eaux usées :
5 millions d'habitations
en Assainissement Non Collectif
dont 2 millions à mettre en conformité

Nous sommes un intervenant majeur sur le marché français des pompes domestiques dans les circuits de distribution professionnels et dans les grandes surfaces de bricolage. Arrosage, irrigation, alimentation en eau de maisons individuelles, transfert et relevage d'eaux claires ou usées, piscine, le marché des pompes est, et restera, important. Les canicules et inondations successives constatées ces dernières années ont contribué à augmenter les besoins, qui restent cependant liés aux caprices de la météo.

Notre retour sur le marché des piscines nous a conduits à offrir une très large gamme de matériels aux professionnels qui les construisent et les rénovent, ainsi qu'aux particuliers qui les installent et les entretiennent.



Voir p. 106-107



Voir p. 109



Voir p. 110



Voir p. 119

Depuis plusieurs années, la part du chiffre d'affaires réalisée vers les marchés industriels augmente, ce qui nous rend moins dépendants des cycles du marché français de la construction neuve. Cette progression a été stoppée en 2019 consécutivement à l'acquisition des Établissements Édouard Rousseau à la fin de l'année 2018. Elle devrait cependant reprendre au cours de la prochaine décennie, nos parts de marché dans le secteur de l'industrie étant plus faibles.

3. GROS OUTILLAGES POUR PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET INDUSTRIELS

9% DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES



100 M€

Le marché en GSB des compresseurs, groupes électrogènes et poste de soudage



85 M€

Le marché des Nettoyeurs Haute Pression en GSB



100 M€ ou 110 000 compresseurs

Le marché des compresseurs d'air dans le canal professionnel

Nous commercialisons des compresseurs d'air, des groupes électrogènes, des postes de soudage, des chargeurs et des nettoyeurs haute pression auprès de la grande distribution et via le web à destination des bricoleurs avertis.

Pour différencier l'offre faite aux différents acteurs du bricolage, nous utilisons nos marques (Mecafer), celles de nos clients, et également les marques exploitées sous licence par nos fournisseurs (Michelin, Stanley).

Sous les marques Nuair et Fini, nous vendons en plus des compresseurs à pistons et à vis auprès des professionnels et de l'industrie, des gammes qui complètent les réservoirs et soupapes déjà diffusés auprès des grossistes en fournitures industrielles, des spécialistes de l'air comprimé et des distributeurs de fournitures pour l'automobile.



Voir p. 105



Voir p. 116

4. LES CIRCUITS DE FLUIDES DANS L'INDUSTRIE

23% DE NOTRE CHIFFRE
D'AFFAIRES



Sur la plupart des sites industriels circulent des fluides sous forme liquide ou gazeuse.

Six de nos filiales distribuent des vannes manuelles et motorisées, des clapets, des filtres, des raccords, et des accessoires de régulation et de contrôle adaptés aux travaux d'entretien ou aux nouvelles installations.

Nous sommes présents chez pratiquement tous les revendeurs spécialisés, grossistes en robinetterie industrielle, en fournitures industrielles, et nous enrichissons progressivement nos gammes de produits. Nous menons de surcroît des actions de prescription auprès des usines pour mieux faire connaître nos gammes et implanter nos marques.

Sodeco Valves, basée en Belgique, s'adresse prioritairement aux sites industriels importants.



Voir p. 115



Voir p. 116



Voir p. 117



Voir p. 118



Voir p. 119



Voir p. 120

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.3 Nos métiers

Nos filiales sont les interfaces utiles et efficaces entre un grand nombre d'industriels disséminés dans le monde et des grossistes, grandes surfaces de bricolage, usines, professionnels de la piscine, e-marchands et places de marché de plus en plus exigeants.



NOS FOURNISSEURS

786 usines de fabricants-partenaires assurent la production. Nous leur garantissons la diffusion de leurs produits en Europe via une organisation commerciale et logistique extrêmement efficace.

NOS FILIALES





➔ LES ATTENTES DE NOS FOURNISSEURS

- Des parts de marchés sur nos zones de chalandise.
- Transparence.
- Sécurité des paiements.
- Régularité et programmation des commandes.
- Retours qualitatifs sur les attentes du marché.
- Codéveloppement des produits.
- Notoriété des marques.
- Simplicité de la relation.

NOS ATOUTS

- Une large gamme de produits appropriés.
- Des équipes commerciales de haut niveau très présentes sur le terrain.
- Un marketing adapté à chaque marché.
- Un stock immédiatement disponible.
- Une logistique extrêmement efficace.
- Livraison en 24/72 h en France, 2 à 6 jours partout en Europe.
- Des marques fortes, qu'elles appartiennent aux fabricants ou au groupe Thermador.

NOTRE CONCURRENCE

Chacune de nos filiales commerciales peut dénombrer des dizaines de concurrents qui sont très majoritairement des importateurs ou des filiales commerciales de fabricants. Certains de ces concurrents sont communs à plusieurs de nos filiales, mais aucun n'intervient sur l'intégralité de nos plans de vente.

Parmi les plus connus figurent Watts Industry ou Aalberts qui font à la fois le métier d'industriel et celui de s'adresser aux grossistes français et Eriks Econosto à l'international. La grande diversité et le nombre très important de concurrents qui n'interviennent que sur une part infime de nos produits réduisent notre risque.

Les pure players du web sont potentiellement des concurrents de nos clients. Certains de nos produits sont présents sur leurs plateformes (Leroy Merlin, Amazon, Cdiscount, ManoMano...). À nous d'agir et monter en compétence pour maîtriser et utiliser le canal digital avec discernement et intelligence.

Par ailleurs, beaucoup de nos produits représentent des niches qui se vendent grâce à l'expertise technique de nos commerciaux et à notre service après-vente. Les géants du web n'ont pas ce type de compétences et de savoir-faire.

➔ LES ATTENTES DE NOS CLIENTS

L'ESSENTIEL

- Une politique commerciale claire.
- Une politique tarifaire claire et cohérente.
- Des prix compétitifs.
- Des produits de qualité.
- Des gammes très larges.
- Des innovations.
- Des délais courts et sûrs.
- Des commandes complètes.

LA RELATION – LE SERVICE

- Stabilité des équipes commerciales terrain et sédentaires.
- Des accompagnements terrain et salons régionaux.
- Des conseils techniques au téléphone. Préconisation, installation.
- Des sites Internet simples et riches en données.
- Du service après-vente et des pièces détachées.

L'AIDE A LA VENTE

- Des marques de distributeur.
- De la prescription.
- Un bon packaging.
- Des promotions.
- Des actions de vente conjointes au téléphone.
- Des argumentaires de vente.

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.4 Notre histoire

LES ÉTAPES DE NOTRE DÉVELOPPEMENT



1968

Création de Thermador.

Capital de départ 300 000 F (45 735 €).

Importation, distribution d'accessoires de chauffage central.

Fondateurs : Guy Vincent, Jacques Borde, Hubert Fournier, Geneviève Boreil et Marc de Sereys.



1973

Création de Thely.

Société civile immobilière.



1977

Création de Jetly.

Distribution de pompes domestiques et accessoires.



1978

Création de Sferaco.

Distribution de robinetterie bâtiment et industrie.



1992

Création d'Isocel.

Vente de composants aux fabricants de chaudières.



2002

Création d'Opaline.

Agence de communication.



2006

Création de Thermador International.

Distribution des produits du groupe sur les marchés internationaux.

Changement de nom en 2019 pour Syveco.



2013

Création d'Axelair.

Distribution spécialisée de matériels et accessoires.



2013

Création de Thewa.

Département robinetterie sanitaire au sein de la filiale Thermador.



2017

Acquisition de FGinox par Thermador Groupe.

Vente de raccords, brides, vannes et accessoires en acier inoxydable.



2017

Acquisition du fonds de commerce de Vortice France par Axelair.



2017

Acquisition de Domac par Mecafer.

Vente de compresseurs d'air, groupes électrogènes, postes de soudage et chargeurs de batteries.



2017

Acquisition de la société Groupe Valfit par Sferaco.

Vente aux grossistes spécialisés d'une gamme ciblée de raccords, compteurs et robinetterie.

1986

Création de Dipra.

Vente aux grandes surfaces de bricolage : pompes, robinetterie, bâtiment et plomberie.

1986

Création de Thermador Groupe.

Capital :
66 320 000 F
(10 110 418 €).

1987

Introduction en bourse de Thermador Groupe.

1989

Création de Sectoriel.

Automatisation de vannes.

1989

Création de PBtub.

Distribution de tubes en matériaux de synthèse, chauffage par le sol et distribution d'eau sanitaire.

2015, le début de la croissance externe

2015

Création d'Aello.

Distribution spécialisée de matériels et accessoires de piscine.

2015

Acquisition de Nuair par Sectoriel.

Distribution de compresseurs d'air à pistons et à vis pour les professionnels et l'industrie.

2015

Acquisition de Mecafer par Thermador Groupe.

Vente aux grandes surfaces de bricolage de compresseurs d'air, outillage pneumatique, groupes électrogènes, postes de soudage et chargeurs.

2017

Acquisition de Sodeco Valves par Thermador Groupe.

Robinetterie industrielle en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne, en France et en Suisse.

2018

Acquisition des Établissements Édouard Rousseau par Thermador Groupe.

Vente aux grandes surfaces de bricolage et grandes surfaces alimentaires en France et en Espagne, d'une gamme de robinetterie pour les salles de bain et les cuisines.

2019

Acquisition de Distrilabo par Thermador Groupe.

Distribution de matériels techniques pour la mesure et le contrôle de la pression, la température, le niveau et le débit pour les process industriels et le génie climatique.

2020

Acquisition de Thermacome par Thermador Groupe.

Systèmes de surfaces rayonnantes et d'hydrodistribution pour les logements et les bâtiments.

1.5 Nos objectifs et notre stratégie

ENJEUX 2022-2027

RESSOURCES HUMAINES

- Attirer et fidéliser des talents à tous les niveaux du groupe.
- Promouvoir la parité dans tous les organes de gouvernance.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Respecter nos objectifs énoncés à la page 21 de ce document.
- Susciter et soutenir les initiatives internes pour la sauvegarde de l'environnement.

ACTIVITÉ

- Mieux connaître et mieux satisfaire les attentes des clients de nos clients.
- Augmenter en proportion l'activité à l'international.
- Poursuivre le process d'intégration des sociétés récemment acquises.
- Augmenter nos ventes via les canaux digitaux.

TRANSFORMATION DIGITALE

- Développer nos compétences et les outils digitaux pour gagner en efficacité opérationnelle.
- Assurer l'intégrité de nos systèmes d'information.

THERMADOR GROUPE POSSÈDE, CONTRÔLE, RASSEMBLE, FÉDÈRE ET ACCOMPAGNE DES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION :

- de matériels et accessoires pour la circulation des fluides dans le bâtiment et l'industrie,
- et de gros outillages destinés au grand public et aux professionnels.

Sur 10 ans glissants, notre objectif est de maintenir une croissance annuelle moyenne supérieure à 7% dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement.

Nous privilégions toujours la confiance, la transparence, la simplicité, la sobriété et la convivialité dans les rapports humains, en partageant également un haut niveau d'exigence et la recherche de la meilleure efficacité. Nous demandons à tous de bien travailler, bien faire, pour ne pas avoir à refaire.

Nous voulons donner à nos équipes d'excellentes conditions de travail et une rémunération fixe cohérente. Une part des bénéfices est partagée au niveau des filiales, le FCPE Thermador étant le levier de motivation du groupe.

Nous attendons de nos dirigeants qu'ils soient performants, exemplaires, communicants et principalement animés par l'intérêt collectif.

Notre choix d'ouvrir très largement le capital nous place devant l'obligation de satisfaire nos actionnaires par une communication, une gestion et un comportement exemplaire, la bonne allocation des capitaux investis, des résultats et dividendes réguliers, une grande transparence et une parfaite disponibilité. Nous menons une politique volontariste pour que nos salariés et dirigeants détiennent une part significative du capital.

Notre modèle implique un système d'information performant, un stock important et des bâtiments adaptés que nous pouvons assumer grâce à notre très solide structure financière qui ne doit pas être fragilisée.

Nous souhaitons renforcer notre efficacité commerciale et logistique par :

- la poursuite de l'amélioration continue de nos systèmes d'information en augmentant notre niveau d'autonomie et notre capacité de développement,
- la collecte, le stockage, l'analyse et l'exploitation des données utiles à nos métiers en adjoignant à nos systèmes d'information des modèles algorithmiques idoines,
- l'introduction progressive des systèmes de stockage mécanisés.

Ce modèle s'appuie sur des filiales commerciales spécialisées qui assurent le commerce, le marketing et la logistique sur les zones géographiques, les clients et les canaux de distribution convenus avec leurs partenaires fabricants. Leurs prix d'achat et la maîtrise de leurs coûts leur assurent une bonne rentabilité tout en étant compétitives.

Elles se différencient par :

- la stabilité, la qualité et l'implication de leurs équipes,
- le souci permanent de la satisfaction de leurs clients,
- la largeur, la profondeur et l'adaptation incessante des gammes,
- un sourcing permanent et performant,
- l'expertise produit dans le service avant-vente,
- l'efficacité et la constance du service après-vente,
- l'excellence de la logistique et des processus opérationnels,
- la maîtrise des outils digitaux mis à leur disposition,
- la pertinence des informations transmises au marché pour alimenter efficacement les canaux digitaux,
- la capacité d'adaptation et d'innovation.

Leurs dirigeants bénéficient d'une autonomie étendue sur le management des hommes et la conduite de leurs affaires.

Nous pouvons agir sur plusieurs leviers pour assurer notre croissance.

Croissance organique. Chaque filiale agit sur trois leviers pour développer ses ventes par :

- le développement des parts de marché pour les gammes où elles sont inférieures à 30 %,
- l'augmentation des prix lorsque les conditions de marché la rendent possible,
- et les extensions de gamme sans jamais concurrencer une autre filiale du groupe.

International. À partir de la France, nous nous concentrons sur les marchés à portée de notre organisation logistique et sur les gammes pour lesquelles nous avons un avantage compétitif. Nos filiales situées à l'étranger utilisent les leviers classiques de la croissance organique.

Création de filiale(s). Elle est possible dans une activité proche de notre univers, pour autant que nous trouvions les femmes ou les hommes pour mener le projet et les partenaires industriels pour constituer l'offre de base.

Croissance externe. Nous étudions les opportunités, avec une préférence pour des entreprises situées en Europe et hors de France afin de mieux équilibrer nos ventes domestiques et nos ventes export, en nous fixant quelques prérequis : des sociétés de distribution proches de notre modèle d'affaires et de notre marché, un intérêt stratégique démontré, un prix raisonnable et acceptable par nos actionnaires, l'honnêteté, le professionnalisme et l'implication des dirigeants et équipes de direction, le contrôle à terme de 100 % du capital, et le maintien à moyen terme de l'excellence opérationnelle.

1.6 Notre activité commerciale



50 % des effectifs en contact permanent avec nos clients sur le terrain ou au téléphone



Les D.G., Directeurs Commerciaux, commerciaux itinérants et technico-commerciaux sédentaires ont pour vocation d'être en permanence au contact de nos clients, sur le terrain ou au téléphone. Certains de nos clients grossistes peuvent recevoir dans la même journée des représentants de plusieurs filiales du groupe, sans jamais se plaindre d'une perte de temps. En effet, nos collaborateurs ont le devoir de connaître en profondeur les gammes qu'ils promeuvent et donc de se montrer efficaces.

Chaque semaine, des actions de formation sont menées, sur le terrain ou chez nous, auprès des équipes de nos clients. Ils consultent également nos sites Internet pour puiser très facilement des informations techniques.

Nos équipes technico-commerciales sédentaires sont également mises à contribution par téléphone pour traiter très rapidement tous types de demandes : prix, disponibilité, S.A.V., informations techniques...

THERMADOR GROUPE EN CHIFFRES



Exprimé en nombre d'unité.



Certains de nos clients grossistes ont développé une activité sur le web. Simultanément, des pure players et des places de marché ont fait irruption sur nos marchés. Nous accueillons ce nouveau canal de distribution comme autant d'opportunités et investissons pour que nos moyens techniques et le savoir-faire de nos équipes soient à la hauteur de l'enjeu. Sites Internet modernes, enrichissement et diffusion des données produits, référencement de nos marques, adaptation des politiques tarifaires, marketing digital, vidéos en ligne,

réseaux sociaux, influenceurs...

Réalité virtuelle

En 2021, une équipe de trois personnes constituée d'une responsable de projet, une informaticienne et d'un graphiste ont développé une maison individuelle virtuelle en trois dimensions que nos clients peuvent maintenant visiter. Ils y trouveront installés les matériels commercialisés par six de nos filiales. Nos projets sont nombreux : logement collectif, bâtiment pour les activités tertiaires, vannes industrielles en vue éclatée ou en fonctionnement, lignes de production d'une usine virtuelle...

Nous pouvons également imaginer de faire visiter nos sites en mixant des images vidéo et des images de synthèse. En résumé, les applications sont infinies.



La maison virtuelle au bout du doigt !



Exprimé en nombre d'unité.

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.7 Notre logistique

[73 387 ARTICLES EN STOCK]



50 996 tonnes
de produits vendues



24/72 h
pour une livraison en France,
2 à 6 jours partout en Europe



102 656 m²
d'entrepôts



38,1 %
de nos commandes
sont dématérialisées

Nos marchandises achetées sont livrées dans nos entrepôts par camions (36 % étant livrées par containers). Le volume total représente l'équivalent de 2 702 containers 20 pieds. Nous disposons de 102 656 m² de surfaces de stockage, avec une capacité de 110 441 palettes. Y opèrent 246 chariots de manutention provenant de 3 fabricants soigneusement sélectionnés. Nous tenons en stock 73 387 articles. Nos équipes de 168 magasiniers ont préparé et expédié 566 271 commandes constituées de 3 468 485 lignes. Les processus d'achat de nos clients sont informatisés : leurs commandes sont intégrées dans leur système pour nous être transmises principalement par E.D.I. (Échanges de Données Informatisées). 35,9 % des commandes sont maintenant traitées par l'E.D.I., la reconnaissance de caractères et nos sites marchands, réduisant ainsi la saisie manuelle.

71 MILLIONS DE PRODUITS VENDUS EN 2021 !

Le chiffre d'affaires moyen par commande s'élève à 1 004 euros. Chacune de nos filiales dispose d'un seul centre de stockage à partir duquel elles expédient les commandes de leurs clients en France, en Europe et en Afrique.

Elles assurent à leurs clients que leurs commandes seront dans **98 %** des cas livrées complètes et elles leur garantissent un délai de livraison :

- **24/72 h pour la France.**
- **de 2 à 6 jours pour l'étranger selon les destinations.**
- **Sodeco Valves, basée en Belgique, peut assurer des livraisons en 4 heures dans sa zone de chalandise.**

Cela suppose :

- une gestion des stocks assurant « zéro rupture de stock », c'est une consigne impérative pour nos services achats,
- des accords avec des transporteurs fiables.

DIRECTION DE LA SUPPLY CHAIN



Anaïs Der Hagopian

Outre la veille sur les technologies applicables et des sujets de moindre envergure, deux projets structurants ont marqué l'année 2021 :

- **ThermAppro** - un outil sur-mesure d'optimisation de nos approvisionnements. Cet outil a été développé selon une méthode agile et déployée dans nos filiales pilotes au nombre de 4 (Dipra, Jetly, Sectoriel, Sferaco) en avril 2021. L'objectif de cet outil d'aide à la décision aux mains des acheteurs/approvisionneurs est d'avoir le bon stock au bon moment ! Nous sommes accompagnés par un cabinet de conseil en intelligence artificielle et en valorisation des données et l'application s'appuie sur des technologies d'ingénierie intégrant du machine learning.

Elle compte 5 modules principaux (segmentation produits et clients, gestion des prévisions, corrections en masse, recommandation d'approvisionnement, reporting) et est actuellement en phase de « montée en puissance ».

- **Nouvelle plateforme pour notre filiale FGinox.** L'objectif était celui d'accompagner la filiale dans son développement. Il a fallu dans ce contexte répondre aux enjeux suivants : densification, gain en efficacité/productivité et traçabilité, réduction de la pénibilité pour les collaborateurs, rarefaction de collaborateurs en logistique particulièrement en région Auvergne-Rhône-Alpes. La future plateforme implantée à Saint-Quentin-Fallavier sera en exploitation à la fin du premier semestre 2022 et intégrera des solutions traditionnelles et mécanisées de stockage.

NOS PARTENAIRES TRANSPORTEURS

Les clients nous jugent également par la qualité de la prestation des transporteurs qui livrent nos marchandises. Et même s'il ne s'agit ni de nos chauffeurs ni de nos camions, nous souhaitons là aussi répondre parfaitement à leurs attentes en maîtrisant les coûts.

Anaïs Der Hagopian dirige le groupe qui négocie annuellement les conditions de fonctionnement avec nos partenaires transporteurs (messagers et expressistes). Nous leur apportons des volumes considérables et réguliers au départ de nos entrepôts et attendons en retour un service de qualité et les meilleures conditions commerciales.

En 2021, 8 sociétés ont fait pour nous les livraisons express, 11 la messagerie et 28 l'affrètement. Nos principaux prestataires mènent depuis plusieurs années une démarche visant à réduire l'impact sur l'environnement de leur activité. Ils détaillent leurs démarches et les progrès accomplis dans leurs propres rapports annuels : engagements R.S.E., missions de CO₂, ratios d'efficacité, ISO 14001 et taux d'accidents. 9 d'entre eux sont signataires de la charte ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie). Leur performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise est évaluée par la plateforme EcoVadis (pour 5 d'entre eux).

1.8 Nos fournisseurs

[40 ANS DE PARTENARIAT POUR 22 % DE NOS FOURNISSEURS]



Notre 1^{er} fournisseur : **7,9 %**
de nos achats marchandises

Les 5 premiers représentent **25,6 %**

Les 10 premiers représentent **33,3 %**



311 M€ : de marchandises achetées en 2021
(en 2020 : 252 M€, en 2019 : 235 M€)



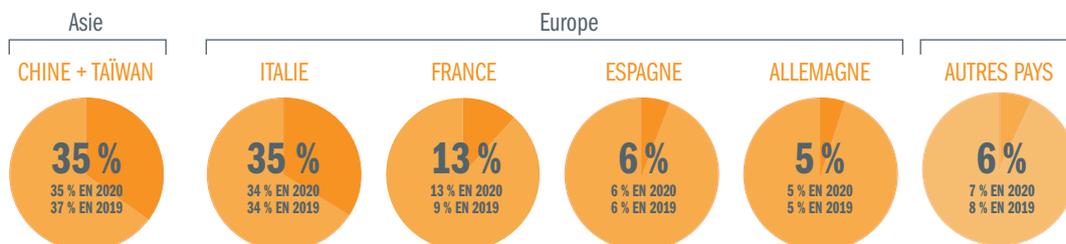
+ de **786** usines partenaires dans le monde



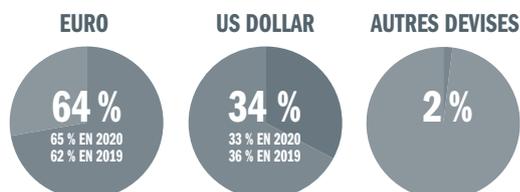
62 % de nos achats sont réalisés auprès
de fabricants européens

ACHATS DU GROUPE EN 2021

RÉPARTITION PAR PAYS



Répartition par DEVISE en 2021



C'est la responsabilité du dirigeant de chacune de nos filiales de choisir ses fournisseurs et d'entretenir avec eux des relations de confiance.

Bien que certains fournisseurs soient communs à plusieurs filiales, nous ne jugeons pas utile d'avoir un service achats centralisé pour le groupe.

Nous préférons que chaque filiale se concentre sur ses priorités, liées à son marché et demandons à chacun de partager l'information sur ces partenaires « groupe ». Nos fournisseurs sont des fabricants que nous avons sélectionnés parmi les meilleurs dans leur profession. Nous travaillons avec eux en très étroite collaboration et dans la durée en nous assurant que leurs produits répondent bien à toutes les normes techniques et de sécurité en vigueur.

Le développement du groupe s'est fait dès l'origine avec des industriels italiens, très réputés pour leur savoir-faire dans les domaines de la robinetterie et des pompes. Ils représentent aujourd'hui 35 % de nos approvisionnements. Caleffi et DAB ont conforté leurs positions de fournisseurs n°1 et n°2 en 2021.

Depuis une quinzaine d'années, nous avons également noué des relations avec des fabricants chinois et taiwanais après avoir visité plus de 786 usines travaillant dans nos métiers. Aujourd'hui, 35 % de nos achats sont faits en Chine et à Taïwan où nous avons environ une centaine de fournisseurs réguliers de bonne qualité. Si elles ne

sont pas empêchées par des contraintes sanitaires telles que celles que nous avons connues en 2020 et 2021 nos équipes font chaque année 20 à 30 voyages dans ce pays souvent accompagnées d'une collaboratrice chinoise vivant en France. Celle-ci est en outre chargée d'assister et conseiller les filiales pour développer et faciliter les relations que nous entretenons avec nos partenaires industriels et leurs dirigeants.

PLUS DE 786 USINES VISITÉES

Les Établissements Édouard Rousseau ont depuis plusieurs années un bureau de représentation à Shanghai où une équipe très fidèle à l'entreprise assure des contrôles dans les usines et l'organisation logistique pour optimiser le remplissage des containers. Sferaco s'est inspirée de cette organisation en recrutant une ingénieure chinoise basée près de Shanghai avec les missions suivantes : contrôle qualité des fonderies et des produits finis, prospection de nouveaux fournisseurs, audits dans le cadre de notre charte achats responsables.

D'une manière générale, nos visites sur sites sont très approfondies : nous nous soucions particulièrement des conditions de travail des salariés et veillons à ce qu'aucun enfant ne soit présent dans les ateliers et usines de nos partenaires (voir notre D.P.E.F. à la page 86 de ce document de référence).

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.9 Nos clients Français

[28 000 CLIENTS EN FRANCE]

“ Notre 1^{er} client représente 6,2 % du chiffre d'affaires.
Les 5 premiers représentent 24,8 %, les 10 premiers, 37,1 % ”

Nos clients sont les grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles, des OEM, des professionnels de la piscine, des industriels et tous les acteurs du bricolage.

Certains de nos clients se sont développés par des opérations de croissance externe, d'autres privilégient la croissance organique. Ils sont en tous les cas très divers :

- Indépendants ou affiliés à des groupes cotés ou familiaux.
- Internationaux, nationaux ou régionaux pour leur organisation et leur logistique.
- Adhérents d'un groupement ou indépendants pour leurs achats, leur marketing et leur communication.

Nous retrouvons parmi eux :

Adeo, Pompac Développement, Saint-Gobain Distribution, Les Mousquetaires, Mr Bricolage, Qérys, Richardson, Descours et Cabaud, Rexel, Kingfisher, Fransbonhomme, Leclerc BBJ, les adhérents d'Algorel et de Socoda.

Notre présence commerciale est très active au niveau des centres de décision nationaux et au niveau des points de vente (animation, formation...).

L'organisation de notre force de vente avec de petites équipes de vendeurs très professionnels et très présents sur le terrain permet une bonne efficacité.



Linéaires Axclair chez un grossiste.



Produits Sferaco chez un distributeur de fournitures industrielles.



Linéaires Jetly chez un grossiste.



Mise en avant de la gamme Tallas en grande surface de bricolage.



Produits Aello chez un piscinier.

1.10 Nos clients à l'international

[52 PAYS VISITÉS DEPUIS 2019]

[ACTIVITÉ À L'EXPORT 16%]

[3 706 CLIENTS]



20 LANGUES

maîtrisées par nos équipes



En 2021, du fait d'une croissance moins soutenue que sur le marché français, la part de notre activité à l'export est passée de 18,2 % à 16,4 %. Cela s'explique par la forte exposition aux métiers de l'industrie en Europe, impactés par des tensions sur les approvisionnements et par la difficulté de visiter physiquement les clients.

Les départements et régions d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer (DROM-COM) représentent 2,2 % du chiffre d'affaires du groupe, activité réalisée par plusieurs filiales. **L'international compte maintenant pour 14,2 % du chiffre d'affaires** du groupe.

À la fin des années 60 et jusqu'au milieu des années 2000, les filiales du groupe achetaient en Europe pour vendre en France. Aujourd'hui, elles achètent dans le monde pour vendre en Europe ou en Afrique via nos filiales Syveco, Sodeco Valves, FGinox et Édouard Rousseau. Syveco, créée en 2006, a contribué en 2021 à hauteur de 42,8 % de notre chiffre à l'international. Sodeco Valves, FGinox et Édouard Rousseau ont apporté 49,7 % de cette activité, le reste étant réalisé par nos autres filiales. Syveco livre à des grossistes à partir de notre stock principal situé à Saint-Quentin-Fallavier et dans un délai court de larges gammes de produits répondant parfaitement à la demande du

marché. Les progrès de la logistique et le raccourcissement des délais de livraison ont simplement repoussé nos frontières puisque nous sommes maintenant à même de livrer toute l'Europe entre J+2 et J+6. Pour nos clients africains, les commandes sont remises de façon complète et immédiate aux transitaires qui acheminent la marchandise en deux ou trois semaines sur les marchés concernés. Sodeco Valves, dont le siège est en Belgique, livre en J+1 et J+2 ses clients donneurs d'ordre industriels principalement en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Suisse (avec la présence d'une société commerciale pour chaque pays et de commerciaux basés sur place). FGinox dispose d'un département export et commercialise ses gammes de raccords en inox auprès de clients industriels et de grossistes spécialisés en Europe et en Afrique. Les Établissements Édouard Rousseau ont une filiale commerciale en Espagne qui stocke et distribue dans ce pays des gammes de robinetterie sanitaire destinées aux grandes surfaces de bricolage. Nos marges de progression sont immenses, à la mesure des besoins actuels et futurs de pays à fort potentiel de développement et des synergies commerciales qui se mettent en place entre les différentes filiales concernées.

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.11 Nos chiffres clés financiers

UNE CROISSANCE BASÉE SUR DES BESOINS ESSENTIELS

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ H.T.

(en millions d'euros)

486,5 M€



RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

(en millions d'euros)

52,9 M€



EFFECTIFS

712 personnes



CAPITAUX PROPRES APRÈS AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en millions d'euros)

260,2 M€



STOCK

(en millions d'euros)

171,2 M€



TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

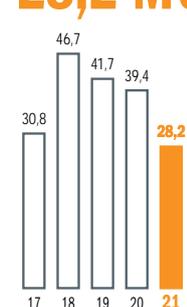
27,4 M€



EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en millions d'euros)

28,2 M€



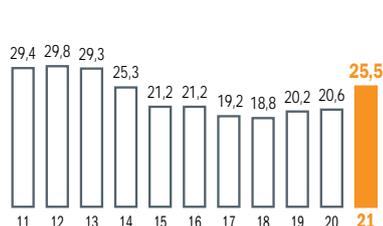
* 2016 et années précédentes : aucun emprunt ni dette.

NOS RATIOS DE RENTABILITÉ

Les chiffres clés financiers étant présentés sur 10 ans, nous avons calculé les ratios sur la base d'un chiffre d'affaires arrêté selon IAS 18 (i.e avant retraitement de l'impact IFRS 15).

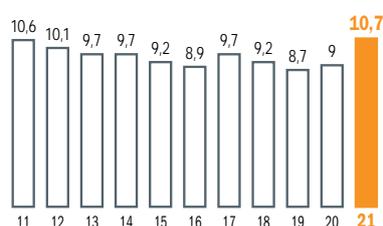
ROCE = RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYÉS AVANT IMPÔT (HORS IFRS 16) (en %)

25,5 %



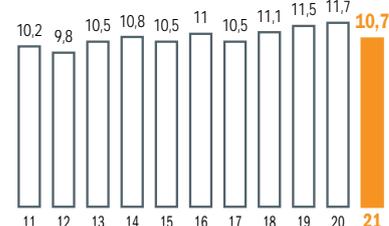
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / CHIFFRE D'AFFAIRES (en %)

10,7 %



FRAIS DE PERSONNEL / CHIFFRE D'AFFAIRES (en %)

10,7 %



Le ROCE est le ratio entre le résultat opérationnel avant impôt et les capitaux employés. Ces derniers sont l'agrégat de l'actif non courant y compris les écarts d'acquisition et du besoin en fonds de roulement. Nous n'avons pas pris en compte dans ces agrégats l'impact des retraitements de l'IFRS 16.

RATIOS DE RENTABILITÉ (EN %)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires	14,8	12,8	12,8	14,0	13,9	13,7	14,1	15,2	15,4	15,7	16,2
ROE = rendement des capitaux propres	20,3	16,1	15,9	15,5	15,1	13,0	13,6	14,9	16,4	18,4	19,1
Capacité d'autofinancement / Chiffre d'affaires	12,2	10,7	10,2	10,4	11,0	9,9	10,2	11,0	11,1	11,6	11,8

RATIOS DE PRODUCTIVITÉ (EN MILLIER D'EUROS)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires par personne	693	599	623	662	729	725	727	740	759	819	776

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE APRÈS AFFECTATION (EN %)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Capacité d'autofinancement / Capitaux propres après affectation	23	19	18,7	17	17	14	15	17	19	21	21
Actif non courant + stock / Capitaux propres après affectation	120	113	121	125	117	96	101	93	92	97	101
Capitaux permanents / Actif non courant	183	167	165	168	172	219	206	249	261	252	227
Capitaux permanents / Stock	152	188	165	153	169	197	192	190	188	175	175

1.12 Nos chiffres clés extra-financiers

“ Nous avons sélectionné 19 priorités à moyen et long termes ”

GOUVERNANCE



HUMAIN



ENVIRONNEMENT



SOCIÉTAL



Travaillant au quotidien pour nous améliorer sur notre performance extra-financière, nous proposons 19 priorités, que nous nous engageons à suivre à moyen et long termes. Elles s'articulent autour de quatre axes clés : la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal.

LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DE NOS MANDATAIRES SOCIAUX, DIRIGEANTS DES FILIALES ET DU GROUPE, DÉPENDRA DÉSORMAIS DES RÉSULTATS OBTENUS SUR CHAQUE PRIORITÉ.

Chaque priorité est traduite par un objectif chiffré établi au niveau de nos indicateurs consolidés, permettant à tous de suivre précisément l'évolution de notre performance extra-financière. Les horizons choisis en 2025 pour le moyen terme et 2030 pour le long terme traduisent l'engagement de la direction actuelle de Thermador Groupe jusqu'à l'échéance du départ à la retraite de la majeure partie de ses membres.

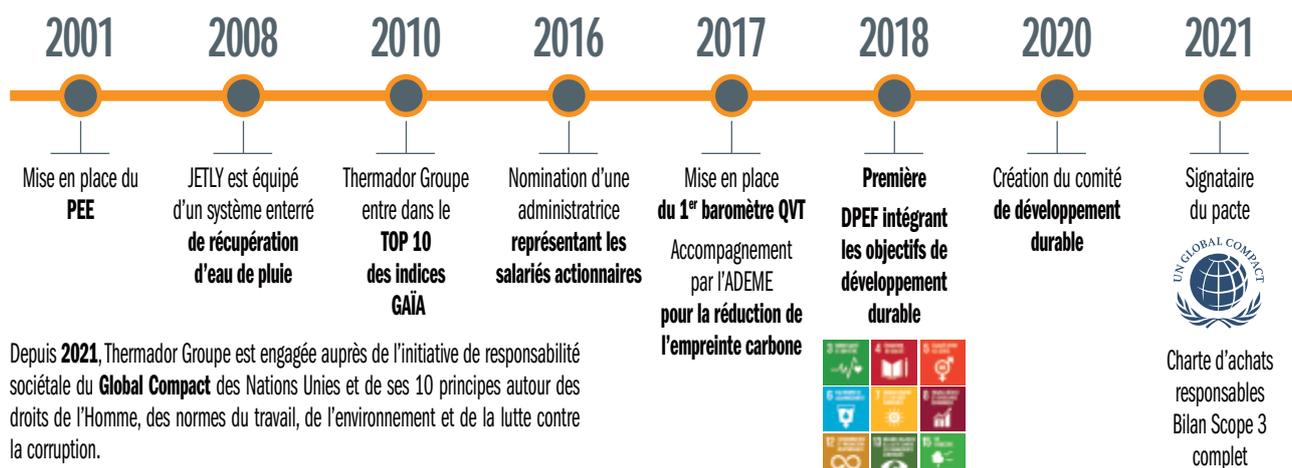
L'année 2021 a été riche en avancées sur nos réalisations extra-financières. Tout d'abord, nous avons élaboré notre scope 3 pour les années 2020 et 2021. Ce scope comprend la fabrication du produit, son utilisation, sa fin de vie, les transports amont et aval et une part hors produit. Ce fut également l'occasion de nous engager auprès du Global Compact. Enfin, en nous dotant d'une charte d'achats responsables, nous incitons à présent nos parties prenantes à s'impliquer avec nous sur nos objectifs de développement durable.

L'objectif sur le scope 3 n'a pas encore été déterminé car les pratiques actuelles divergent et ne s'appuient pas sur une législation claire de la part attribuable du scope 3 à notre activité de distributeur. Nous resterons attentifs à l'évolution des actions de nos pairs et de la réglementation au cours de l'année 2022.

Selon l'article 19 bis ou l'article 29 bis de la directive 2013/34/UE, « toute entreprise non financière inclut dans sa déclaration non financière consolidée des informations sur la manière et la mesure dans laquelle les activités de l'entreprise sont associées à des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre des articles 3 et 9 du règlement (UE) 2020/852. »

L'application de cette réglementation se traduit pour Thermador Groupe de la façon suivante :

- Publication de la part de notre chiffre d'affaires provenant de produits ou de services considérés comme durables : notre activité de distributeur n'est pas éligible suivant les actes délégués sur la taxonomie entrés en vigueur le 4 juin 2021, ce qui amène à considérer une part de chiffre d'affaires éligible de 0% pour la période.
- Publication de la part de nos dépenses d'investissement liées à des actifs considérés comme durables : notre SCI Thely a des dépenses d'investissements (construction et rénovation de bâtiments) éligibles à la taxonomie et représentent 66,6% des dépenses d'investissement du groupe Thermador en 2021. Les autres dépenses d'investissement du groupe ne sont pas éligibles à la taxonomie européenne dans sa version actuelle.
- Publication de la part de nos dépenses d'exploitation pouvant être considérées comme durables : les dépenses liées à la maintenance et l'entretien des bâtiments, sont prises en charge par les locataires, filiales de Thermador Groupe mais représentent un montant non significatif par rapport aux autres charges d'exploitation. Les autres dépenses du groupe ne sont pas éligibles à la taxonomie européenne dans sa version actuelle.



Depuis 2021, Thermador Groupe est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du **Global Compact** des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

PRIORITÉS & OBJECTIFS

INDICATEURS	2020 RÉEL	2021 RÉEL	AVANCEMENT	OBJECTIFS MOYEN TERME	OBJECTIFS LONG TERME
III GOUVERNANCE					
1 Taux de présence au Conseil d'Administration	96,9 %	100 %	● ● ●	≥ 95 %	≥ 95 %
2 Taux de participation à l'Assemblée Générale	65,8 %	71,5 %	● ● ○	≥ 68 %	≥ 73 %
3 Actionariat salarial	7,5 %	7,0 %	● ○ ○	≥ 8,0 %	≥ 8,5 %
4 Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anticorruption	73,1 %	98,9 %	● ● ●	≥ 95 %	≥ 95 %
👤 HUMAIN					
5 Index égalité professionnelle (x/100)	87	88	● ○ ○	≥ 90	≥ 90
6 Femmes à des postes de direction	37,5 %	39 %	● ○ ○	≥ 40 %	≥ 40 %
7 Ancienneté moyenne (années)	9,76	9,68	● ● ●	≥ 8	≥ 8
8 Pourcentage de salariés CDI formés par année (y compris formations internes)	60,6 %	72,1 %	● ○ ○	≥ 95 %	≥ 95 %
9 Absentéisme (y compris longues maladies)	3,9 %	3,4 %	● ● ●	< 4 %	< 4 %
🌿 ENVIRONNEMENT					
10 Scope 1 - Émissions directes - flotte de véhicules (Teq CO ₂ par véhicule)	2,41	2,81	● ○ ○	< 2,19	< 1,36
11 Scope 1 - Émissions directes - chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO ₂ par km ²)	5,29	6,37	● ○ ○	< 5,70	< 4,44
12 Scope 2 - Émissions indirectes dues à la consommation d'énergies des bâtiments (Teq CO ₂ par km ²)	1,91	1,25	● ○ ○	< 0,94	< 0,83
13 Scope 3 - Émissions indirectes dues à nos produits et nos activités (kTeq CO ₂)	207	225	○ ○ ○	En cours	En cours
14 Déchets liés à nos activités (kg/tonnage réceptionné)	23,48	20,28	● ● ○	< 20,71	< 18,72
15 Revalorisation des déchets	85,2 %	90,7 %	● ● ●	≥ 90 %	≥ 95 %
🌐 SOCIÉTAL					
16 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés	14,2 %	17,1 %	● ○ ○	≥ 50 %	≥ 80 %
17 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001 ou 14001	55,2 %	80,4 %	● ○ ○	≥ 85 %	≥ 90 %
18 Pourcentage de CA réalisé par des filiales ISO 9001 ou 14001	27,9 %	32,6 %	● ○ ○	≥ 70 %	≥ 90 %
19 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte achats responsables ou d'une charte équivalente	N/A	4,8 %	● ○ ○	≥ 60 %	≥ 80 %

● ● ● : au-dessus des objectifs moyen terme - ● ● ○ : au niveau des objectifs moyen terme - ● ○ ○ : au-dessous des objectifs moyen terme
○ ○ ○ : objectifs en cours d'élaboration (voir page 81) - Teq CO₂ : tonne équivalent CO₂

1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.13 Notre patrimoine immobilier

303 052 M² DE TERRAIN

296 166 m²
2019

303 052 m²
2020

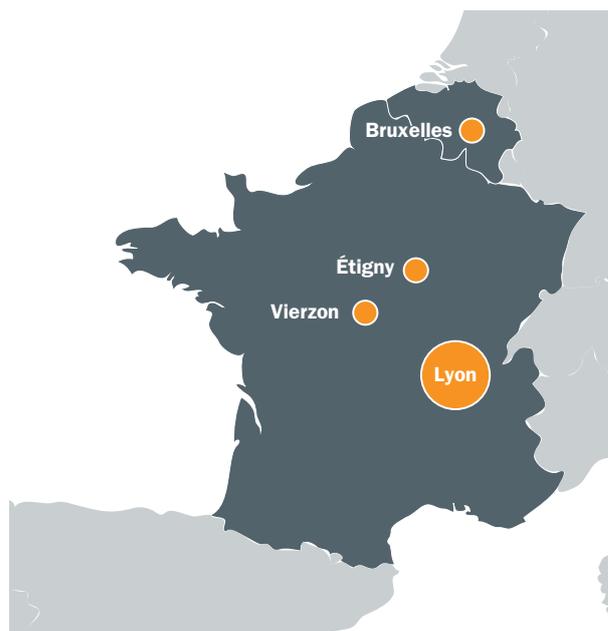
303 052 m²
2021

121 146 M² DE BÂTIMENTS

121 452 m²
2019

123 074 m²
2020

121 146 m²
2021



“ C’est une volonté de notre groupe de posséder son parc immobilier afin d’accompagner au mieux le développement de l’activité de nos filiales et mieux maîtriser l’empreinte carbone de nos bâtiments. ”

Notre domaine immobilier est majoritairement propriété de la S.C.I. Thely détenue à 100 % par Thermador Groupe.

Nous avons ainsi des bâtiments en conformité avec les réglementations en vigueur. Nos espaces bureaux sont conviviaux et fonctionnels et offrent un cadre de travail agréable à nos salariés. Nos entrepôts logistiques offrent des espaces lumineux adaptés à nos métiers et tempérés.

Il est situé principalement à 25 km à l’Est de Lyon dans le parc d’activités de Chesnes Tharabie à Saint-Quentin-Fallavier (Isère-38).

Ce parc d’activité est la 1^{re} plateforme logistique terrestre de France et la 3^e Européenne.

À la suite des acquisitions de Domac, de Sodeco Valves et des Établissements Édouard Rousseau, notre parc immobilier s’est agrandi.

Notre filiale Domac est propriétaire d’un bâtiment situé à Vierzon de 3 857 m² sur un terrain de 9 993 m².

Sodeco Valves possède un bâtiment situé à Ternat (Bruxelles) de 5 340 m² sur un terrain de 8 450 m².

La société les Établissements Édouard Rousseau est propriétaire d’un ensemble de bâtiments situés à Étigny (Sens) de 9 345 m² sur un terrain de 47 766 m².

La SCI Thely a également acquis un nouveau bâtiment (bureau et entrepôt) situé à Saint-Quentin-Fallavier pour un montant de 1 037 K€. Ce bâtiment a une superficie de 1 622 m² sur un terrain de 6 886 m².

Notre parc immobilier est sain. Son exploitation n’engendrera aucune charge majeure au titre d’opérations telles qu’un démantèlement ou dépollution, etc.

Depuis 2009, notre cahier des charges pour toute nouvelle construction ou réhabilitation prend en compte la biodiversité avec des choix de plantations d’essence locale et la récupération des eaux de pluie pour les eaux sanitaires. Depuis 2019, nos nouvelles constructions intègrent l’installation de panneaux photovoltaïques pour couvrir nos propres consommations électriques. Nos entrepôts sont construits à des hauteurs de 14 mètres, permettant ainsi de réduire l’emprise au sol de nos bâtiments.

S.C.I. **THELY** Société civile immobilière créée en 1973 pour gérer le parc immobilier du groupe.

- Capital 3 100 K€ possédé à 100 % par Thermador Groupe.
- Total fonds propres au 31 décembre 2021 : 32 893 K€.
- Emprunts à Thermador Groupe au 31 décembre 2021 : 21 292 K€.
- Valeur estimée de l’ensemble immobilier : 66,5 M€ dont 58,6 M€ au titre de Thely).

(voir Note 9 du chapitre 6.3 Annexe aux comptes consolidés annuels, p. 137).

- Valeur nette comptable de l’ensemble immobilier hors immobilisation en cours : 50 615 K€.
- **Résultat 2021 : 2 064 K€ (2 003 K€ en 2020).**



- 1 Jetly
 - 2 Sectoriel
 - 3 Thermador
 - 4 Thermador Groupe
 - 5 Sferaco
 - 6 Syveco, Isocel
 - 7 PBtub
 - 8 Opaline
 - 9 Dipra
 - 10 Aello et Axelair
 - 11 Locataire extérieur
 - 12 Entrepôt FGinox
 - 13 Bâtiment tertiaire
 - 14 Locataire extérieur
- RÉSERVE FONCIÈRE**
- A Terrain rue du Ruisseau proche Sectoriel
 - B Terrain rue du Ruisseau face Thermador



1. EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

1.14 Notre Conseil d'Administration

Nos administrateurs ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique. Parmi les 11 administrateurs, 5 sont des femmes, 5 sont indépendants et une administratrice représente les salariés (voir pages 33 à 35).



Guillaume Robin

Président-Directeur Général depuis le 30 juin 2011.
Administrateur depuis le 12 avril 2010.
Fin du mandat en cours : avril 2022.



Lionel Monroe

Directeur Général Délégué depuis le 1^{er} avril 2021.
Administrateur depuis le 6 avril 2021.
Fin du mandat en cours : avril 2025.
D.G. de Syveco depuis 2008.



Patricia Mavigner

Directrice Générale Déléguée depuis le 1^{er} mai 2016.
Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2016.
Invitée du comité du développement durable.



Lionel Grès

Directeur Général d'Axelair depuis 2015.
Administrateur depuis le 6 avril 2020.
Fin du mandat en cours : avril 2022.



Yves Ruget

Directeur Général de Thermador depuis 2014.
Administrateur depuis le 6 avril 2020.
Fin du mandat en cours : avril 2022.
Invité du comité du développement durable.



Janis Rentrop

Administrateur non libre d'intérêts depuis le 10 avril 2017.
Fin du mandat en cours : avril 2025.
Membre indépendant du comité des rémunérations.



Olivier de la Clergerie

Administrateur indépendant depuis le 5 avril 2016.
Fin du mandat en cours : avril 2023.
Membre indépendant du comité d'audit.
Membre indépendant du comité du développement durable.



Karine Gaudin

Administratrice indépendante depuis le 4 avril 2011.
Fin du mandat en cours : avril 2023.
Présidente et membre indépendant du comité d'audit.



Caroline Meignen

Administratrice indépendante depuis le 10 avril 2017.
Fin du mandat en cours : avril 2025.
Membre indépendant du comité des rémunérations.



Laurence Paganini

Administratrice indépendante depuis le 10 avril 2017.
Fin du mandat en cours : avril 2025.
Présidente et membre indépendant du comité des rémunérations.
Membre indépendant du comité du développement durable.



Noémie Gonin

Administratrice salariée depuis le 6 avril 2020.
Fin du mandat en cours : janvier 2022.
Membre du comité des rémunérations.



Mathilde Yagoubi

Administratrice indépendante depuis le 8 avril 2019.
Fin du mandat en cours : avril 2023.
Présidente et membre indépendant du comité du développement durable.

1.15 Notre Comité Exécutif

“

4,3 %

du capital

détenu par le

Comité exécutif

soit 396 908

titres

”



Christophe Arquillère

D.G. de Sferaco depuis 2016.



Arlette Berliocchi

D.G. d'Opaline depuis 2002.



Philippe Bernardet

D.G. de FGinox depuis 2009.



Fabienne Bochet

D.G. d'Isocel depuis 2008.



Philippe Bories

Président de Mecafer depuis 2016.
Président de Domac depuis 2017.



Frank Bourgois

D.G. de Jetly depuis 2020.



Jérôme Chabaudie

D.G. d'Aello depuis 2016.



Laure Empereur

D.G. Dipra depuis 2020.
D.G. des Ets E. Rousseau depuis 2020.



Lionel Grès

D.G. d'Axelair depuis 2015.
Administrateur.



Xavier Isaac

D.G. de Sectoriel depuis 2008.
Président de Distrilabo depuis 2020.



Éric Mantione

Président de Thermacome depuis 2020.
D.G. de PBtub depuis 1995.



Patricia Mavigner

D.G. Déléguée de Thermador Groupe depuis 2016.
Secrétaire du Conseil d'Administration.



Lionel Monroe

D.G. Délégué de Thermador Groupe depuis 2021.
D.G. de Syveco depuis 2008.
Administrateur.



Guillaume Robin

P.-D.G. de Thermador Groupe depuis 2011.
Administrateur.



Yves Ruget

D.G. de Thermador depuis 2014.
Administrateur.



Peter Wartel

D.G. de Sodeco Valves depuis 2019.



2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1	Organigramme	28	2.7	Vie boursière	48
2.2	Comité exécutif	29	2.8	Composition du capital	50
2.3	Conseil d'administration	32	2.9	Prévoir 2022	52
2.4	Comité d'audit	37	2.10	Assemblée générale 2021	53
2.5	Comité du développement durable	38	2.11	Relations avec nos actionnaires	54
2.6	Rémunération des dirigeants	39	2.12	Courriels et chat des actionnaires	56

2.1 Organigramme



Parts détenues par Thermador Groupe



2.2 Comité exécutif

Nous sommes parfois questionnés sur la pertinence de notre organigramme qui montre que nous avons autant d'équipes de direction que de filiales. N'est-ce pas trop coûteux ?

Nous pensons au contraire que l'efficacité démontrée de petites équipes spécialisées et très motivées est source de productivité et d'économie.

Les 18 Directeurs Généraux et Gérants des filiales disposent en effet du maximum de liberté pour développer leur société, bénéficiant du soutien de Thermador Groupe qui leur assure les moyens financiers, immobiliers et informatiques nécessaires. Ils sont très proches du terrain, ont de nombreuses années d'expérience dans le groupe avec une connaissance approfondie de leurs métiers.

Guillaume Robin s'appuie quotidiennement sur Lionel Monroe et Patricia Mavigner pour diriger le groupe. Deux fois par mois, les dirigeants se retrouvent au sein du comité exécutif lors d'un déjeuner pour échanger sur les sujets d'actualité. Deux fois par an,

ils consacrent ensemble une ou deux journées à l'extérieur pour réfléchir et échanger sur nos objectifs, la stratégie, sa mise en œuvre, l'environnement, les enjeux et l'organisation.

La stratégie et les différentes options possibles pour nous sont élaborées en mode collaboratif afin d'obtenir une totale adhésion et une grande efficacité opérationnelle lorsque les décisions sont prises.

Nous invitons en février les 118 cadres et agents de maîtrise du groupe lors des présentations des « objectifs, stratégies, projets et enjeux » de chaque filiale. L'auditoire, constitué à 34,1 % de femmes, est alors invité à questionner les dirigeants de filiales sur leurs visions, leurs analyses, leurs décisions et leurs prévisions. Les administrateurs et nos Commissaires aux Comptes participent à cette journée de travail.

Enfin, des membres du Comex animent des groupes transversaux par marché (bâtiment, industrie et bricolage) et par fonction, dans lesquels peuvent intervenir les cadres et agents de maîtrise de toutes les sociétés du groupe.



2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.2 Comité exécutif



- D.G. de Sferaco depuis 2016.
- Entré en 2007.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 11 202.**

Christophe Arquillère

sferaco
ROBINETTERIE, COMPTEURS & RACCORDS

Formation et parcours professionnel :

- 1992 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1994-2005 : Directeur de site Darty.
- 2005-2007 : Directeur de site Lapeyre Saint-Gobain.



- D.G. d'Opaline depuis 2002.
- Entrée en 2002.
- Née en 1970.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 9 363.**

Arlette Berliocchi

Opaline
agence de communication globale

Formation et parcours professionnel :

- 1993 : Diplômée de H.E.C.
- 1994-1996 : Chef de produits Henkel France.
- 1997-2001 : Directrice Marketing jus de fruits Joker.



- D.G. de FGinox depuis 2009.
- Entré en 2017.
- Né en 1958.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 364.**

Philippe Bernardet

FGinox
La solution globale pour vos besoins en inox

Formation et parcours professionnel :

- 1981 : Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand.
- 1987-2006 : Directeur de filiales et de régions du groupe Kloëckner Distribution Industrielle.
- 2006-2009 : Parcours en reprise d'entreprises.
- 2009-2011 : D.G. de FGinox et GMR (Groupe FAREX).



- D.G. d'Isocel depuis 2008.
- Entrée en 2001.
- Née en 1974.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 85 065*.**

Fabienne Bochet

ISOCEL

Formation et parcours professionnel :

- 1996 : Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Toulouse.
- 1997-1999 : Caritas Liban.
- 1999-2001 : Administration des ventes dans une P.M.E. de distribution.



- Président de Mecafer depuis 2016.
- Président de Domac depuis 2017.
- Entré en 2015.
- Né en 1961.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 45 792.**

Philippe Bories

mecafer
domac

Formation et parcours professionnel :

- 1984 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1985-1989 : compte clé régional Cogesal (Unilever).
- 1990-1996 : fonctions marketing et Direction des comptes clés Black & Decker.
- 1996-2015 : Directeur Commercial et D.G. de Mecafer.



- D.G. de Jetly depuis 2020.
- Entré dans le groupe en 2002 comme Directeur Commercial de Jetly.
- Né en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 5 469.**

Frank Bourgois

Jetly
Ma préférence

Formation et parcours professionnel :

- 1993 : Diplômé de l'Institut Commercial de Nancy.
- 1998-2000 : Directeur Régional Paris Ouest chez Kraft Foods.
- 2002-2019 : Directeur Commercial de Jetly.



- D.G. d'Aello depuis 2016.
- Entré en 2015.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 8 890.**

Jérôme Chabaudie

aello

Formation et parcours professionnel :

- 2001 : Diplômé ICG.
- 1993-2015 : Directeur Commercial et marketing CEC Piscine.



- D.G. de Dipra depuis 2020 et des Ets E. Rousseau depuis janvier 2020.
- Entrée en 2019.
- Née en 1981.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 50.**

Laure Empereur

Ets E. Rousseau
DIPRA

Formation et parcours professionnel :

- 2004 : Diplômée de Grenoble École de Management.
- 2005 - 2011 : Différentes fonctions commerciales chez Microsoft France.
- 2011 - 2014 : Directrice des Achats Supply chain chez Spigraph.
- 2015 - 2019 : Directrice Commerciale et Operations chez Addev Materials.

* bénéficiaires du plan d'actions gratuites de 2010-2020.



Lionel Grès



- D.G. d'Axelair depuis 2015.
- Administrateur.
- Entré en 2013.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 6 391.**

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 34.



Xavier Isaac



- D.G. de Sectoriel depuis 2008.
- Président de Distrilabo depuis 2020.
- Entré en 2000.
- Né en 1969.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 63 612*.**

Formation et parcours professionnel :

- 1992 : Diplômé de l'Institut National Polytechnique de Grenoble.
- 2006 : Diplômé ICG.
- 1993-1996 : Ingénieur Commercial Export chez Heidelberger Zement (HeidelbergCement) en Allemagne.
- 1996-2000 : Chef de Produit robinetterie chez Spirax Sarco.



Éric Mantione



- Président de Thermacome depuis le 1^{er} mai 2020.
- D.G. de PBtub depuis 1995.
- Entré en 1990.
- Né en 1959.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 148 563*.**

Formation et parcours professionnel :

- 1982 : Diplômé de l'EM Lyon.
- 1982-1987 : Responsable Commercial d'une filiale du Groupe Descours et Cabaud.
- 1987-1990 : Directeur Régional IDF Hachette Groupe livre.



Patricia Mavigner



- D.G. Déléguée de Thermador Groupe depuis 2016.
- Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe.
- Entrée en 2000.
- Née en 1968.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 18 102.**

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 33.



Lionel Monroe



- D.G. Délégué de Thermador Groupe depuis 2021.
- D.G. de Syveco depuis 2008.
- Entré en 2006.
- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 82 192*.**

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 33.



Guillaume Robin



- P.-D.G. de Thermador Groupe depuis 2011.
- Administrateur.
- Entré dans le groupe en 1999.
- Né en 1965.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 68 303*.**

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 33.



Yves Ruget



- D.G. de Thermador depuis 2014.
- Administrateur.
- Entré en 2012.
- Né en 1971.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 5 000.**

Formation et parcours professionnel :

- Voir page 34.



Peter Wartel



- D.G. de Sodeco Valves depuis 2019.
- Entré en 2017.
- Né en 1968.
- Nationalité belge.
- **Nombre d'actions détenues : 436.**

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Bachelor en Marketing, Honim, Bruxelles.
- 1993 : Master en psychologie industrielle, VUB, Bruxelles.
- 1993 - 2012 : Parcours dans différents secteurs de la vente.
- 2012 - 2019 : Directeur Commercial chez Sodeco Valves.

* bénéficiaires du plan d'actions gratuites de 2010-2020.

2.3 Conseil d'Administration

2.3.1 Principe de gouvernance et de constitution



Une séance de travail du Conseil d'Administration.

Pour rédiger ce rapport, le Président s'est référé au Code de gouvernement d'entreprise Middlednext publié en décembre 2009 et mis à jour en septembre 2021. Tous les administrateurs ont pris connaissance des points de vigilance figurant dans ce code.

Il est maintenant adopté par plus de 200 entreprises cotées ou non cotées et librement accessible sur le site Internet de Middlednext, en français et en anglais.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration est disponible sur le site Internet du groupe.

Dès l'origine, à la fin des années soixante, les cinq dirigeants fondateurs (G. Vincent, J. Borde, H. Fournier, M. de Sereys et G. Boreil) avaient décidé que leurs enfants n'auraient pas de postes à responsabilités au sein de l'entreprise. Le groupe a été constitué en 1986 en vue de l'introduction en bourse en 1987 au second marché de Lyon. Les buts principaux de l'introduction en bourse étaient :

- D'assurer la pérennité et le développement des sociétés du groupe,
- De faciliter pour le présent et l'avenir la liquidité du patrimoine des fondateurs,
- D'intéresser et satisfaire un nombre important d'actionnaires extérieurs pour permettre un bon niveau d'autonomie à des dirigeants minoritaires.

Aujourd'hui, notre flottant se situe selon Euronext à 80 % du capital. Les 18 dirigeants mandataires sociaux possèdent 4,3 % du capital. Sauf événement exceptionnel, nous pensons que cette part baissera naturellement avec le départ des anciens et l'arrivée de dirigeants plus jeunes.

Les salariés possèdent 4,5 % du capital en direct et via le FCPE, les investisseurs 48,5 %, et les actionnaires individuels 40,9 %.

Cette répartition du capital et l'évolution rapide de nos métiers nous ont conduits à faire évoluer notre Conseil d'Administration en 2016 et 2017.

Les administrateurs arrivés durant cette période ont été choisis pour leurs personnalités (simples, désintéressées et engagées) et pour leurs connaissances des métiers de la distribution, du e-commerce, des réseaux sociaux, des catalyseurs de l'innovation et des processus de décision des investisseurs institutionnels et individuels. La diversité de leurs âges, origines et parcours nous garantit une plus grande ouverture et nous protège d'une pensée unique régnant au Conseil d'Administration. Parmi les 11 administrateurs, 5 sont des femmes et 5 sont indépendants.

Les sièges sont ainsi répartis de la manière suivante :

- Un administrateur et P.-D.G. de Thermador Groupe.
- Un administrateur et D.G. Délégué de Thermador Groupe.
- Une secrétaire du conseil et D.G. Déléguée de Thermador Groupe.
- Un administrateur non libre d'intérêts proposé par notre premier actionnaire et représentant plus généralement les investisseurs institutionnels.
- Deux administrateurs non libres d'intérêts, dirigeants opérationnels de deux filiales commerciales du groupe.
- Une administratrice non libre d'intérêts représentant les salariés.
- Quatre administrateurs indépendants.
- Une administratrice indépendante représentant les actionnaires individuels.

Cet équilibre garantit à tous les actionnaires une surveillance permanente des orientations et décisions stratégiques proposées par les dirigeants opérationnels et la régularité du fonctionnement du Conseil d'Administration.

45 % DE TAUX DE FÉMINISATION

Afin de conserver un contact permanent avec la réalité de nos affaires, les administrateurs participent au mois de février à la journée « objectifs, stratégies, projets et enjeux des filiales » durant laquelle les dirigeants des filiales exposent leurs visions de l'année à venir. Chaque mois, ils reçoivent les rapports rédigés par chaque dirigeant de filiale et peuvent questionner la direction du groupe sur leurs contenus. C'est avec le même objectif que nous organisons des rencontres directes entre les administrateurs et les membres du comité exécutif, au rythme des réunions du Conseil d'Administration.

Depuis 2016, nous avons confirmé annuellement le processus de succession du P.-D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale. En juillet 2020, le comité exécutif du groupe Thermador s'est pour la première fois réuni en conclave pour choisir collectivement celle ou celui qui parmi eux aurait les qualités pour lui succéder et la volonté d'en assumer la charge. Après trois tours de scrutin, une majorité s'est dégagée en faveur de Lionel Monroe, actuellement D.G. de Syveco. Les administrateurs, qui avaient été associés en amont à ce processus nouveau pour définir le profil recherché, ont approuvé cette décision lors de la réunion du conseil qui s'est tenue le 29 juillet 2020.

Le règlement intérieur du conclave est en ligne sur notre site Internet.

2.3.2 Composition de notre Conseil d'Administration



Patricia Mavigner

- Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe depuis le 1^{er} mai 2016.
- **Secrétaire du Conseil d'Administration de Thermador Groupe depuis 2016.**
- Entrée dans le groupe en 2000 comme Directrice Administrative de Sferaco.
- Gérante de la S.C.I. Thely et de Sodalys Investment COMM VA.
- Membre du conseil d'administration de Deco Holding BVBA.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.
- Invitée du comité du développement durable.

• Née en 1968.

• Nationalité française.

• **Nombre d'actions détenues : 18 102.**

Formation et parcours professionnel :

- 1991 : Diplômée de l'EM Lyon.
- 1996 : DECF (expertise comptable).

- 1991-2000 : Auditeur senior manager chez PriceWaterhouseCoopers (dont 2 ans au Royaume-Uni).

ADMINISTRATEURS NON LIBRES D'INTÉRÊTS



Guillaume Robin

- Président-Directeur Général de Thermador Groupe depuis le 30 juin 2011.
- Administrateur depuis le 12 avril 2010. Fin du mandat en cours : avril 2022.
- Entré dans le groupe en 1999 comme Directeur Commercial de PBtub.
- Directeur Général de Thermador Groupe du 13 avril 2010 au 30 juin 2011.
- Représentant permanent de Thermador Groupe au Conseil d'Administration d'Axelair.
- Président d'Aello, de Dipra, Ets Édouard Rousseau, FGinox, Isocel, Jetly, Opaline, PBtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, Thermador.
- Représentant de Thermador Groupe, Administrateur unique de Rousseau SA (Espagne).
- Représentant général du bureau de représentation des Établissements Édouard Rousseau à Shanghai.
- Administrateur de l'association Middenext.
- Membre du comité d'orientation de Lyon Place Financière.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

• Né en 1965.

• Nationalité française.

• **Nombre d'actions détenues : 68 303.**

Formation et parcours professionnel :

- 1989 : Diplômé de l'école d'ingénieurs UTC Compiègne, spécialité Génie Mécanique.
- 1991 : Diplômé Cesma MBA de l'EM Lyon.

- 1991-1998 : Chef des Ventes d'une filiale du groupe Descours et Cabaud.



Lionel Monroe

- Directeur Général Délégué depuis le 1^{er} avril 2021.
- Administrateur depuis le 6 avril 2021. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Gérant de Sodeco Valves BV (NL), Sodeco Armaturen GmbH et de Sodeco Valves AG (CH). Administrateur de Sodeco Valves NV (BE) et de Sodalys Investment NV (BE). Représentant de Thermador Groupe chez Deco Holding NV (BE).
- D.G. de Syveco depuis 2008.
- Membre du comité d'audit.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

• Né en 1967.

• Nationalité française.

• **Nombre d'actions détenues : 82 192.**

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé de l'Institut Supérieur du Commerce de Paris.
- 1992-1996 : Chef des Ventes Régional chez Mars.

- 1996-2006 : Directeur de Zone Export Groupe Deveaux textiles (dont 3 ans aux U.S.A.).

2.3 Conseil d'Administration

ADMINISTRATEURS NON LIBRES D'INTÉRÊTS



Yves Ruget

- Administrateur depuis le 6 avril 2020. Fin du mandat en cours : avril 2022.
- Entré dans le groupe en 2012 comme Directeur du commerce et du développement de Thermador.
- Directeur Général de Thermador depuis 2014.
- Invité du comité du développement durable.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Né en 1971.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 5 000.**

Formation et parcours professionnel :

- 1995 : Diplômé Ingénieur U.T.C.
- 1997 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1998 - 2005 : Service Développement Groupe Forsym.
- 2005 - 2012 : Direction Commerciale Groupe JBT.



Lionel Grès

- Administrateur depuis le 6 avril 2020. Fin du mandat en cours : avril 2022.
- Entré dans le groupe en 2013 comme chef de projet.
- Directeur Général d'Axelair depuis 2015.
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Né en 1967.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 6 391.**

Formation et parcours professionnel :

- 1990 : Diplômé Ingénieur Arts et Métiers Paris Tech.
- 2003 : Diplômé MBA de l'EM Lyon.
- 1991 - 1995 : Ingénieur d'application Johnson Controls France – composants frigorifiques.
- 1995 - 2001 : Chef de produits Europe JCI Regelungstechnik (Essen - Allemagne) – vannes motorisées et régulation.
- 1998 - 2001 : Directeur Marketing Produits Europe Johnson Controls (Milan - Italie) – produits HVAC.
- 2001 - 2005 : Directeur Rhône-Alpes Johnson Controls – climatisation, froid industriel, régulation et GTB.
- 2005 - 2013 : Directeur Général EMAT France – chauffage de grands volumes.



Janis Rentrop

- Administrateur depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Depuis 2021 : Avocat chez Herbert Smith Freehills à Düsseldorf.
- 2012 - 2019 : Représentant mandaté de l'Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV aux Assemblées Générales de plusieurs sociétés européennes.
- **Membre indépendant du comité des rémunérations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Né en 1989.
- Nationalité allemande.
- **Nombre d'actions détenues : 420.**

Formation et parcours professionnel :

- 2010 - 2014 : Maîtrise en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et LL.B. de l'Université de Cologne.
- 2016 : Premier Examen d'État pour les professions juridiques.
- 2018 - 2020 : Préparation au Deuxième Examen d'État en réalisant un parcours diversifié (entre autres Représentation Permanente de l'Allemagne auprès de l'U.E. à Bruxelles, cabinets d'affaires Allen & Overy et DLA Piper).
- 2020 : Deuxième Examen d'État pour les professions juridiques.
- 2020 - 2021 : Avocat chez DLA Piper à Cologne.

ADMINISTRATEURS NON LIBRES D'INTÉRÊTS



Noémie Gonin

- Administratrice depuis le 6 avril 2020. Fin du mandat en cours : janvier 2022.
- Entrée dans le groupe en 2017 au poste de responsable commerciale pour le Royaume-Uni et l'Irlande chez Syveco.
- Éluë en tant que représentante salariée au Conseil de Surveillance du FCPE Thermador Groupe en 2019.
- **Membre du comité des rémunérations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Née en 1991.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 10.**

Formation et parcours professionnel :

- 2013 - Master professionnel Négociateur Trilingue en Commerce International - Université Stendhal Grenoble 3.
- 2014 - 2016 : Gérante Hotel Ostria Lefkada, Grèce.

ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS



Olivier de la Clergerie

- Administrateur depuis le 5 avril 2016. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2001 : Directeur Général du Groupe LDLC.
- **Membre indépendant du comité d'audit.**
- **Membre indépendant du comité du développement durable.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Né en 1972.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 1 000.**

Formation et parcours professionnel :

- 1994 : Diplômé de l'ECAM.
- 1996 : Diplômé de l'EM Lyon.



Karine Gaudin

- Administratrice depuis le 4 avril 2011. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2020 : Fondatrice de 2e LIGNE.
- Depuis 2021 : Co-gérante de Pep's Advisory.
- **Présidente et membre indépendant du comité d'audit.**

- Née en 1966.
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 1 044.**

Formation et parcours professionnel :

- Diplômée Audencia, École Supérieure de Commerce de Nantes.
- Diplômée d'expertise comptable.
- De 2018 à 2019 : Directrice - Norimagerie.
- De 2015 à 2017 : Directrice Innovation & Ingénierie de l'offre - COVED.
- De 2001 à 2015 : Directrice Générale Déléguée, en charge de la conduite du chargement - Lamy Lexel.



Caroline Meignen

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Depuis 2006 : gestion active d'un portefeuille boursier d'environ 100 lignes, dont Thermador Groupe et membre des comités consultatifs des actionnaires individuels du groupe Axa, d'Engie et de Wavestone. Participation à une trentaine d'A.G., réunions d'actionnaires individuels et SFAF.
- **Membre indépendant du comité des rémunérations.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Née en 1961
- Nationalité française
- **Nombre d'actions détenues : 374.**

Formation et parcours professionnel :

- 1983 : Maîtrise de Sciences Économiques, Université Paris II Assas.
- 1983-2006 : Banque de France, carrière de 24 ans au sein de différents services. Formateur en économie pour le concours interne de secrétaire comptable.



Laurence Paganini

- Administratrice depuis le 10 avril 2017. Fin du mandat en cours : avril 2025.
- Depuis 2013 : Directrice Générale de Kaporal, marque française de prêt-à-porter basée à Marseille.
- **Présidente et membre indépendant du comité des rémunérations.**
- **Membre indépendant du comité du Développement Durable.**
- Mandat exercé à l'extérieur du groupe : Présidente de Procos (fédération du commerce spécialisé) et membre élue à la C.C.I. d'Aix-Marseille-Provence.

- Née en 1964.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 570.**

Formation et parcours professionnel :

- 1985 : Diplômée de l'université Paris-Dauphine Master Finance et Stratégie.
- 1987 : Diplômée de l'ESSEC Grande école.
- 1997-2006 : Carrière chez Carrefour à différents postes de directrice exécutive dont Directrice Marketing du groupe.
- 2006-2008 : Directrice Générale de Marionnaud.
- 2009-2012 : Directrice Générale des 3 Suisses.
- 2019 : trophée de la « Femme Dirigeante de l'année ».



Mathilde Yagoubi

- Administratrice depuis le 8 avril 2019. Fin du mandat en cours : avril 2023.
- Depuis 2020 - Déléguée générale de Game Only, l'association des entreprises du jeu vidéo en Auvergne-Rhône-Alpes.
- Depuis 2017 - Encadrement des séminaires Entrepreneuriat - École supérieure de Publicité.
- **Présidente et membre indépendant du comité du développement durable.**
- Aucun autre mandat n'est exercé à l'extérieur du groupe.

- Née en 1987.
- Nationalité française.
- **Nombre d'actions détenues : 101.**

Formation et parcours professionnel :

- 2010 : Diplômée de Sciences Po Lyon - Management des Institutions.
- De 2011 à 2015 : Conseil expert en levée de fonds privés - Aklea société d'avocats.
- De 2016 à 2019 : Fondatrice et Présidente de Fundy, startup pionnière de la vente phygital de produits innovants.

2.3 Conseil d'Administration

2.3.3 Travaux du Conseil d'Administration en 2021



TAUX DE PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS : 100 %

Conseil d'Administration
du 14 octobre 2021.

Au cours de cet exercice, les administrateurs se sont formellement réunis 6 fois notamment pour :

• Assister à la journée « Objectifs, stratégies, projets, enjeux des filiales » le 2 février 2021, en présence des commissaires aux comptes et de 118 salariés du groupe.

• Tenir 5 Conseils d'Administration pour :

- Débattre de la pertinence de certains projets de développement pouvant avoir un impact significatif sur les actifs (acquisitions, créations de sociétés, agrandissement du patrimoine immobilier...).

- Autoriser le cas échéant la mise en œuvre opérationnelle de certains projets.

- Arrêter les chiffres d'affaires trimestriels, les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

- Autoriser la négociation et la signature du montant des emprunts bancaires et de leurs conditions.

- Valider la nomination des membres du comité d'éthique mis en place dans le cadre de la loi Sapin 2 ainsi que la charte de ce comité définissant son fonctionnement.

- Souligner les 18 points de vigilance figurant dans le code de gouvernance Middlednext 2021 et inviter les administrateurs à formuler leurs remarques sur leur contenu.

- Modifier le règlement intérieur du Conseil d'Administration. Ce règlement intérieur est disponible sur notre site Internet : www.thermador-groupe.fr

- Identifier et gérer les possibles conflits d'intérêts et liens d'affaires entre les administrateurs, le groupe Thermador et les actionnaires.

Aucun conflit d'intérêts n'a été identifié (le seul lien d'affaires identifié représente un montant d'achats de 2 600 euros à Groupe LDLC).

- Confirmer le **processus de succession** en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale du P.-D.G. Le principe d'un **conclave** pouvant se tenir au sein du Comex a été validé par les administrateurs qui ont également rédigé son règlement intérieur, maintenant disponible sur le site Internet du groupe (voir page 32).

- Étendre les prérogatives du **comité des rémunérations aux nominations**.

- Proposer de nouveaux administrateurs dans le cadre des mandats arrivant à échéance.

- Auto-évaluer le fonctionnement du Conseil d'Administration par un questionnaire écrit et produire une synthèse des réponses des administrateurs. En 2021, cette auto-évaluation a été confiée à un administrateur indépendant, Olivier Villemonte de la Clergerie.

- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations, modifier les salaires mensuels de Patricia Mavigner et Guillaume Robin, et établir la partie variable de la rémunération de Patricia Mavigner et Guillaume Robin (cf. page 39).

- Après avoir pris connaissance des conclusions du comité des rémunérations, définir le montant refacturé de la rémunération de Lionel Monroe.

- Autoriser le versement de rémunérations allouées à Karine Gaudin, Caroline Meignen, Laurence Paganini, Janis Rentrop, Olivier Villemonte de la Clergerie, Mathilde Yagoubi.

- Augmenter de 3 % le montant de la rémunération allouée par séance de Conseil d'Administration sous réserve de leur présence.
- Autoriser la signature d'un avenant au bail pour tenir compte d'une hausse de 3,88 % à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le taux de présence physique des administrateurs aux séances du conseil a été de **100 %**.

Nous remercions chaleureusement nos administrateurs pour leur implication exemplaire et pour le travail additionnel fourni au sein des comités.

2.4 Comité d'audit

En conformité avec la recommandation n° 6 du Code Middenext, le Conseil a décidé de constituer un comité d'audit à partir de 2018. Il a été institué le 25 juillet 2018, à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels.

Le comité d'audit se réunit deux à quatre fois par an, sur convocation de sa Présidente ou à la demande du Président du Conseil d'Administration pour traiter des procédures d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes d'information et du contrôle des informations comptables et financières périodiques.

En 2021, le comité s'est réuni 3 fois avec un taux de présence de 100 %, pour une durée entre 2 et 3 heures. Le comité d'audit comprend trois membres, dont deux sont réputés indépendants au sens du code de gouvernement d'entreprise et présentent des compétences particulières en matière comptable, financière et/ou de communication dans une entreprise cotée.

Le comité d'audit est constitué de trois membres, Karine Gaudin (Présidente et administratrice indépendante), Olivier de la Clergerie (membre indépendant) et Lionel Monroe (administrateur non libre d'intérêts).

Le comité d'audit entend, en sa qualité de directeur financier, la Directrice Générale Déléguée en charge des finances et des systèmes d'information, le Contrôleur Financier, et tout autre salarié du Groupe dont les fonctions portent ou contribuent au contrôle interne. Les membres du comité d'audit reçoivent les conclusions des travaux des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires et annuels. Pour l'exercice de sa mission, il a accès à toutes les informations, documents et peut auditionner tout responsable de la société. Le comité d'audit rend compte de ses missions au Conseil d'Administration.

Le comité d'audit s'est réuni le 15 février 2021 et a couvert les sujets suivants :

- L'examen des comptes annuels consolidés et sociaux 2020.
- La présentation par les commissaires aux comptes de la synthèse de leurs travaux ainsi que leur approche d'audit.
- La revue de l'attestation de l'Organisme tiers indépendant relative au rapport RSE.
- Un point sur la qualité des processus d'arrêté des comptes.

Le comité s'est réuni le 25 juillet 2021 pour traiter des sujets suivants :

- L'examen des comptes semestriels au 30 juin 2021.
- La présentation par les Commissaires aux Comptes de la synthèse des travaux.
- Les principales zones de risques et l'efficacité de notre contrôle interne.
- La revue du dispositif et des alertes dans le cadre de la lutte contre la corruption.

- Les sujets de revue de procédures à réaliser par nos Commissaires aux Comptes dans le cadre de leur revue intérimaire.

Le comité s'est réuni le 8 octobre 2021 pour échanger sur les sujets suivants :

- La situation au 30 septembre 2021 présentée par la direction financière.
- Les options et arrêtés comptables de l'exercice et des évolutions règlementaires.
- La revue du dispositif anticorruption avec le suivi des actions de formation des salariés, l'évaluation des tiers et le déploiement de notre charte d'achats responsables.
- Les principales zones de risques et le système de contrôle interne.

Les comptes sont présentés au comité d'audit. Ils sont établis en filiale par nos services comptables et supervisés par les Directions Administratives ayant souvent une expérience de plusieurs années en cabinet d'audit ou en cabinet d'expertise comptable.

L'ensemble des comptes de nos filiales est audité par un Commissaire aux Comptes.

Les comptes sont ensuite contrôlés et consolidés par la Directrice Générale Déléguée en charge des finances de Thermador Groupe et la contrôlease financière. Les comptes de Thermador Groupe sont audités par nos deux Commissaires aux Comptes : Mazars et Cabinet Royet.

Par ailleurs, l'A.M.F. procède à ses propres contrôles.

Nous avons déjà, à ce stade, trois étages de contrôle, dont un (les Commissaires aux Comptes) indépendant de la société. C'est le Conseil d'Administration qui doit, après les contrôles, se porter garant devant l'Assemblée Générale des actionnaires qui est l'organe juridiquement souverain.

**67 % DES MEMBRES
SONT INDÉPENDANTS**



Comité d'Audit du 8 octobre 2021.

2.5 Comité du développement durable

2.5.1 Membres du comité

Mathilde Yagoubi - Présidente et administratrice indépendante.

Laurence Paganini - membre du comité, administratrice indépendante et Présidente du comité des rémunérations.

Olivier de la Clergerie - membre du comité, administrateur indépendant et membre du comité d'audit.

Patricia Mavigner - invitée permanente, D.G.D. de Thermador Groupe.

Nicolas Klein - invité permanent, Technicien Qualité Sécurité Environnement) chez Sferaco, coordinateur des travaux du cabinet I-Care qui nous a accompagnés pour le calcul du scope 3 du groupe.

Yves Ruget - invité permanent, D.G. de Thermador.



Nicolas Klein et Patricia Mavigner - Nicolas Klein deviendra chargé de missions du développement durable au sein de Thermador Groupe, le 1^{er} avril 2022.

2.5.2 Objectifs et rôle du comité

Le comité a pour mission générale d'assister le Conseil d'administration dans le suivi des questions relatives à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) afin que Thermador Groupe anticipe au mieux les opportunités, risques et enjeux qui y sont associés. Les travaux du comité doivent faciliter les décisions du Conseil d'administration en matière de développement durable. Les décisions et la responsabilité associée reviennent aux administrateurs et aux dirigeants exécutifs.

Suite aux retours des parties prenantes du groupe, en particulier les investisseurs, un des premiers objectifs du comité a été de suivre l'amélioration de la déclaration de la performance extra-financière (D.P.E.F.) et ainsi permettre au groupe de mieux répondre aux attentes du marché. Cette amélioration a été suivie de manière simultanée par le comité des rémunérations, les exigences en matière de transparence sur la rémunération des mandataires sociaux étant liées aux indicateurs de performance extra-financiers, et par extension de la feuille de route RSE de Thermador Groupe.

2.5.3 Synthèse des travaux réalisés en 2021

Réunions et formations

Réunions du comité du développement durable

Le comité s'est réuni trois fois en 2021 : le 30 mars, le 23 juillet et le 1^{er} décembre. Le taux de présence des membres au comité est de 100%.

Outre les réunions du comité, sa Présidente et la Présidente du comité des rémunérations, également membre du comité du développement durable ont assisté, à la demande du groupe, à une réunion rassemblant investisseurs et agences de conseil en vote afin de mieux comprendre les attentes des investisseurs en matière d'information extra-financière.

La Présidente du comité a également participé à une réunion de travail sur la revue des objectifs de développement durable du groupe et les objectifs chiffrés qui y ont été associés.

Formations des membres du comité

La Présidente a suivi deux formations en 2021 auprès de l'association Middlenext et du cabinet Finexfi, pour un total de 13 jours.

Les autres membres du comité ainsi que les dirigeants du groupe Thermador suivront une formation sur les indispensables à savoir en matière de RSE en 2022. La Présidente continuera de suivre régulièrement des formations afin de maintenir et renforcer son expertise en la matière.

Réalisations

Outre sa création début 2021 et la mise en place de son fonctionnement au sein de la gouvernance du Groupe Thermador, le comité du développement durable a en particulier suivi la mise en place par le groupe d'objectifs de développement durable à court, moyen et long terme, en lien direct avec sa stratégie et ses activités. Le comité a notamment suivi avec attention les travaux réalisés sur la mesure du scope 3 par un cabinet de conseil spécialisé. Cette mesure donnera lieu à de nouveaux travaux pour le comité en 2022 puisqu'il s'agira de veiller à la bonne définition des objectifs à atteindre par le groupe sur ce scope, à court, moyen et long terme.

D'autre part, le comité a pu suivre les travaux menés en vue d'améliorer la D.P.E.F. 2021, en particulier pour répondre aux attentes des parties prenantes de Thermador Groupe et pour une meilleure compréhension des actions réalisées au sein des filiales et leur lien avec les objectifs du groupe, sa stratégie, ses métiers et ses valeurs. Une revue des objectifs de développement durable, leur hiérarchisation et leur mise en lien avec des objectifs chiffrés à court, moyen et long terme ont constitué une grande part des travaux du comité en 2021.

Enfin, le comité a régulièrement été informé des évolutions réglementaires et législatives en matière RSE et leurs implications directes ou indirectes sur les activités du Groupe.

2.6 Rémunération des dirigeants

2.6.1 Le comité des rémunérations



En conformité avec la recommandation n°6 du code Middlednext, le Conseil a décidé de constituer un comité des rémunérations. Il a été institué le 27 novembre 2020, date de la première réunion du comité.

Le rôle du comité des rémunérations concerne la détermination des différents constituants de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Thermador Groupe. Le comité dispose également d'attributions concernant les rémunérations allouées aux administrateurs : leur enveloppe et leur répartition. Par ailleurs, il supervise les pratiques de rémunérations globales et veille à sa conformité aux réglementations en vigueur et codes de gouvernance. Il a pour mission de réaliser un travail préparatoire et de faciliter les décisions du Conseil d'Administration, dans les domaines relevant de sa compétence. Les décisions légales en reviennent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le comité des rémunérations se réunit au moins 3 fois par an, notamment préalablement à toute réunion du Conseil d'Administration se prononçant sur la fixation de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux ou sur la répartition de l'enveloppe relative à la rémunération des administrateurs. Les membres du comité disposeront d'une information complète et régulièrement mise à jour.

En 2021, le comité des rémunérations s'est réuni trois fois durant 3 heures, avec un taux de présence à 100 %. Le comité comprend 4 membres : Laurence Paganini (Présidente du comité et Administratrice indépendante), Caroline Meignen (Administratrice indépendante), et Noémie Gonin (Administratrice salariée), et Monsieur Janis Rentrop (Administrateur non libre d'intérêt).

Le Président et les membres du comité sont proposés par le Président du Conseil d'Administration et désignés par le Conseil parmi ses membres et en considération de leur indépendance, expérience et de leur compétence. Le comité des rémunérations rend compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le comité des rémunérations s'est réuni le 8 janvier 2021 et a couvert les sujets suivants :

- Recommandations pour les critères de rémunération variable annuel 2021.
- Politique des rémunérations 2021 et rédaction du DEU 2020.

Le comité des rémunérations s'est réuni le 24 septembre 2021 et a couvert les sujets suivants :

- Politique des rémunérations 2022 en se basant sur les pratiques historiques du groupe et sur la comparaison avec des sociétés comparables.
- Recommandations pour les critères de rémunération variable annuelle 2022 pour les dirigeants mandataires sociaux, Guillaume Robin et Patricia Mavigner.

Le comité des rémunérations s'est réuni le 8 décembre 2021 et a couvert les sujets suivants :

- Finalisation des propositions concernant les modalités de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux pour 2022.
- Examen de l'enveloppe des primes de fin d'année 2021 dans les filiales et des décisions concernant les primes de fin d'année 2021 et les salaires des dirigeants des filiales pour 2022.
- Examen des décisions concernant les primes de fin d'année 2021 pour les dirigeants de Thermador Groupe.
- Examen des propositions de modifications concernant les rémunérations et prestations mensuelles pour les dirigeants de Thermador Groupe pour l'année 2022.
- Validation des rémunérations allouées 2021.
- Discussion sur les rémunérations allouées aux administrateurs concernant le montant par conseil pour 2022 ainsi que les montants alloués pour les comités (Audit, Rémunérations et Développement durable).
- Proposition du calendrier des réunions du comité pour 2023.
- Formation des membres du comité en 2022.
- Travail sur la rédaction du DEU 2021.

A partir de l'année 2022, les missions du comité vont évoluer. Il sera institué comme comité des rémunérations et des nominations. En conséquence, le comité va formuler des recommandations au Conseil d'Administration s'agissant :

- de la nomination ou du renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- de la composition des comités du Conseil,
- de la nomination du président-directeur général et des directeurs généraux délégués.

2.6 Rémunération des dirigeants

2.6.2 Politique des rémunérations

Généralités

Une fois par an, au mois de décembre, le Conseil d'Administration prend connaissance des conclusions du comité des rémunérations pour faire le point sur les salaires des dirigeants - partie fixe et partie variable - les décisions définitives pour les Directeurs généraux des filiales appartenant aux conseils d'administration des filiales concernées.

En 2021, le montant total des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 et L233-16 du Code de Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 388,9 K€ répartis comme mentionné page 44. Ces dirigeants ne bénéficient d'aucun avantage en nature. Les rémunérations indiquées sur le tableau page 44 sont donc uniquement des salaires. Comme tous les salariés du groupe, les dirigeants mandataires ont droit à un abondement s'ils investissent dans le FCPE Thermador. L'abondement maximum a été de 2 100 euros en 2021. Ceux qui respectent les conditions énoncées par leur société pour bénéficier du forfait de mobilité durable pourront toucher à ce titre 500 euros par an.

Seuls les administrateurs indépendants bénéficient d'une rémunération au titre de leur fonction d'administrateur (voir 2.6.5 Rémunérations allouées).

Conformément à la loi, la partie variable de la rémunération de Guillaume Robin et Patricia Mavigner ne sera versée qu'après l'approbation de l'Assemblée Générale (résolutions n°9 et 10).

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux reflète les responsabilités et les performances de ces derniers, les résultats du Groupe ainsi que ses perspectives d'avenir.

Elle est basée sur les principes suivants :

- Maintien de la cohésion sociale.
- Cohérence avec les objectifs, les stratégies mises en œuvre et les résultats obtenus aussi bien financiers qu'extra-financier.
- Équilibre et transparence des critères de rémunération.
- Comparabilité avec des sociétés de taille similaire.

Elle inclut une partie fixe et une partie variable qui sont toutes les deux liées à un développement durable du Groupe. Toutes les composantes de la rémunération sont structurées de sorte qu'elles soient raisonnables, et qu'elles évitent des prises de risques démesurées. Sa partie variable, très significative, vise à gratifier l'atteinte des objectifs ou diminuer les coûts dans le cas contraire.

PRINCIPES DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

Les principes et la structure ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

La rémunération variable annuelle :

- Est arrêtée une fois par an en fin d'année par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations. Les décisions définitives pour les Directeurs Généraux des filiales appartiennent aux conseils d'administration des filiales concernées.
- Est octroyée sous conditions de performance comprenant des critères économiques quantifiables et concernant le développement durable (quantifiable à partir de 2022) ainsi que des critères mana-

gériaux déterminés par avance de manière précise et objective par le Conseil d'Administration, après avis du comité des rémunérations.

- Est établie sur la base d'une cible, du résultat opérationnel consolidé, et du niveau d'accomplissement d'objectifs extra-financiers, sans minimum ni plancher garanti.
- Est limitée puisque sa hausse ne peut excéder celle du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant.
- Est plafonnée à 100 % de la rémunération fixe annuelle.

2.6.2.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

La partie fixe de la rémunération de Guillaume Robin a été augmentée de 0,6 %, celle de Jean-François Bonnefond de 0,7 % et celle de Patricia Mavigner et de Lionel Monroe de 0,9 % à partir du 1^{er} janvier 2021.

La partie variable cible des dirigeants mandataires sociaux en 2021 est constituée de :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport au principal objectif financier de Thermador Groupe, à savoir le résultat opérationnel consolidé : 60 % de la rémunération annuelle variable totale.
- Part sociale/environnementale/gouvernance établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers) : 30 % de la rémunération variable totale pour Guillaume Robin et 20 % pour Patricia Mavigner.
- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques (objectifs extra-financiers) : 10 % de la rémunération variable totale pour Guillaume Robin et 20 % pour Patricia Mavigner.

Jean-François Bonnefond et Lionel Monroe ne bénéficient pas de rémunération variable au titre de leur fonction de directeur général délégué de Thermador Groupe. Lionel Monroe, en sa qualité D.G. de Syveco, est évalué sur 8 critères qualitatifs correspondant à la définition de poste de dirigeant de filiale (voir paragraphe 2.6.2.3.). Jean-François Bonnefond a quitté sa fonction chez Jetly en mars 2021 et n'a pas reçu de rémunération variable en 2021 en sa qualité de Président de Jetly.

Rémunération variable 2021 pour le Président-directeur général Guillaume Robin :

La partie fixe s'élève à 201,7 K€ euros sur l'année 2021.

1. Critère économique : 65% de la rémunération variable.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé et dont la cible représente 60% de la rémunération variable totale :

$$0,125\% \times 73,2 \text{ M€} = 91,5 \text{ K€ au titre de l'année 2021.}$$

2. Critères sociaux, environnementaux, gouvernance : 26% de la rémunération variable.

Résultats atteints à 100%, montant de la prime = 36,3 K€.

- Égalité Hommes-Femmes avec comme indicateur la progression de l'Index Égalité Hommes-Femmes : 88/100 en 2021 (87/100 en 2020).
- Taux d'atteinte de la feuille de route « Environnement et société » du Groupe.

Un taux moyen de 104,7% est retenu pour l'étape 2021 des indicateurs 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 figurant à la page 21.

- Qualité de la gouvernance : atteinte à 100% soit une prime de 12,1 K€.
- Très bonne animation du conseil d'administration.
- Délégation de l'auto-évaluation du conseil à un administrateur indépendant.
- Bons résultats de l'auto-évaluation du fonctionnement du conseil.
- Communication intense et directe avec les parties prenantes (Investisseurs, agences en conseil de vote, actionnaires individuels, salariés actionnaires, administrateurs)
- Pas de controverse.
- Aucun abus de pouvoir à signaler.

3. Critère managérial individuel : 9% de la rémunération variable

Le Conseil a validé une atteinte à 100% soit 12,1 K€ au titre de l'année 2021.

- Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie conformément au DEU 2020 pages 10 et 11. Beaucoup d'efforts ont été faits sur l'énoncé et le respect de la stratégie de l'entreprise.
- Année exceptionnelle pour Thermador Groupe sur tous les plans. Sous l'impulsion de son P.-D.G. Guillaume Robin, le groupe est très en avance sur ses ambitions de croissance.

Rémunération variable 2021 pour le Président-directeur général Guillaume Robin

Critères	Indicateurs de performance	Cible en % de la rémunération variable	Variation possible en fonction de la pondération et du plafond	Réalisé	En % de la rémunération fixe annuelle			
					Min	Cible	Max	Réalisé
Économique Part quantifiable, calculée par rapport aux objectifs économiques de Thermador Groupe	Résultat opérationnel consolidé du Groupe	60% 72,6 K€	0 à 100% Max : 121 K€	91,5 K€	0%	36%	60%	45,4%
Social, sociétal, environnemental, gouvernance Référence aux objectifs RSE du Groupe	Progression de l'index Égalité H/F	10% 12,1 K€	0 à 16,7% Max : 20,2 K€	12,1 K€	0%	6%	10%	6%
	Taux d'atteinte de la feuille de route « Sociétale et Environnementale » du Groupe	10% 12,1 K€	0 à 16,7% Max : 20,2 K€	12,1 K€	0%	6%	10%	6%
	Qualité de la gouvernance	10% 12,1 K€	0 à 16,7% Max : 20,2 K€	12,1 K€	0%	6%	10%	6%
Managérial Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques	Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie	10% 12,1 K€	0 à 16,7% Max : 20,2 K€	12,1 K€	0%	6%	10%	6%
Total		100% 121 K€	0 à 166,8% Max : 201,8 K€	139,9K€	0%	60%	100%	69,4%

Rémunération variable 2021 pour la Directrice générale déléguée Patricia Mavigner :

La partie fixe s'élève à 146,9 K€ sur l'année 2021.

1. Critère économique : 69,2% de la rémunération variable.

C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé 2021 et dont la cible représente 60% de la rémunération variable totale :
 $0,108\% \times 73,2 \text{ M€} = 79,1 \text{ K euros}$ au titre de l'année 2021.

2. Critères sociaux, environnementaux, gouvernance : 15,4% de la rémunération variable.

Résultats atteints à 100%, montant de la prime = 17,6 K€.

- Égalité Hommes-Femmes avec comme indicateur la progression de l'Index Égalité Hommes-Femmes : 88/100 en 2021 (87/100 en 2020).
- Taux d'atteinte de la feuille de route « Environnement et Sociétal » du Groupe :

Un taux moyen de 104,7% est retenu pour l'étape 2021 des indicateurs 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 figurant à la page 21.

3. Critère managérial individuel : 15,4% de la rémunération variable

Le Conseil a validé une atteinte à 100% soit 17,6 K€ au titre de l'année 2021.

- Communication financière, dialogue avec les actionnaires.
- Communication interne.
- Qualité du reporting financier.
- Niveau général et veille dans le champ de compétence : droit social, droit des sociétés, droit fiscal, droit boursier, IFRS, informatique et assurances.
- Intégrité et efficacité du système d'information.

Le Conseil souligne également le gros travail réalisé sur la gestion du parc immobilier. L'année 2021 a été encore chargée : chantier Aello, chantier FGinox, chantier Axelair, être en appui des filiales pour trouver des solutions en fonction des besoins (Thermador, Mecafer...), chantier Thermador Groupe.

2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.6 Rémunération des dirigeants

Rémunération variable 2021 pour la Directrice générale déléguée Patricia Mavigner

Critères	Indicateurs de performance	Cible en % de la rémunération variable	Variation possible en fonction de la pondération et du plafond	Réalisé	En % de la rémunération fixe annuelle			
					Min	Cible	Max	Réalisé
Économique Part quantifiable, calculée par rapport aux objectifs économiques de Thermador Groupe	Résultat opérationnel consolidé du Groupe	60% 52,8 K€	0 à 100% 88,1 K€	79,1 K€	0%	36%	60%	53,8%
Social, sociétal, environnemental gouvernance Référence aux objectifs RSE du Groupe	Progression de l'index Égalité H/F	10% 8,8 K€	0 à 16,7% Max : 14,7 K€	8,8 K€	0%	6%	10%	6%
	Taux d'atteinte de la feuille de route « Sociétale et environnementale » du Groupe	10% 8,8 K€	0 à 16,7% Max : 14,7 K€	8,8 K€	0%	6%	10%	6%
Managérial Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques	Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie	10% 8,8 K€	0 à 16,7% Max : 14,7 K€	8,8 K€	0%	6%	10%	6%
	Avancement des projets informatiques, poursuite de la transformation digitale du Groupe, gestion de SCI Thely	10% 8,8 K€	0 à 16,7% Max : 14,7 K€	8,8 K€	0%	6%	10%	6%
Total		100% 88,1 K€	0 à 166,7% Max : 146,9 K€	114,3 K€	0%	60%	100%	77,8%

2.6.2.2. RÉMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Sur la proposition du comité des rémunérations, le Conseil d'Administration souhaite faire évoluer la structure de la rémunération des Dirigeants Mandataires Sociaux en 2022, comme suit :

Partie fixe : augmentation de 3%, soit 207 870 € pour Guillaume Robin et 151 320 € pour Patricia Mavigner.

Partie variable : plafonnée à 100% de la rémunération annuelle, son augmentation ne peut excéder l'augmentation du résultat opérationnel consolidé à périmètre constant. Est expliqué ci-après le détail de son calcul.

- Pas de changement dans le poids des 3 catégories de critères économique, RSE-gouvernance, managériaux.
- Le critère « RSE-Gouvernance » change de nom pour devenir le critère « Développement Durable ».
- Le critère « Développement Durable » devient quantitatif.

Ainsi la répartition des critères pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner serait la suivante :

- Part économique, quantifiable, établie par rapport aux principaux objectifs financiers de Thermador Groupe : 60% de la rémunération annuelle variable totale.
- Part Développement Durable quantifiable, établie par référence à des objectifs de Thermador Groupe (objectifs extra-financiers quantitatifs) : 20% de la rémunération variable totale.
- Part managériale individuelle, déterminée en fonction d'objectifs annuels spécifiques détaillés (objectifs extra-financiers qualitatifs) : 20% de la rémunération variable totale.

Le poids des critères quantifiables est de 80%.

Le Conseil souligne qu'il souhaite proposer un système qui corresponde aux attentes de transparence et de quantification exprimées par les parties prenantes. Ainsi, les objectifs attendus liés aux indicateurs extra-financiers peuvent rester confidentiels ex ante et seront révélés ex post. Une grille d'interpolation est créée afin que les paliers pour les différents indicateurs soient connus et chiffrés.

1. Critères économiques :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 60% du variable. C'est un pourcentage du résultat opérationnel consolidé (voir tableau page 43).

2. Critère « Développement Durable » (critère extra-financier quantitatif) :

Le comité des rémunérations souligne l'importance de la coopération

avec le comité du développement durable (CDD).

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20% du variable basés sur le taux d'atteinte de la feuille de route « Développement durable » du Groupe Thermador.

La feuille de route est constituée des critères clés extra financiers quantifiables concernant la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal (DEU 2021 page 21).

3. Critères managériaux (critères extra financiers qualitatifs) :

Pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner : 20% du variable.

Pour Guillaume Robin :

- Critère 1 : énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie avec comme indicateurs : la poursuite de la transformation digitale du groupe, la qualité de l'arrimage des acquisitions déjà réalisées, les initiatives visant à promouvoir l'innovation et la position concurrentielle du Groupe.
- Critère 2 : image-réputation de l'entreprise avec comme indicateur : la qualité du dialogue avec les parties prenantes (collaborateurs, actionnaires individuels, Investisseurs, agences de notation, fournisseurs...).

Pour Patricia Mavigner :

- Critère 1 : communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agences de notation..), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière).
- Critère 2 : efficacité, sécurisation des systèmes d'information du Groupe, poursuite de la transformation digitale dans le respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely.

2.6.2.3. RÉMUNERATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DES FILIALES COMMERCIALES AU TITRE DE L'EXERCICE 2022

Par souci de simplicité, la partie variable de la rémunération des dirigeants des sociétés commerciales du groupe a toujours été fortement liée au résultat d'exploitation de l'entreprise sous leur direction. En 2021, nous avons fait évoluer leurs fiches de mission pour intégrer des critères extra-financiers qui peuvent se résumer ainsi.

- Communication
- Au sein de la société dirigée
- Au sein du groupe
- Ressources humaines
- Protection de l'environnement
- Objectifs et Stratégies
- Relations clients
- Relations fournisseurs
- Conformité
- Interne
- Externe
- Reporting
- Indicateurs financiers
- Indicateurs extra-financiers

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2022 de Guillaume Robin

	Pondération en % de la rémunération variable	Montant cible		Grille d'interpolation		
				Min	Cible	Max
Indicateurs financiers (quantitatif)						
Pourcentage du résultat opérationnel	60%	87 305 €	En % de la rémunération fixe	0%	42%	60%
			Montant	0 €	87 305 €	124 722 €
			Valeur de l'indicateur	0%	100%	143%
Sous-total indicateur financier	60%	87 305 €		0%	42%	60%
Indicateurs développement durable (quantitatif)						
Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, page 21)	20%	29 102 €	En % de la rémunération fixe	0%	14%	20%
			Montant	0 €	29 102 €	41 574 €
			Valeur de l'indicateur	<80%	100%	150%
Sous-total indicateur financier développement durable (quantitatif)	20%	29 102 €		0%	14%	20%
Indicateurs managériaux (qualitatif)						
Énoncé, respect et mise en œuvre de la stratégie (Transformation digitale, innovation/position concurrentielle, intégration acquisitions)	10%	14 551 €	En % de la rémunération fixe	0%	7%	10%
			Montant	0 €	14 551 €	20 787 €
Image-réputation de l'entreprise/dialogue avec les parties prenantes	10%	14 551 €	En % de la rémunération fixe	0%	7%	10%
			Montant	0 €	14 551 €	20 787 €
Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)	20%	29 102 €		0%	14%	20%
TOTAL	100%	145 509 €	TOTAL variable en % de la rémunération fixe	0%	70%	100%
			Montant	0 €	145 509 €	207 870 €

Grille d'interpolation de la rémunération variable 2022 de Patricia Maviger

	Pondération en % de la rémunération variable	Montant cible		Grille d'interpolation		
				Min	Cible	Max
Indicateurs financiers (quantitatif)						
Pourcentage du résultat opérationnel	60%	70 818 €	En % de la rémunération fixe	0%	47%	60%
			Montant	0 €	70 818 €	90 792 €
			Valeur de l'indicateur	0%	100%	128%
Sous-total indicateur financier	60%	70 818 €		0%	47%	60%
Indicateurs développement durable (quantitatif)						
Taux d'atteinte de la feuille de route développement durable (calculée sur un index relatif aux chiffres clés extra-financiers, page 21)	20%	23 606 €	En % de la rémunération fixe	0%	16%	20%
			Montant	0 €	23 606 €	30 264 €
			Valeur de l'indicateur	<80%	100%	150%
Sous-total indicateur financier développement durable (quantitatif)	20%	23 606 €		0%	16%	20%
Indicateurs managériaux (qualitatif)						
Communication financière, qualité du dialogue (collaborateurs, actionnaires individuels, investisseurs, agence de notation...), conformité (RGPD, anti-corruption, réglementation boursière)	10%	11 803 €	En % de la rémunération fixe	0%	8%	10%
			Montant	0 €	11 803 €	15 132 €
Efficacité, sécurisation des systèmes d'information du groupe, poursuite de la transformation digitale au respect du schéma directeur, gestion de SCI Thely	10%	11 803 €	En % de la rémunération fixe	0%	8%	10%
			Montant	0 €	11 803 €	15 132 €
Sous-total indicateurs managériaux (qualitatif)	20%	23 606 €		0%	16%	20%
TOTAL	100%	118 030 €	TOTAL variable en % de la rémunération fixe	0%	78%	100%
			Montant	0 €	118 030 €	151 320 €

2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.6 Rémunération des dirigeants

2.6.3 Tableau des rémunérations

Les rémunérations correspondent à un mandat social.

Valeurs en milliers d'euros.

Administrateurs opérationnels P.-D.G. et D.G. Délégués	Rémunérations fixes et variables (dues/versées et à verser selon décision de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022)								
	Partie fixe annuelle			Partie variable annuelle			Total rémunération annuelle		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
Lionel Monroe, Administrateur, membre du comité d'audit et D.G. délégué ⁽²⁾									
- Rémunération en tant que D.G. de Syveco	119,8	150,8	147,2	73,0	61,0	63,5	192,8	211,8	210,7
- Rémunération en tant que D.G. Délégué de Thermador Groupe ⁽²⁾	32,3						32,3		
Lionel Grès, Administrateur ⁽³⁾	145,8	143,8	140,0	22,0	22,0	20,0	167,8	165,8	160,0
Patricia Mavigner, secrétaire du Conseil d'Administration, D.G. délégué depuis le 1 ^{er} mai 2016 et invitée permanente du comité du développement durable ⁽¹⁾	146,9	145,6	141,0	114,3	91,0	91,0	261,2	236,6	232,0
Guillaume Robin ⁽⁴⁾ , P.-D.G.	201,8	200,5	197,0	139,9	111,0	111,0	341,7	311,5	308,0
Yves Ruget, Administrateur et invité permanent du comité du développement durable ⁽⁴⁾	139,1	137,8	132,0	123,0	86,0	85,0	262,1	223,8	217,0
SOUS-TOTAL	785,7	778,5	757,2	472,2	371,0	370,5	1 257,9	1 149,5	1 127,7
Administrateurs extérieurs	Rémunérations allouées (dues et versées)								
Janis Rentrop, membre indépendant du comité des rémunérations	19,3	20,1	11,4				19,3	20,1	11,4
Administrateurs indépendants	Rémunérations allouées (dues et versées)								
Karine Gaudin, Présidente et membre indépendante du comité d'audit	19,3	22,7	20,5				19,3	22,7	20,5
Caroline Meignen, membre indépendante du comité des rémunérations	20,9	20,1	15,0				20,9	20,1	15,0
Laurence Paganini, Présidente et membre indépendante du comité des rémunérations, membre indépendante du comité du développement durable	25,7	20,1	13,4				25,7	20,1	13,4
Olivier de la Clergerie, membre indépendant du comité d'audit et du comité du développement durable	25,7	20,1	19,7				25,7	20,1	19,7
Mathilde Yagoubi, Présidente et membre indépendante du comité du développement durable	20,1	15,9	11,4				20,1	15,9	11,4
SOUS-TOTAL	131,0	119,0	91,4				131,0	119,0	91,0
TOTAL	916,7	897,5	848,6	472,2	371,0	370,5	1 388,9	1 268,5	1 219,1

Rémunérations des administrateurs opérationnels, P.-D.G. et D.G. Délégués :

- (1) La rémunération variable de Guillaume Robin et de Patricia Mavigner sera soumise à l'approbation de l'A.G. du 4 avril 2022. En cas de vote positif de l'A.G. du 4 avril 2022, leur rémunération variable sera versée en avril 2022.
- (2) Lionel Monroe a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2021. La rémunération variable de Lionel Monroe est basée sur le résultat opérationnel de Syveco se rapportant à son poste de Directeur Général de Syveco uniquement. En conséquence elle ne sera pas soumise à l'approbation de l'A.G. du 4 avril 2022. Elle est due au 31 décembre 2021 et sera versée en 2021.
- (3) Lionel Grès a été nommé administrateur lors de l'assemblée 2021.
- (4) Yves Ruget, D.G. de Thermador a été nommé administrateur lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2020.

Lionel Grès au titre de son mandat de Directeur Général d'Axelair a bénéficié d'un plan d'actions gratuites en 2021. L'Assemblée Générale du 6 avril 2021 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder au rachat de 3 000 actions de la Société au maximum en vue de les attribuer gratuitement à certains membres du personnel salarié et des mandataires sociaux des sociétés Axelair et Aello. Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 a déterminé les bénéficiaires ainsi que la période d'attribution et de conservation desdites actions. Lionel Grès bénéficie dans le cadre de ce plan d'un droit d'attribution correspondant à 519 actions. Cette attribution est soumise à une condition de présence de deux ans à compter du 29 juillet 2021. La charge IFRS 2 correspondant à la valeur des actions attribuées a été calculée en tenant compte de ce critère après déduction de la valeur des dividendes non perçus. Le droit d'attribution dont Lionel Grès dispose a été évalué à 47,6 K€ soit une valeur de l'action de 91,80 €.



Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucun avantage en nature ni d'options et actions de performance à l'exception du plan d'actions gratuites présenté ci-dessus.

Il n'existe ni indemnités de départ ni indemnités d'arrivée pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite spécifique. Ils ne bénéficient pas d'indemnités relatives à une clause de non-concurrence ni d'indemnités de rupture. Les mandataires sociaux bénéficient d'un abondement dans le cadre de notre plan d'épargne groupe au même titre que nos salariés. Cet abondement brut est de 2 100 € au titre de 2021 et 2020 et de 1 950 € au titre de 2019.

2.6.4 Ratio d'équité

L'article 187 de la loi Pacte introduit la communication du ratio d'équité par les sociétés cotées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté à l'Assemblée Générale annuelle par le Conseil d'Administration. Il s'agit du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération moyenne des salariés à temps plein de la société et du ratio d'équité entre le niveau de la rémunération des dirigeants mis au regard de la rémunération médiane des salariés à temps plein de la société et des mandataires sociaux et son évolution au cours des cinq derniers exercices.

Nous présentons ici le ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la société Thermador Groupe, holding du groupe Thermador. Les rémunérations retenues pour le calcul du ratio correspondent aux rémunérations dues au titre de l'exercice, telles que présentées p. 44

Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération moyenne	Rappel rémunération 2021	2021	2020	2019	2018	2017
RÉMUNÉRATION MOYENNE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		74,3	71,4	69,5	70,0	71,0
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	341,7	4,60	4,36	4,43	4,31	4,10
Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	261,2	3,52	3,32	3,34	3,24	2,89
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021	225,1	3,03				
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021		-	3,98	4,00	3,83	3,67

Ratio pour la société Thermador Groupe (tête de groupe), en comparaison avec la rémunération médiane	Rappel rémunération 2021	2021	2020	2019	2018	2017
RÉMUNÉRATION MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		63,4	66,5	65,1	63,9	61,9
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	341,7	5,39	4,68	4,72	4,72	4,70
Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	261,2	4,12	3,56	3,56	3,55	3,32
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021	225,1	3,55				
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021		-	4,27	4,27	4,20	4,21

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et les rémunérations moyenne et médiane de l'ensemble des salariés du groupe Thermador :

Ratios pour l'ensemble du groupe Thermador	Rappel rémunération 2021	2021		2020		2019	
		saalaire moyen	saalaire médian	saalaire moyen	saalaire médian	saalaire moyen	saalaire médian
RÉMUNÉRATION MOYENNE ET MÉDIANE RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		51,1	41,2	50,3	41,1	51,5	41,2
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	341,7	6,68	8,30	6,19	7,57	6,26	7,47
Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	261,2	5,11	6,35	4,70	5,75	4,73	5,64
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021	225,1	4,40	5,47				
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021		-	-	5,64	6,90	5,67	6,76

Nous avons calculé ce ratio d'équité uniquement pour les années 2019-2021 car les données salariales ne sont pas disponibles sur une base comparable pour les années antérieures.

Ces rémunérations moyennes et médianes ont été calculées sur la base des salaires équivalent temps plein de l'ensemble des salariés français du groupe Thermador en 2021, tous les salariés, à l'exception des salariés des sociétés Rousseau Espagne en 2020 et sans Rousseau France, Rousseau Espagne, Distrilabo et Thermacome en 2019. L'effectif pris en compte est le même que pour le calcul de l'index de l'égalité professionnelle, c'est-à-dire que les apprentis, titulaires d'un contrat de professionnalisation, ainsi que les salariés absents plus de la moitié l'année sont exclus de ce calcul.

Ratio d'équité entre le niveau de rémunération du Président-Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués de Thermador Groupe et le SMIC annuel 2021 (12 mois à 151,67 h soit 18 760 euros) :

Ratios par rapport au SMIC moyen annuel	Rappel rémunération 2021	2021	2020	2019	2018	2017
RÉMUNÉRATION ANNUELLE AU SMIC RETENUE (EN MILLIERS D'EUROS)		18,8	18,5	18,0	18,0	17,8
Guillaume Robin, Président-Directeur Général de Thermador Groupe	341,7	18,21	16,86	16,85	18,0	16,38
Patricia Mavigner, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} mai 2016	261,2	13,92	12,81	12,72	12,63	11,57
Lionel Monroe, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe depuis le 1 ^{er} avril 2021	225,1	12,00				
Jean François Bonnefond, Directeur Général Délégué de Thermador Groupe du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2021		-	15,38	15,24	14,93	14,68

2.6 Rémunération des dirigeants

2.6.5 Rémunérations allouées (anciennement jetons de présence)

Les administrateurs mandataires sociaux et dirigeants ne perçoivent pas de rémunérations allouées.

En 2021, les administrateurs indépendants et extérieurs ont perçu 2 140 € par séance du Conseil et des différents comités sous réserve de leur présence. Les montants dus et versés des rémunérations allouées sont mentionnés page 44. Le taux d'assiduité a atteint 100 %.

En plus du temps passé pour les Conseils, ils ont mené quelques missions ponctuelles, étudié mensuellement les rapports détaillés de toutes les filiales et assisté à la présentation annuelle des projets afin

de rester très concrètement connectés aux réalités de nos entreprises.

L'Assemblée du 6 avril 2021 a voté un montant global annuel maximum de 170 000 € de rémunérations allouées. Nous avons conservé ce même montant global annuel maximum en 2021.

Une revalorisation des rémunérations allouées en ligne avec celle des rémunérations fixes des dirigeants mandataires sociaux du groupe Thermador nous conduira à demander à l'Assemblée Générale une augmentation de ce montant pour le porter à 175 000 euros (voir la résolution n°15).

2.6.6 Pacte d'actionnaires

PACTE D'ACTIONNAIRES 2016-2026 :

Hervé Le Guillerm et Marylène Boyer sont partis à la retraite respectivement fin mars et fin avril 2016. Conformément aux engagements pris en 2008, ils ont revendu les 37 643 actions qu'ils détenaient dans le pacte d'actionnaires 2010-2020, avec une décote de 30 %. Ces titres ont été repris par 19 dirigeants et cadres du groupe pour 71 % et ont alimenté le PEE pour 29 %.

Un nouveau pacte d'actionnaires sur 10 ans a été conclu dans le cadre de cette opération dans lequel les 19 signataires s'engagent à revendre leurs titres avec une décote de 30 % s'ils devaient quitter le groupe. À noter que dans le pacte 2010-2020 les signataires avaient l'obligation de réinvestir les dividendes, nets de fiscalité, ce qui n'est pas le cas pour le pacte 2016-2026.

Pacte 2016-2026	Filiales	Fonctions	Nombre de titres au 05 avril 2016	Nombre. de titres* au 09 mai 2018
Christophe Arquillière	Sferaco	Directeur Général	2 662	5 324
Arlette Berliocchi	Opaline	Directrice Générale	532	1 064
Nicolas Billiard	Sferaco	Directeur Achats	887	1 774
Philippe Bories	Mecafer	Président	355	710
Delphine Bourdin	Syveco	Directrice Administrative	532	1 064
Frank Bourgois	Jetly	Directeur Général	1 420	2 840
Loïc Brossat	Sectoriel	Directeur Commercial	355	710
Jérôme Chabaudie	Aello	Directeur Général	3 994	7 988
Charlotte Deguery-Fraisse	Sferaco	Directrice Administrative	2 662	5 324
Isabelle Giraud	Mecafer	Directrice Administrative	355	710
Lionel Grès	Axelair	Président-Directeur Général	2 183	4 366
Cyrille Javault	Isocel	Ingénieur Commercial	745	1 490
Bertrand Kinche	Dipra	Directeur Commercial	958	1 916
Myriam Mathon	Aello	Directrice Administrative	532	1 064
Patricia Mavigner	Th. Groupe	Directrice Générale Déléguée	3 550	7 100
François Nanson	Jetly	Directeur Commercial	355	710
Jean-Philippe Paul	Sferaco	Directeur Commercial	2 662	5 324
Yves Ruget	Thermador	Directeur Général	1 420	2 840
Frédéric Watine	Axelair	Directeur Commercial	710	1 420
TOTAL			26 869	53 738

* Intégrant la division du nominal de l'action par 2.

2.6.7 Délégations valides pour une éventuelle augmentation de capital

Une délégation est valide jusqu'au 6 juin 2022. Elle est consécutive à l'adoption de la treizième résolution lors de l'Assemblée Générale du 6 avril 2020 et n'a pas été utilisée à ce jour. Lors de notre Assemblée Générale 2022, nous proposerons une nouvelle délégation valide jusqu'au 4 juin 2024 (résolution n°18).

2.6.8 Opérations réalisées sur les titres de la société par les administrateurs et les membres du comité exécutif en 2021

Déclarant	Qualité	Acquisitions	Cessions	Prix moyen d'achat en €	Prix moyen de vente en €
Christophe Arquillère	Membre du Comex D.G. de Sferaco	64	74	95,50 €	96,67 €
Arlette Berliocchi	Membre du Comex D.G. d'Opaline	338		84,77 €	
Philippe Bories	Membre du Comex D.G. de Mecafer et Domac		1 500		93,00 €
Frank Bourgeois	Membre du Comex D.G. de Jetly	107		83,32 €	
Olivier de la Clergerie	Membre du Conseil d'Administration	764	614	77,96 €	78,00 €
Xavier Isaac	Membre du Comex D.G. de Sectoriel		14 830		83,92 €
Éric Mantione	Membre du Comex D.G. de PBtub	114		94,00 €	
Patricia Mavigner	Membre du Comex D.G. déléguée de Thermador Groupe	195		95,00 €	
Laurence Paganini	Membre du Conseil d'Administration	120		76,12 €	
Guillaume Robin	Membre du Comex P-D.G. de Thermador Groupe	869		95,77 €	
Yves Ruget	Membre du Comex D.G. de Thermador	137		96,57 €	
Mathilde Yagoubi	Membre du Conseil d'Administration	36		81,11 €	

Guillaume Robin a transféré 36 134 titres vers un compte titre au nom de son ex-épouse dans le but de matérialiser définitivement le débouclage de la liquidation de son régime matrimonial intervenue en 2013.

2.6.9 Engagements vis-à-vis des dirigeants

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros et de la Métallurgie - Article 48. Au 31 décembre 2021, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 306 K€ : 115 K€ pour Guillaume Robin, 75 K€ pour Patricia Mavigner et 59 K€ pour Lionel Monroe, 25 K€ pour Lionel Grès et 32 K€ pour Yves Ruget.

Aucune indemnité de départ en retraite n'a été versée aux dirigeants. Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

2.6.10 Modalité de participation à l'Assemblée Générale

Nous invitons par courrier tous nos actionnaires à participer à l'Assemblée Générale, sur la base d'un TPI complet réalisé tous les ans le 30 novembre. Les modalités de participation sont décrites page 53 de ce rapport.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix.

2.6.11 Autres informations

2.5.11.1. Cessation du contrat de travail pour les mandataires sociaux. Les mandataires sociaux dont le renouvellement du mandat ou la nomination sont proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 4 avril 2022 ne sont pas liés par un contrat de travail. La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social n'est pas applicable.

2.5.11.2. Information sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction. Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et communiquée aux Commissaires aux Comptes conformément aux dispositions des articles L 225-39 et L 225-87 du Code de commerce.

2.5.11.3. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des organes d'administration et de direction.

Aucun prêt n'a été accordé ni aucune garantie donnée par la société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

2.5.11.4. Charges fiscalement non déductibles visées à l'article 39.4 du C.G.I. : néant.

2.7 Vie boursière

L'action Thermador Groupe figure dans les indices CAC ALL SHARE et ENT PEA PME 150.

Nous sommes actuellement cotés sur le marché réglementé d'EURONEXT Paris dans le **compartiment B** et admis au **S.R.D.***

* Depuis 2008, nous sommes inclus dans le Service de Règlement Différé qui permet aux actionnaires de payer en fin de mois le montant de leurs transactions sur le titre Thermador. Rappelons que le compartiment B comprend les valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 M€ et 1 000 M€.

L'action Thermador Groupe a été introduite en Bourse le 24 juin 1987 au cours de **240 francs français soit 2,99 €** compte tenu du taux de conversion €/FF et des différentes distributions d'actions gratuites réalisées depuis cette date.

CHIFFRES CLÉS

DIVIDENDES

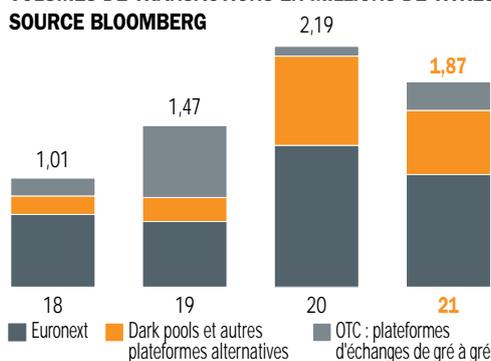
Pour 2021, nous proposons un dividende de 2,00 € par action. Cela représente 34,8 % du résultat net consolidé. Sur la base du cours moyen de 2021 (88,90 €), le rendement est de 2,25 %.

VOLUMES DE TRANSACTIONS

Liquidité : l'importance du flottant (estimé par Euronext à 80 %) et du nombre d'actionnaires assurent une bonne liquidité.

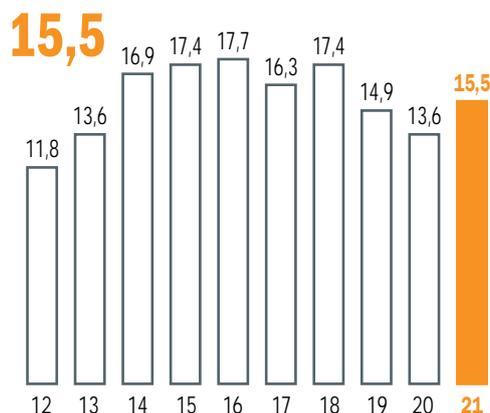
Les volumes d'échanges ont diminué de 15 % en 2021. En moyenne quotidienne, 7 244 titres Thermador Groupe se sont échangés, avec un maximum constaté durant le mois d'avril.

VOLUMES DE TRANSACTIONS EN MILLIONS DE TITRES SOURCE BLOOMBERG



PER EN 2021

(PER calculé sur le cours moyen de l'année)



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

COTATION

IDENTIFICATION DE L'ACTION

THERMADOR GROUPE

CODE ISIN FR0013333432

CODE MNÉMONIQUE THEP

NOMBRE D' ACTIONS : 9 200 849

CAPITAL SOCIAL : 36 803 396 €

LEI : 969500SSIGMAGT008F11

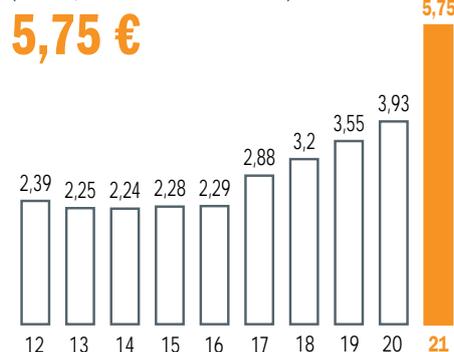
DIVIDENDE NET PAR ACTION** EN 2021

(en euros)



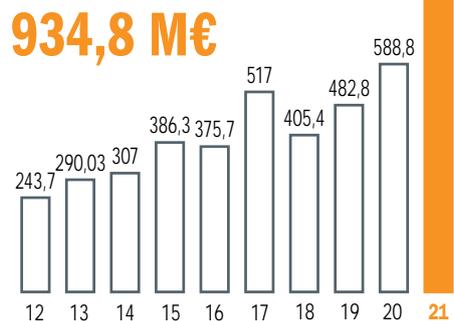
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PAR ACTION** EN 2021

(en euros, calculé sur 9 200 849 actions)



CAPITALISATION BOURSÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

(en millions d'euros)



ÉVOLUTION DU COURS DE THERMADOR GROUPE



** Les données boursières sont ajustées pour tenir compte des attributions d'actions gratuites (une pour six en novembre 2011), de la division du nominal par 2 en mai 2012 et de la division du nominal par 2 en mai 2018.

Historique des cours	Nombre de titres échangés sur Euronext	Capitaux en milliers d'euros sur Euronext	Cours le plus bas en euros	Cours le plus haut en euros	Dernier cours en euros
2010	1 226 100	32 608	19,72	26,14	24,24
2011	1 099 652	34 570	24,03	34,18	26,74
2012	1 184 137	34 340	25,16	33,00	28,57
2013	1 058 274	32 255	27,93	34,60	34,00
2014	1 089 080	40 510	32,50	42,16	35,51
2015	841 670	32 982	35,06	44,98	43,50
2016	782 672	31 774	37,79	45,93	41,75
2017	1 123 584	52 000	40,53	57,00	56,75
2018	872 897	48 943	42,50	65,00	44,50
2019	609 324	31 932	43,00	58,20	53,00
JUILLET 2020	84 393	4 709	51,80	58,20	56,80
AOÛT 2020	32 621	1 809	54,60	57,00	56,60
SEPTEMBRE 2020	42 327	2 335	52,60	57,60	54,80
OCTOBRE 2020	119 396	6 939	53,60	60,60	58,00
NOVEMBRE 2020	108 614	6 750	59,20	64,40	64,20
DÉCEMBRE 2020	40 230	2 630	64,00	66,20	64,00
2020	1 287 872	61 832	35,70	66,22	64,00
JANVIER 2021	71 475	5 048	64,80	75,00	73,20
FÉVRIER 2021	89 026	6 787	72,00	81,00	75,60
MARS 2021	167 456	13 387	77,00	85,80	77,40
AVRIL 2021	114 399	9 759	79,70	91,90	85,20
MAI 2021	54 708	4 708	83,30	89,50	86,80
JUIN 2021	68 518	6 040	85,50	90,60	88,50
JUILLET 2021	92 214	8 590	88,10	97,80	94,00
AOÛT 2021	91 690	8 780	89,10	99,00	94,10
SEPTEMBRE 2021	84 855	7 853	85,00	97,00	91,00
OCTOBRE 2021	73 988	7 123	90,60	102,60	98,40
NOVEMBRE 2021	65 784	6 427	93,00	102,60	93,40
DÉCEMBRE 2021	63 030	6 293	92,80	105,00	101,60
2021	1 037 143	90 797	64,80	105,00	101,60

Source Euronext

2.8 Composition du capital



Salon INVESTIR DAY 2021



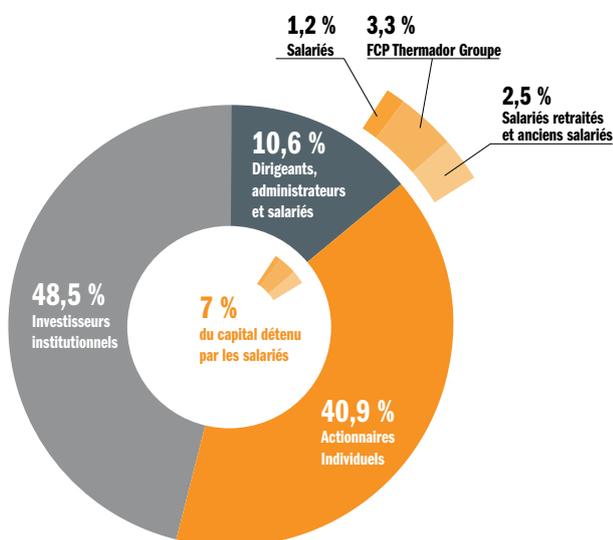
7 795 ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

2.8.1 Répartition du capital

Pour une société de notre taille, nous avons un nombre exceptionnellement important d'actionnaires individuels : 7 795 personnes qui représentent 40,9 % du capital.

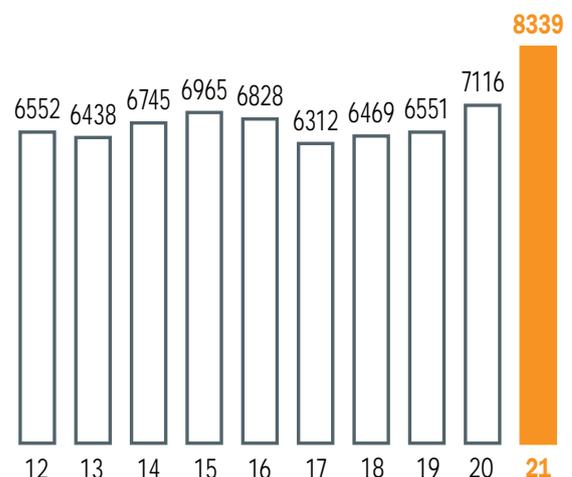
En 2021, 2 841 nouveaux actionnaires nous ont rejoints et 1 618 sont partis (provisoirement peut-être...).

À la suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés (12^e résolution de l'Assemblée Générale 2019), la part du capital détenue par les salariés et les salariés retraités a atteint les 7 %. Nous maintenons notre objectif de franchir le cap symbolique des 8 % du capital détenus par ces personnes.



Nombre d'actionnaires	2019	2020	2021
Dirigeants	17	17	17
Administrateurs	7	7	7
Salariés	109	126	143
Salariés retraités et anciens salariés	45	40	48
Anciens dirigeants	2	2	4
Fondateurs	3	4	4
Famille des fondateurs	29	29	25
Investisseurs français	165	130	193
Investisseurs étrangers	68	66	103
Actionnaires individuels	6 106	6 695	7 795
TOTAL	6 551	7 116	8 339

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN 2021



2.8.2 Répartition des actions et des droits de vote

Il n'existe aucun lien familial entre les fondateurs (Guy Vincent, Jacques Borde, Geneviève Boreil, Hubert Fournier et Marc de Sereys) et les dirigeants actuels.

Le recours à la procédure TPI (Titres au Porteur Identifié) doit être autorisé par une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 1988 nous a donné cette autorisation qui est insérée dans nos statuts. Nous pouvons ainsi, en nous adressant à l'organisme centralisateur EUROCLEAR obtenir - moyennant finance - le nom, l'adresse et le nombre d'actions de tous nos actionnaires français.

Le nombre d'actions est arrêté au 30 novembre 2021. Aucune

variation significative n'a été constatée sur les actions détenues au nominatif entre le 30 novembre et le 31 décembre 2021.

Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2016, nous avons adopté le principe d'une action, une voix. Au 31 décembre 2019, 2020 et 2021, les pourcentages du capital et des droits de vote sont identiques.

À la connaissance de la société, aucun autre actionnaire que ceux mentionnés ci-dessus ne détient de participation supérieure à 5 %.

Faits marquants 2021 :

À l'occasion des départs de Jean-François Bonnefond et Emmanuelle Desecures, nous avons ajouté une ligne dans la catégorie des actionnaires individuels que nous avons intitulée «anciens dirigeants».

	2019		2020		2021	
	Nombre d'actions	Capital / droits de vote	Nombre d'actions	Capital / droits de vote	Nombre d'actions	Capital / droits de vote
DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS ET PERSONNEL	1 732 492	19,0 %	1 285 690	14,0 %	977 345	10,6%
Dirigeants administrateurs	224 062	2,5 %	227 051	2,5 %	161 877	1,8%
Administrateurs non libres d'intérêts	630	NS **	430	NS **	430	NS**
Administrateurs indépendants	2 482	NS **	2 783	NS **	3 089	NS**
Dirigeants - non administrateurs	612 963	6,7 %	621 096	6,8 %	397 858	4,3%
Salariés	153 667	1,7 %	111 130	1,2 %	108 591	1,2%
FCP Thermador Groupe	250 000	2,7 %	322 000	3,5 %	302 500	3,3%
Thermador Groupe en actions en propres	1 200	NS **	1 200	NS **	3 000	NS**
ACTIONNAIRES INDIVIDUELS	3 073 494	33,7 %	3 664 720	39,8 %	3 763 632	40,9%
dont les salariés retraités et anciens salariés	255 023	2,8 %	257 424	2,8 %	232 398	2,5%
dont anciens dirigeants*	136 547	1,5 %	135 307	1,5 %	342 222	3,7%
dont Guy Vincent*	487 488	5,4 %	490 000	5,3 %	490 000	5,3%
dont Marc de Sereys*	353 516	3,9 %	353 516	3,8 %	358 972	3,9%
dont Geneviève Boreil, Hubert Fournier*	244 120	2,7 %	230 266	2,5 %	229 796	2,5%
INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS	4 303 766	47,3 %	4 250 439	46,2 %	4 459 872	48,5%
Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV	827 668	9,1%	827 668	9,0 %	827 668	9,0%
Crédit Mutuel Equity	518 202	5,7 %	629 906	6,9 %	629 906	6,8%
Autres investisseurs français	1 613 726	17,7 %	1 630 487	17,7 %	1 587 785	17,3%
Autres investisseurs étrangers	1 344 170	14,8 %	1 162 378	12,6 %	1 414 933	15,4%
TOTAL GÉNÉRAL	9 109 752	100 %	9 200 849	100 %	9 200 849	100 %

Capital détenu par les salariés. * Ne sont liés par aucun pacte. Guy Vincent, Marc de Sereys, Geneviève Boreil et Hubert Fournier sont quatre des cinq fondateurs de Thermador.
** NS : Non Significatif.

2.9 Prévoir 2022



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

4 AVRIL À 17 HEURES

À L'INTERCONTINENTAL

DE LYON - HÔTEL DIEU



AGENDA

Assemblée Générale	Le 4 avril 2022 à 17 heures à l'Intercontinental de Lyon - Hôtel Dieu et en visioconférence (selon le contexte et les réglementations en vigueur).
Réunion des actionnaires à Paris	Le 7 avril 2022 à 16 heures aux Salons Hoche à Paris.
Paiement des dividendes	Le dividende sera détaché le 12 avril 2022 et mis en paiement le 14 avril 2022.
Publication des chiffres d'affaires trimestriels	15 avril 2022, 15 juillet 2022, 14 octobre 2022, 13 janvier 2023.
Publication des résultats semestriels	29 juillet 2022.
Publication des résultats annuels	22 février 2023.

Les publications de résultats annuels et semestriels seront précédées d'une période d'embargo d'un mois, la publication des chiffres d'affaires trimestriels sera quant à elle précédée d'une période d'embargo de 15 jours, conformément au Guide de l'information permanente et de la gestion de l'information privilégiée (DOC-2016-08) et à l'article 19.11 de MAR.

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits (Code civil art. 2277). Ils sont alors reversés à l'État.

Notre site Internet : www.thermador-groupe.fr
Écrivez-nous : actionnaires@thermador-groupe.fr



Régulièrement mis à jour, il existe en versions française et anglaise. Il présente les activités du groupe, les informations financières, la vie boursière.

Nos publications financières sont diffusées dans les rubriques « actualités » et « informations réglementées ». Elles sont également relayées sur les sites d'information boursière en français et en anglais, sur LinkedIn et Twitter.

Un espace actionnaires est disponible pour que vous puissiez mettre à jour vos coordonnées et exprimer vos souhaits en matière d'envoi de nos documents (mail et/ou courrier).

ÉTUDES

Nous remercions les analystes qui s'intéressent à notre groupe. Des études sont réalisées régulièrement sur notre titre par :

- Portzamparc à Nantes - tél. +33 2 40 44 94 09.
- CM-CIC Securities à Paris - tél. +33 1 45 96 77 00.
- ODDO BHS à Lyon - tél. +33 4 72 68 27 00.

- IDMidCaps à Paris - tél. +33 1 80 48 80 12.
- Financière d'Uzès à Lyon - tél. +33 4 78 42 51 18.

Responsable de l'information financière :
Guillaume Robin.

2.10 Assemblée Générale 2021



Assemblée Générale du 6 avril 2021 disponible sur notre chaîne YouTube.

71,5 %
DE DROITS
DE VOTE

DÉROULEMENT DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée Générale s'est déroulée sous forme de webconférence le 6 avril 2021. Les votes ont été réalisés jusqu'au 31 mars 2021 par correspondance et jusqu'au 5 avril 2021 en ligne. 1 078 votants ont été comptabilisés, totalisant 6 580 665 actions soit 71,52 % des droits de vote.

Compte tenu du contexte de crise sanitaire en avril 2021, l'Assemblée n'a pas pu se tenir physiquement mais nos actionnaires se sont fortement mobilisés pour voter à distance, utilisant largement la plateforme Votaccess.

Toutes les résolutions ont été adoptées avec des taux d'approbation

compris entre 83,4 % et 99,9 %. Vous retrouverez le texte des résolutions dans les pages 153 à 156 de notre document d'enregistrement universel 2020 ainsi que sur notre site Internet.

Ainsi, un dividende de 1,82 euro par action a été détaché le 13 avril et mis en paiement le 15 avril 2021. Comme les années précédentes, l'intégralité de l'Assemblée Générale a été filmée et mise en ligne sur la chaîne YouTube de Thermador Groupe :



LES ACTIONS PEUVENT ÊTRE AU PORTEUR, AU NOMINATIF PUR OU AU NOMINATIF ADMINISTRÉ

- 1) Les actionnaires au **porteur** confient la gestion de leurs actions à leur intermédiaire financier qui perçoit des droits de garde. Dans notre cas, ils sont connus de notre société seulement lors du recensement annuel par TPI.
- 2) Le **nominatif pur** est un mode de détention des titres dans lequel l'actionnaire fait la démarche volontaire de déposer ses titres dans un compte titres géré par l'émetteur ou par un intermédiaire financier mandaté par l'émetteur. Dans notre cas, l'intermédiaire mandaté par nous est : **Securities CM-CIC / Middle Office Émetteur - 6, avenue de Provence - 75441 Paris cedex 09.**

Pour transférer vos actions au nominatif pur, il suffit d'en faire la demande par lettre à votre intermédiaire financier en lui donnant les coordonnées de notre mandataire ci-dessus.

Les actions au nominatif pur sont connues en permanence par l'émetteur. Elles ne supportent pas de droits de garde.

- 3) Vous pouvez aussi opter pour le nominatif administré. Vous conservez votre compte titres - ou votre PEA - chez votre intermédiaire financier qui s'engage à nous informer en permanence de votre position.

VOTE À DISTANCE

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale, vous pouvez donner un pouvoir au président ou à tout autre actionnaire de votre choix.

Vous pouvez aussi voter par correspondance. Dans les deux cas, nous vous invitons à utiliser un formulaire unique que nous tenons à votre

disposition sur simple demande.

Pour les actionnaires au nominatif pur et nominatif administré et les actionnaires au porteur dont l'établissement teneur de compte a adhéré au système VOTACCESS, le vote électronique par VOTACCESS est possible depuis l'Assemblée Générale de 2017.

2.11 Relations avec nos actionnaires



20 ÉVÉNEMENTS PAR AN À LA RENCONTRE DES ACTIONNAIRES

2.11.1 Webconférences

Notre agence de communication Opaline organise quatre webconférences, ouvertes à tous nos actionnaires et traduites simultanément en anglais, quelques jours après les dates de nos publications. Les réponses aux questions transmises via le chat se font en direct par les dirigeants de Thermador Groupe.

Un replay est proposé pour chaque webinar, afin que les absents puissent tout de même y assister. Les participants sont des actionnaires individuels, des investisseurs institutionnels et des salariés, novices ou experts du titre.



2.11.2 Investisseurs institutionnels

Pour rencontrer les investisseurs (48,5 % du capital), nous participons chaque année à des salons physiques ou virtuels durant lesquels nous avons en moyenne une dizaine d'entretiens par jour.

- 2 jours au **Forum Oddo Midcap** en janvier à Lyon.
- 1 réunion **SFAF** à l'occasion de la publication des résultats annuels.
- 1 conférence digitale avec **Portzamparc** en avril.
- 1 conférence digitale avec **CM-CIC Market solutions** en mai.
- 1 forum Next Cap avec **Oddo** en juin.

- 1 réunion **SFAF** en septembre à l'occasion de la publication des résultats semestriels.
- 1 road show avec **CM-CIC Market solutions** en septembre à Paris
- 2 jours au forum investisseurs de **Lyon Pôle Bourse** en septembre à Lyon.
- 2 jours avec Midcap Events en octobre à Paris.
- 1/2 journée au forum digital ESG Next'up Ethifinance au mois de décembre à Paris.
- Participation la 1^{ère} journée **SFAF ESG** en décembre



Présentation SFAP 2021

En cours d'année, nous avons de nombreux contacts au téléphone, in situ, ou lors de road shows organisés le plus souvent à Paris. Les investisseurs apprécient tout particulièrement le contact simple et direct avec le P.-D.G. et la D.G. Déléguée en charge des finances.



Forum Lyon Pôle Bourse

2.11.3 Actionnaires individuels

Ils reçoivent tous le rapport annuel, les lettres aux actionnaires, notre invitation à l'Assemblée Générale à partir d'une action détenue.

À notre connaissance, nous sommes une des rares sociétés à le faire. Cette pratique nous vaut d'avoir un nombre important d'actionnaires individuels (7 795 lors du TPI du mois de décembre 2021) qui représentent 40,9 % de notre capital (la moyenne pour les sociétés cotées est inférieure à 10 %).

2.11.3.1. INVESTIR DAY

Nous étions présents au Palais Brongniart le 23 novembre 2021 pour la 2^e édition d'Investir Day. Nous avons rencontré 94 actionnaires individuels, qui ont saisi cette occasion pour nous rencontrer en chair et en os.



2.11.3.2. OBSERVATOIRE DES ACTIONNAIRES D'AVENIR

Nous participons à ce groupe de travail avec Air Liquide, Axa, Edenred, Engie, Orange, L'Oréal, Suez et Wavestone. L'Observatoire des Actionnaires d'Avenir (OAA) œuvre à la promotion de l'actionnariat individuel et salarié afin de favoriser la réorientation de l'épargne des Français vers l'appareil productif national, dans une logique de long terme et de maintien des centres de décision en France.

<http://www.capitalisme-responsable.com/observatoire-des-actionnaires-davenir/>

2.11.3.3. F2iC ET NEXTWISE

En partenariat avec la F2iC (Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs d'investissement), nous avons organisé un webinar en septembre et proposé le replay aux **25 000 actionnaires individuels** inscrits auprès de l'association.



Nous nous sommes physiquement rendus à Grenoble, accompagnés par SEB et Tikehau (70 actionnaires individuels présents).

Nous avons participé au challenge Dauphine - NextWise, un parcours éducatif conçu avec et pour les étudiants.

Enfin, deux clubs d'investissement constitués par des salariés du groupe avec l'aide de la F2iC ont fait leurs premiers investissements en 2021.



F2iC Grenoble novembre 2021

2.11.4 Actionnaires salariés et retraités

Ils détiennent 7 % du capital, en direct ou via le FCPE Thermador. Les salariés sont signataires d'une charte boursière et ne peuvent intervenir sur le marché que 4 fois par an durant des fenêtres positives de 3 semaines consécutivement à la publication du chiffre d'affaires (1^{er} et 3^e trimestre) et des résultats (1^{er} semestre et résultats annuels).

Depuis 2017, nous invitons tous les salariés à une réunion pré-Assemblée Générale pour prendre le temps de leur expliquer l'organisation de la gouvernance, le rôle des administrateurs indépendants, et les résolutions proposées. La parole est également donnée durant cette réunion aux représentants des salariés au conseil de surveillance du FCPE (3,3 % du capital) lesquels sont ainsi pleinement informés pour voter selon leur conviction au moment de l'Assemblée Générale.

Traditionnellement, les salariés actionnaires (1,2 % du capital) sont très présents à l'Assemblée Générale. Ils furent environ 60 lors de l'édition digitale 2021.

Les salariés retraités et anciens salariés restent souvent actionnaires. Beaucoup sont également présents à l'Assemblée Générale. Ils détiennent 2,5 % du capital.

En 2021, nous avons fait partie du jury de la FAS, Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés.

NOTRE RÉUNION D'ACTIONNAIRES

À PARIS RÉUNIT 130 PERSONNES

ENVIRON



Réunion actionnaires Paris avril 2019

2.12 Courriels et CHAT des actionnaires

De JO le 19.10.21

En main votre «lettre aux actionnaires» n° 104. Merci de tenir régulièrement informé l'actionnaire du résultat de vos activités, c'est si rare venant de sociétés cotées en bourse (en dehors d'Interparfums et d'Air Liquide...). Félicitations pour les résultats obtenus, en dépit des difficultés d'approvisionnement.

De NR le 26.01.2021

Merci beaucoup pour votre appel du 15 janvier. Tous nos applaudissements pour les très bonnes performances et nos félicitations pour votre leadership. Nous tenons à remercier tous les employés de Thermador pour leur engagement extraordinaire dans des circonstances exceptionnelles.

La communication envers nous, les actionnaires, est toujours aussi bonne. Nous avons beaucoup apprécié vos communiqués de presse réguliers et transparents, vos webinaires et votre assemblée générale de très bonne qualité. Vous avez été justement félicités et récompensés pour cela. Continuez sur cette bonne lancée et transmettez nos remerciements à tous les membres de Thermador Groupe. Nous vous souhaitons à tous encore beaucoup de succès et s'il vous plaît restez en bonne santé !

De RC le 18.03.21

Lors de l'acquisition de mes premières actions Thermador Groupe, le 2 janvier 2007, j'avais été séduit par le modèle de gouvernance que votre société appliquait.

Il y a bien sûr eu des hauts et des bas dans la vie de votre entreprise mais toujours expliqués dans votre lettre aux actionnaires que j'apprécie particulièrement. Je suis donc resté fidèle à votre groupe dont je possède aujourd'hui 200 titres.

J'ai eu avec plaisir la surprise de lire ces dernières semaines dans le magazine INVESTIR des articles consacrés à votre titre auquel les gérants de portefeuille s'intéressent peu.

À l'approche de votre assemblée générale pour laquelle j'ai exprimé mon vote, je souhaite, à vous-même et vos collaborateurs, la poursuite et l'expansion de Thermador Groupe.

De RB le 16.04.2021

J'ai regardé hier votre Assemblée Générale sur mon ordinateur et j'avais quelques questions ou remarques. À la fin, je vous ferai aussi une suggestion.

1) Remarques et/ou questions :

- 119,5 millions de stock : cela se comprend pour éviter les ruptures de stocks mais cela va aussi à l'inverse de la théorie qui voudrait qu'on tende vers le stock zéro, non ?
- S'agissant de votre 1^{er} actionnaire qui est allemand, je n'ai pas bien compris ce que voulait dire qu'il était à la tête de 240 entreprises individuelles.
- Sinon, sur la transparence, cette remarque était venue fréquemment de la part d'actionnaires individuels qui louaient votre transparence aux salons Hoche !
- Je comprends bien qu'un DG délégué peut remplacer un DG défaillant mais il ne m'a pas semblé entendre le nom de Patricia Mavigner : est-ce normal ?

2) (petite) suggestion :

Par hasard, (la presse - le Monde pour être exact) j'ai été mis en contact récemment avec l'Institut Mérieux dont son fondateur, Alain Mérieux, a décidé de créer il y a quelques mois « l'entreprise des possibles ». Il en a confié la direction à son DRH, Mr Patrick Depagneul.

« L'entreprise des possibles » s'est fixée comme objectif de retirer toutes les femmes et leurs enfants de la rue dans la région Lyonnaise par :

- des logements,
- des formations.

Plusieurs entreprises de la région y participent (moyennant un ticket d'entrée, je crois, de 150 000 euros). Je me suis dit que cela pouvait peut-être intéresser Thermador de participer à ce projet.

- Pas de séparation prévue des postes de Président du conseil d'administration et de DG ? Schneider, St Gobain, l'Oréal s'engagent dans cette voie.
- Sur la hausse des matières premières, ou cela aura une répercussion de 5 à 6 % ? Selon les cas sur les prix de vente mais cela reste une hausse modérée (avec impact ou non sur les salaires ? Je ne pense pas a priori, l'emploi restant en deçà de ce qu'il était avant la crise.

En tout cas, je trouve que Thermador a très bien surmonté la pandémie, l'évolution du cours de bourse, entre autres, en témoigne !

Réponse du service actionnaires

Nous vous remercions pour votre lettre et vos questions et vous adressons quelques éléments de réponse.

La crise sanitaire a sérieusement remis en cause la théorie qui prône le stock « zéro », laquelle ne nous a jamais séduits. Encore aujourd'hui, l'accélération ahurissante de la demande profite aux entreprises qui ont du stock. Nous travaillons continuellement pour améliorer la qualité de notre stock, plutôt que d'avoir les yeux rivés sur sa valeur.

L'Investmentaktiengesellschaft für langfristige Investoren TGV est un fonds allemand composé de 240 entrepreneurs familiaux avec un horizon d'investissement à très long terme. C'est un actionnaire bienveillant et exigeant depuis plus de 11 ans maintenant.

Texte issu du DEU 2020 à la page 28 : « Depuis 2016, nous avons confirmé annuellement le processus de succession du P-D.G. en cas d'accident ou d'indisponibilité brutale. À ce jour, c'est Jean-François Bonnefond, président de Jetly et D.G. Délégué de Thermador Groupe qui est désigné pour éventuellement prendre la relève. Anticipant son départ à la retraite et la fin de son mandat d'administrateur en avril 2021, le comité exécutif du groupe Thermador s'est pour la première fois réuni en conclave en juillet 2020 pour choisir collectivement celle ou celui qui parmi eux aurait les qualités pour lui succéder et la volonté d'en assumer la charge. Après trois tours de scrutin, une majorité s'est dégagée en faveur de Lionel Monroe, actuellement D.G. de Syveco. Les administrateurs, qui avaient été associés en amont à ce processus nouveau pour définir le profil recherché, ont approuvé cette décision lors de la réunion du conseil qui s'est tenue le 29 juillet dernier. En conséquence, Lionel Monroe vous sera proposé comme administrateur lors de l'Assemblée Générale prévue le mardi 6 avril 2021 et nommé D.G. Délégué de Thermador Groupe pour une durée de 4 ans lors de la réunion du Conseil d'Administration programmée le 7 avril 2021. Le règlement intérieur du conclave est en ligne sur notre site Internet. »

Le ticket d'entrée de l'entreprise des possibles n'est pas à la portée des sociétés de notre groupe. Nous préférons par ailleurs que nos filiales décident avec leurs salariés des actions qu'elles souhaitent mener.

De notre point de vue, la séparation des mandats de Président et Directeur Général n'est pas adaptée à notre taille de société, en dehors d'une période éventuelle de transmission. Ce fut le cas entre 2010 et 2011 lorsque Guy Vincent quitta ses fonctions opérationnelles.

Hausse des salaires : l'inflation subie par nos salariés reste à ce jour modérée. Nous suivons de près ce sujet pour adapter le cas échéant la partie fixe des rémunérations. Nous souhaiterions toutefois vous rappeler que leur package est composé d'une partie fixe, d'une partie variable et de l'abondement au FCPE (page 77 DEU 2021).

De CB le 19.03.21

Je viens de recevoir le rapport annuel du groupe que vous présidez. Difficile de faire mieux dans tous les domaines (mais je pense que vous continuez à le faire...). Mes compliments vont bien sûr à toute l'équipe (et à la gestion du stock), parole d'ex-banquier.

Le choix que j'avais fait il y a une dizaine d'années s'est avéré judicieux. Ce n'est pas tellement la plus-value (80 titres au prix d'achat de 25 euros), j'en ai conseillé à un ami et introduit dans le portefeuille de mon fils de 34 ans à 45/50, mais le côté intellectuel de ce choix.

Je n'ose pas vous dire le terme employé lorsqu'un bilan semblable me parvenait, vous devinez, j'en suis sûr, le qualificatif masculin !

Chapeau, Monsieur le Président !



Groupe transversal Thermavert - septembre 2021

De gauche à droite : François Antunès, Adrien Leal Recio, Christophe Arquillière, Arlette Berliocchi, Audrey Meyer, Anne Vella, Patricia Mavigner, Murielle Gentaz, Melanie Meyblum, Cyrille Javault, Eleya Bicchierini, Jacques Perrin, Catherine Clément, Anne Bardonnet, Thomas Arthaud.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

3.1	Notre stratégie RSE	58	3.1.9	Notre performance RSE 2021	69
3.1.1	Notre identité et nos valeurs	59	3.1.10	Une performance RSE reconnue	70
3.1.2	Notre engagement autour de nos 11 objectifs de développement durable et auprès du Global Compact	60	3.2.	Nos enjeux	71
3.1.3	Notre modèle d'affaires	61	3.2.1	Développer nos talents	71
3.1.4	Notre écosystème	62	3.2.2	Poursuivre notre développement en réduisant notre impact sur l'environnement	78
3.1.5	Principaux risques et opportunités	63	3.2.3	Être un acteur responsable et engagé auprès de nos parties prenantes	86
3.1.6	Organisation et gouvernance en matière de RSE	66	3.3	Synthèse des indicateurs et tables de concordance	89
3.1.7	RSE et rémunération	67	3.4	Rapport de l'organisme de vérification	93
3.1.8	Nos 19 priorités à moyen et long terme	68			

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1 Notre stratégie RSE

MOT DU PRÉSIDENT



Savoir donne la possibilité de choisir et bien agir. C'est avec cette idée simple que nous nous sommes lancés dans le calcul assez détaillé de nos émissions de CO₂, en intégrant le cycle de vie complet des produits que nous vendons.

Ainsi, si nous devons prendre l'entière responsabilité des émissions de CO₂ des produits distribués par notre groupe, celles-ci pèseraient 95% du total. De notre point de vue, cette responsabilité sera à répartir entre les différents acteurs : fournisseurs de matières premières extraites ou recyclées, fabricants et leurs sous-traitants, importateurs, distributeurs, installateurs, utilisateurs, réparateurs et sociétés spécialisées dans la collecte et le recyclage.

Fort logiquement, les progrès futurs sur nos produits les plus émetteurs de CO₂ dépendront de notre capacité à convaincre en amont nos fournisseurs, encourager leurs initiatives voire devenir force de proposition pour l'éco-conception. En aval, nous devons être force de proposition auprès de nos clients pour promouvoir des produits écoresponsables, poursuivre nos efforts pour maintenir en fonctionnement le plus longtemps possible les matériels vendus et contribuer à alimenter efficacement les filières de recyclage.

Ce préambule étant fait, nous avons en 2021 énoncé nos premiers objectifs de réduction d'émission de CO₂, aussi bien dans les domaines où nous pouvons agir directement que dans ceux où nous devons entraîner d'autres parties prenantes (voir page 62). Nous avons également amélioré la présente déclaration de performance extra-financière pour clarifier nos réalisations, nos projets et notre stratégie.

Pour nous donner les moyens de nos ambitions, nous ouvrons un poste de direction du développement durable au niveau du comité exécutif, avec l'objectif de constituer une équipe d'experts pour aider nos filiales à atteindre leurs objectifs RSE. Enfin, nous commençons dès 2022 un programme d'investissements pour financer la rénovation énergétique de nos propres bâtiments pour un montant de 1,6 M€ lequel sera éligible à la **taxonomie européenne** comme toutes nos activités immobilières.

Notre chiffre d'affaires n'est pas éligible à cette nouvelle réglementation puisque la distribution fait partie à ce jour des secteurs d'activité exclus.

DES DIRIGEANTS ENGAGÉS AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE RSE

Réunion de notre comité exécutif le 16 décembre 2021 pour entériner nos objectifs prioritaires de développement durable.



3.1.1 Notre identité et nos valeurs

NOTRE IDENTITÉ

THERMADOR GROUPE

réunit des entreprises de distribution de matériels et accessoires pour la circulation des fluides dans le bâtiment et l'industrie et de gros outillages destinés au grand public et aux professionnels. Nos clients sont des grossistes en chauffage et sanitaire, pompes, robinetterie, fournitures industrielles, des industriels et tous les acteurs du bricolage. Nos fournisseurs sont les fabricants de ces produits présents à travers le monde.

Dès la création de Thermador, en 1968, nos équipes ont été placées au centre de nos valeurs.

NOS VALEURS

RESPECT

CONFIANCE

HUMILITÉ

EQUITÉ

SIMPLICITÉ



EXEMPLARITÉ

INTÉGRITÉ

CONVIVIALITÉ

BIENVEILLANCE

TRANSPARENCE

Notre groupe a construit sa croissance dans le respect des équipes, des actionnaires, des clients, des fournisseurs, des autres parties prenantes et de l'environnement. Les valeurs privilégiées sont la confiance, la transparence, la simplicité et la convivialité dans les rapports humains.

« NOTRE CROISSANCE S'INSCRIT DANS LA DURÉE EN RESPECTANT L'ÉCOSYSTÈME DANS LEQUEL NOUS INTERAGISSONS. »

Chaque salarié quelle que soit sa fonction peut échanger avec ses pairs au sein des groupes de travail inter-filiales. C'est particulièrement vrai dans le domaine du management où le **partage des bonnes pratiques** est une méthode très efficace pour amener chacun à progresser et pour assurer la cohésion d'ensemble.

Pour autant, il n'existe pas de « DRH groupe ». Au sein de chacune des sociétés du groupe, le dirigeant de filiale en étroite collaboration avec sa direction administrative et le manager de proximité doivent assumer la responsabilité pleine et entière de leurs équipes.

Tout commence par le recrutement, art difficile que nous pratiquons avec humilité et simplicité. Les décisions collégiales nous paraissent finalement les plus sûres.

Tout au long des parcours individuels, nous tâchons de permettre à chacun de développer ses talents, selon ses mérites et ses capacités. Nous cultivons les vertus de l'exemplarité, de la transparence, du respect et d'un partage équitable des bénéfices provenant de notre travail.

« LA VALEUR FUTURE DU GROUPE EST ENTRE LES MAINS DE SES DIRIGEANTS ET DE SON PERSONNEL. NOUS NOUS ÉVERTUONS DONC À FAIRE GRANDIR NOS RESSOURCES HUMAINES. »

Donner du sens aux missions de chacun.

Nous accordons une importance à l'ancienneté dans nos équipes. Préserver la motivation de nos salariés est donc primordial puisque nos salariés restent en moyenne 10 ans dans nos filiales. Cela passe par une réflexion sur les missions confiées, leur évolution et sur le sens donné à l'apport de chacun.

Le choix de la proximité avec nos salariés.

Nos équipes dirigeantes sont clairement responsables de la qualité du climat humain qui règne dans les sociétés et nous encourageons la bienveillance, la convivialité, la simplicité et la sérénité.

Une chaîne hiérarchique très courte.

Notre structure courte, limitée à quatre niveaux hiérarchiques, favorise la proximité entre les dirigeants et l'ensemble des salariés.

Témoignage d'un de nos salariés pendant la crise de la Covid.

« La communication de notre direction a toujours été très fluide pendant toute la période, car notre organisation est courte et nous avons une proximité naturelle avec notre hiérarchie. Cette crise a été bien gérée, toute l'équipe avait à cœur de satisfaire les clients et réagissait en continu pour suivre la demande. »*

Cependant, cette proximité n'est plus suffisante aujourd'hui pour collecter toutes les idées, remarques, suggestions, insatisfactions des femmes et des hommes qui travaillent dans chacune de nos filiales. Depuis 2017 nous soumettons un questionnaire intitulé « baromètre de la qualité de vie au travail » tous les trois ans à nos salariés. Ils se sont saisis de ce nouveau mode d'expression puisque 94 % d'entre eux ont répondu en 2017 et 93 % en 2021. Ces baromètres font l'objet de plans d'actions dans les filiales afin d'adresser les remarques remontées via ce questionnaire anonyme.

Nous pensons ainsi rassembler un personnel impliqué, compétent, efficace et globalement fidèle.

Lorsqu'un départ paraît inévitable, nous nous efforçons de rester justes, dignes et de conserver de bonnes relations avec ceux qui nous quittent.

L'importance de l'exemplarité et de la transparence.

Tout ceci nous autorise et nous impose un haut degré d'exigence à tous les postes, pour le plus grand bénéfice de tous. L'exercice de la transparence des salaires dans nos filiales est le moyen efficace pour préserver l'égalité des rémunérations quels que soient les critères de : genre, conviction religieuse, opinion politique, origine sociale ou ethnique, orientation ou identité sexuelle, handicap, situation de famille, nationalité, patronyme ou apparence physique.

Avec l'acquisition de 9 sociétés et d'un fonds de commerce depuis 2015, notre défi est de nous ouvrir à d'autres cultures d'entreprises tout en diffusant progressivement nos principales valeurs. Celles-ci doivent perdurer et constituer le ciment du groupe.

*Citation extraite du témoignage de Jacques Schiele, salarié de Sectoriel (Lettre aux actionnaires n°100 de janvier 2021)

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1.2 Notre engagement autour de nos 11 objectifs de développement durable et auprès du Global Compact

En 2018, Thermador Groupe s'est référé aux 17 Objectifs de Développement Durable (O.D.D.) de l'O.N.U. dans le cadre de sa stratégie R.S.E. Ci-dessous la synthèse des 11 ODD que nous avons retenus :



<p>1</p> <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p> <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>FAIRE GRANDIR NOS ÉQUIPES</p> <p>Objectifs :</p> <p>Offrir des conditions épanouissantes pour attirer de nouveaux talents et maintenir une ancienneté forte au sein de nos filiales.</p> <p>Développer les compétences de nos équipes.</p> <p>Favoriser l'égalité des chances.</p> <p>Veiller en tous lieux à la santé et la sécurité de nos salariés.</p>	<p>2</p> <p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE</p> <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>RÉDUIRE NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT</p> <p>Objectifs :</p> <p>Mesurer et agir, avec nos partenaires, sur l'ensemble des postes de notre bilan carbone.</p> <p>Commercialiser des produits plus durables et écoresponsables.</p> <p>Faire adhérer et participer nos équipes à notre politique environnementale.</p>	<p>3</p> <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> <p>15 VIE TERRESTRE</p> <p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES</p>	<p>ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ</p> <p>Objectifs :</p> <p>Respecter l'éthique et la conformité avec nos parties prenantes.</p> <p>S'engager dans les actions solidaires en lien avec nos valeurs.</p> <p>Travailler avec notre écosystème professionnel pour maintenir une veille métier.</p>
---	---	--	--	--	---

Depuis 2021, Thermador Groupe est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Le Global Compact aujourd'hui c'est plus de 14 000 entreprises engagées dans 162 pays organisés autour de 70 réseaux locaux dans le monde. Thermador Groupe s'inscrit donc dans une démarche de progrès qui passe à court terme par les deux prochaines étapes, à savoir définition d'axe de progrès et mise en place d'un plan d'actions.



DROITS DE L'HOMME

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin



3.1.3 Notre modèle d'affaires

Thermador Groupe est un acteur dans la distribution spécialisée. Nos filiales sont les interfaces entre des fabricants et des grossistes, grandes surfaces de bricolage, usines, professionnels de la piscine, e-marchands et places de marché.

Nos filiales vont au-delà de leur rôle de distributeur. Elles agissent comme acteurs responsables en choisissant des produits durables (répondant aux normes dans les domaines de la sécurité, du sanitaire et de la consommation d'énergies) et font évoluer nos gammes vers

des produits encore plus responsables en matière d'environnement. Nos métiers ainsi que notre modèle économique sont présentés de la page 4 à 17. Thermador Groupe réalise un chiffre d'affaires de 486,5 millions d'euros.

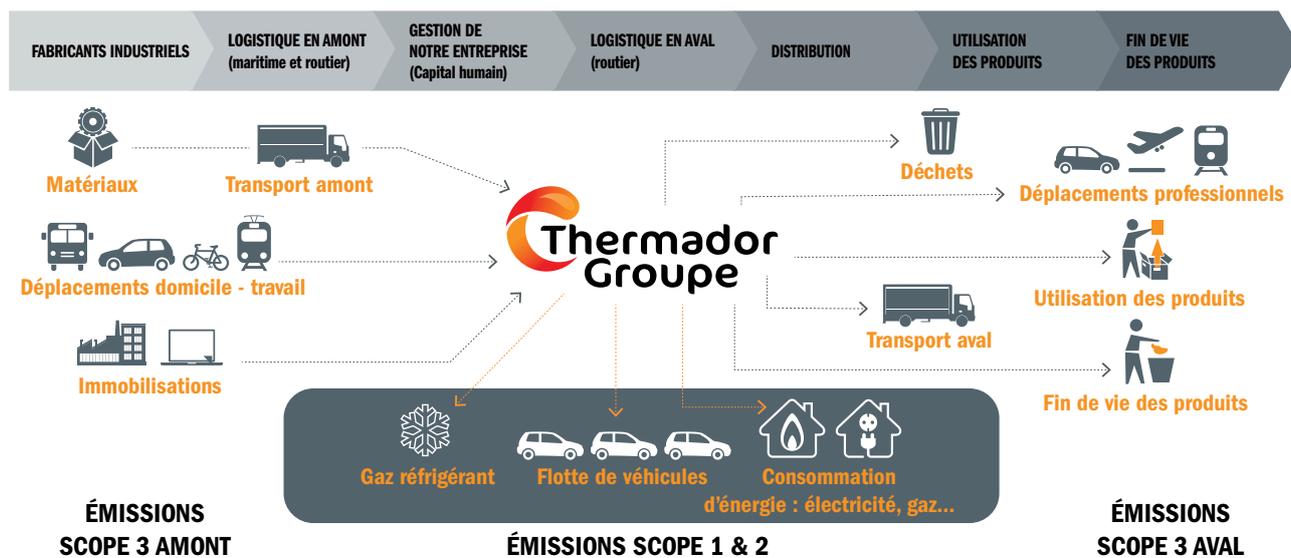
Notre vision, notre stratégie et les enjeux actuels sont présentés dans le mot du Président (page 3) et aux pages 10 et 11 de ce document.

Notre gouvernance est décrite de la page 28 à 39.

NOS RESSOURCES

FINANCIÈRES	HUMAINES	ECOSYSTÈME	SUPPLY CHAIN	MATIÈRES	INTELLECTUELLES
Capitaux propres : 279 M€. Actionnariat dilué avec 8 339 actionnaires (48,5 % d'investisseurs institutionnels, 40,9 % individuels et 10,6 % détenus par les dirigeants, cadres et salariés). Trésorerie : 27 M€. Endettement : 28,2 M€.	Nos équipes constituées d'hommes et de femmes : 712 salariés (représentant 701 équivalents temps plein).	Distribution : 32 000 clients partenaires.	98 052 m ² de surface de stockage. 1 029 fournisseurs de produits finis.	- Énergétique : eau électricité gaz pour les entrepôts et les bureaux, diesel pour le transport routier et maritime. - Utilisation du carton, des palettes bois et de films étirables pour les emballages de nos expéditions.	Innovation : 4 bureaux d'études dans nos filiales.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES



NOS RÉALISATIONS

FINANCIÈRES	HUMAINES	ECOSYSTÈME	SUPPLY CHAIN	MATIÈRES	INTELLECTUELLES
Chiffre d'affaires de 486,5 M€ en croissance de 23 %. Résultat net part du groupe de 52,9 M€ en croissance de 46,2 %. Dividendes versés chaque année sans jamais avoir baissé.	Baromètre de la qualité de vie au travail : 93 % des salariés ont répondu. 72 % de salariés formés. Mobilité interne : 2 personnes en 2021. Taux de rotation des effectifs : 12,9 %. Ancienneté moyenne de 9,68 ans. Taux de fréquence des accidents du travail : 7,95. 39 % de femmes à des postes de direction. 25 % de nos salariés bénéficient de la participation ou de l'intéressement et 86% de tous nos salariés perçoivent une rémunération variable. La rémunération variable représente 20 % de la rémunération totale.	Visites des usines et notations de nos fournisseurs. Ancienneté des fournisseurs : 22 % de nos achats réalisés avec des fournisseurs qui sont partenaires depuis plus de 40 ans. 50 396 tonnes expédiées.	Tonnage réceptionné : 17 993 tonnes. Nombre de containers réceptionnés : 2 702 (équivalent 20 pieds)	Émissions de CO ₂ /tonne de produits achetés. Émissions de CO ₂ /tonne de produits vendus. 69% d'électricité consommée sur un contrat vert. 91 % de déchets recyclés. Contribution DEEE pour le recyclage des produits : 409 k€.	5 de nos filiales représentant 33 % de notre chiffre d'affaires sont certifiées ISO 9001. 3 de nos filiales sont organismes de formation et délivrent ces formations à nos clients.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1.4 Notre écosystème

Thermador Groupe évolue dans un environnement constitué d'acteurs ayant une influence sur son activité, sa stratégie, ses valeurs et son ambition.

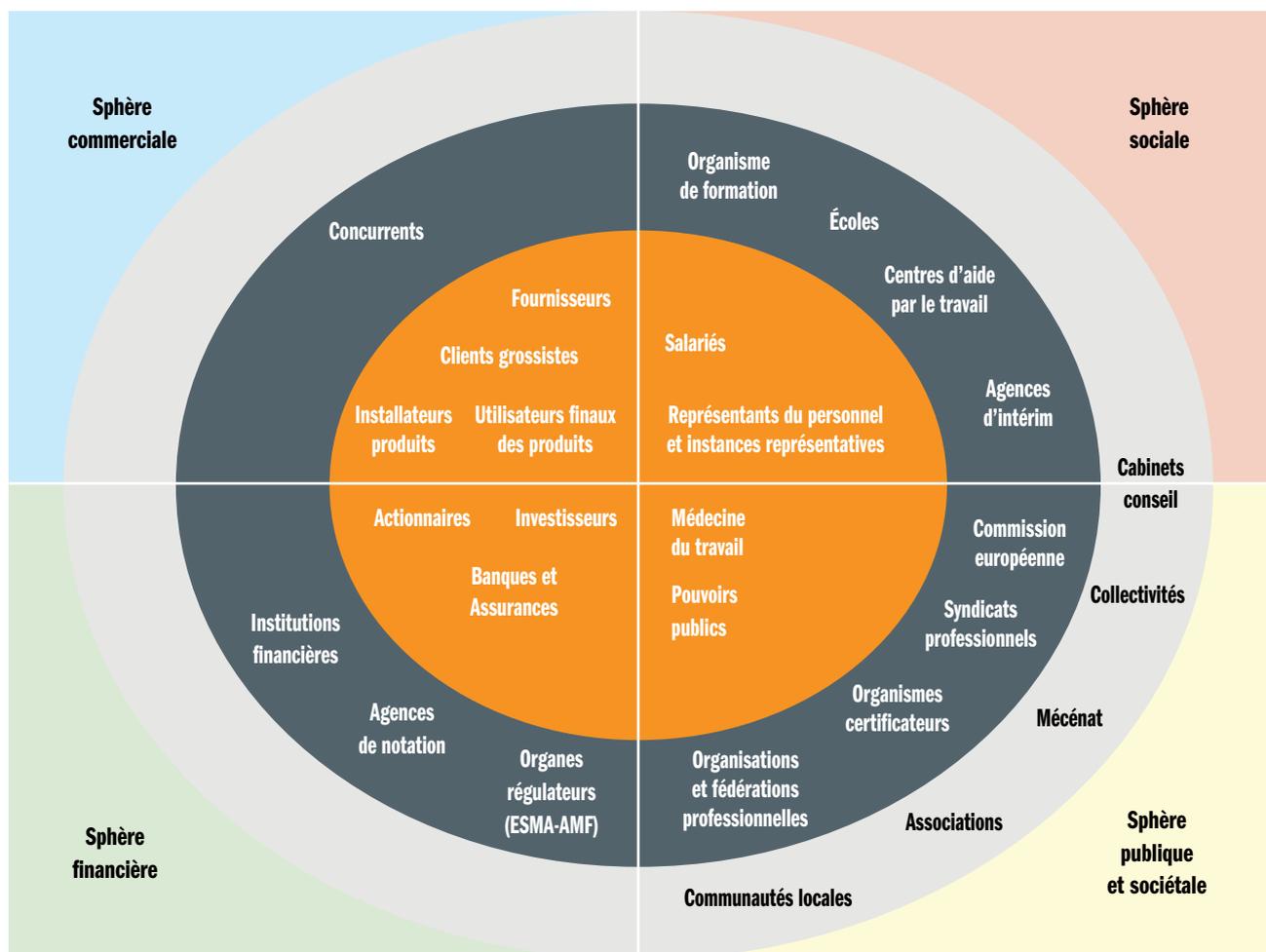
Dans toutes nos relations économiques ou sociales, nous privilégions l'échange, la transparence et l'écoute, sources inépuisables d'inspiration, de progrès et d'innovation.

Thermador Groupe identifie **cinq parties prenantes majeures** :

- Les clients, qu'il s'agisse de distributeurs ou de consommateurs. Ils font vivre économiquement le groupe par leurs achats.
- Les salariés, qui apportent leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs savoir-être.
- Les investisseurs, actionnaires ou banquiers, qui apportent les capitaux nécessaires à l'investissement, la stabilité et la croissance.
- Les fournisseurs qui apportent les biens et les services indispensables à l'activité.
- La société civile représentée par les pouvoirs publics, les syndicats professionnels les collectivités locales, les associations, et les écoles avec lesquels nous agissons.

Nos parties prenantes sont nombreuses et influent sur notre activité et notre stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale selon trois niveaux :

- Niveau 1 : elles sont indispensables à l'existence de Thermador Groupe.
- Niveau 2 : leur influence est significative soit sur un projet soit sur une activité majeure de Thermador Groupe.
- Niveau 3 : leurs impacts sont limités ou ponctuels à un projet ou à une activité du groupe.



Notre rôle **d'acteur responsable** nous conduit à interagir avec toutes nos parties prenantes pour les accompagner également dans une démarche de progrès en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

3.1.5 Principaux risques et opportunités

NOTRE MÉTHODOLOGIE

À partir de notre chaîne de valeur, nous avons identifié les principaux risques et enjeux auxquels Thermador Groupe peut être exposée. Nous avons sélectionné les risques et enjeux à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

Lorsque notre activité a un impact positif sur l'environnement, la démarche est poursuivie et les bienfaits de cette activité sont valorisés.

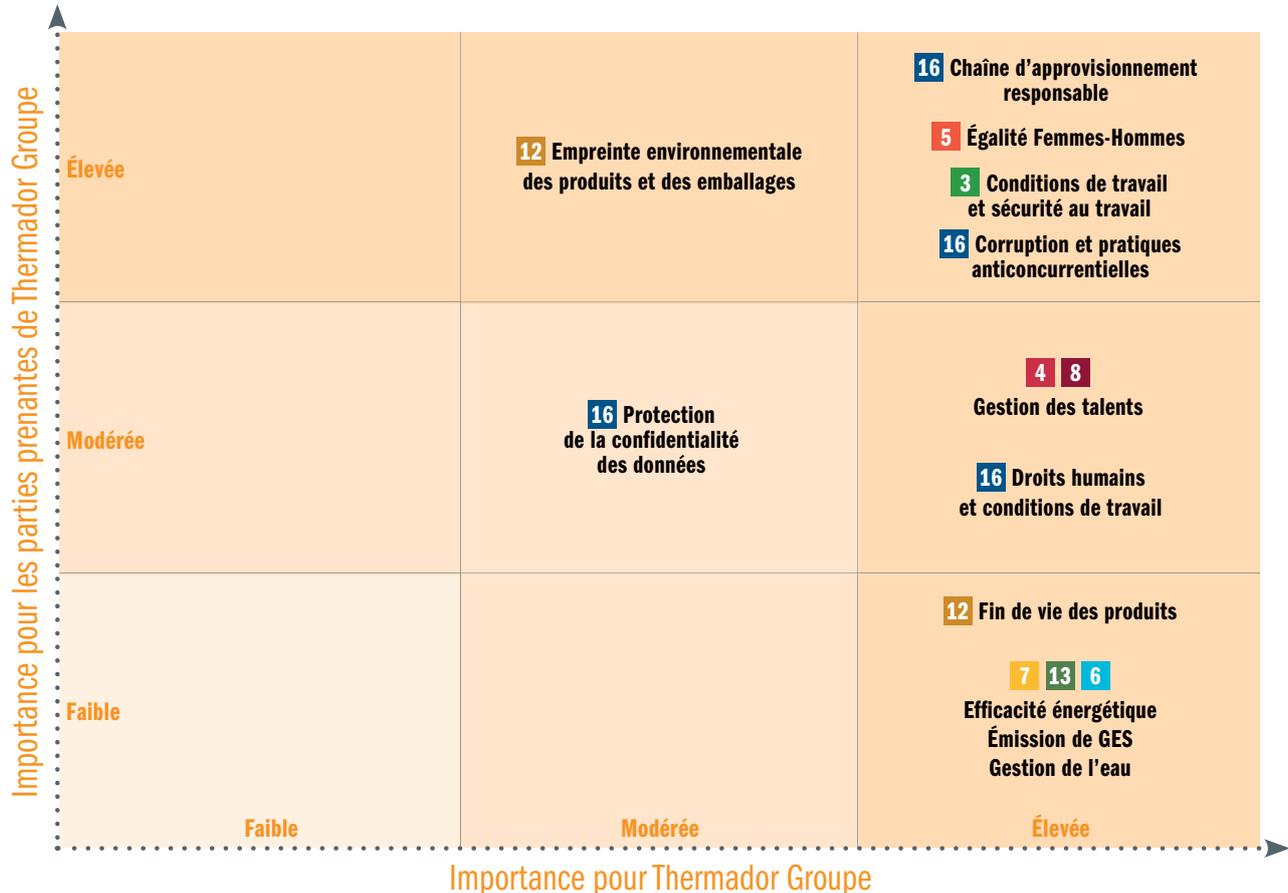
En revanche lorsque notre activité a un impact négatif sur l'environnement, nous présentons la manière dont notre groupe peut contribuer à le réduire en modifiant ses pratiques et en minimisant notre impact environnemental par des actions de compensation carbone.

Les informations présentées ci-après concernent les sociétés consolidées de Thermador Groupe au 31 décembre 2021 soit 100 % du périmètre tout comme en 2020. En 2019, les informations présentées n'intègrent pas les données des sociétés suivantes : les établissements Édouard Rousseau (acquisition réalisée au 31 décembre 2018), Rousseau SA (acquisition réalisée au 31 décembre 2018), Distrilabo (acquisition réalisée au 31 décembre 2019) et Thermacome (acquisition réalisée au 30 avril 2020).

LES PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Les principaux risques et opportunités présentés ci-dessous ont été classés en associant l'importance pour Thermador Groupe et celle de nos parties prenantes.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DE THERMADOR GROUPE



3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1.5 Principaux risques et opportunités

Cette matrice de matérialité pour les risques et enjeux importants à la fois pour Thermador Groupe et ses parties prenantes se retrouve dans notre modèle d'affaires tel qu'il a été présenté précédemment. Ils sont également reflétés dans les indicateurs de performance que nous suivons, dont vous trouverez ci-joint la correspondance :

RISQUES / OPPORTUNITÉS	Définition	Indicateurs de performance suivis
CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE		
DROITS HUMAINS ET CONDITIONS DE TRAVAIL IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	<p>Risques : Thermador Groupe et ses filiales pourraient voir leur responsabilité juridique et leur notoriété entachées du fait de pratiques de nos fournisseurs en matière de droits humains et de normes environnementales (travail des enfants, travail forcé, santé et sécurité, émissions toxiques...) non conformes.</p> <p>Les émissions de carbone relatives aux activités amont (extraction de matériaux, fabrication de produits et transport) peuvent avoir un impact sur l'environnement et sur la biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés. - Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte d'achats responsables ou d'une Charte équivalente. - Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001 et/ou 14001. - Scope 3.
CONFORMITÉ		
CORRUPTION ET PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES	<p>Risques : Thermador Groupe et ses filiales avec leur présence à l'international pourraient enfreindre les lois anticorruptions ou d'autres réglementations similaires dans le cadre de leur activité ou tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les conséquences seraient une dégradation de leur image et des possibles sanctions financières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés. - Pourcentage des salariés formés au dispositif anticorruption au cours des trois dernières années.
PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES	<p>Risques : Compte tenu de la forte digitalisation de ses activités, Thermador Groupe pourrait enfreindre les dispositifs légaux en matière de confidentialité des données (R.G.P.D.). Ceci pourrait engendrer des sanctions financières et ternir l'image de Thermador Groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions suivies par notre Data Protection Officer dans le cadre de l'application de la R.G.P.D.
DÉVELOPPEMENT ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL		
GESTION DES TALENTS	<p>Risques : Nos métiers de distribution spécialisée manquent d'attractivité auprès des nouvelles générations de techniciens ou d'ingénieurs, désireux de nouvelles technologies et de conception industrielle.</p> <p>Souvent confondue avec du simple négoce, notre position atypique entre distribution, conception et installation rend notre recrutement plus difficile.</p> <p>Opportunités : Nous devons attirer et fidéliser les talents en donnant du sens à nos projets et en partageant nos valeurs.</p> <p>Sans cela, nous pourrions déplorer une plus grande instabilité des équipes, avec des conséquences néfastes sur notre efficacité opérationnelle, la qualité de nos services à nos clients et nos performances financières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des salariés formés y compris les formations internes. - Taux de rotation des effectifs. - Ancienneté moyenne (en années).

RISQUES / OPPORTUNITÉS	Définition	Indicateurs de performance suivis
------------------------	------------	-----------------------------------

DÉVELOPPEMENT ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES	<p>Risques : Toute injustice de traitement entre les femmes et les hommes au sein de notre groupe serait immédiatement relevée du fait de notre politique volontariste sur la transparence des rémunérations.</p> <p>Cela conduirait à démotiver immédiatement 35,5 % de nos salariés et à rompre la concorde qui règne actuellement, avec des conséquences néfastes sur notre efficacité opérationnelle, la qualité de nos services à nos clients et nos performances financières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage des femmes à des postes de direction. - Pourcentage des femmes au Conseil d'Administration et au Comité exécutif.
CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	<p>Risques : Les salariés de Thermador Groupe et ses filiales pourraient être exposés à des accidents du travail d'autant plus que notre logistique en aval est internalisée.</p> <p>Opportunités : Les risques sont analysés et identifiés dans le cadre du document unique permettant ainsi de favoriser la prévention et de faire baisser les risques d'accident du travail et les troubles musculo squelettiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'absentéisme. - Taux de fréquence des accidents du travail. - Taux de gravité des accidents du travail.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS À NOTRE ACTIVITÉ

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ÉMISSION DE GES GESTION DE L'EAU	<p>Opportunités : De nombreux produits vendus par les filiales de Thermador Groupe contribuent à la réduction des consommations d'énergie et d'eau. La forte spécialisation de nos sociétés commerciales les pousse à être très innovantes dans ce domaine.</p> <p>Une meilleure efficacité énergétique de nos bâtiments pourrait générer de substantielles économies.</p> <p>Risques : Le respect de réglementations thermiques et sanitaires de plus en plus contraignantes est de plus en plus compliqué, alors que la non-conformité est de plus en plus sanctionnée.</p> <p>Opportunités : Le traitement des eaux grises dans la maison individuelle est une de nos spécialités. La réglementation a favorisé l'expansion du marché. La rénovation énergétique est soutenue par les pouvoirs publics avec des aides au financement (certificat d'économie d'énergie et ma prime Rénov').</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'eau. - Bilan Scope 1. - Bilan Scope 2.
---	--	---

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS ET DES EMBALLAGES

EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS ET DES EMBALLAGES	<p>Risques : Les produits commercialisés par Thermador Groupe et ses filiales sont consommateurs d'emballages.</p> <p>Le transport amont, même si maritime, et la distribution de nos produits via le transport routier sont des activités à forte intensité carbone. Un développement de notre activité sans que ces impacts négatifs soient maîtrisés et compensés conduirait à une augmentation de notre empreinte carbone.</p> <p>Notre performance dans ce domaine dépend de notre capacité auprès de nos fournisseurs à les accompagner dans un choix d'emballages moins impactant pour le climat. Nos pratiques dans le domaine du transport amont doivent évoluer vers des modes de transport plus bas carbone.</p> <p>Opportunités : L'évolution de la réglementation doit nous inciter à innover en matière de packaging et offrir à nos clients une offre d'emballages s'inscrivant dans leur démarche RSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité d'émission CO₂. - Pourcentage des déchets recyclés. - Scope 3.
FIN DE VIE DES PRODUITS	<p>Risques : Certains des produits vendus aujourd'hui sont difficilement recyclables. Ils pourraient pâtir de ce défaut.</p> <p>Une mauvaise gestion de nos déchets serait extrêmement mal perçue de nos équipes, qui sont de plus en plus sensibles à ce sujet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Scope 3.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1.6 Organisation et gouvernance en matière de RSE

La **responsabilité sociétale des entreprises (RSE)** est depuis toujours au cœur de nos valeurs. Plaçant ces préoccupations au centre du dialogue social, nos équipes dirigeantes et nos salariés prennent quotidiennement des initiatives sur ces thèmes.

Notre organisation décentralisée autour de la RSE a beaucoup évolué au cours des trois dernières années. L'enjeu est de conserver la dynamique de ce système en donnant la parole à tous, salariés, dirigeants et administrateurs.

Tout d'abord nos filiales se sont étoffées de groupes de travail pour répondre aux attentes exprimées par nos salariés dans notre baromètre de la qualité de vie au travail en 2017.

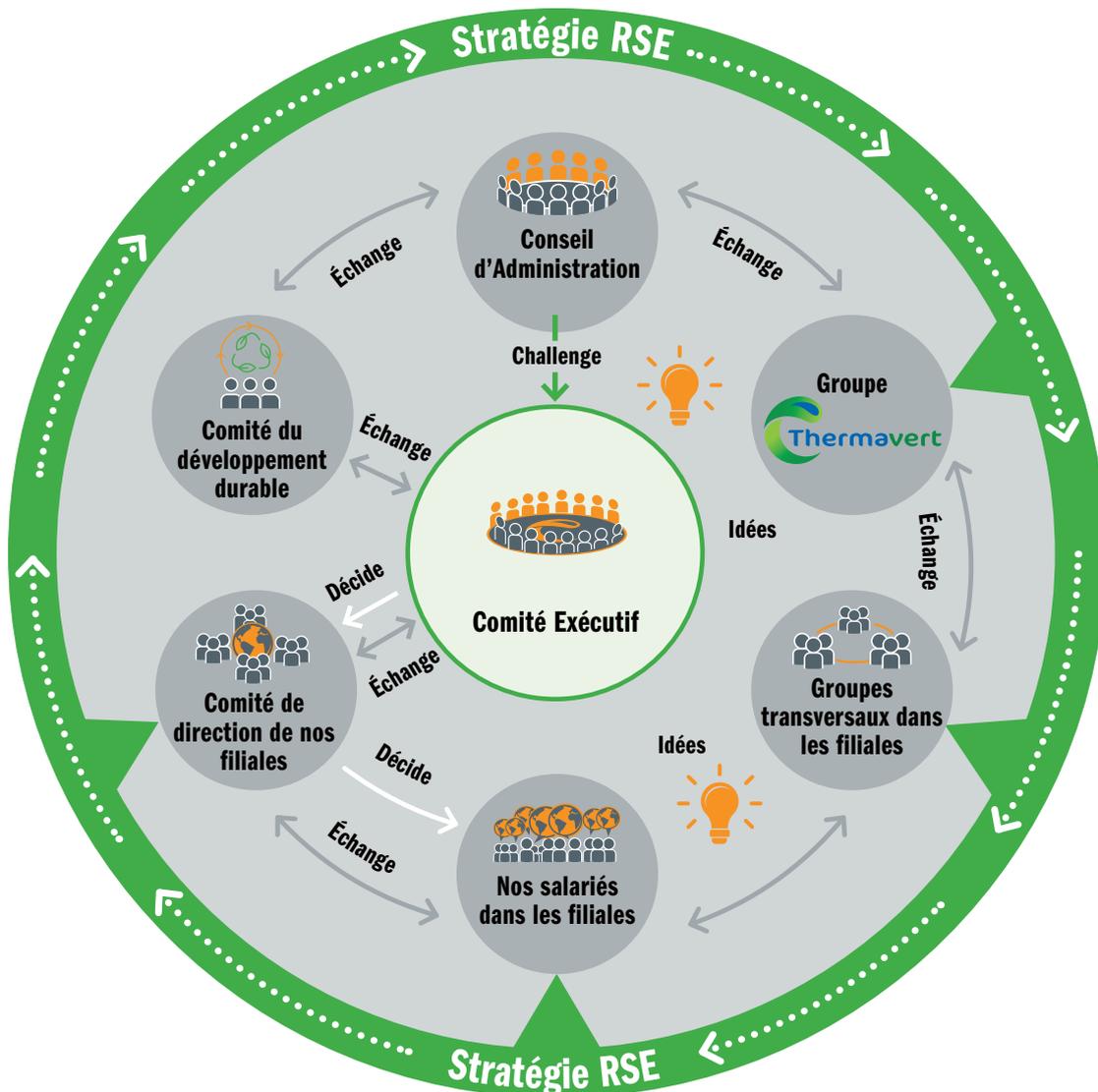
Afin de mieux coordonner les initiatives prises dans nos différentes sociétés, la création du groupe transversal sur l'environnement **Thermavert** est apparue comme une nécessité. Son rôle est de favoriser la communication sur tous les projets menés et de coordonner les différentes actions.

Nos **comités de direction** dans les filiales jouent un rôle central sur ces enjeux. Ils ont pour vocation d'animer, de motiver et de donner les moyens à leurs équipes de mener leurs missions dans les domaines sociétaux et environnementaux.

En 2020, la décision a été prise de créer **notre comité du développement durable**. Mathilde Yagoubi, administratrice indépendante, en est désormais l'animatrice en tant que Présidente. Laurence Paganini et Olivier de La Clergerie, administrateurs indépendants, en sont membres. Trois invités permanents participent aux réunions de ce comité dont la mission générale est d'assister le Conseil d'Administration dans le suivi des questions relatives à la Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Le **comité exécutif** est le lieu où les décisions sont prises. Nous fixons les objectifs de développement durable et actons des plans d'actions à mettre en œuvre pour parvenir à les atteindre. C'est également un lieu d'échange sur les initiatives prises dans les filiales afin de bénéficier de ce partage d'expérience.

Le **Conseil d'Administration** challenge le comité exécutif sur sa stratégie en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Les administrateurs s'assurent de l'avancée des plans d'actions et échangent au sein du conseil sur les bonnes pratiques identifiées grâce à leurs expériences dans le cadre de leur activités professionnelles à l'extérieur de notre groupe.



UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE DÉCENTRALISÉE

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est le sujet de tous au sein de notre groupe ; notre stratégie est donc mise en œuvre selon l'organisation suivante :

LES ACTEURS	MOYENS D' ACTIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 administrateurs indépendants. - 5 réunions du Conseil d'Administration en 2021 avec à chaque ordre du jour un point sur le travail du comité du développement durable.
COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 administrateurs indépendants dont la Présidente, Mathilde Yagoubi. - 3 invités permanents dont deux membres du comité exécutif (Patricia Mavigner, DG Déléguée de Thermador Groupe et Yves Ruget, DG de Thermador) et un représentant des salariés (Nicolas Klein, Technicien QSE chez Sferaco). - 3 réunions en 2021.
COMITÉ EXÉCUTIF 	<ul style="list-style-type: none"> - 16 membres du Comex et 2 dirigeants. - 2 réunions sur une journée entière sur notre stratégie RSE et nos objectifs de développement durable.
THERMAVERT, NOTRE GROUPE TRANSVERSAL 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 réunions en 2021. - 22 salariés dont deux membres du comité exécutif (Patricia Mavigner et Christophe Arquillère). - Réalisation 2021 : déploiement du plan de mobilité durable au sein du groupe.
COMITÉS DE DIRECTION DE NOS FILIALES 	<ul style="list-style-type: none"> - 16 comités de direction.
NOS SALARIÉS DANS LES FILIALES 	<ul style="list-style-type: none"> - 9 comités RSE au sein de nos filiales. - 23 réunions ont été organisées en 2021 afin de traiter des sujets opérationnels autour de l'environnement.

3.1.7 RSE et rémunération

2021 marque l'intégration des critères RSE dans le système de rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux.

Les variables du Président-Directeur Général Guillaume Robin et de la Directrice générale déléguée Patricia Mavigner se basent sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance. Ces critères représentent en 2021 respectivement pour Guillaume Robin et Patricia Mavigner, 25,9 % et 15,4 % de leur rémunération variable.

En 2022 le comité des rémunérations propose de faire passer à un seul indicateur : le taux d'atteinte de la feuille de route « Développement durable » du Groupe Thermador. La feuille de route est basée sur les critères clés extra financiers quantifiables concernant la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal. Ils regroupent les 19 indicateurs présentés au chapitre 3.1.9.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.1.8 Nos 19 priorités à moyen et long terme

En 2021 le comité exécutif a travaillé pour sélectionner nos 19 indicateurs clés autour de la gouvernance, l'humain, l'environnement et le sociétal. Ils reflètent la volonté du groupe de s'inscrire dans la durée en structurant sa démarche d'amélioration continue autour d'enjeux prioritaires. Il a également fixé les objectifs prioritaires de développement durable et a établi les plans d'actions identifiées pour atteindre ces objectifs.

Les échéances du groupe à moyen et à long termes sont respectivement à 2025 et 2030.

Le choix de 2030 est raisonnable et pourra être assumé par la direction du groupe en place compte tenu de l'âge des dirigeants mandataires sociaux en fonction aujourd'hui.

Ces objectifs ont été discutés et challengés en comité du développement durable pour ensuite être présentés à notre Conseil d'Administration.

Ce travail a permis de tracer les trajectoires et surtout de mettre en évidence le besoin de ressources humaines pour mener à bien ces plans d'actions. Ceci a donc conduit en toute fin d'année 2021 à ouvrir un poste de direction du développement durable au niveau du comité exécutif.

3.1.8.1. LA PERFORMANCE RSE DE NOS FILIALES

La performance RSE des filiales de Thermador Groupe est de la responsabilité du dirigeant. Les 19 priorités décidées au niveau du comité exécutif sont la résultante de la consolidation des performances de nos filiales. Chaque filiale mène un travail avec son comité de direction pour se fixer ses propres objectifs et déterminer un plan d'actions propre à sa filiale. Certaines de nos filiales sont plus avancées que d'autres. L'échange autour de bonnes pratiques va permettre à moyen terme d'homogénéiser les performances. Le tableau de ces 19 priorités est établi filiale par filiale et permet ainsi à chaque dirigeant de se comparer avec ses pairs.

Ces indicateurs sont établis sur un scope de 100 % à l'exception de l'index égalité professionnelle. L'index égalité professionnelle a été calculé sur un périmètre France soit 90.2% de nos effectifs. Les salariés de nos entités belge, espagnole et chinoise respectivement Sodeco Valves, Rousseau SA et le bureau de représentation de Shanghai ne rentrent pas dans le scope de cet index. Les classifications salariales et les politiques de révision de salaires sont très différentes et ne permettent une intégration de leurs données.

Chez Sodeco Valves l'ensemble des salaires a été augmenté deux fois dans l'année pour tous les salariés.

Chez Rousseau SA et au bureau de représentation de Shanghai, l'ensemble des salaires a été augmenté.

3.1.8.2. LA PERFORMANCE RSE DE NOTRE GROUPE

Cette performance RSE consolidée est présentée dans le chapitre 3.1.9. Elle fait l'objet d'un avis sur la conformité et la sincérité de la Déclaration de Performance Extra-financière par un Organisme Tiers Indépendant (voir son rapport en chapitre 3.4).

Pour une meilleure lecture de ces indicateurs, il nous a semblé nécessaire d'apporter les précisions suivantes :

La part du capital détenue par les salariés et anciens salariés.

La part du capital détenue par les salariés et anciens salariés (indicateur n°2 - actionariat salarial) est de 7 % en 2021. Cela comprend les actions détenues en direct par les salariés et anciens salariés et les actions détenues par le FCP Thermador Groupe. Les actions détenues par les anciens dirigeants ne sont pas incluses dans ces 7 %. Les actions détenues également par les fondateurs ne sont pas incluses dans cet indicateur.

Les femmes à des postes de direction

L'indicateur n°6 - femmes à des postes de direction doit être précisé. En 2020, les femmes à des postes de direction correspondent aux membres des comités de direction. En 2021, la part de 39 % correspond aux femmes occupant un poste de cadre dirigeant. Selon l'article L3111-2 du Code du travail, sont considérées comme « cadre-dirigeant » des personnes ;

1. auxquels sont confiés des responsabilités dont l'importance implique une grande indépendance dans l'organisation de leur emploi du temps,
2. qui sont habilités à prendre des décisions de façon largement autonome,
3. et qui perçoivent une rémunération se situant dans les niveaux les plus élevés des systèmes de rémunération pratiqués dans leur entreprise ou établissement.

Cela se traduit par les classements suivants pour les filiales françaises selon les conventions collectives s'appliquant :

- Convention du négoce de gros : a minima IX-1.
- Convention de la métallurgie : a minima III-B.

3.1.9 Notre performance RSE 2021

PRIORITÉS & OBJECTIFS

INDICATEURS	2020 RÉEL	2021 RÉEL	AVANCEMENT	OBJECTIFS MOYEN TERME	OBJECTIFS LONG TERME
GOUVERNANCE					
1 Taux de présence au Conseil d'Administration	96,9 %	100 %	● ● ●	≥ 95 %	≥ 95 %
2 Taux de participation à l'Assemblée Générale	65,8 %	71,5 %	● ● ○	≥ 68 %	≥ 73 %
3 Actionariat salarial	7,5 %	7,0 %	● ○ ○	≥ 8,0 %	≥ 8,5 %
4 Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anticorruption	73,1 %	98,9 %	● ● ●	≥ 95 %	≥ 95 %
HUMAIN					
5 Index égalité professionnelle (x/100)	87	88	● ○ ○	≥ 90	≥ 90
6 Femmes à des postes de direction	37,5 %	39 %	● ○ ○	≥ 40 %	≥ 40 %
7 Ancienneté moyenne (années)	9,76	9,68	● ● ●	≥ 8	≥ 8
8 Pourcentage de salariés CDI formés par année (y compris formations internes)	60,6 %	72,1 %	● ○ ○	≥ 95 %	≥ 95 %
9 Absentéisme (y compris longues maladies)	3,9 %	3,4 %	● ● ●	< 4 %	< 4 %
ENVIRONNEMENT					
10 Scope 1 - Émissions directes - flotte de véhicules (Teq CO ₂ par véhicule)	2,41	2,81	● ○ ○	< 2,19	< 1,36
11 Scope 1 - Émissions directes - chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO ₂ par km ²)	5,29	6,37	● ○ ○	< 5,70	< 4,44
12 Scope 2 - Émissions indirectes dues à la consommation d'énergies des bâtiments (Teq CO ₂ par km ²)	1,91	1,25	● ○ ○	< 0,94	< 0,83
13 Scope 3 - Émissions indirectes dues à nos produits et nos activités (kTeq CO ₂)	207	225	○ ○ ○	En cours	En cours
14 Déchets liés à nos activités (kg/tonnage réceptionné)	23,48	20,28	● ● ○	< 20,71	< 18,72
15 Revalorisation des déchets	85,2 %	90,7 %	● ● ●	≥ 90 %	≥ 95 %
SOCIÉTAL					
16 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés	14,2 %	17,1 %	● ○ ○	≥ 50 %	≥ 80 %
17 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs certifiés ISO 9001 ou 14001	55,2 %	80,4 %	● ○ ○	≥ 85 %	≥ 90 %
18 Pourcentage de CA réalisé par des filiales ISO 9001 ou 14001	27,9 %	32,6 %	● ○ ○	≥ 70 %	≥ 90 %
19 Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte achats responsables ou d'une charte équivalente	N/A	4,8 %	● ○ ○	≥ 60 %	≥ 80 %

● ● ● : au-dessus des objectifs moyen terme - ● ● ○ : au niveau des objectifs moyen terme - ● ○ ○ : au-dessous des objectifs moyen terme
 ○ ○ ○ : objectifs en cours d'élaboration (voir page 81) - Teq CO₂ : tonne équivalent CO₂

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

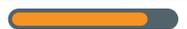
3.1.10 Une performance RSE reconnue

En 2021, nous avons répondu à 6 questionnaires de notation extra-financière dont certains viennent directement des investisseurs :

- Gaïa - Indice ESG.
- Gaïa - Indice du Capital Humain en Entreprises.
- Humpact France, agence de notation Extra-Financière sur l'emploi en France.
- La financière de l'échiquier « LFDE ».
- Gestion 21.

Dans un objectif de transparence et d'ouverture notamment vers les investisseurs et actionnaires, Thermador Groupe participe également à des conférences dédiées à la thématique ESG.

INDICE GAÏA

NOTE GLOBALE SUR 3 ANS		
Année		Note ESG
2021		78
2020		80
2019		77

Les réalisations extra-financières de Thermador Groupe sont reconnues en France par l'indice « Gaïa-rating ». Nous sommes depuis le lancement parmi les leaders de cet indice réalisé en toute indépendance par EthiFinance. Cette agence de notation analyse les pratiques ESG des valeurs moyennes françaises.

Les critères E.S.G. sont passés au crible : Environnementaux, Sociaux, Gouvernance au moyen d'un questionnaire de plus de 187 questions. Cette évaluation intègre également un échange avec une analyste ESG pour clarifier nos réponses par des commentaires qualitatifs additionnels.

Nous communiquons notre classement depuis 2012 dans notre Document d'Enregistrement Universel. En 2021, nous avons été classés 80^e sur 390 et 13^e des sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 150 et 500 millions d'euros. Depuis plus de 10 ans, les données montrent que les sociétés bien notées sur les critères extra-financiers présentent également de meilleures performances financières.

HUMPACT SCORE EMPLOI

Humpact décerne le score de 4,5 étoiles sur 5 à Thermador Groupe pour illustrer son excellente performance emploi. Classée 3^e sur 16 des sociétés de notre secteur et 18^e sur 273 des sociétés évaluées.



ÉVALUATION **ecovadis**

En 2021, la performance en matière de responsabilité sociétale d'entreprise de nos filiales a été évaluée par la plateforme EcoVadis pour favoriser la transparence et la confiance de nos clients et partenaires commerciaux. Six filiales ont été évaluées en 2021 contre deux en 2020, reflet de la volonté de nos filiales de s'inscrire dans une démarche d'évaluation.

	2021		2020	
Axelair	Prévu 2022		45/100	Bronze
Distrilabo	Prévu 2022			
Jetly	Prévu 2022			
PBtub	65/100	Argent		
Sectoriel	65/100	Argent		
Sferaco	65/100	Argent	65/100	Argent
Sodeco	54/100	Argent		
Thermador	62/100	Argent		

Les filiales Axelair, Distrilabo et Jetly vont répondre au questionnaire EcoVadis lors du 1^{er} semestre 2022. Un travail de coordination est réalisé au sein du groupe, afin d'utiliser ces évaluations de performances comme de réels leviers d'amélioration. Les critères d'évaluation d'EcoVadis sont extra-financiers et portent sur quatre grands thèmes que sont le social, l'éthique, l'environnement et les achats responsables.

Site Internet : <https://www.ecovadis.com/>

BILAN **Sedex**

Notre filiale Dipra a répondu au questionnaire RSE Sedex, qui est une auto évaluation pour les entreprises Européennes (les entreprises hors UE sont auditées), justifiée sur la base de documents fournis et permettant de vérifier les engagements RSE sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Le questionnaire Sedex ne délivre pas de note mais un bilan débouchant sur un plan d'actions.

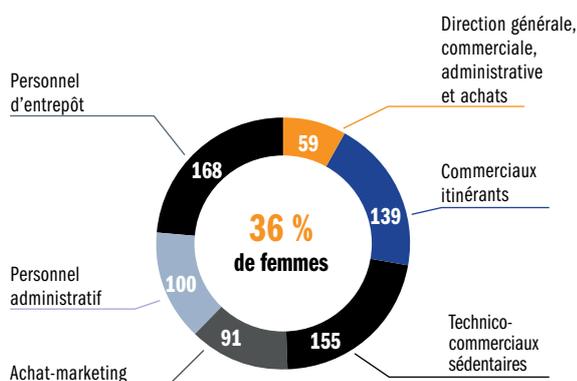
3.2 Nos enjeux

3.2.1 Développer nos talents



⚙️ ACTIONS	🎯 2021	🎯 OBJECTIFS MOYEN TERME	🎯 OBJECTIFS LONG TERME
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES AU SEIN DE NOS ÉQUIPES GRÂCE À LA FORMATION : - Pourcentage des salariés formés par année y compris les formations internes.	72,1 %	≥ 95 %	≥ 95 %
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES : - Améliorer notre index égalité professionnelle. - Augmenter la part des femmes à des postes de direction.	88 39 %	≥ 90 ≥ 40 %	≥ 90 ≥ 40 %
AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : - Réduire l'absentéisme (y compris longues maladies). - Maintenir l'ancienneté moyenne au niveau actuel.	3,4 % 9,68	< 4 % ≥ 8	< 4 % ≥ 8
ALIGNEMENT DES INTERÊTS : - Développement de l'actionnariat salarial grâce à notre plan d'épargne salariale et à la promotion de l'actionnariat direct.	7,0 %	≥ 8 %	≥ 8 %

Notre groupe compte 712 salariés au 31 décembre 2021, qui sont depuis toujours au centre de notre chaîne de valeur. Ci-dessous la répartition des fonctions occupées :



• Formation et gestion des compétences

Les formations initiales et continues aident les personnes à s'adapter plus rapidement au monde dans lequel elles vivent, aux évolutions et au fonctionnement des entreprises. Celles-ci sont les premières à bénéficier de la mise en pratique des connaissances, savoir-faire et savoir-être. Ainsi, favoriser les formations destinées à faire monter en compétences les collaborateurs est un facteur clé de réussite à long terme (adaptation, compétitivité, efficacité, etc.). Notre enjeu majeur est de préparer l'adéquation des ressources humaines du groupe avec ses besoins futurs.

Plus de 84 % de nos salariés présents au 31 décembre ont suivi une formation au cours des 3 dernières années.

• Formations externes

Séminaires pour les équipes commerciales, formations pour les managers de proximité, stages de développement personnel, cours de langues, sécurité incendie, santé et sécurité au travail... Nous sollicitons régulièrement des organismes extérieurs pour maintenir et développer le niveau de nos équipes.

Formation	2021	2020	2019
Budget formation en % de la masse salariale	1,86 %	1,63 %	2,67 %
Heures de formation	10 013	8 491	10 407
Nombre de personnes formées	489	393	431



Formation incendie chez Dipra

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.1 Développer nos talents

Formations internes

Nos collaborateurs « experts » disposent d'un important capital de connaissances sur nos métiers, qu'ils transmettent aux nouveaux arrivants. Ce transfert de compétences se fait par des cours magistraux, des travaux pratiques, de l'accompagnement et des supports écrits spécifiques.

Afin d'augmenter la connaissance des produits, nos spécialistes organisent des sessions de formation interfiliales, en particulier pour les équipes qui travaillent à l'export.

Enfin, trois de nos filiales, **Jetly, Sferaco et Thermador, reconnues comme organismes de formation**, ont développé des modules dispensés à leurs clients dans des salles dédiées.



Formation chez Sferaco



Salle de formation chez Thermador

• Entretiens individuels et entretiens professionnels

L'entretien individuel est un rendez-vous privilégié entre un manager et un managé pour discuter des besoins en matière de formation et de l'évolution des compétences. **72 % des salariés ont échangé avec leur supérieur hiérarchique direct à l'occasion d'un entretien individuel annuel.**

L'entretien professionnel est source d'enseignement sur les souhaits des collaborateurs en termes d'évolution à moyen et long termes. Cette démarche permet de dresser un plan de formation sur plusieurs années pour permettre aux équipes de monter en compétences.

DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES

• Politique de recrutement

Thermador Groupe et ses filiales ont embauché 114 personnes en 2021 en contrat à durée indéterminée et déterminée. 39 postes ont été créés en 2021 dont 36 en France.

Nos filiales sont mobilisées pour soigner l'accueil de leurs nouveaux collaborateurs. Chaque nouvel embauché bénéficie d'un programme

d'intégration, sur plusieurs semaines, lui permettant de découvrir tous les services de l'entreprise qu'il rejoint. Pour connaître les réalités du terrain, les commerciaux sédentaires et les acheteurs accompagnent parfois les commerciaux itinérants chez leurs clients. De même, les commerciaux passent quelques jours au sein des équipes logistiques pour préparer les commandes. Ce processus permet à chacun de prendre conscience des contraintes des autres services pour une meilleure efficacité et dans le respect de tous.

En 2021, nous avons également accueilli **25 personnes en alternance, 30 personnes en stage et 5 personnes en contrat de professionnalisation soit au total 60 apprenants**. Nos équipes s'engagent pour la formation de ces jeunes dans un milieu professionnel bienveillant. En décembre, nous avons réuni 35 alternants et tuteurs à Lyon, pour un moment convivial très apprécié.



Soirée des alternants - Décembre 2021

• Egalité professionnelle

Les entreprises attentives à respecter un traitement égal pour tous leurs salariés ont plus de succès, une meilleure efficacité organisationnelle et une meilleure productivité. Cela fait partie des valeurs fondamentales de notre groupe.

Lors des embauches ou des réévaluations de salaires, seuls la compétence, l'expérience, les qualités relationnelles, l'efficacité, la capacité créative, le discernement, l'esprit de synthèse et l'implication sont pris en compte. Sur la base de ces données et indépendamment du genre ou de tout autre critère discriminant, les salariés bénéficient bien évidemment d'un salaire fixe similaire pour des postes directement comparables au sein de chaque société. Ils ont d'ailleurs l'occasion de le vérifier pour la grande majorité d'entre eux puisque **la pratique de la transparence des salaires au sein de chacune de nos filiales perdure depuis la création de Thermador en 1968**. Cette pratique vertueuse pousse chaque décideur à réfléchir posément avant toute embauche ou toute augmentation de salaire. Parmi les sociétés qui nous ont rejoints, Mecafer l'a mise en place au début de l'année 2018. En prenant le temps nécessaire pour convaincre les managers et salariés de ces avantages, nous comptons bien la diffuser progressivement chez Sodeco, FGinox, les Établissements Édouard Rousseau, Distrilabo et Thermacome.

• Index 2021 de l'égalité professionnelle

Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 pour « La liberté de choisir son avenir professionnel », et conformément au décret du 8 janvier 2019 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, Thermador Groupe et ses filiales ont calculé leur index de l'égalité professionnelle (pour les sociétés basées en

France soit 90,2 % de notre effectif total).

Cet index, sur 100 points, est calculé sur la base de cinq indicateurs :

- 1 - L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes.
- 2 - L'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire entre les femmes et les hommes.
- 3 - L'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes.
- 4 - La part de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité.
- 5 - Le nombre de salariés du genre sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

	SCORE	SCORE MAXIMUM
INDICATEUR 1 - Écart de rémunération	38	40
INDICATEUR 2 - Écart Augmentations	20	20
INDICATEUR 3 - Écart Promotions	15	15
INDICATEUR 4 - Augmentation Retour Congé Maternité	15	15
INDICATEUR 5 - Genre sous-représenté parmi les plus hautes rémunérations	0	10
TOTAL	88	100

Le score obtenu sur l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à catégorie sociale professionnelle comparable et tranche d'âge comparable est de 38 sur 40, correspondant à un écart de 1.9 % en moyenne, en faveur de femmes. Cela reflète nos principes de rémunération fondés sur les compétences et non sur le genre.

Nous obtenons le score maximal sur les écarts d'augmentation et de promotion : en 2021, 82,2 % des femmes et 80,5 % des hommes du groupe Thermador ont bénéficié d'une augmentation et 2 % des salariés, hommes et femmes confondus, ont été promus.

La prise en compte depuis 2019 de l'index sur les augmentations au retour de congé maternité dans notre politique salariale nous permet également d'atteindre les 15 points maximum sur cet indicateur.

Nous obtenons un score de 0 sur 10 avec une seule femme parmi les 10 plus hautes rémunérations de Thermador Groupe, ce qui reste un axe de progrès. L'arrivée de jeunes femmes à des postes de dirigeantes opérationnelles dans notre comité exécutif va nous permettre d'avoir 2 femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

UN SCORE PRESQUE MAXIMAL SUR L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION 38 SUR 40

• Augmenter la part des femmes à des postes de direction

Depuis l'origine, le pouvoir est harmonieusement réparti entre les femmes et les hommes : celles-ci occupent 45 % des postes d'administrateurs du groupe, 39 % des postes de direction au sein des

filiales, et 34,1 % de l'auditoire lors des présentations des « objectifs, stratégies, projets et enjeux » qui a réuni 118 personnes en février. Nos trois comités au sein de notre Conseil d'Administration sont présidés par trois femmes, Karine Gaudin (comité d'audit), Laurence Paganini (comité des rémunérations) et Mathilde Yagoubi (comité du développement durable).

Notre comité exécutif élargi compte parmi ses membres quatre femmes dont trois dirigeantes opérationnelles, Fabienne Bochet (Isocel), Anne-Sophie Bultey (Distrilabo) et Laure Empereur (Dipra /Edouard Rousseau). Nos comités de direction dans nos filiales se sont étoffés de plusieurs femmes à des postes de direction achat-marketing et de direction administrative.

Trois membres de nos comités de direction de filiales (un directeur commercial et deux directrices administratives) suivent actuellement une formation de perfectionnement managérial pour des managers confirmés. Son objectif est de leur permettre de renforcer leurs compétences d'encadrement pour devenir des développeurs d'intelligence collective. La moyenne de durée d'adhésion à cette formation est en général de 3 ans.



Formation compétences managériales

• La place des seniors dans notre organisation

Notre groupe compte plus de 31 % de personnes ayant plus de 50 ans. Nous avons été questionnés sur les plans de formation leur étant dédiés. Chaque salarié bénéficie du même plan de formation en fonction de ses compétences et sa formation initiale. Aucune distinction n'est faite sur l'âge. En 2021, nous avons recruté 10 personnes âgées de plus de 50 ans.

• Personnes en situation de handicap

Nous faisons travailler régulièrement des E.S.A.T.* pour des travaux simples de montage ou de conditionnement.

L'entretien de nos espaces verts est confié au centre d'aide par le travail Isatis (situé à Villefontaine, en Isère), pour tous nos sites localisés à Saint-Quentin-Fallavier (38).

	2021	2020	2019
Nombre de salariés handicapés	18	12	5
Montant payé aux E.S.A.T.* en K€	330	312	279

*Établissement et Service d'Aide par le Travail

11 de nos filiales emploient des travailleurs handicapés.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.1 Développer nos talents



Un travailleur handicapé détaché par Messidor, accompagné par un salarié de Jetly.

En 2021 Jetly a reconduit un accord avec une association, Messidor, gestionnaire d'établissements de Travail Protégé en Région Auvergne-Rhône-Alpes, qui travaille au rétablissement des personnes en situation de handicap psychique. Cette association a mis à disposition 1,5 travailleur handicapé que Jetly a retenu pour le conditionnement de petites pièces détachées (2 sur la première partie de l'année, 1 sur 2^e semestre). Ce partenariat s'est déjà conclu par l'embauche d'un travailleur handicapé en CDI chez Jetly au 1^{er} janvier 2020.

Depuis plus de 6 ans, cette mission de partenariat permet non seulement à l'entreprise de trouver stabilité, efficacité et économie pour cette opération, mais également pour le travailleur de se réinsérer par le travail et de trouver un environnement favorable à son épanouissement personnel.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

• Dialogue social

Parmi nos filiales, onze sont dotées d'un Comité Social et Économique représentant 43 élus. Ils ont suivi une formation pour porter la parole des salariés dans leurs entreprises respectives. Ainsi, 75 % de nos salariés sont représentés par une instance représentative du personnel.

27 accords d'entreprise ont été mis en place.

Au sein de chaque filiale, **une réunion mensuelle d'information et de dialogue réunit l'ensemble du personnel**. L'équipe dirigeante présente et commente la situation : chiffre d'affaires, marge, frais, résultats, point sur tous les projets de la filiale. Elle répond à toutes les questions des salariés présents.

Pour faciliter la prise de parole, pas toujours aisée dans les plus grandes de nos filiales, des réunions par service sont également organisées. L'expérience a mis en exergue le rôle primordial des managers de proximité pour faire remonter les questions ou remarques et apporter collectivement des réponses.



Réunion mensuelle en 2022 chez Aello

Dès avril 2016, l'Assemblée Générale a nommé une salariée au poste d'administratrice sur proposition du Conseil d'Administration. Lors de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022, le Conseil d'Administration proposera **l'élection de deux salariés, une femme et un homme comme administrateurs**. C'est un signal très fort envoyé à nos équipes puisque leurs représentants pourraient, si l'Assemblée Générale le confirme, occuper deux sièges sur douze au sein du Conseil.

Notre groupe est doté d'un outil digital de communication interne. Notre plateforme collaborative Thermalink est disponible pour tous les salariés de Saint-Quentin-Fallavier et pour ceux des sites plus éloignés géographiquement. Cette plateforme collaborative constitue un vrai réseau social d'entreprise nous permettant de communiquer, d'échanger des documents et de bonnes pratiques.



• Baromètre sur la qualité de vie au travail

En 2017, (et 2018 pour FGinox et Sodexo Valves) chaque filiale a pris l'initiative de soumettre un questionnaire intitulé « baromètre de la qualité de vie au travail ». Les salariés du groupe se sont saisis de ce mode d'expression puisque 94 % d'entre eux ont répondu. Ce travail a été mené par un comité de pilotage inter-filiales et une société spécialisée (Optim Ressources) qui a garanti l'anonymat des participants.

En toute transparence, les résultats de ce baromètre social ont été présentés au cours des réunions générales de nos filiales. Des groupes de travail se sont créés pour mieux appréhender les points d'amélioration soulevés dans ce cadre et établir un plan d'action par société.

Cet exercice a été réitéré en 2020 et 2021 afin de mesurer l'impact des décisions prises. Le taux de participation a été de 93% sur l'ensemble de l'effectif.

À la demande des salariés, les filiales ont multiplié les initiatives pour leur permettre de se détendre durant les moments de pause : salles de repos, babyfoot, table de tennis de table, terrains de pétanque, pratique du qi gong, du pilates, du body balance et du yoga, espaces de pique-nique, prêts de chaises longues...



Yoga chez Sferaco

Notre société Jetly est dotée d'une salle de sport ouverte à toutes les filiales de Saint-Quentin-Fallavier et propose des cours dispensés par un coach sportif professionnel.

• Respect de la vie privée de nos collaborateurs

Ils sont invités à respecter les horaires et à ne pas les dépasser. La mise en place du forfait jour, formalisé par des d'accords d'entreprise dans dix de nos filiales, répond à la demande de nos salariés sur la flexibilité des horaires.

Pour ceux qui bénéficient de ce cadre, nous contrôlons que leurs temps de repos imposés par la loi soient respectés et qu'ils n'abusent pas de la connexion à distance.

Nos équipes sédentaires vivent au rythme des clients qui les sollicitent pendant les heures de bureau au téléphone et par mail pour des conseils, des délais, des offres prix, des déterminations de matériel, du service après-vente, et des commandes. Nos équipes logistiques commencent plus tôt le matin pour alimenter les premiers enlèvements de nos partenaires transporteurs.

À la suite de notre questionnaire sur la qualité de vie au travail, nos salariés ont exprimé leur volonté d'avoir plus de flexibilité dans leurs horaires de travail avec dans certains cas le recours au télétravail. En 2021, 146 salariés bénéficient d'un accord ou d'une charte de télétravail. L'adoption d'une charte de télétravail est en cours dans d'autres filiales et devrait être finalisée en 2022.

• Santé et sécurité des salariés

L'absentéisme dans les filiales du groupe est nettement inférieur à la moyenne nationale. Il reflète sans doute la bonne santé et l'excellente motivation de nos collaborateurs. Le nombre de jours d'arrêt pour accidents du travail et de trajet a diminué en 2021.

Santé et absentéisme	2021	2020	2019
Nombre de jours d'absences hors COVID	6 156	6 615	5 019
dont jours d'arrêt maladie	4 084	4 855	3 463
dont jours d'arrêt temps-partiel thérapeutique (heures d'absence / 7h par jour)	254	ND	ND
dont jours de congés maternité ou paternité	672	926	803
dont jours d'arrêts pour accidents du travail et de trajet	222	413	703
dont jours d'arrêts pour maladies professionnelles	924	407	ND
Jours d'arrêt maladie covid 19 (isolement)	603	ND	ND
Jours d'absence hors covid-19 en % du temps travaillé	3,4%	ND	ND
Taux d'absentéisme hors covid-19 (1)	3,4%	3,9%	4,0%
Taux d'absentéisme France	3,7%		
Taux d'absentéisme hors France	1,5%		

(1) nombre de jours d'absence en jours ouvrés / 251 X effectif global, on inclut dans le calcul les absences pour maladie, dont maladies professionnelles, accident du travail et de trajet, maternité et paternité (hors covid-19). ND : Non disponible.

13 de nos filiales terminent l'année sans aucun accident du travail en 2021, contre 12 en 2020.

Dans nos filiales certifiées ISO 9001, chaque accident donne lieu à une analyse, un plan d'action correctif et une communication au sein du service concerné pour éviter que cela ne se reproduise.

Au sein de nos équipes logistiques, nous enregistrons 4 maladies professionnelles, qui s'expliquent par une ancienneté de plus de 25 ans pour 20% de ces effectifs. Nous gérons des carrières longues qui nécessitent une amélioration continue des méthodes de travail pour soulager les personnes travaillant dans les entrepôts. L'adaptation de

moyens de manutention, couplée à une réduction des poids des colis transportés diminueront le nombre de maladies professionnelles à moyen terme.

Accidents du travail	2021	2020	2019
Nombre d'accidents du travail	10	16	16
Nombre d'AT > 200 jours par an	0		
Taux de fréquence des accidents du travail ⁽²⁾	7,95	13,66	17,13
Taux de gravité des accidents du travail ⁽³⁾	0,18	0,35	0,77
Nombre de maladies professionnelles	4	3	0

⁽²⁾nombre d'accidents avec arrêt X 1 000 000 / nombre d'heures travaillées. ⁽³⁾nombre de jours perdus pour accident du travail ou maladies professionnelles X 1 000 / nombre d'heures travaillées.

Amélioration des conditions de travail

Le bien-être et la bonne santé des salariés induisent naturellement leur plus forte implication dans l'entreprise et participent à améliorer sa compétitivité. La réduction des risques psychosociaux, des troubles musculosquelettiques et d'autres risques liés à la santé au travail y contribue également. Nous retrouvons ces valeurs dans notre groupe.

Dans notre métier, c'est incontestablement dans nos entrepôts logistiques que nous rencontrons les plus grands risques d'accident. Nous veillons ainsi au strict respect des consignes, à la qualité des sols pour limiter les vibrations, à la propreté, à l'état de fonctionnement des chariots et à la luminosité à l'intérieur des bâtiments. Cela se traduit par des décisions concrètes comme :

- le choix de l'éclairage de la technologie LED dans 8 de nos entrepôts représentant 60 % des surfaces,



Entrepôt Axelair éclairé par des leds.

- le choix d'être propriétaire de tous nos engins de manutention, entretenus régulièrement pour assurer une conduite en toute sécurité pour nos équipes logistiques,

- le choix d'engins de manutention avec plateforme élévatrice pour permettre à nos magasiniers-préparateurs de commandes d'accéder en toute sécurité au niveau de picking en hauteur,

- l'équipement de caméras de nos engins de manutention grande hauteur,

- la formation de toutes nos équipes logistiques au certificat d'aptitude à la conduite en sécurité et aux gestes et postures. En 2020, nous avons entrepris de lancer un nouveau mode de formations gestes postures pour nos équipes logistiques. La formation sur-mesure co-construite avec la société Squarechamps en 2020, s'est ponctuée par une visite sur site de l'ensemble de l'équipe de ce partenaire

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.1 Développer nos talents



Apprentissage des bonnes postures avec Squarechamps

en mars 2021 pour répondre aux questions individuelles des collaborateurs des filiales participantes. L'objectif de ce parcours était d'apporter à nos collaborateurs des solutions aux maux du quotidien avec la mise à disposition d'une boîte à outils composée d'exercices éprouvés par les plus grands sportifs et dans laquelle chacun pouvait venir piocher ce dont il avait besoin. Ce parcours a ainsi été proposé à près de 100 collaborateurs de nos entrepôts et leur a permis d'accéder à 4 capsules interactives autour des 11 maux du quotidien identifiés par Anaël Aubry (sport scientist) lors de son audit dans nos entrepôts. Ces capsules mettaient à disposition de nos collaborateurs des routines de sportifs de haut niveau soumis à des maux similaires (rugbywoman, boxeurs, athlète paralympique). Les collaborateurs ont aussi pu, dans ce cadre, suivre 2 e-conférences. La première fut inspirante et animée par le champion Charles Pagès : il était, ici, question de résilience et de courage face à l'adversité ; la seconde mettait en avant des conseils bien-être (sommeil, alimentation, activité) et fut animée par Anaël Aubry. La note moyenne établie sur l'ensemble du parcours par nos collaborateurs fut de 7/10. Nous restons convaincus que ces actions de prévention restent essentielles au bien-être de nos collaborateurs en entrepôt.

Nous avons également commencé à équiper nos magasiniers d'ergosquelettes afin de lutter contre les troubles musculosquelettiques (T.M.S.). Sferaco en a d'ailleurs commandé 4 modèles en 2020, 2 pour le soutien des épaules (pour la préparation de commandes) et 2 pour le soutien du dos (pour la réception).

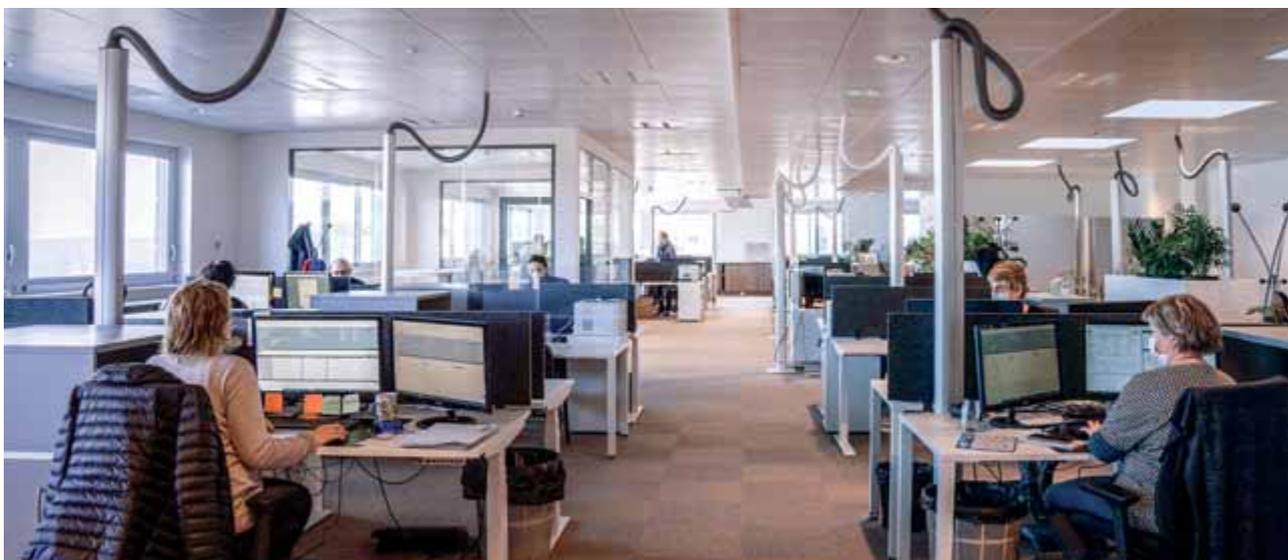
Dans les bureaux, le bruit est source de nuisance. La majorité des bureaux dans nos filiales est dorénavant aménagée de plafonds acoustiques. Nous cherchons ici à coupler l'avantage des bureaux ouverts qui favorisent une bonne communication entre les personnes et celui d'un niveau sonore maîtrisé permettant à chacun de se concentrer sur son travail. Une grande part des bureaux de nos commerciaux sédentaires en charge du traitement des appels téléphoniques de nos clients est également équipée de cloisonnettes acoustiques.

Traitement des risques psychosociaux



Formation aux risques psycho-sociaux

En 2021 nous avons renforcé nos actions de sensibilisation aux risques psychosociaux. Plus de 406 personnes parmi nos équipes ont suivi des sessions de formation pour notamment favoriser la libération de la parole et bien appréhender les situations à risque. Chaque salarié a un rôle à jouer dans l'amélioration du climat social.



Open space Dipra

PARTAGE DES BENEFICES

• Politique de rémunération

Les rémunérations et primes individuelles sont pensées au sein des filiales et les paies faites à ce même niveau. L'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les dirigeants en assure la cohérence.

Rémunération fixe

Dans toutes les filiales du groupe, la partie fixe du salaire est versée sur 13 mois (exceptée chez FGInox, sur 12 mois). Elle est revue annuellement en tenant compte du développement de chacun dans sa fonction et de l'évolution du coût de la vie. Nous prêtons une attention toute particulière aux salaires les plus bas qui sont bien supérieurs à ceux du marché dans notre secteur.

Rémunération variable

Depuis toujours au sein des filiales du groupe Thermador, les bénéfices sont partagés avec les salariés. Avant même l'existence de l'intéressement légal, nous avons instauré un intéressement « maison » au sein de Thermador, première société créée dans l'histoire du groupe.

La répartition des primes est l'aboutissement d'une année de travail durant laquelle les équipes de direction présentent mensuellement à leurs équipes le compte d'exploitation de chaque filiale.

Chacun peut comprendre comment s'élabore le résultat annuel et quelle masse globale sera distribuée. La répartition est ensuite faite par l'équipe dirigeante, tenant compte de la façon la plus équitable possible des performances de chacun.

Dans chaque filiale, le montant de la rémunération variable dépend donc du niveau de résultat, ce qui implique des écarts importants entre les sociétés, variant de 3 à 37 % du salaire. La moyenne dans le groupe se situe à 20 % du salaire brut annuel.

Dans trois de nos filiales, Jetly, Sferaco et FGInox, un accord de participation légale ou un accord d'intéressement sont en place. Ces rémunérations variables sont versées en février. Pour les autres filiales, les primes sont versées en décembre. Elles ne sont soumises à aucun blocage et sont donc immédiatement disponibles.

Sur nos comptes d'exploitation, la masse salariale représente environ 10,7 % du chiffre d'affaires (voir tableau page 19).

Comme expliqué à la page 72, nous pratiquons depuis toujours une politique de transparence des salaires. Dans chaque filiale, une fois par an, nous affichons toutes les rémunérations mensuelles et annuelles, y compris bien sûr celles des dirigeants. Cela présente les énormes avantages de limiter la propagation d'idées fausses et de nous inciter à une grande cohérence.

La fourchette des salaires bruts dans le groupe Thermador s'établit entre 22 k€ et 341,7 k€ (salaires annuels pour 12 mois de présence), avec un salaire moyen annuel de 50,3 k€.

Plan d'épargne salariale

En janvier 2001 nous avons institué un Plan d'Épargne Entreprise ouvert à tous les salariés des filiales et investi à 95 % en actions Thermador Groupe.

Jusqu'à 2012 l'abondement a été de 100 % du montant souscrit par le salarié avec un maximum de 1 000 €. L'abondement maximum a ensuite évolué d'année en année.

En 2020, l'abondement a été de 300 % pour les 300 premiers euros investis, 150 % pour la tranche de 301 à 1 000 euros, 30 % pour la tranche de 1 001 à 1 500 euros soit un maximum de 2 100 €. Le montant total apporté par les salariés a été de 2 057 K€ et le montant de l'abondement a été de 794 K€. 453 salariés (sur 566) ont souscrit, à l'occasion d'une augmentation de 1 % du capital qui leur a été réservée. Profitant des possibilités données par la loi PACTE, les salariés ont bénéficié d'une décote de 40 % sur l'achat des titres en échange d'un engagement de conservation durant 10 ans de leurs parts.

En 2021, l'abondement est resté inchangé. Le montant total apporté par les salariés a été de 1 224 K€ et le montant de l'abondement a été de 920 K€. 529 salariés (sur 606) ont souscrit.

Au 31 décembre 2021, le PEE détenait 302 500 titres, soit 3,3 % du capital.

ÉVOLUTION D'UNE PART DU FCPE THERMADOR GROUPE



3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2 Nos enjeux

3.2.2 Poursuivre notre développement en réduisant notre impact sur l'environnement



⚙️ ACTIONS	🎯 OBJECTIFS COURT TERME	🎯 OBJECTIFS MOYEN TERME	🎯 OBJECTIFS LONG TERME
DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES « RÉFÉRENTS CARBONE » (EN ETP)	1,6	4,2	5,6
FORMATION DES CODIR AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	100 %	100 %	100 %
POURCENTAGE DE CA ENGAGÉ DANS UN BILAN SCOPE 3 DÉTAILLÉ	40 %	80 %	100 %
CONSOMMATION D'EAU : SALARIÉS BÉNÉFICIAIRE DE LA RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE (EN ETP)	137	165	-
SCOPE 1 : RENOUELEMENT DE NOTRE PARC DE VEHICULES	17 %	77 %	100 %
SCOPE 2 : CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ VERTE	75 %	80 %	80 %
SCOPE 3 : NOMBRE DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRE D'UN FORFAIT MOBILITÉ DURABLE (EN ETP)	130	260	712
SCOPE 3 : NOMBRE DE SALARIÉS COUVERTS PAR UN ACCORD TÉLÉTRAVAIL (EN ETP)	146	253	337
SCOPE 3 : RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE DE NOS DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET DOMICILE-TRAVAIL	-2 %	-5 %	- 10%
SCOPE 3 : POURCENTAGE DE CA EN CONTRAT AVEC UN RECYCLEUR	60 %	80 %	100 %

LE BILAN CARBONE

Conformément aux engagements pris l'an dernier (références en page 50 du Document d'Enregistrement Universel 2020), nous avons lancé la démarche « Enjeux bas carbone », accompagnés par le cabinet spécialisé I-Care, afin de déterminer notre impact sur l'environnement en tonnes équivalent CO₂ (Teq sCO₂), selon la méthode du bilan carbone de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Les notions de scope

La législation nous impose de mesurer **nos bilans scope 1 & 2, correspondant à nos émissions directes et indirectes** (gaz, fioul et électricité).

Le scope 3 regroupe les autres postes d'émissions de carbone liées à notre activité selon deux catégories :

- **Le scope 3 lié aux produits**, aussi appelé analyse du cycle de vie (ACV) : l'extraction et la fabrication des matériaux, la fabrication des produits, le transport aval, l'utilisation et l'entretien des produits et la fin de vie.
- **Le scope 3 non lié aux produits** : les immobilisations, les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels et les déchets.

Catégorie d'émission	Poste d'émissions
SCOPE 1 - Emissions directes de Gaz à Effet de Serre	Emissions directes des sources fixes de combustion
	Emissions directes de la flotte de véhicules (propriété ou en location du Groupe Thermador)
	Emissions directes fuitives liées aux installations de climatisation
SCOPE 2 - Emissions indirectes associées à l'énergie	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité
SCOPE 3 - Autres émissions indirectes	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les catégories Scope 1 et 2
	Achats de produits ou services (hors produits vendus)
	Immobilisations de biens
	Déchets
	Déplacements professionnels
	Déplacements domicile-travail
	Transport de marchandises amont
	Transport des marchandises aval
	Utilisation des produits vendus
	Fin de vie des produits vendus

La méthodologie

Pour cette première année, nous avons choisi de concentrer **l'étude sur quatre filiales (Jetly, PBtub, Sferaco, Thermador) qui représentent 44 % du chiffre d'affaires de Thermador Groupe en 2020.**

Tout d'abord, 80% du chiffre d'affaires 2020 de PBtub, Sferaco et Thermador (30% pour Jetly) ont été analysés dans le détail en prenant en compte le poids des produits, les matériaux qui les composent ainsi que leur origine. Nous avons ensuite appliqué des facteurs d'émissions, coefficients validés par des organismes externes (base carbone de l'Ademe pour la plupart), relatifs à chaque activité pour les postes « Matériaux » et « Transport Amont ».

Certains de nos produits sont actifs, c'est-à-dire qu'ils rejettent du carbone durant leur utilisation, comme les produits électriques et électroniques. Pour ces derniers, nous avons évalué leurs durées de vie, taux d'utilisation et consommation moyenne. Puis, nous avons pondéré le résultat obtenu avec le facteur d'émission appliqué à la consommation d'énergie en France.

Ensuite, le recyclage des produits nécessite certaines méthodes et technologies, elles-mêmes consommatrices d'énergie, donc sources d'émissions de CO₂. **Nous en avons tenu compte dans l'analyse du**

cycle de vie des produits, toujours suivant la méthode d'application de facteurs d'émissions.

Enfin, l'impact du transport aval a été extrapolé, partant du principe que nos clients se situent en moyenne à 500 kilomètres. Les données détaillées n'ont pu être obtenues de nos transporteurs pour l'exercice analysé.

Le reste du chiffre d'affaires (pour rappel 20%) pour chacune des filiales engagées dans la démarche ainsi que les résultats de nos douze autres filiales ont été mesurés **à l'aide d'une extrapolation sur la base des informations obtenues** selon la méthodologie décrite ci-dessus. Une moyenne a en effet été calculée par poste, appliquée au volume de produits vendus n'ayant pas fait l'objet d'une analyse.

L'extrapolation a ensuite été ajustée, en prenant soin d'éliminer les transactions en intragroupe, afin d'éviter les double-comptages aux différentes étapes du cycle de vie des produits. **Les autres éléments du scope 3 (les postes « hors produits ») ont été mesurés de manière théorique** pour arriver à un résultat consolidé au niveau du groupe Thermador.

Surveillance et résultats

Ce travail, qui a débuté en mars 2021, a fait l'objet d'une surveillance régulière, une fois par trimestre, par les administrateurs membres du comité du développement durable. Ils ont pu suivre l'avancement du projet, valider la pertinence des actions engagées, et challenger ce bilan. Grâce à ce travail en profondeur, nos quatre filiales pilotes peuvent d'ores et déjà se fixer des priorités d'actions.

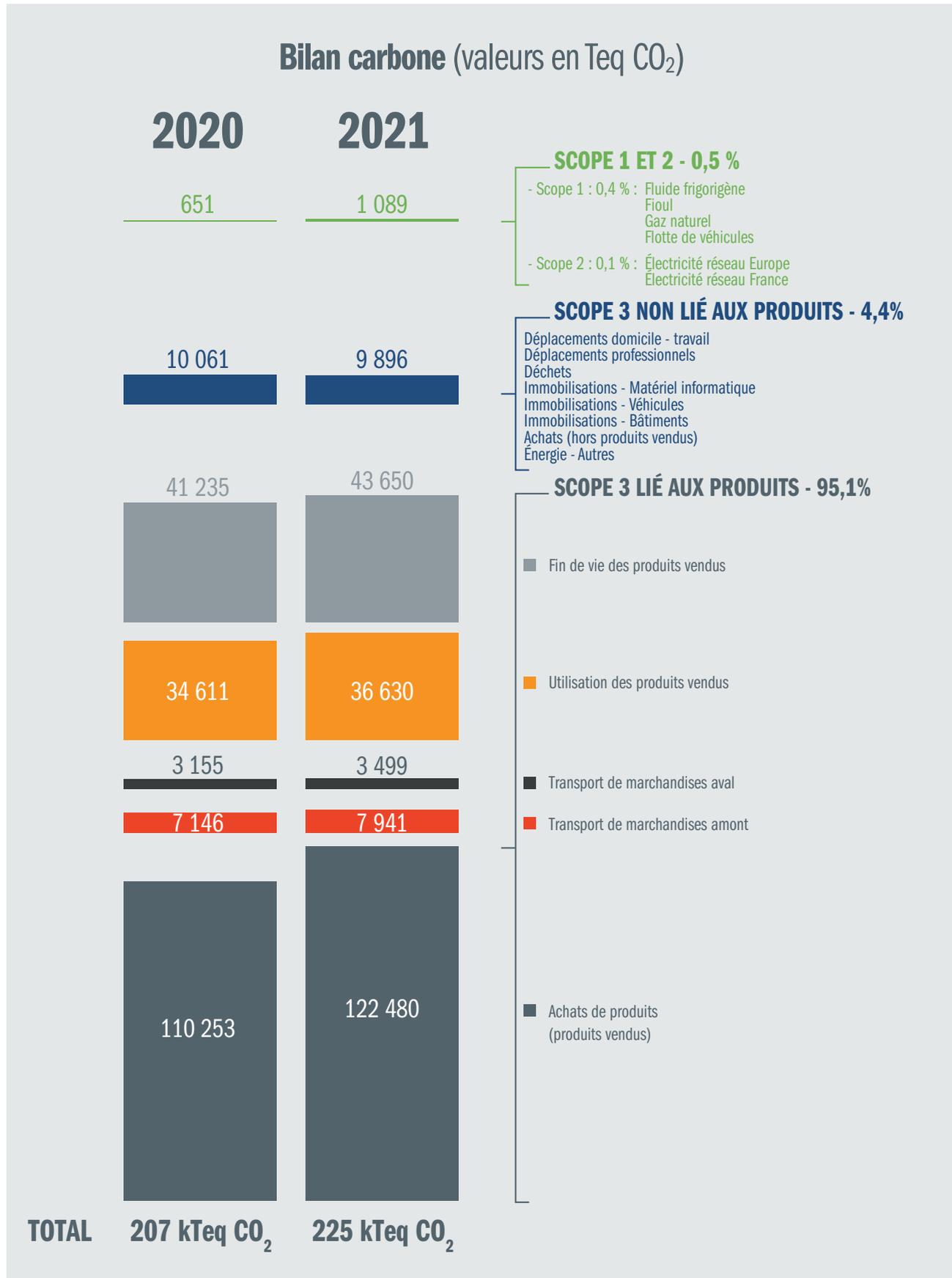
Du fait de ses activités, **le groupe Thermador a émis 207 kTeq CO₂ pour l'année de référence 2020 et 225 kTeq CO₂ en 2021**, (ces résultats ont une incertitude mesurée à 30%), dont 95% sont liées au cycle de vie des produits. Les principaux postes d'émissions sont la fabrication des produits, leur utilisation en cours de vie et leur recyclage.



Vanessa Roy et Nicolas Klein lors de la présentation du bilan carbone de Jetly.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.2 Poursuivre notre développement en réduisant notre impact sur l'environnement



PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour réduire l'impact de nos activités sur l'environnement, Thermador Groupe et ses filiales se doivent d'agir dès maintenant, en entraînant tous les acteurs de la chaîne logistique, des fournisseurs aux clients, en passant par les transporteurs.

La réduction de notre impact carbone fait partie de **nos 19 priorités** en termes de RSE. Pour le moment nous envisageons de relativiser cette donnée par rapport au chiffre d'affaires ou au volume de vente.

Engagements de nos filiales

Sferaco va créer un bureau d'études dès 2022, pour contribuer activement à l'éco-conception de ses produits avec ses partenaires industriels.

Axelair propose des produits écoconçus par l'intermédiaire de sa gamme de conduits souples sans utilisation de solvant dans leur fabrication. Le polyéthylène (produit recyclable) a pris la place du PVC ; la ouate de polyester (recyclée et recyclable à vie) remplace la laine de verre dans la conception de l'isolant.

Thermador Groupe et ses filiales distribuent aussi des produits **écoponsables**, i.e., ayant un impact bénéfique par leur fonction. Nous avons choisi de décliner ces produits dans d'autres formats, pour les rendre accessibles dans tous les bâtiments. C'est le cas notamment de l'Esybox (**système de surpression innovant**), vendu depuis plusieurs années par Jetly, qui sera proposé en 2022 dans une version Esybox max, à destination des collectivités. Ce système est équipé de moteur à variation de vitesse pour une meilleure gestion de l'utilisation des moteurs électriques et une réduction de la consommation d'énergie. **La VMC double flux** (ventilation mécanique contrôlée) à la norme NF, désormais proposée par Axelair à destination des maisons individuelles, bénéficie des primes accordées par les pouvoirs publics. Des systèmes similaires équipent déjà certains de nos bâtiments. Aello propose en outre **des pompes à vitesse variable**, permettant une économie d'électricité ainsi que des filtres multi-cartouches, évitant une consommation d'eau pouvant représenter en moyenne 10 m³ par an.

A ce jour, aucun prix du carbone n'a été fixé par les autorités, qui n'ont pas non plus légiféré sur une obligation des entreprises à se soumettre à une taxe ou une compensation du bilan carbone. Par anticipation, nous envisageons de fixer notre prix de la tonne et d'utiliser **la somme obtenue pour soutenir des projets environnementaux**.



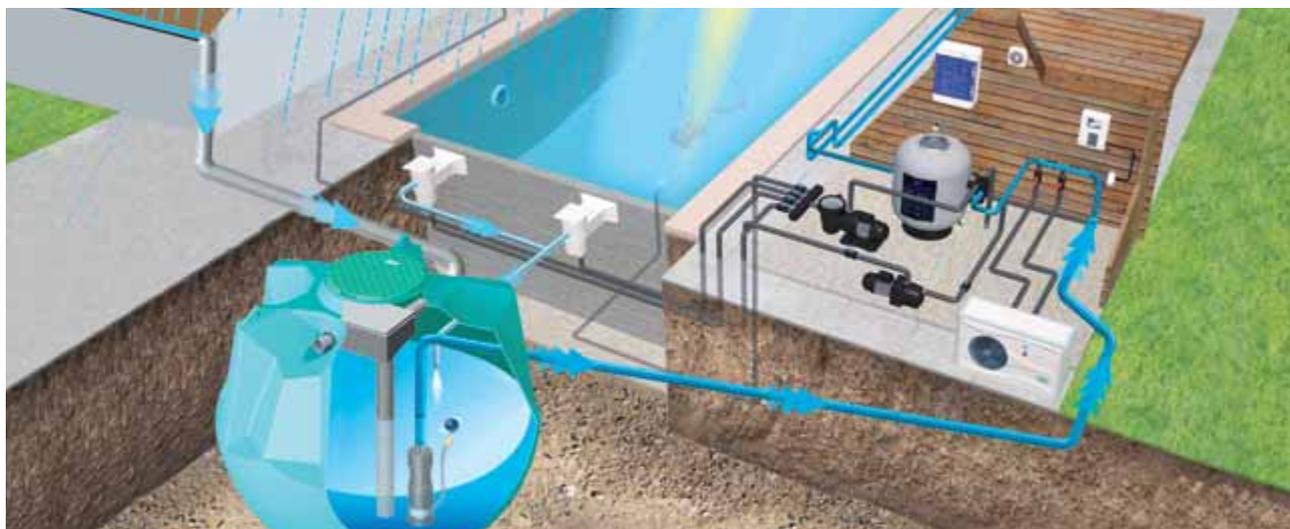
VMC double flux très basse consommation distribués par Axelair.

Sur la base de son bilan carbone 2020, la filiale Sferaco a choisi de compenser ses émissions dues au poste « transport aval ». **La société a versé 30 000 € à l'association Les apprentis d'Auteuil**, qui s'est engagée à utiliser ces fonds pour améliorer l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

Nos partenaires industriels et transporteurs sont challengés. Par exemple, nous avons déjà ouvert les premières discussions avec DAB, un des principaux fournisseurs du groupe. Ces échanges nous ont permis de constater que l'entité agissait déjà pour la réduction de son impact sur l'environnement grâce à des actions sur ses infrastructures, équipements industriels et process. **Nous travaillons donc conjointement à identifier l'impact positif** de ces actions sur les produits commercialisés par Jetly et Thermador. De plus, nous élaborons un argumentaire factuel qui nous aidera à promouvoir leur démarche d'éco-conception, en vue de les inciter à poursuivre dans cette voie et ensuite d'y faire adhérer davantage de partenaires.

Pour la suite : des analyses plus poussées du cycle de vie des produits seront élaborées. D'autres actions seront imaginées et discutées en étroite collaboration avec la plupart de nos fournisseurs. A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas, par exemple, le taux de matière recyclée dans nos produits, qui pourrait **avoir un impact considérable sur les postes « matériaux » et « fin de vie »**.

Nos transporteurs nous fourniront dorénavant des données détaillées sur les émissions de CO₂ provoquées par les transports de marchandises vers nos clients afin d'avoir une vision plus précise de notre bilan.



Récupération d'eau de pluie Globus de Jetly et Aello.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.2 Poursuivre notre développement en réduisant notre impact sur l'environnement

Améliorer notre bilan des scopes 1 et 2

Nous menons des actions sur les scopes 1 et 2, **qui représentent 1 089 Teq CO₂ en 2021**.

Rénover nos bâtiments

Des VMC double-flux ont été installées dans les bâtiments de nos filiales Sferaco, Syveco, Isocel, Dipra, Aello et Axelair. Cette technologie va réduire les besoins en chauffage, donc les consommations d'énergie, tout en améliorant la qualité de l'air ambiant.

La gamme de traitement de l'air d'Axelair est aussi dotée d'une technologie utilisant l'eau, évitant l'utilisation de fluides frigorigènes à l'intérieur des bâtiments. Cela consiste à diffuser l'air chaud ou froid via un système de ventilo-convection et un circuit d'eau alimenté par une pompe à chaleur air-eau. Ce principe est en place dans le nouveau bâtiment de notre filiale Axelair.

Au sein de notre filiale Thermacome, à Saint-James, le réseau a été rénové en remplaçant les anciennes dalles de plafond par de nouvelles, **intégrant des émetteurs chauffants et refroidissants** ainsi qu'un système pour faire circuler l'eau chaude ou froide sur une surface de 600 m². Ces travaux ont conduit à supprimer l'ensemble des installations de chauffage et de climatisation dans les bureaux de la société, et d'utiliser un de nos produits proposé à la vente, sur ce « chantier test ».

Les nouveaux locaux de Dipra sont équipés, sur toute la surface des bureaux (1 091 m²) **de panneaux rayonnants métalliques chauffants et rafraîchissants**. Le principe de fonctionnement par rayonnement de ces émetteurs offre l'avantage d'une très grande réactivité aux variations des conditions ambiantes en lien notamment avec l'évolution des conditions extérieures. De fait, la température souhaitée est atteinte plus rapidement avec des niveaux de température de fluides moindres que dans les systèmes classiques. En outre, cet équipement **réduit les consommations en supprimant des modes de chauffage** et

de refroidissement plus énergivores. Une technologie similaire sera installée lors de la rénovation du bâtiment de Thermador Groupe en 2022.

Enfin, le **purificateur d'air distribué par Axelair**, plébiscité depuis l'apparition de la pandémie, répond aux exigences en termes de santé et sécurité pour les utilisateurs, et équipe nos filiales Jetly, Mecafer, PBtub, Axelair ainsi que les locaux de Thermador Groupe. Le purificateur d'air ne fait pas réaliser directement des économies d'énergie mais il évite l'aération des pièces occasionnant des fluctuations de la température ambiante et, par conséquent, une surconsommation d'énergie.

Réduire l'empreinte carbone de nos véhicules

La flotte de véhicules nous appartenant ou en location longue durée fait partie intégrante du scope 1 et **représente 233 Teq CO₂** de notre bilan carbone total. Nous allons agir sur ce poste en choisissant des modèles moins polluants lors du renouvellement de ceux-ci (nb : la moitié de notre flotte sera renouvelée d'ici deux ans). Nous sommes à l'écoute des offres de nos prestataires et restons attentifs au développement des catégories hybrides et électriques. Cependant, le nombre de kilomètres parcourus par nos équipes commerciales et la localisation de nos clients sont des facteurs prépondérants dans le choix de notre flotte de véhicule, qui s'adapte aux besoins de nos différentes activités et ne permet pas pour l'instant l'utilisation exclusive de véhicules 100% électriques. Notre filiale belge, Sodeco, en revanche, s'appuie sur une géographie plus favorable et un développement technologique plus poussé sur son territoire pour prévoir **une flotte de véhicules complètement électriques d'ici à 2026**.

Notre flotte actuelle est très diversifiée car elle dépend des politiques de nos filiales. Nous avons désormais constitué un groupe de travail qui a créé une politique commune à toutes les filiales, pour calculer un facteur d'émissions plus juste et être plus précis sur notre bilan carbone scope 1.

Installation des panneaux rayonnants métalliques chez Dipra.





Borne électrique et voiture hybride chez Sodeco

Mieux gérer nos déchets

Dans le cadre légal et réglementaire français, au titre des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), dix de nos filiales sont adhérentes à l'éco-organisme Ecosystem chargé du recyclage des déchets de ce type d'appareils. Nous confions ainsi la gestion du circuit de recyclage à un professionnel, comme la législation l'impose. Le montant de cette adhésion est variable et réglementé selon la catégorie de produits vendus. Le coût total pour Thermador Groupe et ses filiales en 2021 est de 409 k€.

Nous nous améliorons sur **la gestion de nos déchets, ceux-ci sont en baisse par rapport au dernier exercice**. Cela s'explique par les actions mises en place dans les filiales comme l'installation de broyeurs chez Sferaco et Thermador, utiles pour transformer nos déchets logistiques en produits de calage. Par exemple, nos équipes opérationnelles sont sensibilisées à l'importance de la réduction des déchets en réutilisant les emballages de nos fournisseurs à l'étape de préparation des commandes.

Au regard de notre activité, nous ne décomptons pas de déchet industriel dangereux et 90,7 % de nos déchets sont envoyés dans une filière spécialisée pour être revalorisés.

Agir sur nos déplacements

Nous continuons les actions entreprises depuis plusieurs années pour limiter nos émissions sur les autres postes, comme les déplacements, qu'ils soient professionnels ou quotidiens des salariés. En effet, **nos déplacements professionnels** sont réalisés en véhicule de location, train, avion ou avec un véhicule personnel, les frais étant remboursés par la suite (nb : les kilomètres réalisés avec un véhicule personnel étaient auparavant comptabilisés dans le scope 1) et **ont représenté 481 Teq CO₂ en 2021**. Les déplacements longs courriers qui étaient pratiqués précédemment ont été interdits ou rendus compliqués du fait du contexte sanitaire. Nous nous sommes donc adaptés en mettant en place plusieurs actions comme le développement des rendez-vous en visioconférences. **Nous encourageons aussi nos commerciaux itinérants à privilégier le train à l'avion**. Lorsque la location de véhicules est nécessaire, ils se limitent à des modèles de petites tailles qui consomment peu de carburant.

Nous avons décidé de mesurer l'impact carbone des trajets domicile - travail de nos salariés. Ce poste représentait 1 138 Teq CO₂ en 2020

sur la base d'un calcul extrapolé. Nous avons réalisé cette analyse de manière plus détaillée pour l'exercice 2021, en prenant en compte la typologie de véhicule utilisé, **ce qui porte nos émissions à 948 Teq CO₂**.

En vue de diminuer ces émissions, six de nos filiales ont signé un accord de télétravail, pour enlever au moins un déplacement par semaine pour 146 salariés. Nous avons conservé nos mesures invitant les salariés **à habiter à moins de 50 km de leur lieu de travail**. La législation belge étant légèrement différente, Sodeco n'a pas d'accord collectif de télétravail mais a intégré des avenants aux contrats de chaque salarié concerné. Ainsi **28 personnes télétravaillent en moyenne deux jours par semaine**, ne contribuant pas aux rejets de carbone dans la métropole bruxelloise, déjà très impactée par un trafic dense.

En partenariat avec la Capi (Communauté d'Agglomération Porte d'Isère) et Klaxit, une entreprise spécialisée dans le covoiturage, nous avons lancé un **plan de mobilité**, qui incite les salariés à covoiturer plus facilement. 171 salariés sont couverts par le Forfait Mobilité Durable, initié par le Ministère de l'Ecologie, récompensant avec une prime les personnes qui optent pour la mobilité douce (covoiturage, transports en commun, moyens de transport non motorisés, etc.) sur un certain nombre de trajets. Nous souhaitons développer cet accord pour l'ensemble de nos salariés en France en 2022. Sodeco est partenaire de l'association Pelicano et lui reverse une somme par kilomètre parcouru par ses salariés au titre des trajets domicile-travail, 2 700 kilomètres ont été réalisés à vélo en 2021 dans le cadre de cette opération.



Présentation de la solution de covoiturage Klaxit à Saint-Quentin-Fallavier.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.2 Poursuivre notre développement en réduisant notre impact sur l'environnement



Système enterré des bacs de rétention d'eau de Dipra.

La filiale possède trois bornes de recharge pour les véhicules électriques et projette d'en installer six supplémentaires, qui seront alimentées grâce à l'énergie produite par des panneaux solaires. En Belgique, les salariés sédentaires peuvent bénéficier d'un véhicule de société, où les frais d'assurance, d'entretien, de carburant et d'électricité sont compris moyennant un financement avantageux, à la seule condition que le véhicule soit hybride ou électrique.

Enrichir nos compétences

Dans le cadre des engagements pris en matière de développement durable, il est primordial de former et sensibiliser les équipes de direction sur le cadre légal et réglementaire, qu'il soit actuel ou futur et sur les résultats obtenus. En ce sens, des formations ont été organisées pour tous les comités de directions :

- **Sur la taxonomie Européenne**, en juillet 2021.
- **Sur les enjeux carbone**, en décembre 2021 et en février 2022, à destination de tous les **comités de direction**. Une sensibilisation en interne sera ajoutée au parcours d'intégration de toute personne rejoignant un comité de direction.

Des personnes référentes seront formées dans les filiales sur les bases de la méthodologie décrite précédemment. Les référents des quatre filiales engagées dans la démarche vont parfaire leurs compétences dans le but d'être totalement autonomes sur le bilan carbone de leurs filiales respectives. Dans les autres sociétés, des personnes relais seront sensibilisées sur ce sujet et formées à la prise en main de l'outil de calcul du bilan carbone.

Afin d'atteindre nos premiers objectifs et tracer rapidement une feuille de route précise sur le Scope 3 de nos émissions de CO₂, nous avons pris la décision de créer un poste de direction du développement durable, en lien direct avec la direction générale du groupe, et membre du comité exécutif.

Cette personne animera à terme une équipe de deux spécialistes, dont un qualicien et un(e) éco-concepteur(trice), et orchestrera avec une forte autonomie le support aux filiales pour que chacune contribue aux objectifs du groupe.

Elle sera épaulée également par Lionel Grès (DG d'Axelair) pour piloter les projets concrets d'éco-conception.

Notre qualicien se nomme Nicolas Klein et intégrera Thermador Groupe au mois d'avril 2022, après avoir contribué à la double certification ISO9001 et ISO14001 de Sferaco et organisé en 2021 le travail sur le Scope 3 de nos émissions de CO₂.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

Nous allons également **travailler sur l'impact évité**, notion environnementale, différente du bilan carbone mais toute aussi importante, avec l'ambition de mettre en valeur le rôle positif de nos produits en faveur de l'environnement, comme la gestion des ressources naturelles, en particulier l'eau.

Le système de récupération d'eau de pluie vendu par Jetly est présent dans son bâtiment depuis sa création en 2009. L'eau récupérée peut ainsi d'alimenter les sanitaires des bureaux de Jetly. Dans le nouveau bâtiment regroupant Aello, Axelair et Dipra, la même technologie a été installée, la cuve de récupération, associée à un système

de pompage et un dispositif de traitement des eaux usées par UV, est prioritaire par rapport au circuit d'approvisionnement d'eau potable. Cette installation rend possible l'utilisation de l'eau recyclée plutôt que de l'eau propre, lorsqu'elle n'est pas destinée à la consommation humaine. Cette technologie au sein de nos filiales **limite donc la consommation en eau potable** en réutilisant cette ressource d'une manière non négligeable puisqu'une chasse d'eau équivaut à un volume compris entre 6 et 9 litres.

Nous avons modifié notre méthodologie de mise à niveau des réseaux de sprinklage en réalisant des analyses de l'eau glycolée par prélèvements plutôt que de procéder à une vidange totale des cuves, évitant le gaspillage d'eau potable en grande quantité.

Aello, notre filiale spécialisée dans le matériel de piscine, propose une solution basée sur la récupération d'eau de pluie pour stocker cette ressource au sein d'une cuve et la réutiliser en période d'utilisation. Ce système offre une économie allant de 5 000 à 10 000 litres d'eau, à titre comparatif l'évaporation de l'eau d'une piscine de format standard représente 160 litres par jour. Un bassin chez Aello sera mis en service à partir de 2022 pour réaliser des essais et mettre les produits en situation, sera d'ailleurs équipé de cette technologie.

L'Association Porte d'Isère Environnement (APIE) a accompagné de nombreuses filiales situées à Saint-Quentin-Fallavier dans le cadre de l'amélioration de leurs **actions en faveur de la biodiversité**. La filiale Thermador a réalisé un audit afin de pouvoir agir sur son terrain. Jetly, accompagnée par un paysagiste a mis en place des plantations pour favoriser la présence d'oiseaux et de pollinisateurs. Sferaco a revu ses espaces extérieurs, intégrant une zone de tonte raisonnée, des hôtels à insectes et des zones de convivialité. L'association a organisé deux journées de sensibilisation à la biodiversité sur le site de PBtub cette année, à destination des salariés des filiales de Saint-Quentin-Fallavier. Toute nouvelle construction intègre désormais à son cahier des charges la plantation d'essence locale. L'APIE accompagne chaque futur locataire dans des choix responsables pour la gestion des espaces verts.

PBtub possède, sur son terrain, un bassin de rétention aménagé afin d'accroître le développement de la faune locale avec des contours en herbe. Initiative couronnée de succès puisqu'on a pu observer un cra-



Nichoir à oiseaux installé par l'APIE chez PBtub.

paud calamite en 2021. Des haies et prairies champêtres contenant des plantes favorisant la biodiversité, des zones de tonte raisonnée et des couloirs de circulation de la faune ont été implantés sur le site. Un nouveau diagnostic est prévu en 2022.

Chez Syveco, Isocel et Thermador, **la tonte des espaces verts** a été allégée pour conserver des parties de verdure, utiles à la prolifération de la faune et de la flore. Souhaitant agir à leur niveau, les salariés ont créé un jardin potager, qu'ils entretiennent régulièrement pour profiter de fruits et légumes de saison. Sectoriel a opté pour l'éco-pâturage avec des moutons d'Ouessant, domiciliés sur son terrain. Le troupeau s'est agrandi avec la naissance d'un agneau en 2021.

Au total, **71 300 m²** sont couverts par des actions en faveur de la biodiversité et **292** espèces ont été inventoriées, soit **86** de plus que l'an dernier.

Préservation de la biodiversité sur les sites de Thermador Groupe à Saint-Quentin-Fallavier.



Zone industrielle de Saint-Quentin-Fallavier

Préservation
de la biodiversité

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.3 Être un acteur responsable et engagé auprès de nos parties prenantes



ACTIONS	2021	OBJECTIFS MOYEN TERME	OBJECTIFS LONG TERME
PARTAGER NOS EXIGENCES ÉTHIQUES AVEC NOS FOURNISSEURS : - Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs signataires de notre Charte d'achats responsables ou d'une Charte équivalente. - Pourcentage de CA réalisé auprès de fournisseurs notés.	4,8 %	≥ 60 %	≥ 80 %
	17,1 %	≥ 60 %	≥ 80 %
LUTTE CONTRE L'ANTICORRUPTION : - Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anticorruption.	98,9 %	≥ 95 %	≥ 95 %
DÉVELOPPER NOTRE ENGAGEMENT AUTOUR D'ACTIONS SOLIDAIRES	-	-	-
POURSUIVRE NOTRE EFFORT DE CRÉATION D'EMPLOIS EN FRANCE	36	-	-
APPLIQUER UNE FISCALITÉ PLUS RESPONSABLE - Part de nos impôts payés en France.			

PARTAGER NOS EXIGENCES ÉTHIQUES AVEC NOS FOURNISSEURS

Les dirigeants du groupe portent la responsabilité des relations avec nos fournisseurs. Notre conduite dans les affaires se fonde sur ces principes simples :

- Offrir une vision à moyen ou long terme.
- Privilégier la transparence vis-à-vis de nos fournisseurs.
- Être attentif à leur pérennité, à la qualité des produits ou services proposés, à leur éthique.

En 2021 nous avons rédigé notre Charte d'achats responsables qui couvre les aspects suivants de nos relations avec nos fournisseurs :

- Droits de l'Homme, droit du travail et développement du potentiel humain.
- L'éthique des affaires.
- La confidentialité et propriété intellectuelle.
- L'environnement, sécurité et santé.
- La chaîne d'approvisionnement.

Nous nous autorisons dans le cadre de notre Charte d'achats responsables à faire évaluer ou faire auditer nos fournisseurs par nos équipes en interne mais également par des organismes tiers mandatés à cet effet.

Les directions de nos filiales opérationnelles travailleront au déploiement de cette charte en lien avec les objectifs que le groupe s'est fixés : **en 2025 plus de 60 % des achats réalisés auprès de fournisseurs signataires de notre charte d'achats responsables ou d'une charte équivalente.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Avec une présence en Europe et en Chine et un business model basé sur l'achat de produits puis la revente, le groupe pourrait

faire face à **des situations de corruption ou de conflit d'intérêts**. À titre d'exemple : un arrangement lors d'une négociation tarifaire, la favoritisation d'un fournisseur au cours d'un appel d'offre ou encore la hausse des achats auprès d'un fournisseur en échange d'une rétribution.

Sans attendre une potentielle survenance de ces menaces sur la conduite des affaires, le groupe a toujours mis **l'éthique au cœur de ses relations** avec ses salariés, ses tiers et ses parties prenantes.

À la suite de l'obligation de mise en conformité à la réglementation anti-corruption Sapin 2, Thermador Groupe a débuté la formalisation de ses pratiques, il y a près de trois ans. Nous avons mis en place un certain nombre d'actions pour que la société soit en ligne avec la réglementation.

• La cartographie des risques

Elle a été rédigée en interne et couvre les activités du groupe incluant toutes les filiales.

• Système d'alerte

Le groupe a développé son propre **système de lanceur d'alerte**. Lancé à l'échelle de la société en 2017 dans les **cinq langues** pratiquées (Français, Anglais, Néerlandais, Espagnol et Chinois), il a fait l'objet d'une campagne de communication interne via notre plateforme collaborative et de notre livret d'accueil.

Ce système est également disponible pour l'externe, fournisseurs et clients, par le biais de notre site Internet.

• Code de conduite

Rédigé en cinq langues et diffusé à toutes les filiales, notre code de bonne conduite a fait l'objet d'une présentation aux instances

représentatives du personnel ainsi qu'aux salariés au cours de nos réunions générales mensuelles.

• Formation

En 2019, l'association Middenext a dispensé deux sessions de formation au siège social du groupe auprès de plus de 93 salariés de fonctions dites exposées. En 2021, nous avons poursuivi les formations auprès de **99 nouvelles personnes** en intégrant les instances représentatives des salariés et les nouveaux entrants.

Pour les salariés de fonctions dites non exposées, la solution de formation à distance par le e-learning a été privilégiée. Celle-ci, développée par l'association Middenext, a été adaptée en fonction des différentes fonctions occupées par nos salariés, soit 5 modules spécifiques en quatre langues.

ACTIONS SOLIDAIRES

Une politique de dons et de mécénat a été rédigée au niveau du groupe Thermador. Le choix des Apprentis d'Auteuil est porté au niveau du groupe. Les dirigeants de nos filiales peuvent choisir également **leurs engagements** en concertation avec leurs salariés.

Engagement auprès de la fondation les Apprentis d'Auteuil

Fondée au milieu du XIX^e siècle, reconnue d'utilité publique, la fondation les Apprentis d'Auteuil s'engage et agit auprès des jeunes et des familles les plus fragiles. Elle s'est donné pour mission la protection de l'enfance, la formation professionnelle, l'insertion sociale et professionnelle et l'accompagnement des familles. Plus de 5 400 collaborateurs et 4 700 bénévoles accompagnent chaque année 30 000 jeunes et familles au sein de 240 établissements (de la crèche au centre de formation continue).

Notre partenariat avec les Apprentis d'Auteuil, initié en 2019, s'est poursuivi en 2021 à travers différentes actions. Tout d'abord, Sferaco a organisé **un séminaire de management** à la Salle à Manger de Lyon (tenue par des jeunes en formation aux métiers de la restauration). Par ailleurs, une découverte des entrepôts de PBtub, Sectoriel, Sferaco, Isocel et Syveco a été organisée pour 3 groupes de jeunes de parcours et origines très diverses (hommes et femmes, âgés de 19 à 29 ans, venant de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'Italie, du Sénégal, des Comores et d'Afghanistan) en formation de préparateur de commande au sein du dispositif Skola Logistique. Des salariés de Syveco ont **dispensé des cours d'anglais** (simulation de ventes) à l'école de vente Skola, qui dispose d'une boutique au centre commercial de la Part-Dieu à Lyon. Enfin, les filiales Thermador Groupe, Sectoriel et Syveco ont versé tout ou partie de leur taxe d'apprentissage au lycée professionnel des Apprentis d'Auteuil de La Côte Saint André (Isère).



Des Apprentis d'Auteuil en formation en anglais au sein du dispositif Skola Vente.

D'autres projets (parmi lesquels la découverte de nos métiers, la formation à la logistique, la participation à la rénovation énergétique des bâtiments) sont en cours d'élaboration avec les Apprentis d'Auteuil pour **aller plus loin en 2022** dans l'engagement de nos salariés en faveur des jeunes de la région qui nécessitent un accompagnement.

Actions contre la pauvreté infantile

La Fondation Pelicano est un fonds qui lutte **contre la pauvreté infantile** en Belgique. En 2021 Sodeco Valves a signé un partenariat avec Pelicano. Pour collecter des fonds, la filiale organise une action fixe annuelle et une ou plusieurs activités occasionnelles. Pour l'action fixe, les salariés de Sodeco sont encouragés à effectuer leur trajet domicile/travail à vélo ou à pied, chaque kilomètre parcouru rapporte 0,25 € à Pelicano.



Comme action ponctuelle en 2021, Sodeco a fait réaliser des cartes de vœux, vendues au profit de l'association.

Ces deux actions ont rapporté **5 000 € à Pelicano**.

Mobilisation autour des Virades de l'Espoir

Les Virades de l'Espoir sont organisées par l'association **VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE**, reconnue d'utilité publique qui accompagne les malades et leurs familles dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la mucoviscidose. Elle est organisée autour de **4 missions prioritaires** : guérir, soigner, vivre mieux et sensibiliser.

Réalisées partout en France le dernier dimanche de septembre, ces 350 virades sont des courses qui s'adressent à toutes celles et ceux qui souhaitent, dans un esprit familial et décontracté, pédaler, courir ou marcher pour exprimer leur soutien envers les enfants et les jeunes atteints de mucoviscidose, la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfance.

Dans cet esprit, les équipes de Sferaco mais aussi de Thermador **se mobilisent depuis plusieurs années** pour donner leur souffle le jour même ou les jours d'avant, contribuant au versement d'un don annuel de 1 500 € par nos entreprises.

CHOIX D'UNE FISCALITÉ PLUS RESPONSABLE

Thermador Groupe considère qu'il est de la responsabilité du Conseil d'Administration d'établir une stratégie fiscale responsable, prévoyant que ses filiales paient leurs impôts dans les juridictions où elles mènent leurs activités et réalisent leurs bénéfices.

Les cinq principes suivants ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 14 octobre 2021 :

1. La responsabilité de la **stratégie fiscale** est du ressort du Conseil d'Administration.
2. Les principes de responsabilité fiscale sont intégrés dans le code de conduite de l'entreprise.
3. La société paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
4. Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché.
5. La société publie dans son Document d'Enregistrement Universel le montant des impôts versés, pays par pays.

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.2.3 Être un acteur responsable et engagé auprès de nos parties prenantes

ÊTRE UN ACTEUR RESPONSABLE AU SEIN DE NOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Les dirigeants de nos filiales ainsi que leurs équipes sont actifs au sein des syndicats professionnels présents dans nos domaines d'activité. Au-delà d'être actifs, nos dirigeants ont pris des responsabilités au sein de la gouvernance de ces syndicats professionnels. Ils donnent de leur temps et partagent leur expérience.

Nos filiales sont ainsi présentes dans cinq syndicats : **INOHA, ADFRI, COCHEBAT, FNAS, l'I.F.E.P, SYNAA et SYNASAV.**

Témoignage de Laure Empeureur

« Je suis très honorée d'avoir été élue au Conseil d'Administration d'Inoha cette année, pour la catégorie Plomberie Sanitaire. Inoha est l'organisation professionnelle qui représente les industriels du bricolage et du jardinage. Être membre de ce conseil d'administration, c'est participer au développement de notre marché, mieux connaître les industriels qui le composent, et contribuer à l'équilibre entre les parties prenantes. C'est un rôle complémentaire à celui de Directrice Générale Dipra-Rousseau et un apprentissage du marché à vitesse accélérée. J'apporte mon œil neuf au conseil, en participant à plusieurs groupes de travail, comme l'élaboration de la feuille de route RSE d'Inoha, l'un des axes stratégiques. Notre filière doit s'organiser rapidement et chaque entreprise a pleinement la responsabilité de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux auxquels nos consommateurs sont de plus en plus attentifs. »

DIRIGEANTS	QUALITÉ	NOM DU SYNDICAT	FONCTION
Laure Empeureur	Membre du Comex - D.G. de Dipra et Établissements Édouard Rousseau	INOHA (Les industriels du Nouvel Habitat)	Administratrice
Christophe Arquillière	Membre du Comex - D.G. de Sferaco	ADFRI (Association de Distribution Française de Robinetterie Industrielle)	Secrétaire adjoint
Xavier Isaac	Membre du Comex - D.G. de Sectoriel	ADFRI (Association de Distribution Française de Robinetterie Industrielle)	Membre
Xavier Isaac	Membre du Comex - D.G. de Sectoriel	Bureau de Normalisation du Gaz, organisme de normalisation dépendant de l'AFGAZ (www.afgaz.fr).	Membre
Yves Ruget	Membre du Comex - D.G. de Thermador	FNAS (Fédération Française des Négociants en Appareils Sanitaires, Chauffage, Climatisation et Canalisations)	Partenaire
Yves Ruget	Membre du Comex - D.G. de Thermador	SYNASAV (Syndicat national de la maintenance et des services en efficacité énergétique).	Partenaire
Florent Kieffer	Membre du Comex - D.G. de Thermacome	COCHEBAT (le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire)	Président
Eric Mantione	Membre du Comex - Président de Thermacome - D.G. de PBtub	COCHEBAT (le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire)	Trésorier
Frank Bourgois	Membre du Comex - D.G. de Jetly	IFEP (Industriels Français de l'Eau Pluie)	Membre
Frank Bourgois	Membre du Comex - D.G. de Jetly	SYNAA (Syndicat National de l'Arrosage Automatique)	Membre



Conseil d'administration d'INOHA.

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

L'organisation sur la protection des données s'articule de la façon suivante : une Déléguée à la Protection des Données (Data Protection Officer) au niveau groupe pour assurer la cohérence de nos pratiques et des relais en filiale pour être proche de l'opérationnel. **La DPO groupe est chargée d'assurer la veille réglementaire.** Elle rédige les notes internes pour diffuser des bonnes pratiques et travaille la mise à jour des registres de traitement.

La DPO groupe a suivi 19 demandes de nos relais en filiale en 2021.

CRÉATION ET MAINTIEN DE L'EMPLOI DE QUALITÉ EN FRANCE

L'expérience nous a montré encore très récemment le fort attachement de nos salariés à leur région de résidence.

Notre souhait est de **favoriser la fidélité de nos salariés** en respectant leur ancrage régional.

Cette diversité est le résultat de nos récentes acquisitions, rendues acceptables socialement par notre engagement à respecter l'attachement des salariés à leur région d'origine. En 2021, nos entreprises ont créé **36 nouveaux postes en France** et 39 au total.

Nombre de salariés par région/ pays

FRANCE					
Rhône Alpes	Bourgogne Franche Comté	Ile de France	Normandie	Grand Est	Centre Val de Loire
509	38	32	31	21	11
EUROPE HORS FRANCE				HORS EUROPE	
Belgique	Pays-Bas	Hongrie	Espagne	Chine	
43	3	1	13	10	

Contribution à l'activité économique locale

Nous faisons travailler très régulièrement des entreprises locales : transports, architecture, maçonnerie, travaux publics, second œuvre du bâtiment, informatique, mutuelle et centre d'adaptation par le travail (E.S.A.T).

Sur notre site historique basé en Isère, nous proposons une restauration collective à nos salariés. En 2021, à la suite de la crise sanitaire, la fréquentation a fortement baissé. Nous avons cependant décidé de maintenir cette offre, en investissant dans la rénovation du bâtiment et en misant sur l'amélioration de la qualité des menus offerts (diversité des plats et utilisation de produits locaux).

3.3 Synthèse des indicateurs et tables de concordance

Les informations présentées ci-après concernent les sociétés consolidées de Thermador Groupe au 31 décembre 2021.

Les évolutions au niveau du périmètre du reporting, des méthodologies de calcul et de l'ajout de nouveaux indicateurs en 2021 ne permettent pas toujours d'effectuer une comparaison pertinente des données de l'année 2021 avec celles de 2020 et 2019. Ces changements sont mentionnés et précisés au niveau des indicateurs, à chaque fois qu'ils ont eu lieu, afin de faciliter la bonne interprétation de ces derniers.

La démarche de reporting pour l'année 2021 a été précisée et détaillée dans une note de reporting R.S.E. (responsabilité sociale des entreprises) pour la collecte des informations quantitatives et qualitatives requises. Elle a permis de préciser les définitions et méthodes de calcul pour chaque indicateur afin d'assurer une homogénéité des données.

Démarche de vérification externe

Les informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans cette déclaration de performance extra-financière ont fait l'objet de travaux de vérification par un Organisme Tiers Indépendant, afin d'émettre un avis sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- La sincérité des informations fournies en application du code du commerce, section 3, au I et au II de l'article R.225-105, à savoir les résultats des politiques incluant des indicateurs clés de performance et les actions relatifs aux principaux risques.

La nature des travaux réalisés et les conclusions sont présentées au paragraphe « Rapport de l'organisme de vérification », page 93.

Méthodologie : Les évolutions au niveau du périmètre du reporting, des méthodologies de calcul et de l'ajout de nouveaux indicateurs en 2021 ne permettent pas toujours d'effectuer une comparaison pertinente des données de l'année 2021 avec celles de 2020 et 2019. Ces changements sont mentionnés et précisés au niveau des indicateurs, à chaque fois qu'ils ont eu lieu, afin de faciliter la bonne interprétation de ces derniers.

	2021	2020	2019	Pages
GOUVERNANCE 				
Gouvernement d'entreprise				
Respect d'un code de gouvernance	Middlenext	Middlenext	Middlenext	67
Signataire du Global compact des Nations Unies	OUI	NON	NON	60
Nombre de membres du comité exécutif	16	18	17	67
Pourcentage de femmes au comité exécutif	25%	28%	29%	73
Transparence sur la rémunération des P.-D.G. et D.G. délégués de Thermador Groupe	OUI	OUI	OUI	40
Declaration de la rémunération des P.-D.G. et D.G. délégués de Thermador Groupe	OUI	OUI	OUI	41 - 42
Taux de participation à l'Assemblée Générale	71,52%	65,80%	70,30%	53
Taux d'approbation de la rémunération du P.-D.G à la dernière AG	90,9%	99,98%	95,67%	40
Part de l'actionnariat salarié, hors anciens dirigeants	7,0%	7,5%	7,2%	50 - 55
Part des salariés actionnaires (individuels ou par le PEE)	71,2%	75,3%	65%	50
Conseil d'administration				
Nombre d'administrateurs indépendants	5	5	5	32
Pourcentage des administrateurs indépendants	45,5%	45,5%	45,5%	32
Part des femmes dans notre conseil d'administration	45,5%	45,5%	45,5%	32
Administrateur représentant les salariés	1	1	1	32
Assiduité des membres du conseil d'administration	100,00%	96,90%	96,10%	36
Comité d'Audit	OUI	OUI	OUI	37
Comité des Rémunérations	OUI	OUI	NON	39
Comité du Développement Durable	OUI	OUI	NON	38
Nombre de formations suivies par les administrateurs	6	3	3	36
Pourcentage des admistrateurs formés dans l'année	90,9%	63,6%	54,5%	36
Publication du règlement intérieur du conseil	OUI	OUI	OUI	36
Evaluation du fonctionnement du conseil	OUI	OUI	OUI	36
Equité				
Ratio d'équité (salaire médian)	5,39	4,68	4,72	45
10% les + haut vs 10% les + bas	5,45	5,08	5,15	45
Ethique et anti-corruption				
Comité d'éthique	OUI	OUI	OUI	37
Nombre de signalements / alertes	7	5	2	86
dont alertes RH	6	5	2	86
Formalisation d'une politique de conduite des affaires et lutte contre la corruption	OUI	OUI	OUI	86
Pourcentage des salariés exposés formés sur les 3 dernières années à l'anti-corruption	98,9%	73,1%	73,1%	86

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

3.3 Synthèse des indicateurs et tables de concordance

	2021	2020	2019	Pages
HUMAIN 🌱🌱🌱				
Effectif par genre				
Pourcentage de femmes	36%	34%	31%	71
Pourcentage d'hommes	64%	66%	69%	71
NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS (HORS INTERIMAIRE)	712	668	503	71
Effectif par zone géographique				
France	90%	90%	91%	88
Hors France	10%	10%	9%	88
Effectif par type de contrat				
CDI	678	649	493	71
CDD	34	19	10	71
Pourcentage CDI	95%	97%	98%	71
Intérimaires				
Nombre d'heures d'intérim	95 576	74 642	51 902	71
En % du nombre d'heures travaillées	7,6%	6,4%	5,6%	71
Fidélisation des salariés				
Ancienneté moyenne, en années	9,68	9,76	8,88	74
Taux de rotation des effectifs	12,92%	11,00%	14,40%	74
Entrées	114	82	86	72
- dont création d'emplois en France	36	24	22	72
- dont création d'emplois en hors France	3	1	0	72
Sorties (hors fin de CDD et hors départ en retraite)	48	41	40	72
Rémunération				
Salaire moyen	50 254 €	50 337 €	51 503 €	77
dont rémunération variable	20%	18%	17%	77
Nombre de salariés bénéficiant d'accords de participation ou intéressement	181	179	179	77
Pourcentage de salariés bénéficiant d'une rémunération variable	86%	ND	ND	77
Santé : % des absences non liées à la crise sanitaire				
Lié aux arrêts maladie hors isolements Covid-19	66%	74%	69%	75
Lié aux congés paternité ou maternité	11%	14%	16%	75
Lié aux accidents du travail et de trajet	4%	6%	15%	75
Lié aux maladies professionnelles	15%	6%	0%	75
TAUX D'ABSENTEISME MOYEN DU GROUPE	3,4%	3,9%	4,00%	75
Diversité				
Index égalité professionnelle				
Ecart de rémunération entre les hommes et les femmes	-1,9%	2,2%	3,2%	73
Pourcentage de femmes à des postes de direction (en %)				
Pourcentage de salariés âgés de plus de 50 ans dans les effectifs	31%	30%	28%	73
Employés en situation de handicap (en nombre)	18	12	5	73
Formation				
Budget formation en % de la masse salariale	1,86%	1,63%	2,67%	71
Pourcentage de salariés CDI formés par année (dont formations internes)				
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation dans l'année	489	393	431	71
- Dont cadres (en %)	36%	40%	ND	71
- Dont non cadres (en %)	64%	60%	ND	71
Nombre d'heures de formation	10 013	8 491	10 407	71
Nombre d'alternants, d'apprentis et de stagiaires présents au cours de l'année	60	25	13	72
Dialogue et climat social				
Nombres de filiales avec CSE / IRP	11	10	10	74
Pourcentage des salariés représentés par une instance représentative du personnel	75%	76%	74%	74
Nombre d'accords d'entreprise existants	27	11	7	74
Pourcentage de salariés ayant répondu au baromètre QVT sur les 3 dernières années	93%	94%	94%	74
Pourcentage de salariés ayant pu échanger avec leur supérieur lors d'un entretien annuel	72%	84%	87%	72
Nombre de litiges prud'homaux déclenchés sur l'année	3	ND	ND	74

	2021	2020	2019	Pages
SOCIÉTAL				
Montants des dons y compris montants versés au titre des compensations carbone	106 075 €	39 384 €	51 740 €	81 - 87
Engagement du conseil d'administration sur une fiscalité responsable	OUI	NON	NON	87
Certifications				
Nombre de nos filiales certifiées ISO 9001 ou ISO 14001	5	4	3	61
Pourcentage du CA effectué par des filiales ISO 9001 ou 14001	32,6%	27,9%	16,0%	61
Relations fournisseurs				
Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs certifiés ISO	80,4%	55,2%	ND	86
Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs notés dans l'année	17,1%	14,2%	ND	86
Pourcentage du CA effectué auprès de fournisseurs signataires de notre charte achats responsables ou d'une charte similaire	4,8%	ND	ND	86
Montant TTC des factures fournisseurs dont le terme est échu, en % des achats HT de l'exercice	0,07%	0,29%	0,64%	
Relations clients				
Nombre de clients ayant répondu à une enquête de satisfaction	1576	383	ND	15

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES				
Gouvernance de la RSE au sein de notre groupe				
Nombre de salariés appartenant à un groupe environnement au sein des filiales	38	39	ND	66
Nombre de personnes au sein du groupe transversal Thermavert	22	21	ND	67
Montant versé au titre de compensation carbone	30 000 €	4 365 €	ND	81
Biodiversité				
Nombre de m ² d'espaces verts traités dans le cadre d'une collaboration avec l'APIE	71 300	32 800	ND	85
Nombre d'espèces inventoriées	292	206	ND	85
Consommation d'énergie - valeurs brutes				
Consommation d'eau (en m3)	7 928	7 725	5 485	84
Consommation de gaz (en kWh)	4 068 452	2 724 642	2 329 275	82
Consommation d'électricité (en kWh)	2 599 795	2 397 668	2 106 660	82
Consommation d'énergie - valeurs relatives				
Eau (en L par m ²)	70,5	75,5	60,7	84
Consommation de gaz (en kWh / m ²)	36,2	26,6	28,5	82
Consommation d'électricité (en kWh / m ²)	23,1	23,4	23,3	82
Part de l'éclairage LED dans nos bâtiments (en % des m ²)	60%	59%	ND	82
Part de la consommation de gaz en option "compensation carbone"	34%	ND	ND	82
Part de la consommation d'électricité en "Option énergie renouvelable"	69%	65%	61%	82
TOTAL CONSOMMATION D'ENERGIE (EN KWH / m²)	59,3	50,1	51,8	82
Déchets liés aux activités (en % du tonnage acheté)				
TOTAL DECHETS INDUSTRIELS (en tonne)	1031	946	676	83
Déchets liés aux activités (en kg/tonne de produit réceptionnés)	20,28	23,48	19,21	83
Part des déchets industriels non dangereux	100%	100%	100%	83
Part des déchets industriels dangereux	0%	0%	0%	83
% de déchets envoyés dans une filière pour revalorisation	90,7%	85,2%	81%	83

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES - BILAN CARBONE				
Scope 1 émissions directes (en Teq CO₂)				
Emissions dues aux déplacements des véhicules de société	233*	427	359	82
Emissions directes liées à la flotte de véhicules / véhicule	2,81	2,41	ND	82
Emissions dues à la combustion de gaz naturel sur site	692	501	428	82
Emissions dues à la combustion de fioul domestique sur site	24	23	25	82
Emissions dues à l'usage de réfrigérants	0	17	0	82
Emissions directes liées au chauffage et rafraîchissement des bâtiments (Teq CO₂ par km²)	6,37	5,29	ND	82
TOTAL SCOPE 1 (en Teq CO₂)	949	968	812	82
Scope 2 émissions indirectes (en Teq CO₂)				
Emissions dues à l'achat d'électricité	140	195	158	82
Emissions indirectes dues à l'achat d'électricité (Teq CO₂ par km²)	1,25	1,91	ND	82
TOTAL SCOPE 2 (en Teq CO₂)	140	195	158	82
Scope 3 - Emissions indirectes dues à nos produits et nos activités (en Teq CO₂)				
Emissions dues aux déplacements professionnels (voitures de location, avions et trains, en Teq CO ₂)	119*	48	217	83
Achats de produits (produits vendus)	122	110	ND	80
Utilisation des produits vendus	37	35	ND	80
Fin de vie des produits vendus	44	41	ND	80
TOTAL SCOPE 3 (en kTeq CO₂)	225	207	ND	80

*Les émissions dues aux déplacements professionnels réalisés avec les véhicules personnels sont dorénavant comptabilisés dans le scope 3, dans le respect des règles du bilan carbone de l'Ademe (comptabilisés dans le scope 1 en 2020)

3. DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE (D.P.E.F.)

TABLE DE CONCORDANCE AVEC LES INFORMATIONS REQUISES DANS LA D.P.E.F.

	Thème	Concordance avec le Document d'Enregistrement Universel 2021	ODD*	Pages
	Présentation de notre modèle d'affaires	Notre modèle d'affaires		59 - 61
	Présentation de nos principaux risques et enjeux extra-financiers liés à l'activité du groupe	<ul style="list-style-type: none"> Notre écosystème (parties prenantes). Les cinq risques et opportunités. Notre démarche en matière de responsabilité sociale et environnementale / une structure de gouvernance décentralisée. 		62 - 65
	Description de notre démarche en matière de responsabilité sociale et environnementale			66 - 68
Informations sociales	Emploi	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique.	8 5	71 & 90
		Embauches et licenciements.	3	72 & 90
		Rémunérations et leur évolution.	8	77 & 90
	Organisation du travail	Organisation du temps de travail.	3	75
		Absentéisme.	3	75
	Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail.	3	75 - 76
		Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles.	3	75
	Relations sociales	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.	8 4	72 - 74 & 77
		Bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail.	3	75
	Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation, notamment en matière de protection de l'environnement.	4	71-72&84
Nombre total d'heures de formation.		4	71 & 90	
Égalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.	5	72 - 73	
	Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées.	8	73 - 74	
	Politique de lutte contre les discriminations.	5 3	72 - 75	
Informations environnementales	Politique générale en matière environnementale	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement.	13	78 - 85
		Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions.	6 7	81 - 85
		Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours.	N/A**	N/A
	Pollution	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement.	6 13	78 - 85
		Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses.	13	71 - 82
	Économie circulaire	Prévention et gestion des déchets.	12	83
		Utilisation durable des ressources.	11 6 7	84 - 85
		Utilisation des sols.	15	84 - 85
	Changement climatique	Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit ;	13	80 - 91
		Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique.	13	81 - 82
Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet.		13	78	
Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.	15	85	
Informations sociétales	Engagements sociétaux en faveur du développement durable	L'impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local.	16	88
		L'impact de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales.	16	87 - 88
		Les relations entretenues avec les parties prenantes de la société et les modalités du dialogue avec celles-ci.	16	86 - 88
		Les actions de partenariat ou de mécénat.	16	87
	Sous-traitance et fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux.	12	86
		La prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale.	16	86
	Loyauté des pratiques	Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.	12	88
Lutte contre la corruption	Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire et d'une alimentation responsable équitable et durable,	16	88	
	Engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal	15	85	
Actions en faveur des droits de l'homme	Les actions engagées pour prévenir la corruption	16	86	
	A) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	- au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,	16	74
		- à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,	5 16	72 - 73
		- à l'élimination du travail forcé ou obligatoire,	16	86
	- à l'abolition effective du travail des enfants.	16	86	
B) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.	16	86		

* ODD : Objectifs de Développement Durable. ** Non applicable. *** Non disponible.

3.4 Rapport de l'organisme de vérification

ATTESTATION D.P.E.F.

THERMADOR GROUPE SA - RAPPORT DE L'ORGANISME DE VÉRIFICATION - EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société THERMADOR GROUPE SA (ci-après « entité ») et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC Inspection sous le N° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie conformément au référentiel utilisé (ci-après le « Référentiel ») par l'entité dont les éléments significatifs sont présentés sur demande au siège de la société.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission, et à la norme internationale ISAE 3000.

Nos travaux ont été effectués le 1^{er} décembre 2021 et le 21 février 2022 pour une durée d'environ 6 jours/homme.

Nous avons mené huit entretiens avec les personnes responsables de la Déclaration.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, et de ses effets quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant

- l'absence des informations requises par le 2^e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ;
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 20 % et 100 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests² ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans la Déclaration ne peut être totalement éliminé.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lyon, le 21 février 2022

FINEXFI
Isabelle Lhoste
Associée

¹ Jetly, Sferaco, Thermador, FGInox, Rousseau

² Indicateurs vérifiés : Développer nos talents (Part des femmes à des postes de direction, taux d'absentéisme, ancienneté, Répartition des effectifs par type de fonction, Formation), Diversité et égalité des chances (Nombre de personnes embauchées, Nombre d'alternants, Nombre de stagiaires), La place des seniors dans notre organisation, Dialogue social, Santé et sécurité des salariés (Santé et absentéisme, Taux d'absentéisme France hors Covid-19), Accidents du travail, Préserver la biodiversité et les ressources naturelles (Superficie couverte par des actions en faveur de la diversité, Nombre d'espèces inventoriées), Gouvernement d'entreprise, Bilan carbone (Processus validé), Humain (Effectif par genre, Effectif France, Effectif par type de contrat), Nombre d'entrées, Nombre de sorties, Rémunération (Nombre de salariés bénéficiant d'accords de participation ou intéressement, Pourcentage de salariés bénéficiant d'une rémunération variable), Dialogue et climat social (Nombre de filiales avec CSE/IRP, Pourcentage des salariés représentés par une instance représentative du personnel, Nombre d'accords d'entreprise existants), Montants des dons y compris montants versés au titre des compensations carbone, Certifications (Nombre de nos filiales certifiées 9001 ou 14001), Gouvernance de la RSE au sein de notre groupe, Consommation d'énergie - valeurs brutes.



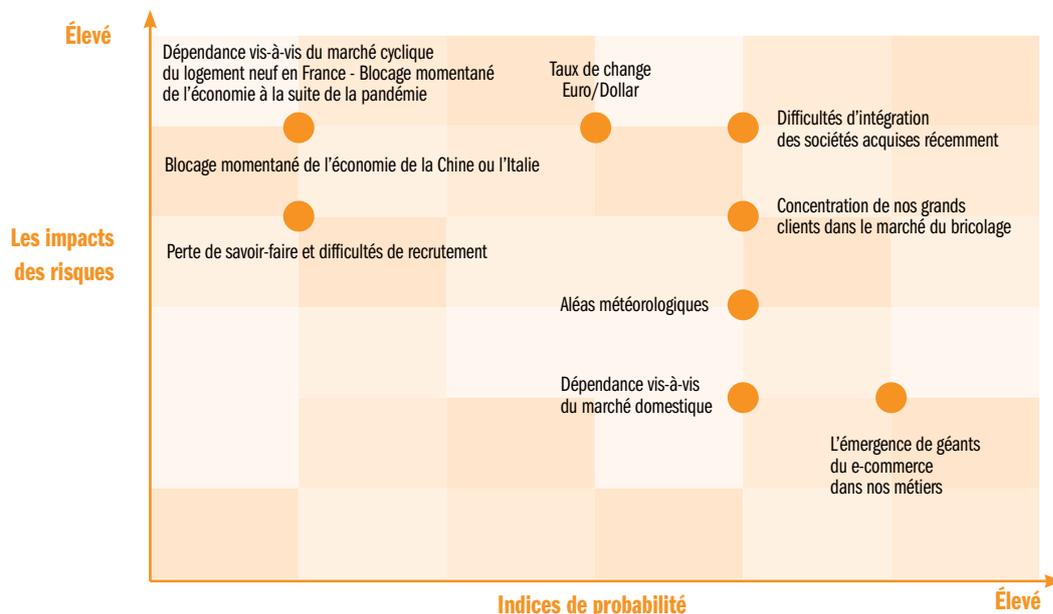
4. GESTION DES RISQUES

4.1	Facteurs de risques	95	4.2	Assurances	100
4.1.1	Risques liés à l'activité - Marché	95	4.3	Contrôle interne	101
4.1.2	Risques opérationnels	97	4.3.1	Objet des procédures de contrôle interne	101
4.1.3	Risques sociaux	98	4.3.2	Organisation du contrôle	101
4.1.4	Risques financiers	98	4.3.3	Mesures anticorruption	102
4.1.5	Risques géopolitiques	98	4.3.4	Mesures RGPD	102
4.1.6	Risques de pandémie	99	4.3.5	Appréciation du contrôle interne	102
4.1.7	Risques liés au changement climatique	99			

4. GESTION DES RISQUES

4.1 Facteurs de risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Les différents risques sont classés selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence. Cette cartographie des risques reflète l'exposition de Thermador Groupe, intégrant donc les mesures de maîtrise mises en œuvre afin d'en limiter la probabilité et l'impact.



HIÉRARCHISATION DES RISQUES

4.1.1. RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ	Aléas météorologiques
	Dépendance vis-à-vis du marché cyclique du logement neuf en France
	Concentration de nos grands clients dans le marché du bricolage
	Dépendance vis-à-vis du marché domestique
	L'émergence de géants du e-commerce dans nos métiers
4.1.2. RISQUES OPÉRATIONNELS	Difficultés d'intégration des sociétés acquises récemment
4.1.3. RISQUES SOCIAUX	Perte de savoir-faire et difficultés de recrutement
4.1.4. RISQUES FINANCIERS	Taux de change Euro/Dollar
4.1.5. RISQUES GÉOPOLITIQUES	Blocage momentané de l'économie de la Chine ou l'Italie
4.1.6. RISQUES DE PANDÉMIE	Blocage momentané de l'économie à la suite d'une pandémie

4.1.1 Risques liés à l'activité - Marché ALÉAS MÉTÉOROLOGIQUES

<p>Identification et description du risque</p> <p>Un printemps pluvieux provoquerait inévitablement la mévente des pompes d'arrosage, marché sur lequel nous sommes un intervenant significatif dans le canal professionnel et dans le canal grand public.</p>	<p>Effets potentiels sur le Groupe</p> <p>Baisse du chiffre d'affaires. En 2013, année d'un printemps très pluvieux, nous avons perdu approximativement 2,5 millions de chiffre d'affaires sur le premier semestre.</p>
<p>Contrôle et atténuation du risque</p> <p>Nos best sellers sont des produits stables. Les invendus d'une très mauvaise saison peuvent parfaitement se vendre lors de la saison qui suit. Les printemps pluvieux sont très souvent suivis d'étés plus secs, ce qui nous a toujours permis de rattraper une partie du retard éventuel pris à la fin du mois de juin.</p> <p>Sur les 10 dernières années, les bonnes années compensent largement les mauvaises. A ce sujet, notre niveau élevé de stock nous permet de profiter pleinement des années où la demande est forte.</p>	

4. GESTION DES RISQUES

DÉPENDANCE VIS-À-VIS DU MARCHÉ CYCLIQUE DU LOGEMENT NEUF EN FRANCE

Identification et description du risque Nous sommes exposés au marché cyclique du bâtiment, et plus particulièrement au nombre de mises en chantier de logements neufs. 49 % de notre chiffre d'affaires consolidé est réalisé par nos activités dans le domaine des circuits de fluides dans le bâtiment. Sur ces 49 %, seuls 20 % correspondent à la part des logements neufs, les 80 % restants correspondent au marché de la rénovation.	Effets potentiels sur le Groupe Notre exposition au marché du neuf se limite à 10 % de notre chiffre d'affaires consolidé. À titre d'exemple, en 2009, lors de la dernière crise brutale dans ce secteur, notre chiffre d'affaires consolidé a ainsi baissé de 5,5 %. En 2019, nous avons même mesuré une croissance organique de l'activité de nos filiales concernées, malgré la baisse avérée des mises en chantier.
Contrôle et atténuation du risque La part de notre chiffre d'affaires réalisée dans le marché du bâtiment est passée depuis 2009 de 55 % à 49 %. Ce rééquilibrage s'est principalement fait par notre forte progression dans le marché de l'industrie, qui concerne aujourd'hui 6 de nos filiales. D'autre part, la société les Établissements Édouard Rousseau acquise le 31 décembre 2018 vend de la robinetterie sanitaire très majoritairement destinée à la rénovation.	

CONCENTRATION DE NOS GRANDS CLIENTS DANS LE MARCHÉ DU BRICOLAGE

Identification et description du risque À l'image du groupe ADEO (Leroy Merlin) et Kingfisher (Castorama), nos grands clients du marché du bricolage détiennent aujourd'hui des parts de marché très importantes. Ils ont ainsi des fortes positions chez Dipra, Rousseau, Mecafer et Domac.	Effets potentiels sur le Groupe Une gamme déréférencée a pu provoquer dans un passé proche une perte de 600 K€ de marge brute sur une année.
Contrôle et atténuation du risque Tous les ans, nous gagnons et perdons des appels d'offres. Le jeu consiste à être plus souvent le gagnant. Dipra, Rousseau, Mecafer et Domac sont présentes dans plusieurs gammes et rayons. Les éventuels déréférencements ne sont que partiels. Nous lançons régulièrement des nouveaux produits et attaquons parfois de nouveaux marchés. Nous diversifions notre clientèle en nous adressant à des réseaux alternatifs de négoce qui cherchent des produits grand public différenciés et d'excellente qualité. Nous nous adressons également aux grandes surfaces alimentaires, à la distribution auto, aux jardinerie et à la distribution agricole. Nous améliorons sans cesse notre service et la notoriété de nos marques pour fidéliser nos clients et les utilisateurs par d'autres critères que le prix. Nous créons des produits spécifiques dédiés à des e-marchands ou à des places de marché.	

DÉPENDANCE VIS-À-VIS DU MARCHÉ DOMESTIQUE

Identification et description du risque Nous réalisons 83,6 % de notre activité en France. Nous risquons donc d'avancer au rythme de la croissance de son économie, c'est-à-dire lentement.	Effets potentiels sur le Groupe Stagnation du chiffre d'affaires, comme en 2013 et 2014.
Contrôle et atténuation du risque Nos parts de marché en France varient de 0 à 30 %. 30 % pour certaines gammes que nous vendons depuis plusieurs décennies dans nos plus anciennes filiales. 0 % pour les produits que nous venons de lancer et sur lesquels nous concentrons nos efforts de développement. Ainsi, notre croissance organique en France est souvent supérieure à la croissance du marché. De nombreuses idées sur des niches de marché restent à développer. Nous devons même faire régulièrement des choix et renoncer à des projets pour éviter de nous disperser. Par ailleurs, nous avons fait 10 acquisitions entre 2015 et 2020, qui représentent environ 165,6 M€ en 2021 dont 42,4 M€ à l'export.	

L'ÉMERGENCE DE GÉANTS DU E-COMMERCE DANS NOS MÉTIERS

Identification et description du risque <p>Les grands acteurs du e-commerce ont très rapidement bouleversé certains secteurs d'activité. Peuvent-ils devenir de nouveaux concurrents pour les filiales du groupe Thermador, voire ringardiser nos modèles d'affaires ? Ces plateformes peuvent-elles permettre à des utilisateurs de court-circuiter les intermédiaires ?</p>	Effets potentiels sur le Groupe <p>Une tension plus forte sur les marges du fait de la transparence des prix à l'échelle européenne. L'apparition d'une nouvelle concurrence sous la forme de web marchands ou de places de marché, qui pourrait nous mettre « hors-jeu ». La part des ventes de nos produits via le web est comprise entre 0 % et 20 %. La précision est impossible car certains de nos grands clients sont des acteurs multi-canaux et ne souhaitent pas communiquer la répartition de leurs ventes.</p>
Contrôle et atténuation du risque <p>Beaucoup de nos produits constituent des niches de marché, peu attractives pour les mastodontes du e-commerce. Ils nécessitent en plus beaucoup de ressources humaines pour la préconisation et le service après-vente. Pour les produits plus simples, nous avons depuis quelques années intégré dans notre stratégie le développement de ce nouveau canal de distribution. leroymerlin.fr, Amazon, Cdiscount sont par exemple des clients de certaines de nos filiales qui interviennent dans le marché grand public. D'autre part, nous accompagnons nos clients historiques qui souhaitent vendre sur la toile, ou être acteurs de grandes places de marché comme ManoMano. Nous leur fournissons des données produits qualifiées et une logistique adaptée. Nous formons nos équipes pour qu'elles montent en compétence sur l'exploitation des données et le marketing digital. Nous testons de nouvelles solutions logistiques, investissons dans des sites Internet modernes et scançons régulièrement le web pour maîtriser nos politiques tarifaires. Nous peaufinons notre service après-vente, élément clé pour la fidélisation des utilisateurs et l'amélioration de la notoriété de nos marques. Durant les 5 dernières années, nous mesurons la progression de nos clients e-marchands et « places de marché ». Nous ne souhaitons pas communiquer les chiffres d'affaires réalisés avec ces clients.</p>	

4.1.2 Risques opérationnels

DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION DES SOCIÉTÉS ACQUISES RÉCEMMENT

Identification et description du risque <p>Depuis 2015, nous avons réalisé dix acquisitions de tailles très différentes. L'expérience montre qu'il est plus délicat d'intégrer les entreprises dont le C.A. est supérieur à 15 millions d'euros (5 sur les 10). Nous rencontrons des difficultés du fait de divergences de vues avec le management, d'écart de culture, d'éloignement géographique, et de systèmes d'information différents.</p>	Effets potentiels sur le Groupe <p>Non réalisation des synergies attendues, non réalisation des plans d'affaires, perte de productivité. Les résultats opérationnels de ces 5 sociétés (9,1 M€ en 2021) pourraient peser négativement sur le résultat opérationnel consolidé et dégrader le retour sur les capitaux investis. Les écarts d'acquisition s'élèvent à 39,9 M€ à l'actif du groupe. De mauvais résultats récurrents pourraient nous amener à déprécier l'actif. Le déménagement de la logistique de FGinox prévu en 2022 va nous demander des investissements immobiliers supplémentaires.</p>
Contrôle et atténuation du risque <p>Notre Conseil d'Administration est équilibré : 5 administrateurs indépendants, 5 non libres d'intérêts, et une administratrice salariée. Aucune des 5 acquisitions importantes réalisées depuis 2015 n'a été décidée sans une majorité d'avis favorables. Les dirigeants opérationnels du groupe sont personnellement impliqués dans les processus d'intégration. Deux dirigeants de ces entreprises acquises ont été remplacés. Nous avons renforcé l'équipe informatique et le contrôle interne. Notre reporting mensuel nous permet de réagir rapidement. En 2020, nous avons décidé de faire une pause de deux ans (jusqu'en 2021) dans les acquisitions chronophages ou d'un montant d'acquisition supérieur à 5 M€ pour concentrer nos ressources sur l'intégration.</p>	

4. GESTION DES RISQUES

4.1.3 Risques sociaux

PERTE DE SAVOIR-FAIRE ET DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Identification et description du risque Une plus grande instabilité de notre personnel, et la difficulté de pourvoir certains postes pourraient être un frein à notre croissance. L'ancienneté moyenne dans le groupe est passée de 11 ans en 2016 à 9,6 ans en 2021.	Effets potentiels sur le Groupe Nous estimons qu'une équipe complète et expérimentée aura une performance de 3 % supérieure. Une situation contraire entraîne donc une perte du même ordre. En moyenne, cela peut représenter 1 M€ de chiffre d'affaires épisodiquement au niveau d'une ou deux de nos filiales.
Contrôle et atténuation du risque La responsabilité de climat social et l'animation des ressources humaines sont déléguées aux dirigeants de filiales, lesquelles sont des entreprises à taille humaine. Nous travaillons constamment pour améliorer la qualité de vie au travail sur la base de questionnaires anonymisés. Nous réalisons des actions très concrètes pour la sauvegarde de l'environnement, thème extrêmement cher aux jeunes générations. Nous accompagnons avec beaucoup d'attention les salariés en longue maladie. Nous promouvons et pratiquons la transparence des salaires au sein des filiales. Nous faisons évoluer nos contrats de travail pour responsabiliser les managers et leurs équipes sur le temps de repos obligatoire et sur le temps de travail effectif. Nous sommes transparents sur les résultats financiers et les partageons au sein de chacune de nos filiales. Nous avons créé une plateforme collaborative vouée à être accessible par tous les salariés du groupe. Les postes à pourvoir sont diffusés en interne sur la plateforme collaborative. Nous promouvons et facilitons l'accès au capital. Nous promouvons le respect, la convivialité et la simplicité dans les relations sociales. Nous incitons et aidons les cadres et agents de maîtrise à améliorer leur capacité managériale. Nous diversifions énormément nos modes de recrutement : cabinets, réseaux sociaux, APEC, réseau personnel...	

4.1.4 Risques financiers

TAUX DE CHANGE EURO/DOLLAR

Identification et description du risque Le groupe réalise ses ventes en euros en France et à l'international. Nous nous approvisionnons dans le monde entier : environ 34 % de nos achats de marchandises sont réglés en dollar US. Ceci nous expose à la volatilité de la parité Euro/Dollar.	Effets potentiels sur le Groupe La variation des devises par rapport à l'Euro (majoritairement le dollar US) peut augmenter le prix d'achat de nos marchandises et ainsi détériorer les résultats du Groupe. Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente. Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 12 M€ sur le niveau de notre marge commerciale.
Contrôle et atténuation du risque Depuis le 1 ^{er} janvier 2018, Thermador Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie en dollar avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes nos filiales. Cette anticipation du cours donne plus de visibilité à nos filiales pour déterminer leur prix de vente et une meilleure maîtrise de leur marge.	

4.1.5 Risques géopolitiques

BLOCAGE MOMENTANÉ DE L'ÉCONOMIE DE LA CHINE OU L'ITALIE

Identification et description du risque 35 % de nos achats de produits finis proviennent de Chine-Taiwan, 35 % d'Italie. Une crise politique, sociale ou sanitaire pourrait bloquer momentanément l'économie d'un de ces deux pays.	Effets potentiels sur le Groupe Face à ce type d'événements, nous pourrions être confrontés à des ruptures de stock. Il est aujourd'hui impossible pour nous d'évaluer ce risque, à défaut d'avoir vécu récemment ce type de situation.
Contrôle et atténuation du risque Nos niveaux de stocks sont globalement plus élevés que ceux de nos concurrents. Nous entretenons avec nos fournisseurs des relations stables et équilibrées. Cela facilite les prises de décisions en situation de crise et nous place comme client prioritaire. Malgré les difficultés d'approvisionnement, nous terminons l'année 2021 avec un niveau de stock estimé à 201 jours d'achats consommés. Nous sommes actifs pour trouver et développer des fournisseurs en France, en Espagne, en Allemagne, en Belgique, en Turquie, au Brésil, en Hongrie, en Inde, en Pologne, en Corée du Sud, en Slovaquie, en Finlande, au Portugal, en Autriche, en Angleterre et aux Pays-Bas.	

4.1.6 Risques de pandémie

BLOCAGE MOMENTANÉ DE L'ÉCONOMIE À LA SUITE D'UNE PANDÉMIE

Identification et description du risque A l'image de la crise du Covid-19 intervenue au cours du premier semestre 2020, une pandémie mondiale pourrait bloquer l'économie.	Effets potentiels sur le Groupe Des malades en grand nombre dans tous les pays. Perte de productivité due au télétravail. Blocage des approvisionnements. Baisse brutale des ventes. Variation difficilement contrôlable des stocks. Fragilisation de certains clients et fournisseurs. Délais de règlement allongés par nos clients. Insuffisance de cash pour financer l'activité. Perte de confiance des actionnaires et effacement de la valeur du titre. En 2020, nous estimons avoir perdu une opportunité de croissance organique de 4%, soit environ 15 M€ de chiffre d'affaires.
Contrôle et atténuation du risque Notre organisation décentralisée, constituée de petites structures, nous permet de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement et de réagir au plus près des réalités du terrain. 3/4 de notre effectif peut travailler à distance. Le quart restant, nos équipes logistiques, a montré sa résilience et son implication en 2020 et 2021. Nos fournisseurs sont répartis dans le monde et nos stocks sont « culturellement » élevés, ce qui nous protège des ruptures. De surcroît, l'antériorité de nos relations et la régularité de nos paiements nous placent d'emblée comme client prioritaire. Chaque filiale suit son poste clients et communique en temps réel les incidents de paiement. Notre structure financière très solide rassure nos banquiers. Notre communication rapide et efficace auprès de nos actionnaires rassure toutes les parties prenantes.	

4.1.7 Risques liés au changement climatique

IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR CERTAINS ACTIFS OU MARCHÉS

Identification et description du risque Une montée des eaux sur les zones côtières. Prohibition de la vente de certains produits polluants. Explosion du coût de la tonne de CO ₂ .	Effets potentiels sur le Groupe Nos entrepôts inondés. Usines de nos fournisseurs inondées. Nécessité de financer des déménagements. Une baisse de chiffre d'affaires. Une baisse rapide du bénéfice du groupe pour compenser nos émissions de CO ₂ .
Contrôle et atténuation du risque Montée des eaux : nos installations logistiques ne sont pas menacées. En revanche, nous devons entamer dès 2022 un travail exhaustif pour cartographier tous les sites de production de nos 712 fournisseurs et quantifier ceux qui pourraient être concernés à moyen terme. Nos gammes sont très diversifiées. D'autre part, aucune de nos gammes stratégiques n'est à ce jour menacée par une interdiction. Plus positivement, beaucoup de nos produits sont utiles et nécessaires dans les métiers liés à la rénovation énergétique des bâtiments et à la gestion de l'eau. Avec un degré d'incertitude de 30%, le groupe Thermador a émis 207 kTeq CO ₂ en 2020 et 225 kTeq CO ₂ en 2021 (page 80), dont 95% sont liées au cycle de vie des produits. Ainsi, si nous devons compenser financièrement la totalité, un hypothétique déficit opérationnel serait constaté à partir d'un coût de la tonne de CO ₂ à 325 euros (notre résultat opérationnel s'élève à 73,2 millions en 2021). Cependant, nous restons dubitatifs quant à cette approche simpliste puisque la responsabilité du cycle de vie des produits est à répartir entre les différents acteurs : extraction et transformation des matières premières, fabrication, assemblage, transport, stockage, pose, utilisation, réparation, recyclage.	

4. GESTION DES RISQUES

4.2 Assurances

**43,2 % DE LA SURFACE DE NOS ENTREPÔTS SONT SPRINKLÉS.
SOIT 44 366 M²**

L'ensemble des sociétés du groupe est intégré à un programme mondial d'assurances qui couvre les risques dommages et perte d'exploitation, responsabilité civile, transports. L'ensemble des filiales adhère aux garanties mises en place et négociées au niveau du groupe à l'exception de la société Sodeco. Cette filiale a conservé ses assurances en place en 2021 compte tenu de leurs spécificités géographiques (la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse pour Sodeco).

Les couvertures négociées par le groupe sont élevées et visent avant tout à assurer les sinistres éventuels les plus importants qui pourraient avoir un impact significatif sur sa situation financière.

La couverture du risque dommages et pertes d'exploitation a été renégociée au 1^{er} janvier 2020. En 2021, tous nos sites localisés à Saint-Quentin-Fallavier (Dpt Isère) ont été visités par notre assureur dans le cadre d'un audit des procédures de protection mises en place et de maintenance préventive. Cet audit a été jugé des plus satisfaisants par notre assureur.

La couverture du risque transports a été également renégociée au 1^{er} janvier 2020. Notre assurance transport couvre les transports à l'achat et à la vente. Elle nous garantit à hauteur de 1,5 M€ quel que soit le mode de transport (maritime, terrestre, aérien...).

Le contrat responsabilité civile a été renégocié au 1^{er} janvier 2020 pour une durée de deux ans sur la base d'une prime forfaitaire, non liée au chiffre d'affaires comme c'était le cas précédemment. Cette prime a été réduite compte tenu de la baisse significative de notre sinistralité. Les garanties souscrites dans le programme responsabilité civile produits sont :

- 10 M€ par sinistre et par année.
- 2 M€ par sinistre et par année pour les frais de retrait et les frais de dépose/repose.

Les garanties souscrites pour la responsabilité civile exploitation sont :

- 10 M€ par sinistre et par année.
- 6 M€ pour la faute inexcusable.
- 1,5 M€ pour les atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles.

Le groupe a également contracté une assurance mission collaborateurs pour couvrir tous les déplacements professionnels de nos équipes au niveau national et international.

Les assurances du groupe sont réactualisées au moins tous les deux ans pour suivre l'évolution du périmètre du groupe et maîtriser les risques industriels.

Les garanties du groupe sont placées auprès d'assureurs de premier plan et de notoriété mondiale.



Système Sprinklers chez Sferaco.

4.3 Contrôle interne



Réunion des directions administratives du 1^{er} octobre 2021

77,4 DE NOTRE ACTIVITÉ SONT GÉRÉS SUR UN MÊME SYSTÈME INFORMATIQUE

4.3.1 Objet des procédures de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre groupe a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, des normes et principes de notre groupe afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

4.3.2 Organisation du contrôle

4.3.2.1. Au sein de la société mère

Thermador Groupe détient la totalité ou la quasi-totalité du capital de ses filiales et est présente (ainsi que ses principaux dirigeants) aux Conseils d'Administration et aux Conseils de gérance des filiales ou en tant que Présidente des SAS. Thermador Groupe définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure la coordination des différentes activités.

Thermador Groupe identifie les risques et en fait la prévention en veillant à l'application de règles et procédures uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.

La gestion et la sécurité des systèmes d'information sont également pilotées au niveau de Thermador Groupe. Les sociétés historiques du groupe utilisent le même système informatique (ACE de la société AUREA). Mecafer et Domac utilisent Navision de Microsoft, les Ets E. Rousseau XA Essentials d'INFOR, Thermacome SAP by Design et Distrilabo Sigest. La recherche d'une plus grande efficacité nous conduit à harmoniser les ERP utilisés afin de simplifier les flux intragroupes et l'intégration des données dans le logiciel de consolidation des comptes.

L'élaboration des comptes consolidés se fait en interne. Leur établissement est facilité par une structure juridique simple, des correspondances entre les plans de comptes, des flux intragroupes isolés et des principes d'arrêtés de comptes partagés.

4.3.2.2. Au niveau des filiales, les domaines clefs concernent principalement la maîtrise des ventes, des achats, des marges, des stocks, de la conformité réglementaire et des ressources humaines.

Chaque filiale comprend une direction générale, une direction administrative, une direction commerciale et une direction des achats : elle est autonome pour définir et mettre en œuvre sa stratégie dans

le respect des règles définies au niveau du groupe. Seuls le D.G. et la Directrice Administrative disposent de la signature sur les comptes en banque.

La tenue de réunions transversales auxquelles participent les personnes occupant le même poste dans les différentes filiales permet de mettre en commun les expériences, partager les bonnes pratiques et de valider la bonne application des procédures.

Des inventaires physiques fréquents, complets ou tournants, permettent de détecter les écarts et de vérifier l'efficacité des procédures.

4.3.2.3. Information comptable et financière

Chaque filiale est dotée d'une équipe comptable placée sous la responsabilité de la direction administrative. Ces équipes transmettent mensuellement à la direction du groupe : une situation prévisionnelle de leur trésorerie, une balance âgée des créances clients, le montant de leur stock, un recouplement entre la marge statistique et la marge brute comptable et un compte de résultat avant impôt. Un comparatif par rapport aux budgets élaborés en début d'année et aux chiffres de l'année précédente permet une analyse mensuelle.

Chaque semestre, les filiales établissent un arrêté des comptes selon le référentiel et le procédé d'arrêté des comptes commun. Ces éléments sont ensuite revus par les Commissaires aux Comptes et transmis à l'équipe de consolidation de Thermador Groupe qui s'assure de la cohérence des remontées d'information avant agrégation des résultats et écritures de consolidation. Les états financiers annuels et semestriels sont présentés au comité d'audit et arrêtés par le Conseil d'Administration.

4. GESTION DES RISQUES

4.3.3 Mesures anticorruption

Conformément à la loi Sapin 2, nous avons ouvert en 2017 deux boîtes mail pour que d'éventuels lanceurs d'alertes puissent s'exprimer en français ou en néerlandais.

Nous avons nommé deux référents éthiques qui répondront aux questions des salariés et s'assureront du déploiement du dispositif général et de la confidentialité des informations recueillies.

Nous avons également nommé les trois membres du comité éthique en charge de traiter les alertes en protégeant la confidentialité des parties prenantes, adopté le code de bonne conduite « Middennext » maintenant disponible sur le site Internet du groupe Thermador, ainsi que la convention des Nations Unies qui traite de ce sujet.

Dès 2019, nous avons créé un groupe de travail anticorruption qui a réalisé les actions suivantes :

- La mise à jour de nos conditions générales d'achats et nos conditions générales de ventes.
- Le déploiement du code de conduite auprès des filiales (directions administratives, commerciales et achats-marketing, nos C.S.E., circularisation des fournisseurs, communication dans la gazette interne, rajout d'une mention dans le livret d'accueil).
- La modification des règlements intérieurs.
- La mise à jour du site web de Thermador Groupe avec la mise en ligne de notre code de conduite dans les langues parlées de nos fournisseurs et clients.
- La sensibilisation en réunion générale auprès de nos salariés.
- La formation au dispositif anticorruption pour les salariés exposés.
- Le travail sur la mise en place d'un outil d'e-learning pour nos salariés actuels et nos nouveaux embauchés.
- La rédaction de notre cartographie des risques.
- La mise en place d'une politique cadeaux et invitations.
- **La mise en œuvre de notre politique dons et mécénat.**

4.3.4 Mesures RGPD

Au cours de l'exercice, Thermador Groupe a poursuivi la mise en œuvre et le déploiement de sa conformité au règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.).

Un premier audit mené par un prestataire externe en 2018 dès l'entrée en vigueur du R.G.P.D. avait permis d'établir une cartographie des activités de traitement et les actions prioritaires à mener. Toujours en 2018, une campagne de sensibilisation a été menée avec notamment des sessions de 2 heures de formation dispensées à une cinquantaine de personnes (membres des directions des filiales et responsables de services) sur le R.G.P.D. et les bonnes pratiques de la gestion des données personnelles. Cinq autres personnes de Thermador Groupe et des filiales les plus indépendantes sur les systèmes d'information ont également suivi une formation de 3 jours pour devenir D.P.O. ou D.P.O. délégué.

L'année 2019 a été consacrée à la formalisation de cette conformité R.G.P.D. : mise à jour des conditions générales de vente, mise en ligne de notre politique de protection des données, élaboration des mentions d'information et surtout à la rédaction d'un registre des traitements types en cours de déploiement dans chaque filiale. **La mise à jour et l'adaptation du registre dans les filiales au cours des années 2020 et 2021 ont aussi été l'occasion de repenser et d'optimiser les processus existants en adoptant de meilleures pratiques en matière de collecte, de conservation et d'accès aux données.** En 2021, notre D.P.O. a poursuivi son accompagnement de nos filiales. 19 demandes lui ont été faites qui ont donné lieu à la rédaction de notes internes.

4.3.5 Appréciation du contrôle interne

Les procédures décrites ci-dessus, approuvées par le Conseil d'Administration du 18 février 2021, ont démontré jusqu'alors leur efficacité.

L'ÉQUIPE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER DE THERMADOR GROUPE



Anaïs Der Hagopian-Virieux - Supply chain



Thomas Gaume - Direction Systèmes d'information



David Bernard - Systèmes d'information



Valentin Bouillot-Devallière - Systèmes d'information



Thierry Boyer - Systèmes d'information



Nathalie Chebanec - Systèmes d'information



Jeremy Diquet-Dickson - Systèmes d'information



Anne Ferrier - Systèmes d'information



Gauthier Gauchon - Alternant infrastructure



Flavien Gaudillat - Systèmes d'information



Noémie Graigne - Systèmes d'information



Hinda Talaron - Systèmes d'information



Adeline Porcher - Contrôle financier - Protection des données



Martine Dejour - Comptable



5. NOS FILIALES

5.1	Informations générales	104	⋮
5.2	Nos filiales	105	⋮

5. NOS FILIALES

5.1 Informations générales

Les marchés	Les filiales	Date de création ou d'acquisition	Capital en K€	Statut	Chiffre d'affaires en K€ net selon les comptes sociaux	Contribution au chiffre d'affaires en K€ (selon IFRS 15)	Nombre de personnes au 31/12/2021	Stock en K€	Contribution au résultat net avant impôts en K€	
BRICOLAGE	 	Gros outillage en G.S.B.	2015/2017	549	SAS	38 200	36 349	36	13 550	2 847
		Pompes, plomberie technique et robinetterie sanitaire	1986	960	SAS	75 976	70 351	142	39 401	3 682
			2018	2 096	SAS					
FABRICANT		Fourniture de composants aux intégrateurs	1992	160	SAS	8 655	8 630	7	1 769	1 517
POMPES EAU FROIDE PISCINE		Matériels de piscines	2015	2 000	SAS	19 712	19 367	25	6 487	2 060
		Pompes	1977	3 200	SAS	56 637	55 688	66	14 874	11 787
CHAUFFAGE SANITAIRE PLOMBERIE VENTILATION		Accessoires pour le chauffage et l'eau sanitaire	1968	3 200	SAS	79 280	76 164	53	19 963	17 806
		Surfaces chauffantes-rafraichissantes et systèmes de canalisation	1989	960	SAS	28 286	27 013	33	7 686	3 061
			2020	1 466	SAS	22 175	22 026	31	2 901	1 346
	 	Matériel et accessoires de ventilation	2013	1 000	SA	6 287	6 119	18	3 424	-142
		Robinetterie, compteurs et raccords	1978	3 200	SAS	82 521	66 836	72	40 252	12 882
	 	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	1989	780	SAS	30 090	26 401	47	7 597	4 678
		Mesure et contrôle	2019	500	SAS	6 157	6 068	21	1 719	815
INDUSTRIE		Raccords, brides, vannes et accessoires en inox	2017	490	SAS	16 527	16 212	45	6 581	2 061
		International	2006	1 000	SAS	29 523	29 520	43	344	4 852
		Robinetterie industrielle	2017	2 703	NV*	19 727	19 427	46	4 670	1 058
COMMUNICATION		Agence de communication	2002	80	SAS	1 768	44	11	-	126
IMMOBILIER		Gestion du parc immobilier du groupe	1973	3 100	SCI	5 781	285	-	-	2 064

(*) Société Anonyme.



Lionel Franquin, Philippe Bories, François Delattre, Isabelle Giraud.



Patrice Le Ponner, Sonia Carvalho.

COMPRESSEURS, OUTILS D'AIR COMPRIMÉ, POSTES À SOUDER, GROUPES ÉLECTROGÈNES, CHARGEURS DE BATTERIE ET CHAUFFAGE POUR LES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE

En dépit des innombrables tracas provoqués par les difficultés d'acheminement des marchandises en provenance des fabricants italiens et chinois, le tandem Mecafer Domac a réussi à établir un nouveau record de chiffre d'affaires grâce à une mobilisation exceptionnelle de ses équipes. Cependant, la progression du résultat net avant impôts a été freinée par la flambée des coûts du transport par containers.

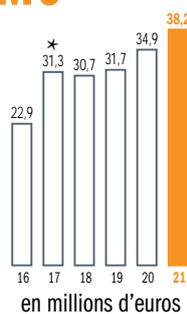
Nous mesurons depuis deux ans des gains de parts de marché pour le référencement de nos principales gammes (compresseurs d'air, groupes électrogènes, postes de soudage, nettoyeurs haute pression, appareils de chauffage et servantes d'atelier) dans les grandes

surfaces de bricolage ainsi que sur le canal digital. En revanche, nos clients ont réduit notablement leurs actions promotionnelles sur ces gros matériels, estimant probablement que le jeu n'en valait plus la chandelle dans la situation inflationniste actuelle. Les Français continuent néanmoins à investir dans l'amélioration de leur habitat, en orientant visiblement leurs choix sur des petits équipements. Ces tendances ont particulièrement été marquées depuis novembre 2021.

Nous aborderons donc l'année 2022 avec des ambitions très mesurées sur les gammes où nos parts de marché sont élevées et un fort esprit de conquête sur celles où nous estimons pouvoir encore progresser.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

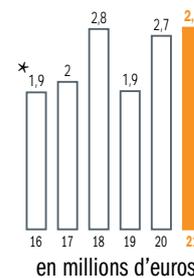
38,2 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

2,8 M€



en millions d'euros

* Les chiffres de Domac ont été consolidés à partir du 1^{er} mars 2017.

DIPRA

**POMPES DOMESTIQUES ET PLOMBERIE
POUR LES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE**

Edouard Rousseau

**ROBINETTERIE ET HYDROTHERAPIE
POUR LES GRANDES SURFACES DE BRICOLAGE
ET GRANDES SURFACES ALIMENTAIRES**



Frédéric Babilotte, Mercedes Banegas, Franck Beyssac, Valérie Bressaud-Coupat, Laure Empereur, Bertrand Kinche, Alexandra Stratulat, Éric Beaumont, David Dufour.

Valérie Bressaud-Coupat, 51 ans, après une expérience de 27 années dans le marketing des produits grand public en GSA et GSB pour des marques reconnues, a rejoint l'équipe Dipra Rousseau en mars 2021. Elle a pour mission de créer une équipe marketing qui nous permettra d'aller toucher notre consommateur final, notamment grâce à la notoriété de nos marques.

Fort d'une expérience de directeur de magasin en GSA pendant 10 ans, et après 5 années passées chez Dipra en tant que commercial itinérant, Frédéric Babilotte, 50 ans, a été promu en septembre 2021 au poste de directeur de la relation client. Cette nouvelle direction regroupe les équipes commerciales sédentaires, administration des ventes et le service technique après-vente.

L'équipe de direction commune entre Dipra et Edouard Rousseau est maintenant totalement composée. Elle est à la tête d'un ensemble multisite et international constitué de 142 personnes.

Tout comme les équipes, elle fut extrêmement sollicitée en 2021, année de tous les records en chiffres d'affaires, pour les trois domaines d'activité : robinetterie sanitaire, jardin et plomberie-chauffage. L'érosion de la marge commerciale dans un contexte très inflationniste et l'explosion des coûts du fret ont cependant contenu la croissance du résultat opérationnel qui reste perfectible à moyenne échéance.

Étape indispensable à la fusion des deux entités juridiques et à l'optimisation de nos organisations, nous travaillons intensément pour préparer le déploiement de notre ERP sur la nouvelle société dont le nom sera dévoilé courant 2022.

Simultanément, nous réfléchissons à la construction d'un nouveau bâtiment en Bourgogne, sur le site d'Étigny qui héberge la logistique de l'activité robinetterie sanitaire et les lignes de montage des produits de cette gamme estampillés « NF » et « fabriqué en France ». Le regain d'intérêt des consommateurs et de nos clients pour ces produits locaux se traduit déjà dans nos chiffres.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

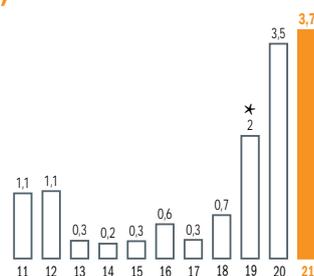
76,0 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

3,7 M€



en millions d'euros

* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1^{er} janvier 2019.



Fabienne Bochet, Cyrille Javault, Alicia Chamfray.

FOURNITURE DE COMPOSANTS AUX FABRICANTS (OEM*)

La décision prise en 2020 de renforcer l'équipe de direction pour franchir un seuil de chiffre d'affaires a correspondu à des conditions de marché favorables. L'audace a donc payé et la petite équipe d'Isocel s'est hissée à des sommets de chiffre d'affaires et de résultats. Elle a sans nul doute marqué des points auprès de ses clients en se distinguant par son service et son stock dans un

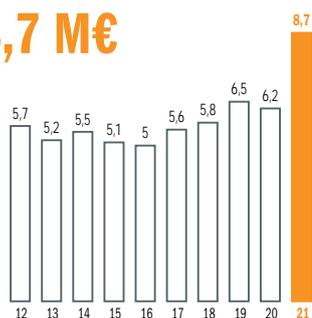
contexte très tendu sur les approvisionnements. Sa raison d'être se retrouve ainsi renforcée auprès d'une typologie de clients-fabricants de plus en plus large.

Après une telle progression, nous anticipons un palier qui sera mis à profit pour consolider les parts de marché conquises et préparer la prochaine étape de développement.

* Original Equipment Manufacturer.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

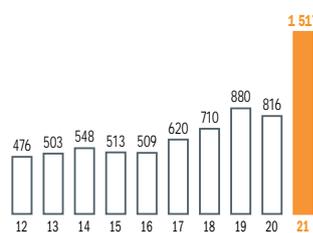
8,7 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

1,5 M€



en milliers d'euros



Thibault Bonenfant, Myriam Mathon, Jérôme Chabaudie.

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES POUR LA CONSTRUCTION ET LA MAINTENANCE DES PISCINES

Encore une année exceptionnelle pour Aello qui a enregistré une croissance de 54,7% tout en assurant un déménagement en pleine saison.

Le directeur technique historique, Pascal Pézerat a fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois de décembre. Il faisait partie des pionniers d'Aello après une très longue carrière menée dans l'univers de la piscine. Il est remplacé par Raphaël Canavese, 41 ans, doté d'une expérience de plus de 20 ans dans l'industrie de la piscine.

Nous souhaitons à Pascal une belle et paisible retraite et le remercions d'avoir partagé avec nous et les clients d'Aello sa connaissance encyclopédique.

Pour accompagner cette dynamique de développement, Thibault

Bonenfant a rejoint l'équipe de direction au poste de directeur commercial (35 ans, ESSEC) après une solide expérience dans la vente de services à de grands acteurs du commerce de détail.

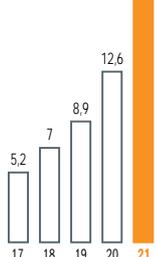
L'arrivée prochaine d'une jeune directrice administrative finalisera le nouvel organigramme, et permettra à Myriam Mathon de prendre la direction des achats et de la logistique.

Ces efforts d'organisation et de structuration vont nous permettre de franchir la barre symbolique des 20 millions d'euros, sans doute dès 2022, avant de nous projeter vers de nouveaux challenges.

Les superlatifs ne suffisent plus pour qualifier le travail de cette équipe dirigée par Jérôme Chabaudie. Elle a simplement réussi l'impossible.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

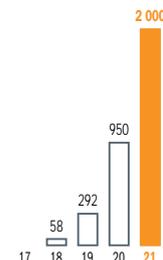
19,7 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

2,0 M€



en milliers d'euros



Philippe Arthaud, Frank Bourgois, Vanessa Roy, Christiane Perrot, François Nanson, Éric Garot.

POMPES, RÉSERVOIRS, ACCESSOIRES, STATIONS DE RELEVAGE

Le passage de témoin entre Frank Bourgois et Jean-François Bonnefond s'est terminé au mois d'avril 2021, dans un contexte porteur. Les quatre domaines d'activité de Jetly ont progressé pour atteindre un chiffre d'affaires total record de 56,6M€ : arrosage/adduction/traitement, relevage, piscine et récupération des eaux de pluie.

C'est cette dernière activité qui enregistre la progression la plus forte, poussée par les utilisateurs et les pouvoirs publics en quête d'économie d'eau.

Avec l'aide de ses fournisseurs qui sont quasiment tous européens, Jetly va poursuivre son développement en 2022 en s'appuyant notamment sur des matériels destinés au marché collectif et à la récupération des eaux de pluie, le déploiement du site Internet marchand pour ses clients

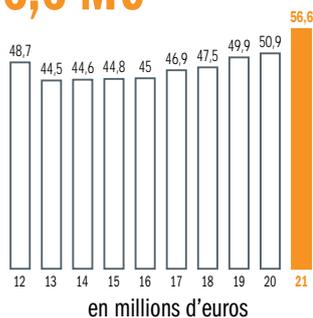
en compte et une démarche plus active de prescription.

Simultanément, nous prévoyons l'obtention de la certification ISO 9001 et le lancement d'une plate-forme numérique innovante pour assister nos clients dans la détermination des pièces détachées de nos pompes. Le développement durable consiste aussi à maintenir les produits en fonctionnement le plus longtemps possible, ce qui nécessite de notre part une amélioration continue de notre service après-vente.

Plus généralement, les produits commercialisés par Jetly contribuent à remplir le 6ème objectif de développement durable énoncé par l'ONU : « garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ».

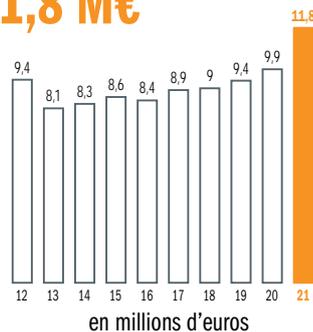
CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

56,6 M€



RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

11,8 M€





Pierre-Jean Hervé, Daniel Sempéré, Ingrid Brabender, Yves Ruget, Fabrice Marand.

ACCESSOIRES ET RACCORDS POUR LE CHAUFFAGE CENTRAL ET L'EAU SANITAIRE, ROBINETTERIE SANITAIRE

Thermador a fait un bond de chiffre d'affaires de plus de 28 millions en 2021. Son offre d'accessoires pour les pompes à chaleur, les chaudières à combustible solide et les panneaux solaires hydrauliques correspond parfaitement au mouvement de fond pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. À souligner que ce marché a été très fortement stimulé par MaPrimeRénov, financée par les pouvoirs publics, et les Certificats d'Économie d'Énergie, financés par les fournisseurs d'énergie.

Le contexte favorable ne suffit pas à expliquer cette performance hors norme. Elle repose sur la conjugaison de plusieurs facteurs de succès : les stocks de Thermador relayés par les capacités de production mises en place par les industriels ainsi que la fidélité et l'accompagnement

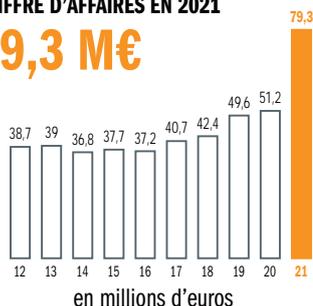
des clients. Enfin l'implication et le professionnalisme de nos équipes ont fait la différence et permis de réaliser l'impensable.

Après un tel saut de taille, l'objectif à court terme de l'équipe de direction est d'optimiser les flux, consolider les acquis et imaginer l'avenir. Cela passera entre autres par une étude approfondie des enjeux logistiques pour orienter à bon escient les nécessaires investissements et l'obtention des certifications normes ISO 9001 et 14001 à horizon 2023.

Nous pensons que le contexte restera favorable pour les cinq prochaines années comme le laissent prévoir les déclarations récentes du gouvernement français et la trajectoire de réduction d'émission de gaz à effet de serre énoncée par la Commission Européenne.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

79,3 M€



RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

17,8 M€



5. NOS FILIALES



Eric Mantione, Ève Resweber, Stéphane Ben Amou.

PB tub

**SYSTÈMES DE CANALISATIONS
POUR LA DISTRIBUTION
DES FLUIDES DU BÂTIMENT**

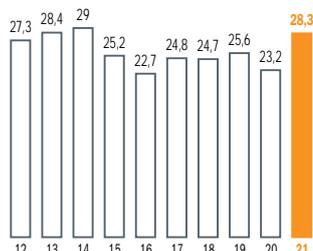


THERMACOME
LE CONFORT THERMIQUE

**SYSTÈMES DE SURFACES
RAYONNANTES ET
D'HYDRODISTRIBUTION
POUR LES LOGEMENTS ET
LES BÂTIMENTS**

PBTUB : CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

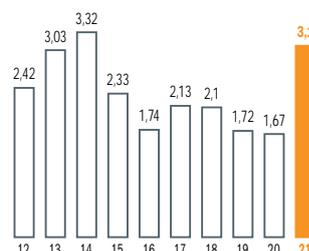
28,3 M€



en millions d'euros

PBTUB : RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

3,1 M€



en millions d'euros



Florent Kieffer, Carlos Miranda, Thierry Estienne, Laurent Tansorier.

Contrairement à ce que nous craignons en fin d'année dernière, le marché des logements neufs en France a repris des couleurs. Cela a favorisé PBtub et Thermacome qui ont cumulé 50 millions de chiffre d'affaires. Cette très belle performance nous place comme un acteur majeur des systèmes de canalisations pour le bâtiment et des surfaces rayonnantes pour le chauffage et le rafraîchissement.

À ce sujet, nous pensons que cette technique correspond parfaitement aux attentes des utilisateurs en quête de confort et à celles des pouvoirs publics : « Diminuer l'impact carbone des bâtiments, pour suivre l'amélioration de leur performance énergétique et en garantir la fraîcheur pendant les étés caniculaires : tels sont les grands objectifs de la RE2020*, qui s'appliquera aux constructions neuves à partir du 1^{er} janvier 2022 ».

Nous poursuivons donc nos efforts pour développer une gamme complète de plafonds rayonnants pour la maison individuelle, les logements collectifs et pour les bâtiments occupés par les activités du secteur tertiaire.

Simultanément, PBtub intensifie son action pour la vente de canalisations serties en acier électrozingué destinées aux installations de génie climatique (chauffage-climatisation). Cette activité nécessitera à court terme une logistique dédiée dans le bâtiment rénové qui accueillera également les bureaux de la holding.

Du point de vue logistique, nous avons mis en place quelques synergies, prémices d'une organisation plus intégrée entre les deux sociétés.

Enfin, nous commençons les travaux préparatoires au déploiement de notre ERP chez Thermacome avec l'ambition d'y parvenir courant 2023. Murielle Gentaz, arrivée dans le groupe en 1984, a accepté de nous accompagner dans ce projet après avoir très élégamment facilité la prise de poste de la nouvelle directrice administrative de PBtub. Elle se nomme Ève Resweber, est âgée de 32 ans, et bénéficie d'une solide formation en finance et comptabilité doublée d'une précieuse expérience au sein d'un grand cabinet d'audit.

* Nouvelle réglementation environnementale applicable en France : <https://www.ecologie.gouv.fr/reglementation-environnementale-re2020>

THERMACOME : CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

22,2 M€

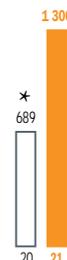


en millions d'euros

* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1^{er} mai 2020.

THERMACOME : RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

1,3 M€



en millier d'euros

5. NOS FILIALES



Frédéric Watine, Lionel Grès, Stéphanie Wernert.

MATÉRIELS ET SYSTÈMES PROFESSIONNELS POUR LA CIRCULATION ET LE TRAITEMENT DE L'AIR DANS LE BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE

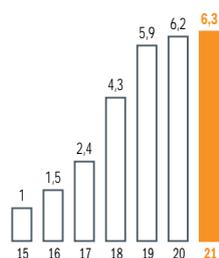
Les résultats d'Axelair ont été très perturbés en 2021 par l'absence de fortes chaleurs en été et l'effondrement de ses ventes de climatiseurs mobiles. Fort heureusement, la diversification des gammes décidés à la fin de l'année 2020 a permis de compenser cette lourde perte de chiffre d'affaires pour finalement réussir à maintenir l'activité.

Nous avons mesuré lors du deuxième semestre un intérêt accru de la part de nos clients pour les VMC double-flux en général et celles commercialisées par Axelair en particulier. C'est la conséquence directe de l'application de la RE2020 (réglementation environnementale) qui pousse les bureaux d'études à prescrire ces matériels pour la ventilation

des maisons neuves très isolées et les pouvoirs publics à promouvoir ces solutions diminuant l'impact sur l'environnement des appareils remplissant cette fonction. Notre partenaire italien Vortice a pris la mesure de l'enjeu et redouble d'efforts pour satisfaire nos commandes. Cette opportunité, le travail de fond fait depuis 2014 et une activité estivale plus normale devraient permettre à Axelair de franchir le seuil de rentabilité à la fin de l'année 2022. Ce serait pour notre équipe la juste récompense de sa persévérance dans un marché très concurrentiel, très prometteur et très complémentaire à celui de PBtub et Thermacome.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

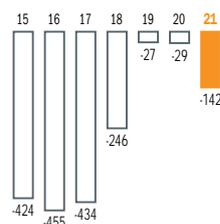
6,3 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

(142) K€



en milliers d'euros



Samuel Belbachir, Charlotte Deguerry-Fraisse, Christophe Arquillière, Jean-Philippe Paul, Nicolas Billiard.

ROBINETTERIE, COMPTEURS ET RACCORDS POUR LE BÂTIMENT, L'INDUSTRIE ET L'ADDITION D'EAU

L'activité de Sferaco a fortement rebondi après la baisse subie en 2020. En excluant l'activité intra-groupe orientée vers l'export, le chiffre d'affaires progresse de 18,7% par rapport à 2019 alors que les parts de marché sur les gammes historiques sont déjà assez élevées.

Plus remarquable encore, les trois domaines d'activité progressent significativement :

Bâtiment - génie climatique : nous bénéficions d'un contexte de marché très favorable, d'un niveau de service reconnu et d'une position très ancienne sur le marché. Notre démarche de prescription produit ses premiers résultats.

Industrie : notre équipe spécialisée et nos gammes se renforcent tous les ans dans un marché assez morcelé où nos parts de marché peuvent encore progresser. La signature de contrats cadres avec quelques clients industriels nous a apporté un chiffre d'affaires supplémentaire sur des

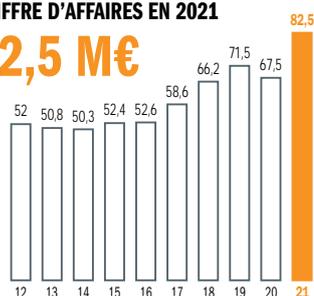
gammes techniques ciblées, en toute transparence avec nos partenaires robinetiers qui doivent bénéficier à moyen terme de ces référencements.

Adduction d'eau potable : notre task force est à l'œuvre pour défricher ce marché qui se distingue par la nature de ses clients (compagnies des eaux, syndicats des eaux communaux, canalisateurs) et par sa taille en France et à l'export.

En matière de développement durable, l'équipe de Sferaco reste la locomotive du groupe parmi les sociétés commerciales : certification ISO 14001 confirmée, forfait de mobilité durable, préservation de la biodiversité et bilan carbone Scope 3 avec des premières décisions fortes. Ainsi, nous investirons le montant nécessaire en France pour compenser chaque tonne de CO₂ émise par les transports vers nos clients et créerons notre bureau d'études pour contribuer activement à l'écoconception des produits avec nos partenaires industriels.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

82,5 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

12,9 M€



en millions d'euros

SECTORIEL

NUAIR FRANCE



Loïc Brossat, Julie Douai, Xavier Isaac, Laurence Vigneau.

MOTORISATION DE VANNES, SPÉCIALITÉS POUR L'INDUSTRIE ET COMPRESSEURS D'AIR

Sectoriel grandit depuis sa création en 1989 avec une régularité de métronome et sur un rythme très soutenu. L'année 2021 restera celle qui a « effacé » la crise du covid, permis de franchir le seuil des 30M€ de chiffre d'affaires et établi un nouveau record de résultat opérationnel. La croissance de tous les segments de clientèle (robinetiers, fournitures industrielles, compressoristes, bureaux d'ingénierie, fournitures automobiles, génie climatique et chauffage sanitaire) montre la solidité de cette progression fondée sur la stabilité et la technicité de son personnel, son offre de produits et services et son organisation. Pionnière dans le déploiement des nouveaux sites marchands développés pour les filiales de notre groupe, Sectoriel bénéficie en outre d'une progressive augmentation des commandes en ligne

de la part de ses clients en compte.

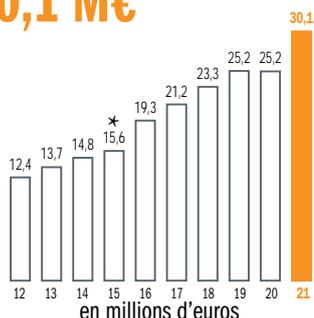
Tous les ans, l'équipe de direction répertorie méthodiquement les projets, décide des priorités et organise leur exécution.

Notons par exemple la mise en service en mars 2022 de deux nouveaux bancs de tests pour les vannes motorisées lesquels nous permettront d'étendre encore la palette des services associés aux ventes de ces produits : conception, montage, tests hydrauliques, diagnostic et réparation.

Signalons également l'initiative parfaitement en ligne avec nos objectifs de développement durable qui consiste à faire figurer un indice de réparabilité pour certains produits sans que cela soit à ce jour imposé par la réglementation.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

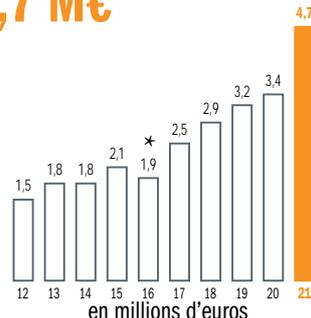
30,1 M€



* Acquisition de Nuair France le 1^{er} juillet 2015.

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

4,7 M€





Hélène Zimmermann, Florian Allain, Anne-Sophie Bultey.

MATÉRIELS TECHNIQUES POUR LA MESURE ET LE CONTRÔLE DE LA PRESSION, LA TEMPÉRATURE, LE NIVEAU ET LE DÉBIT

C'est la deuxième année de Distrilabo au sein du groupe Thermador et la première année aux commandes pour la jeune équipe de direction. Elle est incontestablement couronnée de succès puisque nos salariés alsaciens ont établi un nouveau record de chiffre d'affaires en améliorant la rentabilité, ce qui est de bon augure pour les prochaines années.

Nous avons poursuivi la mise en place des synergies avec les autres filiales du groupe en optimisant nos sources d'approvisionnements et coordonnant nos actions commerciales auprès des clients.

Le travail de fond consistant à élargir l'offre se concrétisera au début de l'année 2022 par la publication d'un nouveau catalogue enrichi de 200 nouvelles références.

À court terme, notre point d'attention se focalise sur l'équipe de vente itinérante qui a perdu en 2021 deux éléments. À moyen terme, nous agissons pour fidéliser nos salariés en améliorant la qualité de vie au travail, la responsabilisation et la transparence. Cela contribuera évidemment à faire grandir l'entreprise sur un marché aujourd'hui très morcelé.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

6,2 M€



en millions d'euros

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

815 K€



en milliers d'euros

* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1^{er} janvier 2020

FGinox

La solution globale pour vos besoins en inox



Philippe Bernardet, Laurence Ravet, Franck Sourisseau, Franck Locatelli, Cédric Dolbeau, Cédric Gayaud, Anne-Claire Rivoire.

RACCORDS, BRIDES, VANNES ET ACCESSOIRES EN ACIER INOXYDABLE

Avec PBtub, FGinox a été la société la plus touchée par la crise sanitaire de l'année 2020. En 2021, elle a fort heureusement réussi à retrouver son activité de 2019, notamment grâce à une bonne dynamique à l'export.

La migration vers le système d'information du groupe et le déploiement de la nouvelle plate-forme pour le e-commerce ont été réalisés comme prévu en 2021.

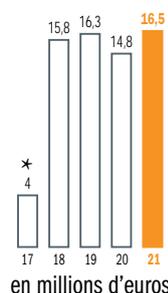
En 2022, nous avons programmé le déménagement de la plate-

forme logistique située à Corbas vers Saint-Quentin-Fallavier, dans un bâtiment neuf et parfaitement adapté à l'activité. Il sera de surcroît équipé d'un magasin automatique fabriqué par la société française Savoye.

À la fin de l'année 2022, nous aurons ainsi investi 8,3 M€ sur 24 mois avec l'ambition de croître en France, DROM-COM, Europe, et Afrique sur les gammes de raccords, robinetteries, brides, vannes, accessoires, visserie et boulonnerie en aciers inoxydables.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

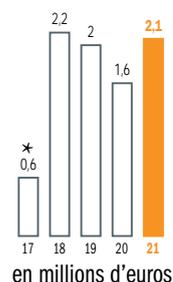
16,5 M€



* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1^{er} octobre 2017

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

2,1 M€





Pascal Coudrais, Suzanne Abela, Lionel Monroe.

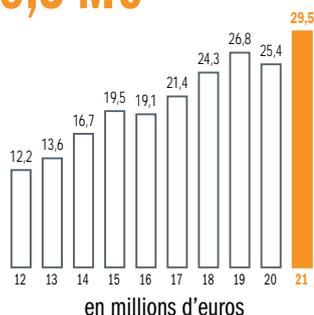
DISTRIBUTION DES PRODUITS DU GROUPE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Syveco retrouve le chemin de la croissance ! Nos clients sont restés fidèles malgré les difficultés rencontrées pour les visiter dans une partie importante des pays que nous couvrons. Ils ont été particulièrement sensibles à la diversité et à l'étendue du stock proposé et aux efforts déployés par tous les collaborateurs pour assurer le meilleur niveau de service possible, en dépit des tensions inhabituelles portant sur les approvisionnements. Grâce à des frais contenus, la rentabilité a atteint un record.

Le travail au long cours de conquête de nouveaux clients et de nouveaux marchés devrait pouvoir reprendre avec la volonté de retrouver une forte présence terrain et l'arrivée de nouvelles compétences commerciales, marketing et logistiques au sein de nos équipes.

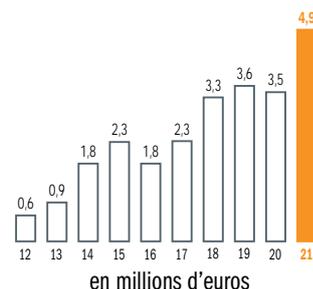
CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

29,5 M€



RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

4,9 M€





Wim Van de Vondel, Claudia Servellon, Dieter De Cock, Peter Gombeer, Enrico Suttels, Peter Wartel.

ROBINETTERIE INDUSTRIELLE EN BELGIQUE, AUX PAYS-BAS, EN ALLEMAGNE ET EN SUISSE

La majeure partie des sites industriels n'a pas pu être visitée physiquement par nos équipes commerciales. De plus, les reports d'investissements liés à la maintenance préventive et à de nouvelles lignes de production ont entraîné une légère contraction du chiffre d'affaires. Néanmoins, la consolidation d'une activité récurrente dans la maintenance curative a permis de stabiliser le résultat opérationnel au niveau de l'année précédente.

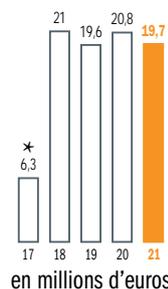
L'arrivée au poste de Directrice Achats et Développement durable

de Claudia Servellon, après un parcours significatif dans le domaine industriel, va permettre à l'entreprise de structurer les relations avec les fournisseurs tout en les accompagnant pleinement sur le chemin des achats responsables et de la réduction de notre empreinte carbone.

Enfin, la reprise attendue des investissements chez les principaux clients offre à Sodeco les perspectives positives d'un retour de la croissance.

CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

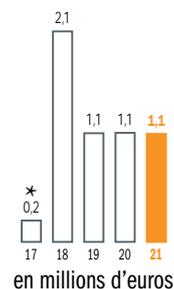
19,7 M€



* Les chiffres ont été consolidés à partir du 1^{er} septembre 2017

RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

1,1 M€





Camille Sellès, Ronan Le Sausse, Arlette Berliocchi, Aurore Rodrigues.

AGENCE DE COMMUNICATION

Notre agence de communication fêtera ses 20 ans en 2022. Initialement dédiée à la réalisation des catalogues et imprimés pour toutes les filiales et quelques clients extérieurs, Opaline a développé ces dernières années des compétences dans la communication digitale : réseaux sociaux, contenus numériques, emailings, vidéos, webconférences en direct...

Son savoir-faire s'est encore accru en 2021 puisque l'agence crée et conçoit désormais des univers digitaux en trois dimensions, dont l'objectif est de prescrire nos solutions techniques dans le bâtiment et l'industrie ou de dispenser de la formation.

La première réalisation est une maison individuelle virtuelle, utilisant les matériels d'Axelair, Jetly, PBtub, Sferaco, Thermacome et Thermador.

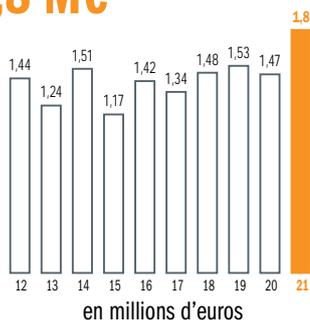


Les projets suivants sont nombreux : logement collectif, bâtiment pour les activités tertiaires, vannes industrielles en vue éclatée ou en fonctionnement, lignes de production dans une usine virtuelle.

Camille Sellès, 42 ans, est arrivée en renfort en 2021 avec à son actif une expérience de plus de 10 ans dans la gestion des marques, le marketing digital, l'imagerie 3D, et l'utilisation des données clients. Elle rejoint une équipe de direction aux multiples facettes prête à saisir les opportunités offertes par la communication digitale.

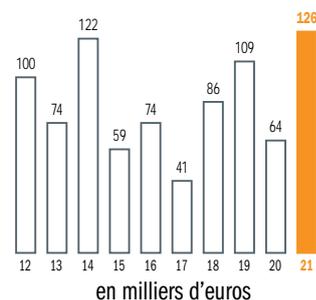
CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

1,8 M€



RÉSULTAT AVANT IS EN 2021

126 K€





6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.1	Principaux indicateurs financiers	123
6.2	État de la situation financière	128
6.3	Annexe aux comptes consolidés annuels	130

6.4	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	144
-----	---	-----

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.1 Principaux indicateurs financiers

SYNTHÈSE

En milliers d'euros	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
CHIFFRE D'AFFAIRES NET SELON LES COMPTES SOCIAUX										
Mecafer et Domac	38 200	34 939	31 674	30 733	31 322	22 943	11 273			
Dipra / Rousseau	75 976	66 543	59 474	21 082	20 365	19 379	20 938	20 573	21 519	23 751
Isocel	8 655	6 248	6 467	5 788	5 562	5 045	5 148	5 491	5 219	5 680
Aello	19 712	12 638	8 948	7 085	5 160	1 721				
Jetly	56 637	50 854	49 903	47 549	46 874	44 976	44 823	44 647	44 454	48 725
Thermador	79 280	51 171	49 554	42 374	40 677	37 163	37 718	36 807	39 041	38 675
PBtub	28 286	23 194	25 559	24 723	24 847	22 704	25 201	29 045	28 406	27 327
Thermacome	22 175	11 901								
Axelair	6 287	6 152	5 883	4 314	2 391	1 531	988	541		
Sferaco	82 521	67 491	71 482	66 218	58 639	52 614	52 391	50 324	50 762	52 049
Sectoriel	30 090	25 183	25 243	23 334	21 212	19 266	17 543	14 792	13 658	12 431
Distrilabo	6 157	5 086								
FGinox	16 527	14 772	16 280	15 819	3 950					
Syveco	29 523	25 382	26 835	24 348	21 365	19 133	19 532	16 695	13 630	12 158
Sodeco valves	19 727	20 837	19 891	21 009	6 355					
Autres sociétés du groupe	1 768	1 471	1 534	1 483	1 341	1 421	1 174	1 512	1 240	1 441
Éliminations des chiffres d'affaires intragroupe	(27 442)	(22 929)	(24 766)	(20 068)	(17 981)	(16 040)	(16 002)	(17 150)	(14 373)	(13 899)
Autres éliminations	(618)	(692)	(618)	(558)	(508)	(460)	(482)	2 310	2 095	2 170
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES SELON IAS 18	493 461	400 241	373 343	315 233	271 571	231 396	220 245	205 588	205 652	210 509
Impact IFRS 15	(6 961)	(4 741)	(4 507)	(4 043)	(3 847)	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES CONSOLIDÉS	486 500	395 500	368 836	311 190	267 724					
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES*										
Mecafer et Domac	2 847	2 687	1 919	2 782	2 049	1 902	741			
Dipra / Rousseau	3 682	3 480	1 987	703	302	556	281	241	288	1 092
Isocel	1 517	816	880	710	620	509	513	548	503	476
Aello	2 060	950	292	58	(149)	(566)	(1)			
Jetly	11 787	9 880	9 356	9 003	8 922	8 440	8 610	8 282	8 075	9 403
Thermador	17 806	9 388	8 940	6 874	6 520	5 350	5 396	5 562	5 891	5 783
PBtub	3 061	1 671	1 722	2 103	2 128	1 739	2 326	3 320	3 030	2 419
Thermacome	1 346	689								
Axelair	(142)	(29)	(27)	(246)	(434)	(455)	(424)	(516)	(71)	
Sferaco	12 882	9 245	9 588	9 197	9 425	7 658	7 131	7 148	8 189	8 301
Sectoriel	4 678	3 449	3 249	2 928	2 545	1 940	2 060	1 746	1 750	1 493
Distrilabo	815	267								
FGinox	2 061	1 627	2 032	2 166	621					
Syveco	4 852	3 453	3 599	3 332	2 326	1 781	2 293	1 816	949	635
Sodeco valves	1 058	1 111	1 107	2 144	218					
Opaline	126	64	109	86	41	74	59	122	74	100
Thely	2 064	2 003	1 957	1 778	1 487	1 402	1 196	1 356	1 442	1 309
Tagest		8	7	8	7	6	6	6	7	7
Groupe	26 757	23 264	20 757	18 618	16 388	16 676	15 444	15 708	15 907	18 329
TOTAL INTERMÉDIAIRE	99 257	74 023	67 474	62 244	53 016	47 012	45 631	45 339	46 034	49 347
OPÉRATIONS DE CONSOLIDATION										
Élimination des résultats des filiales encaissés dans le groupe	(25 454)	(22 542)	(19 856)	(18 281)	(15 288)	(15 494)	(14 140)	(14 127)	(14 229)	(16 193)
Dotation aux amortissements de la survaleur des constructions	(134)	(134)	(134)	(15)	(5)					
Dotation aux amortissements sur la relation clients	(485)	(452)	(250)							
Dotation aux amortissements sur fonds de commerce			(6)							
Éliminations de la moins-value sur la cession d'actions détenues en propre						15				
Élimination de la moins-value sur les actions détenues en propre			(9)	9						
Élimination du complément de retraite passée en social en N				12						
Élimination des écarts d'acquisition sur cession de titres		9								
Élimination plus-value sur cession de fonds de commerce intragroupe		(131)								
Provision sur titres										
Impact net IFRS 16	(50)	17	(14)							
Impact de l'attribution d'actions gratuites (IFRS2)	(217)									
Engagement de fin de carrière changement de méthode selon IAS 19										
Élimination de la variation des écarts de conversion passif N par rapport à N-1	234	2	(22)							
Impact de la valorisation des instruments financiers (IFRS 39)						(358)	902			
IFRIC 21	127	(3)	54	22	33	(4)	(221)			
Écarts actuariels enregistrés en capitaux propres	(296)	230	346	(66)	3	196	(219)	79	(48)	
Résultat consolidé avant impôts sur les bénéfices	72 982	51 015	47 583	43 925	37 759	31 367	31 953	31 291	31 757	33 154
Impôts sur les bénéfices	(20 082)	(14 835)	(15 205)	(14 771)	(11 513)	(10 741)	(11 763)	(11 430)	(11 773)	(11 917)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	52 899	36 180	32 373	29 142	26 240	20 616	20 186	19 855	19 978	21 221
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires	1	4	5	12	6	10	4	6	6	16

Avec l'acquisition de Domac par Mecafer le 1^{er} mars 2017, consolidés depuis le 1^{er} mars 2017, l'acquisition de Sodeco Valves par Thermador Groupe le 31 août 2017, consolidés depuis le 1^{er} septembre 2017, l'acquisition de FGinox par Thermador Groupe le 30 septembre 2017, consolidés depuis le 1^{er} octobre 2017, l'acquisition de Sanidom / Ets E. Rousseau par Thermador Groupe le 31 décembre 2018 consolidés depuis le 1^{er} janvier 2019, l'acquisition de Distrilabo le 31 décembre 2019 consolidés depuis le 1^{er} janvier 2020 et l'acquisition de Thermacome le 30 avril 2020 consolidés depuis le 1^{er} mai 2020. *Détail par filiale dans le chapitre 5.

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

CHIFFRES CONSOLIDÉS DES DIX DERNIERS EXERCICES

En milliers d'euros	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
CHIFFRES D'AFFAIRES SELON IAS 18	493 461	400 241	373 343	315 233	271 571	231 396	220 245	205 588	205 652	210 509
Impacts IFRS 15	(6 961)	(4 741)	(4 507)	(4 043)	(3 847)	Non Disponible				
Chiffres d'affaires selon IFRS 15	486 500	395 500	368 836	311 190	267 724					
Marge commerciale (sur CA selon IAS 18)	182 224	148 090	138 750	118 646	100 921	85 069	81 874	78 450	77 583	78 542
Personnel	712	668	599	476	439	319	314	278	271	257
Masse salariale	52 657	46 686	42 867	35 048	28 426	25 489	23 112	22 197	21 536	20 702
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	73 201	51 411	47 821	44 052	37 652	31 709	30 988	31 170	31 665	32 990
Résultat avant impôts	72 982	51 019	47 583	43 925	37 759	31 367	31 953	31 291	31 757	33 154
Impôts sur les bénéfices	20 082	14 835	15 205	14 771	11 513	10 741	11 763	11 430	11 773	11 917
Résultat après impôts	52 900	36 184	32 378	29 154	26 246	20 626	20 190	19 861	19 984	21 237
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	52 899	36 180	32 373	29 142	26 240	20 616	20 186	19 855	19 978	21 221
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE RETRAITÉ	52 899	36 180	32 373	29 142	26 240	20 616	20 186	19 855	19 978	21 221
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	60 092	42 666	37 979	32 660	29 910	22 864	22 565	22 521	22 894	24 485
CASH FLOW LIBRE	16 407	24 895	31 505	(5 871)	(18 305)	16 237	2 891	5 708	22 746	17 613
Investissements (acquisitions d'immobilisations)	(12 221)	(10 610)	(8 589)	(5 462)	(2 477)	(4 145)	(4 611)	(9 037)	(3 871)	(987)
CAPITAUX PROPRES AU 31/12										
Avant affectation du résultat	278 636	241 583	219 663	203 469	189 708	173 233	162 428	146 462	135 527	128 947
Résultat distribué	18 402	16 746	16 397	15 942	15 487	14 398	14 209	13 620	13 435	13 435
APRÈS AFFECTATION	260 234	224 837	203 266	187 527	174 221	158 835	148 219	132 842	122 092	115 512
CAPITAUX PERMANENTS AU 31/12	260 234	224 837	203 266	187 527	174 221	158 835	148 219	132 842	122 092	115 512
Passif non courant	23 555	35 932	38 768	42 347	28 633	3 934	4 450	5 021	4 859	4 661
Actif non courant	142 086	134 351	123 291	111 925	101 016	72 441	71 876	53 265	46 841	45 759
FONDS DE ROULEMENT (APRÈS RÉPARTITION)	141 703	126 418	118 743	117 949	101 838	90 328	80 793	84 598	80 110	74 414
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	152 744	121 155	117 621	122 006	95 080	76 833	74 541	70 148	61 384	64 993
Stock net au 31/12	171 218	119 541	123 046	122 782	102 962	80 819	77 191	69 824	65 062	66 194
Trésorerie*	24 989	39 931	32 305	23 040	28 604	27 385	20 839	29 049	32 214	22 904

*La trésorerie de clôture correspond à la différence entre la trésorerie positive et les découverts bancaires. Au 31 décembre 2021, la trésorerie positive est de 27 379 K€ et les facilités de trésorerie court terme de 2 390 K€. Nous présentons notre chiffre d'affaires sur 10 ans. Aussi, pour être sur une base comparable, nous avons conservé le chiffre d'affaires selon IAS 18. Pour les années 2017- 2021, nous avons également renseigné le chiffre d'affaires selon IFRS 15 qui correspond au chiffre d'affaires inclus dans les états financiers primaires et communiqué dans nos publications.

La marge commerciale présentée ci-dessous est la résultante du calcul : chiffre d'affaires selon IAS 18 auquel nous enlevons les achats consommés. L'effectif correspond au nombre de salariés présents dans notre groupe au 31 décembre.

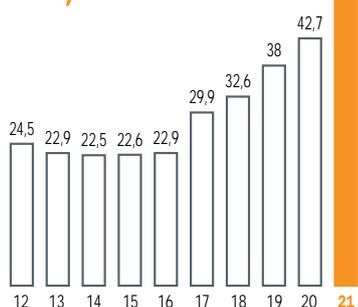
Évolution des investissements (en K€)	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Investissements	12 221	10 610	8 589	5 462	2 477	4 145	4 611	9 037	3 871	987
En % du chiffre d'affaires selon IAS 18	2,5%	2,7 %	2,3 %	1,7 %	0,9 %	1,80 %	2,1 %	4,4 %	1,9 %	0,5 %
Dont investissements THELY	8 136	7 313	6 099	3 066	218	2 772	3 425	6 871	2 598	(45)

Les dépenses d'investissement de la SCI Thely sont éligibles à la taxonomie selon le règlement (UE) 2020/852, au titre des actifs immobiliers (construction et rénovation de bâtiments) qui représentent 8 136 K€ soit 66,6 % de nos investissements totaux sur la période 2021.

Les dépenses d'exploitation pouvant être liés à ces actifs immobiliers (coûts liés à la maintenance et l'entretien des bâtiments) sont pris en charge par les locataires, filiales de Thermador Groupe. Elles représentent un montant non significatif en 2021.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (en millions d'euros)

60,1 M€



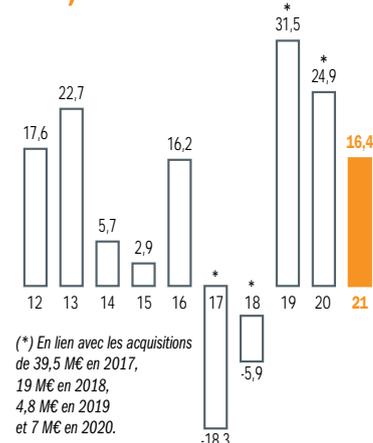
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (en millions d'euros)

152,7 M€



CASH FLOW LIBRE (en millions d'euros)

16,4 M€



RATIOS CONSOLIDÉS DES DIX DERNIERS EXERCICES

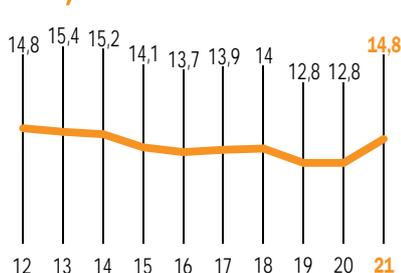
	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
RATIOS DE RENTABILITÉ (EN %)											
Frais de personnel / Chiffre d'affaires	10,7	11,7	11,5	11,1	10,5	11,0	10,5	10,8	10,5	9,8	10,2
Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires	14,8	12,8	12,8	14,0	13,9	13,7	14,1	15,2	15,4	15,7	16,2
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / CHIFFRE D'AFFAIRES	10,7	9,0	8,7	9,2	9,7	8,9	9,2	9,7	9,7	10,1	10,6
ROE = rendement des capitaux propres	20,3	16,1	15,9	15,5	15,1	13,0	13,6	14,9	16,4	18,4	19,1
Capacité d'autofinancement / Chiffre d'affaires	12,2	10,7	10,2	10,4	11,0	9,9	10,2	11,0	11,1	11,6	11,8
ROCE = RENDEMENT DES CAPITAUX EMPLOYÉS AVANT IMPÔT (HORS IFRS 16)	25,5	20,6	20,2	18,8	19,2	21,2	21,2	25,3	29,3	29,8	29,4
RATIOS DE PRODUCTIVITÉ (EN MILLIERS D'EUROS)											
Chiffre d'affaires par personne	693	599	623	662	729	725	727	740	759	819	776
RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE APRÈS AFFECTATION (EN %)											
Capacité d'autofinancement / Capitaux propres après affectation	23	19	18,7	17	17	14	15	17	19	21	21
Actif non courant + stock / Capitaux propres après affectation	120	113	121	125	117	96	101	93	92	97	101
Capitaux permanents / Actif non courant	183	167	165	168	172	219	206	249	261	252	227
Capitaux permanents / Stock	152	188	165	153	169	197	192	190	188	175	175

Les chiffres clés financiers étant présentés sur 10 ans, nous avons calculé les ratios sur la base d'un chiffre d'affaires arrêté selon IAS 18 (i.e avant retraitement de l'impact IFRS 15).

Le ROCE est le ratio entre le résultat opérationnel avant impôt et les capitaux employés. Ces derniers sont l'agrégat de l'actif non courant y compris les écarts d'acquisition et du besoin en fonds de roulement. Nous n'avons pas pris en compte dans ces agrégats l'impact des retraitements de l'IFRS 16.

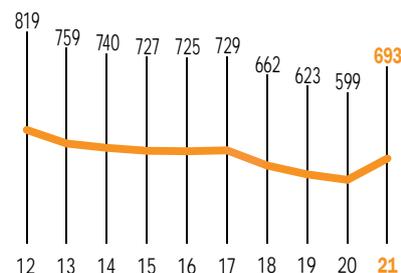
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL / C.A. (en %)

14,8 %



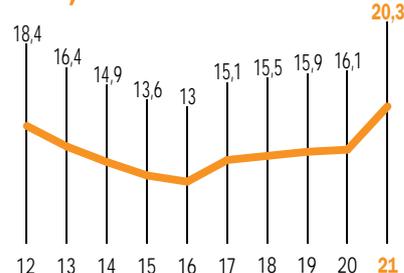
C.A. PAR PERSONNE (en milliers d'euros)

693 K€



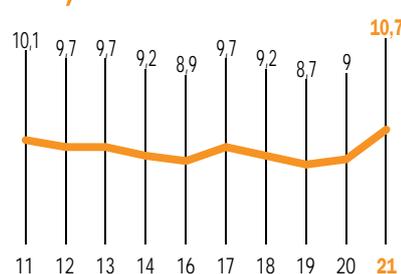
RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (en %)

20,3 %



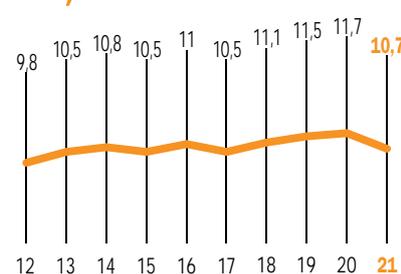
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE / C.A. (en %)

10,7 %



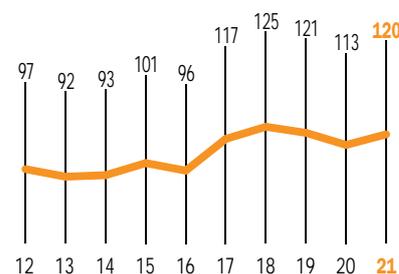
FRAIS DE PERSONNEL / C.A. (en %)

10,7 %



ACTIF NON COURANT + STOCK / CAPITAUX PROPRES (en %)

120 %



6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

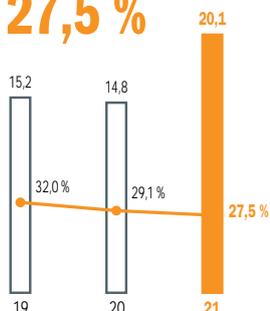
ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ 2021

IMPÔTS

20,1 M€

% DU RÉSULTAT AVANT IMPÔTS

27,5 %

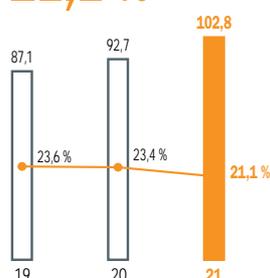


TOTAL DES FRAIS HORS IMPÔTS

102,8 M€

% DU C.A.

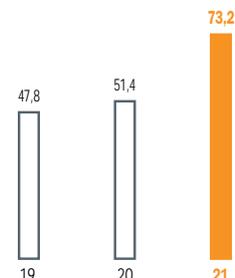
21,1 %



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(en millions d'euros)

73,2 M€



STRUCTURE FINANCIÈRE COMPARÉE AVANT AFFECTATION DES RÉSULTATS

2021

Trésorerie	Autres créances	Créances clients	Stocks	Actif non courant
27,4	14,3	81,5	171,2	142,1
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			152,7	
			FONDS DE ROULEMENT	160,1
42,9	74,8	16,6	16,1	7,4
Autres dettes courantes	Dettes fournisseurs	Emprunts & dettes financières courant	Emprunts & dettes financières non courant	Passif non courant
				Capitaux propres
278,6				

2020

Trésorerie	Autres créances	Créances clients	Stocks	Actif non courant
40,3	11,9	73,1	119,5	134,4
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			121,1	
			FONDS DE ROULEMENT	143,2
34,3	52,8	14,6	27,7	8,2
Autres dettes courantes	Dettes fournisseurs	Emprunts & dettes financières courant	Emprunts & dettes financières non courant	Passif non courant
				Capitaux propres
241,6				

2019

Trésorerie	Autres créances	Créances clients	Stocks	Actif non courant
32,5	13,8	63,9	123,0	123,3
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT			117,6	
			FONDS DE ROULEMENT	135,1
32,8	52,3	13,0	31,7	7,0
Autres dettes courantes	Dettes fournisseurs	Emprunts & dettes financières courant	Emprunts & dettes financières non courant	Passif non courant
				Capitaux propres
219,7				

ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ 2021

En milliers d'euros

Compte de résultat consolidé	Notes de l'annexe	2021	2020	2019
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	20-24	486 500	395 500	368 836
Autres produits de l'activité		752	784	718
Achats consommés		(311 237)	(252 151)	(234 593)
Charges de personnel	5 - 22	(52 657)	(46 686)	(42 867)
Charges externes	9 - 23	(38 224)	(33 689)	(33 380)
Impôts et taxes		(4 002)	(4 697)	(4 586)
Dotation aux amortissements	1 - 10 - 24	(5 796)	(5 432)	(4 663)
Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16	10	(1 303)	(1 071)	(854)
Dotation nette de reprise aux provisions	6 - 12 - 24	(214)	(664)	(464)
Autres produits, autres charges d'exploitation		(618)	(483)	(326)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	21	73 201	51 411	47 821
Variation de la juste valeur des instruments financiers				
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2		
Autres produits et charges financiers			(139)	(25)
Coût de l'endettement financier brut	9	(189)	(199)	(182)
Charges financières - impacts IFRS 16	10	(32)	(54)	(31)
Charge d'impôt	3	(20 082)	(14 835)	(15 205)
RÉSULTAT NET		52 900	36 184	32 378
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	21	52 899	36 180	32 373
RÉSULTAT NET REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES		1	4	5
RÉSULTAT NET PAR ACTION EN EUROS ⁽¹⁾		5,75	3,93	3,55
RÉSULTAT NET PAR ACTION EN EUROS APRÈS DILUTION EN EUROS ⁽²⁾		5,45	3,73	3,37

POUR RÉSULTAT NET PAR ACTION				
Nombre d'actions totales		9 200 849	9 200 849	9 109 752
Nombre d'actions détenues en propres		3 000	1 200	1 200
⁽¹⁾ Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par actions		9 197 849	9 199 649	9 108 552
RÉSULTAT NET PAR ACTION APRÈS DILUTION				
Nombre d'actions totales		9 200 849	9 200 849	9 109 752
Nombre d'actions détenues en propres		3 000	1 200	1 200
Nombre d'actions correspondant au capital autorisé non émis de 2 000 000 €		500 000	500 000	500 000
⁽²⁾ Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par actions		9 697 849	9 699 649	9 608 552

État des autres éléments du résultat global consolidé	Notes de l'annexe	2021	2020	2019
RÉSULTAT NET		52 900	36 184	32 378
Autres éléments du résultat global :				
Écart actuariel sur la provision pour engagement de fin de carrière	5 - 12	222	(172)	(260)
Opérations sur actions propres	11	(158)		
Juste valeur des instruments financiers	8	493	(538)	32
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		53 457	35 474	32 150
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL - PART DU GROUPE		53 456	35 470	32 145
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL REVENANT AUX INTÉRÊTS MINORITAIRES		1	4	5

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.2 État de situation financière

En milliers d'euros au 31 décembre 2021

Actif	Notes de l'annexe	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NON COURANT :				
Goodwill	2 - 24	56 317	56 317	53 286
Immobilisations incorporelles	9 - 10	9 129	9 238	6 818
Immobilisations corporelles :	9 - 10	75 003	67 122	61 619
- Terrains	1 - 9	10 869	10 870	10 834
- Constructions	1 - 9 - 10	46 310	42 227	35 795
- Autres immobilisations corporelles	9 - 10	6 185	6 376	5 770
- Immobilisations corporelles en cours	9 - 10	7 128	4 653	6 265
- Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	9 - 10	4 511	2 996	2 955
Immobilisations financières	9	356	313	298
Impôt différé actif	3 - 13	1 281	1 361	1 270
TOTAL ACTIF NON COURANT		142 086	134 351	123 291
ACTIF COURANT :				
Stock marchandises	4 - 24	171 218	119 541	123 046
Clients et comptes rattachés	6 - 13 - 24	81 502	73 141	63 931
Impôt-société	3 - 13	87	639	685
Impôt différé actif	3 - 13	469	420	487
Autres créances	13	13 766	10 808	12 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	27 379	40 325	32 494
TOTAL ACTIF COURANT		294 421	244 874	233 240
TOTAL DE L'ACTIF		436 507	379 225	356 531

Passif	Notes de l'annexe	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES :				
Capital émis et réserves		94 305	88 908	82 897
Réserves consolidées		131 262	116 326	104 216
Résultat de l'exercice - Part du groupe		52 899	36 180	32 373
Intérêts minoritaires		170	169	177
TOTAL CAPITAUX PROPRES		278 636	241 583	219 663
PASSIF NON COURANT :				
Emprunts et dettes financières à long terme	7	12 659	25 811	29 764
Obligations locatives à plus d'un an	7 - 9	3 452	1 936	1 951
Impôt différé passif	3 - 14	3 514	3 694	3 329
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	5 - 12 - 16	3 930	4 491	3 724
TOTAL PASSIF NON COURANT		23 555	35 932	38 768
PASSIF COURANT :				
Provisions courantes	12	602	539	606
Obligations locatives à moins d'un an	7 - 9	1 065	1 036	1 018
Emprunts à court terme	7	2 390	394	189
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	7	13 180	13 188	11 760
Fournisseurs et comptes rattachés	14 - 15 - 24	74 781	52 760	52 254
Fournisseurs immobilisations	14	2 651	2 623	1 510
Impôt société exigible	3 - 14	5 806	1 336	1 983
Dettes fiscales et sociales	14 - 15	16 410	14 081	13 927
Autres dettes	14 - 15	17 431	15 753	14 853
TOTAL PASSIF COURANT		134 316	101 710	98 100
TOTAL DU PASSIF		436 507	379 225	356 531

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros au 31 décembre 2021

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	52 900	36 184	32 378
Plus ou moins gains latents liés aux variations de juste valeur		-	-
Paielement fondé sur des actions - Impact IFRS 2	58		
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements et provisions (non courant)	5 965	5 609	4 712
Plus ou moins dotations nettes aux amortissements - impacts IFRS 16	1 303	1 071	854
Plus charges financières - impacts IFRS 16	32	54	31
Plus ou moins-values de cession	14	(93)	68
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	60 272	42 825	38 043
Charge d'impôt	20 082	14 835	15 205
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	80 354	57 660	53 248
Impôt versé	(20 262)	(14 994)	(15 269)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET APRÈS IMPÔT VERSÉ	60 092	42 666	37 979
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(31 589)	(3 426)	5 206
Dont variation des créances clients	(8 361)	(7 019)	(4 874)
Dont variation des stocks	(51 677)	5 098	936
Dont variation des dettes fournisseurs	22 021	(1 132)	7 226
Dont variation des autres créances	(2 406)	2 339	(2 862)
Dont variation des autres dettes	8 834	(2 712)	4 780
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ (CASH-FLOW)	28 503	39 240	43 185
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de variation de périmètre	-	(4 967)	(4 779)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(12 221)	(10 610)	(8 589)
Remboursement des immobilisations financières	6		
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations	91	119	595
Dû aux fournisseurs d'immobilisations (variation)	28	1113	1 093
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(12 096)	(14 345)	(11 680)
CASH-FLOW LIBRE	16 407	24 895	31 505
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(16 743)	(16 397)	(15 940)
Souscriptions d'emprunts		7 000	5 200
Augmentation de capital		2 851	-
Flux des opérations sur actions propres	(158)		
Flux de financement IFRS 16	(1 291)	(1 147)	(871)
Remboursements d'emprunts	(13 157)	(9 576)	(10 629)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(31 349)	(17 269)	(22 240)
VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE	(14 942)	7 626	9 265
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	39 931	32 305	23 040
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	24 989	39 931	32 305

La trésorerie d'ouverture et de clôture correspond à la différence entre la trésorerie positive et les découverts bancaires. Au 31 décembre 2021, la trésorerie positive est de 27 379 K€ et les facilités de trésorerie court terme de 2 390 K€.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros au 31 décembre 2021

État des variations des capitaux propres	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total part du groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
SITUATION AU 31/12/2019	36 439	46 458	(62)	136 882	(231)	219 486	177	219 663
Distribution *				(16 395)		(16 395)		(16 395)
Affectation du résultat en réserve		3 160		(3 160)		0		0
Augmentation de capital	364	2 487				2 851		2 851
Juste valeur des instruments financiers					(538)	(538)		(538)
Écart de conversion					2	2		2
Écarts actuariels					(172)	(172)		(172)
Autres variations						0	(12)	(12)
Résultat de l'exercice				36 180		36 180	4	36 184
SITUATION AU 31/12/2020	36 803	52 105	(62)	153 507	(939)	241 414	169	241 583
Distribution **				(16 743)		(16 743)		(16 743)
Affectation du résultat en réserves		5 397		(5 397)		-		-
Juste valeur des instruments financiers					493	493		493
Engagement de fin de carrière				277		277		277
Paielement fondé sur des actions				59		59		59
Impact IFRS 2								
Écart de conversion					3	3		3
Écarts actuariels					222	222		222
Actions achetées			(158)			(158)		(158)
Résultat de l'exercice				52 899		52 899	1	52 900
SITUATION AU 31/12/2021	36 803	57 502	(220)	184 602	(221)	278 466	170	278 636

* Dividende 2019 : 1,80 € sur 9 108 552 actions, les actions en propres auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende (soit 1 200 actions) n'ont pas donné lieu à versement de dividendes.

** Dividende 2020 : 1,82 € sur 9 199 649 actions, les actions en propres auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende (soit 1 200 actions) n'ont pas donné lieu à versement de dividendes.

6.3 Annexe aux comptes consolidés annuels

ANNEXE AUX BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En milliers d'euros au 31 décembre 2021

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil du 18 février 2022 et sont soumis à l'Assemblée du 4 avril 2022.

1 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Activité :

La rénovation énergétique des bâtiments a été fortement stimulée par Ma Prime Renov' et les Certificats d'Economie d'Énergie en 2021. La confirmation du soutien des pouvoirs publics au dispositif d'aide Ma Prime Rénov' à hauteur de 2 milliards d'euros nous donne de bonnes perspectives pour le secteur du bâtiment, et tout particulièrement celui de la rénovation. Parallèlement, les fournisseurs d'énergie vont poursuivre le financement de la rénovation énergétique via les certificats d'économie d'énergie, le tout représentant une manne financière qui sera sans doute difficile à utiliser en totalité, faute de ressources humaines chez les installateurs et peut-être même de matériel. Cela explique en grande partie la croissance très forte de la doyenne de nos filiales (Thermador) qui devient la première contributrice au résultat opérationnel.

Crise de la COVID-19 :

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 s'est poursuivie au cours de l'année 2021 avec des mesures gouvernementales adaptées en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Dans ce contexte, le groupe Thermador a fait appel de façon très limitée aux dispositifs de soutien et d'aides aux entreprises mis en place par le gouvernement, en ayant recours à :

- L'activité partielle dans les filiales Dipra, FGinox, Mecafer, Pbtub et Syveco de façon très limitée pour un montant de 3,7 K€.
- Les arrêts maladie pour isolement pour les cas contacts ou cas positifs représentent 602 jours en 2021 pour l'ensemble du groupe.
- Le FNE formation ou autres types de subventions.

Le groupe Thermador n'a pas bénéficié de prêt garanti par l'Etat.

Plusieurs de nos filiales ont signé un accord ou une charte de télétravail en 2021. Cet accord de télétravail concerne les fonctions sédentaires. Il autorise les salariés à bénéficier d'un nombre de jours définis de télétravail par semaine. 146 de nos salariés ont bénéficié de cette nouvelle organisation du travail.

L'évènement COVID 19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date de l'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. Le redémarrage brutal de l'économie mondiale à la suite de la crise sanitaire a provoqué des hausses inédites sur le prix des containers et des matières premières en 2021. Nos filiales ont répercuté ces hausses ce qui a poussé certains clients à faire des achats de précaution à la fin du premier semestre 2021. La situation de tension sur le prix des containers et des matières premières se poursuivra sur 2022.

Convention de centralisation de trésorerie

Thermador Groupe a conclu avec ses filiales domiciliées en France une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de «cash pooling»). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur. Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement les comptes propres des filiales vers le compte centralisateur, soit le compte de Thermador Groupe permet une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie. Les fonds reçus des Sociétés Centralisées sont productives d'intérêts au taux EONIA + 0,50 % (l'index remplacé à terme par le taux €STR) déduction faite des frais bancaires. Les intérêts sont calculés quotidiennement, sur une base annuelle de 360 jours, sur le solde créditeur du Compte Courant des Sociétés Centralisées.

Les avances consenties par la société Centralisatrice sont productives d'intérêts au Taux EONIA + 0,50 % (l'index remplacé à terme par le taux €STR) déduction faite des frais bancaires. Les intérêts sont calculés sur une base annuelle de 360 jours, sur le solde débiteur du Compte Courant des Sociétés. Ce système de gestion centralisée a été mis en place pour les comptes bancaires gérés par le CIC à compter du 1^{er} décembre 2021. Les filiales concernées sont les suivantes : Axelair, Aello, Dipra, Domac, Etablissements Edouard Rousseau, FGinox, Isocel, Jetly, Mecafer, Opaline, Pbtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, Axelair, Aello, Dipra, Domac, Etablissements Edouard Rousseau, FGinox, Isocel, Jetly, Mecafer, Opaline, Pbtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, Thermador et SCI Thely.

Plan d'actions gratuites :

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 a mis en œuvre le plan d'attribution d'actions gratuites mentionné à la quatorzième résolution de l'Assemblée Générale du 4 avril 2021. Ce plan porte sur un maximum de 3 000 actions. Les bénéficiaires sont le personnel salarié des sociétés Axelair et Aello et les deux mandataires sociaux éligibles des sociétés Axelair et Aello. Ces attributions sont soumises à une condition de présence de deux ans à compter du 29 juillet 2021.

2 RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés de Thermador Groupe sont préparés en appliquant les normes internationales d'information financière (IAS/IFRS conformes aux IFRS de l'IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2021. À l'exception des points mentionnés ci-après, les principes comptables retenus sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2020. Dans les états financiers présentés ci-après, toutes les normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2021 ont été appliquées. Aucune norme n'est appliquée par anticipation.

Les nouvelles normes applicables en 2021 :

IAS 19

Dans sa décision d'avril 2021, l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a clarifié à quelle période de service une entité doit allouer certains avantages du personnel dans le cadre de régimes à prestations définies (IAS 19 – Avantages du personnel). Les impacts de cette décision sont peu significatifs pour le groupe et ont été comptabilisés en capitaux propres (cf. Note 5) à hauteur de 277 K€ net de fiscalité différée.

Traitement comptable des coûts de configuration ou personnalisation de logiciel en mode SaaS

Dans sa décision de mars 2021, l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a clarifié le traitement comptable des coûts de configuration ou de personnalisation d'un logiciel applicatif utilisé en mode SaaS («Software as a Service»). Compte tenu de la complexité des analyses à mener et du recensement toujours en cours, cette décision n'a pas été appliquée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. La part de nos logiciels en mode SaaS est très faible dans notre groupe.

Les principes comptables retenus ci-dessous ont continué d'être appliqués pour les états financiers du 31 décembre 2021 :

IFRIC23

L'interprétation IFRIC 23 « incertitude relative aux traitements fiscaux » est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Au 31 décembre 2021, l'application de cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes, ainsi que sur la présentation des états financiers.

3 PÉRIMÈTRE ET MODE DE CONSOLIDATION :

III - Périmètre et mode de consolidation :

Sont incluses dans le périmètre de consolidation toutes les filiales dont Thermador Groupe détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote au 31 décembre 2021 :

Nom	Lieu	% détenu et d'intérêt	Mode de consolidation
Sferaco	France	100,0000%	Intégration globale
Thermador	France	100,0000%	Intégration globale
Jetly	France	100,0000%	Intégration globale
Dipra	France	97,9950%	Intégration globale
PBtub	France	100,0000%	Intégration globale
Isocel	France	100,0000%	Intégration globale
Sectoriel	France	100,0000%	Intégration globale
Syveco (anciennement Thermador International)	France	100,0000%	Intégration globale
Axelair	France	99,9970%	Intégration globale
Mecafer	France	100,0000%	Intégration globale
Domac	France	100,0000%	Intégration globale
Aello	France	100,0000%	Intégration globale
Thely	France	100,0000%	Intégration globale
Opaline	France	100,0000%	Intégration globale
Deco holding (Sodeco Valves)*	Belgique	100,0000%	Intégration globale
FGinox	France	100,0000%	Intégration globale
Ets. Edouard Rousseau (anciennement Sanidom)	France	100,0000%	Intégration globale
Rousseau SA	Espagne	100,0000%	Intégration globale
Distrilabo	France	100,0000%	Intégration globale
Thermacome	France	100,0000%	Intégration globale

Le périmètre de consolidation a été modifié en 2021 :

- 15 mars 2021 avec le rachat par Thermador Groupe des actions détenues par Jean François Bonnefond chez Aello.
- dissolution sans liquidation de la filiale à 100 % Tigest selon le régime juridique de l'article 1844-5 du code civil avec le bénéfice du régime fiscal des fusions le 10 novembre 2021.

(*) Deco holding (Sodeco Valves) correspond à un sous-groupe de consolidation comprenant les sociétés suivantes : Sodeco Distribution (Belgique), Sodalys Investment (Belgique), Sodeco Valves BV (Pays-Bas), Sodeco Valves AG (Suisse), Sodeco Armaturen GMBH (Allemagne), Sodeco Sedin (France).

4 NOTES SUR LE BILAN

Note 1 ÉCARTS D'ACQUISITION AFFECTÉS

Les écarts d'acquisition apparus lors de l'achat des titres Thely par Thermador Groupe en 1987 et 1990 ont été affectés aux postes Terrains et Constructions ; cette correction n'a pas été étendue aux intérêts minoritaires. Ces écarts ont fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciations par voie d'amortissements conformément aux règles applicables aux biens concernés. Ainsi les écarts affectés aux terrains n'ont pas été amortis et ceux affectés aux constructions ont été amortis selon la durée de vie résiduelle prévisionnelle des constructions.

Thely	Terrains	Constructions	Total
Écart d'acquisition valeur brute	39	468	507
Amortissements début de période		-468	-468
Amortissements fin de période		-468	-468
ÉCART D'ACQUISITION VALEUR NETTE	39	0	39

Lors de l'achat des titres de Sodeco Valves par Thermador Groupe au 31 août 2017, un écart d'acquisition de 300 K€ a été affecté au poste constructions. Cet écart a fait, par le compte de résultat, l'objet de dépréciation par voie d'amortissements conformément aux règles applicables au bien concerné. Ainsi l'écart affecté aux constructions a été amorti selon la durée d'amortissement de 20 ans.

Sodeco Valves	Terrains	Constructions	Total
Écart d'acquisition valeur brute		300	300
Amortissements début de période		-50	-50
Amortissements fin de période		-65	-65
ÉCART D'ACQUISITION VALEUR NETTE	0	235	235

Lors de l'achat des titres de Sanidom (aujourd'hui Établissements Édouard Rousseau) par Thermador Groupe au 31 décembre 2018, un écart d'évaluation de 3 536 K€ a été affecté aux postes terrains et constructions.

Ets E. Rousseau	Terrains	Constructions	Total
Écart d'acquisition valeur brute	952	2 584	3 536
Amortissements début de période		-238	-238
Amortissements fin de période		-357	-357
ÉCART D'ACQUISITION VALEUR NETTE	952	2 227	3 179

L'écart affecté aux constructions est amorti selon les durées d'amortissements en fonction des composants.

Composants	Durée d'amortissements (en nombre d'années)
Gros œuvre	40
Bardage - Charpente	25
Électricité	20
Chauffage - Plomberie	15
Peinture et cloisons	10
Toiture	20

Un écart d'acquisition de 3 700 K€ a été affecté à la marque pour un montant de 1 200 K€ et à la relation clients pour un montant de 2 500 K€. La relation clients est amortie sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2019. Ainsi une dotation aux amortissements de 250 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

Ets E. Rousseau	Marque	Relation clients	Total
Écart d'acquisition valeur brute	1200	2 500	3 700
Amortissements début de période		-500	-500
Amortissements fin de période		-750	-750
ÉCART D'ACQUISITION VALEUR NETTE	1 200	1 750	2 950

Lors de l'achat des titres de Distrilabo par Thermador Groupe au 31 décembre 2019, un écart d'acquisition de 1 900 K€ a été affecté à la marque pour un montant de 550 K€ et à la relation clients pour un montant de 1 350 K€. La relation clients est amortie sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2020. Ainsi une dotation aux amortissements de 135 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

Distrilabo	Marque	Relation clients	Total
Écart d'acquisition valeur brute	550	1 350	1 900
Amortissements début de période		-135	-135
Amortissements fin de période		-270	-270
ÉCART D'ACQUISITION VALEUR NETTE	550	1 080	1 630

Lors de l'achat des titres de Thermacome par Thermador Groupe au 30 avril 2020, un écart d'évaluation de 2 600 K€ a été affecté à la marque pour un montant de 1 600 K€ et à la relation clients pour un montant de 1 000 K€. La relation clients est amortie sur une durée de 10 ans à compter du 1^{er} mai 2020. Ainsi une dotation aux amortissements de 100 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

Thermacome	Marque	Relation clients	Total
Écart d'acquisition valeur brute	1600	1 000	2 600
Amortissements début de période		-67	-67
Amortissements fin de période		-167	-167
ÉCART D'ACQUISITION VALEUR NETTE	1 600	833	2 433

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

Note 2 GOODWILL

Le bilan comporte un poste « Goodwill » pour 56 317 K€ et se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Actif net comptable acquis avant harmonisation comptable	Retraitements	Actif net acquis	Coût d'acquisition	Écarts d'acquisition
Pbtub, Isocel, Dipra, Thermador, Jetly et Sferaco				6 136	6 136
Mecafer	8 940	-298	8 642	24 300	15 658
Nuair	741		741	2 700	1 959
Sodeco Valves	5 922	170	6 092	10 000	3 908
FGinox	6 930	21	6 951	22 881	15 930
Groupe Valfit	2 653	-13	2 640	7 600	4 960
Vortice France				850	850
Sanidom / Rousseau	15 184	5 388	20 572	22 000	1 428
Cession de fonds de commerce de Sodeco Sedin				-31	-31
Distrilabo	1 293	1 419	2 712	5 200	2 488
Thermacome	2 402	1 947	4 349	7 000	2 651
Fonds de commerce chez Thermacome				380	380
TOTAL au 31 décembre 2021	44 065	8 634	52 699	109 016	56 317

Aucun mouvement n'a été enregistré sur la période.

Lors de l'entrée dans le périmètre de nouvelles sociétés, en application de la norme IFRS 3 révisée, un goodwill est enregistré. Ce goodwill représente les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Il a été alloué aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

Le prix d'acquisition des entreprises acquises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle des acquises, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.

Détail des calculs et retraitements :

2015 - Mecafer / Nuair :

Les retraitements ont concerné :

- la valeur des instruments financiers de Mecafer au 30 juin 2015 soit une charge de 544 K€.
- l'impôt différé sur l'instrument financier soit 181 K€ et sur la provision de départ à la retraite soit 60 K€,
- l'impact de l'IFRIC 21 pour 5 K€.

Cet écart d'acquisition est affecté en totalité au goodwill.

2017 - Sodeco Valves :

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'écart d'acquisition à la juste valeur du bâtiment de Sodeco Valves au 31 août 2017 pour un montant de 300 K€ diminué d'un impôt différé passif de 102 K€,
- l'impôt différé sur la provision de départ à la retraite soit 3 K€,
- le fonds de commerce de 31 K€ correspondant à la société Sodeco Sedin, filiale française de Sodeco Valves.

2017 - FGinox :

Le retraitement a concerné :

- l'impôt différé sur la provision de départ à la retraite soit 21 K€.

2017 - Groupe Valfit :

Le retraitement a concerné :

- l'harmonisation de la méthode de provisionnement des indemnités de départ à la retraite soit une charge complémentaire de 29 K€ et l'impôt différé actif sur la provision de départ à la retraite soit 16 K€.

2017 - Vortice France :

Thermador Groupe via sa filiale Axelair a acquis au 31 décembre 2017 le fonds de commerce de Vortice France pour une valeur de 850 K€.

La part correspondante à la clientèle africaine valorisée pour 30 K€ a été cédée à Syveco au 31 décembre 2018.

2018 - Sodeco Valves :

Le 30 octobre 2018, Sodeco Sedin a cédé 80 % de son fonds de commerce pour une valeur de 550 K€. La valeur nette comptable de cet actif était de 25 K€ au 30 octobre 2018. La plus-value de 525 K€ a été comptabilisée en « autres produits d'exploitation » dans l'UGT de Sodeco Valves. Le prix d'acquisition de 10 M€ de Sodeco Valves n'a pas été réduit en conséquence, car aucune quote-part de ce prix n'était affectée au fonds de commerce de Sodeco Sedin. Rappelons que Sodeco Sedin était en concurrence avec les clients distributeurs de nos filiales Sferaco et Sectoriel, la poursuite de l'exploitation de ce fonds de commerce pouvait être défavorable à ces deux filiales. De plus Sodeco Sedin a enregistré des pertes d'exploitation sur les années 2017, 2016 et 2015.

2018 - Ets E. Rousseau (anciennement Sanidom) :

Cet écart d'acquisition est de 1 428 K€ et affecté en totalité au goodwill.

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la juste valeur du terrain propriété des Ets E. Rousseau (anciennement Sanidom) au 31 décembre 2018 pour un montant de 952 K€ diminué d'un impôt différé passif de 238 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la juste valeur du bâtiment des Ets E. Rousseau au 31 décembre 2018 pour un montant de 2 584 K€ diminué d'un impôt différé passif de 659 K€.
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la marque « Édouard Rousseau » au 31 décembre 2018 pour un montant de 1 200 K€ diminué d'un impôt différé passif de 300 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la relation clients au 31 décembre 2018 pour un montant de 2 500 K€ diminué d'un impôt différé passif de 651 K€.

2019 - Distrilabo :

Cet écart d'acquisition est de 2 488 K€ et affecté en totalité au goodwill.

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la marque « Distrilabo » au 31 décembre 2019 pour un montant de 550 K€ diminué d'un impôt différé passif de 137,5 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la relation clients au 31 décembre 2019 pour un montant de 1 350 K€ diminué d'un impôt différé passif de 343,5 K€.

2020 - Thermacome

Cet écart d'acquisition est de 2 651 K€ et affecté en totalité au goodwill.

Les retraitements ont concerné :

- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la marque « Thermacome » au 31 décembre 2020 pour un montant de 1 600 K€ diminué d'un impôt différé passif de 400 K€,
- l'affectation d'une partie de l'acquisition à la relation clients au 31 décembre 2020 pour un montant de 1 000 K€ diminué d'un impôt différé passif de 253,5 K€.

Tests de dépréciation des écarts d'acquisition

Des tests de dépréciation (IAS 36) sont mis en place une fois par an au minimum au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté. Ces unités génératrices de trésorerie ont été définies en fonction des critères de secteur d'activité définis selon IFRS 8. Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques Jetly, Sferaco, Thermador, Dipra, Isocel, Pbtub, Sectoriel, Syveco, Axelair, Mecafer/Domac, Aello, Sodeco Valves, FGinox, Ets Édouard Rousseau, Distrilabo, Thermacome et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline et Thermador Groupe (voir note 24).

Les résultats des tests de dépréciation sur ces goodwills, basés notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de cinq ans hors effets IFRS 16 et un taux de croissance postérieur de 1 %, actualisés au taux de 7,7 %, justifient l'absence de pertes de valeur. Le taux d'actualisation a été calculé en fonction du taux sans risque TEC (Taux de l'Échéance Constante) 30 ans, du taux de risque du marché français, celui du secteur soit 1,75 % et une prime de risque spécifique.

Une variation raisonnable du taux d'actualisation de + ou - 0.5 % a été appliquée dans nos tests de dépréciation et cela n'a aucun impact sur le test de valeur.

Les hypothèses clés qui sont le chiffre d'affaires, la rentabilité, le besoin en fonds de roulement et le niveau de trésorerie ont été révisées pour prendre en compte le niveau d'activité retrouvé au 31 décembre 2021 à la suite de la crise du COVID-19. Ces hypothèses se sont basées sur les prévisions budgétaires annuelles ainsi que sur les prévisions à cinq ans établies par les directions opérationnelles de nos filiales.

Les hypothèses retenues au niveau de la rentabilité ont pris en compte l'inflation et tiennent compte de notre capacité à répercuter les hausses de prix à nos clients.

Le besoin en fonds de roulement a été estimé sur la base des prévisions de stocks établies par nos directions opérationnelles pour l'année 2022.

La variation raisonnable des hypothèses clés incluant cette variation du taux d'actualisation ne montre pas de risque de perte de valeur sur aucune des UGT évaluées.

Note 3 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés ont été calculés sur tous les postes de bilan et du compte de résultat, il n'existe pas d'impôts différés non activés.

En milliers d'euros

RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS (bénéfice comptable)	72 982
Taux d'impôts sur les activités ordinaires ⁽¹⁾	26,50%
Charge d'impôt théorique	19 340
Contribution sociale	348
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ⁽²⁾	445
Variation de taux de fiscalité différée ⁽³⁾	36
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	(70)
CHARGE D'IMPÔT	20 082
Taux d'impôts effectif	27,52%

SUR LES ACTIVITÉS ORDINAIRES ⁽⁴⁾	26,50%
Contribution sociale	0,48%
Frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales ⁽²⁾	0,61%
Variation de taux de fiscalité différée ⁽³⁾	0,05%
Charges non déductibles et effet de taux de fiscalité hors France	(0,10%)
TAUX DE L'IMPÔT-SOCIÉTÉ SUR LE RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	27,52%

(1) La loi de finances en France a introduit une dégressivité du taux d'impôt applicable dès le 1er janvier 2018. Le bénéfice est taxé en 2021 au taux de 26,5 %. Le taux d'impôt en Belgique est de 25 % tout comme en Espagne.

(2) La loi de finances en France a fixé à 5 % le pourcentage des frais et charges non déductibles sur les dividendes des filiales. Thermador Groupe et ses filiales ne sont pas en intégration fiscale, cela représente une charge d'impôt-société de 1 679 K€ sur les dividendes qui seront versés en 2022 à Thermador Groupe.

(3) Le taux d'impôt de 25% pour 2022, 2023 et 2024 ont été retenus au 31 décembre 2021 pour prendre en compte dans la loi de finances 2018 (article 84) l'évolution programmée du taux d'impôt en fonction de la taille de l'entreprise. L'impact de la variation des taux de fiscalité différée est une charge de 36 K€. Ce quantum concerne la participation légale, les déficits reportables, la provision pour retraite ainsi que les provisions non déductibles sur les stocks.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés lorsqu'ils se rapportent à une même entité et qu'ils ont des échéances de reversement identiques. Au 31 décembre 2021, les impôts différés actif et passif ont été répartis entre les impôts différés courants et non courants comme suit :

Impôt différé actif non courant	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Provision pour engagement de fin de carrière	692	835	718
Déficit Axelair et Aello	627	527	549
Survaleur terrain et construction	(55)		
Plus-value sur bâtiment	(63)		
Fonds de commerce	33		
Amortissement bâtiment	35		
Impacts IFRS 16	12	(1)	3
TOTAL	1 281	1 361	1 270

Impôt différé actif courant	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Déficit Axelair et Aello		6	76
Décalage temporaire	469	414	411
TOTAL	469	420	487

Impôt différé passif non courant	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fonds de commerce *	1 429	1 396	1 429
Survaleur terrain et construction	774	863	898
Provision pour engagement de fin de carrière	(289)	(291)	(221)
Déficit reportable Sodeco Valves		(63)	(69)
Décalage temporaire	(32)		
Plus-value sur bâtiment		71	79
Marque et relations clients	1 632	1 753	1 248
Amortissement bâtiment		(35)	(35)
TOTAL	3 514	3 694	3 329

(*) Voir Note 10 page 138.

Impôt différé passif courant	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôts sur les distributions des filiales	420	337	315
Juste valeur sur instruments financiers	(18)	(197)	(3)
Survaleur terrain et construction	33	35	36
Plus-value sur bâtiment	8	8	8
Marque et relations clients	121	129	108
Décalage temporaire	(28)	(89)	(80)
TOTAL	536	223	384

Note 4 STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable définie ci-avant. La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation, basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

	Dépréciation de stock
Montant au 31/12/2019	3 638
Entrées du périmètre *	37
Dotations de l'exercice	1 118
Reprises de l'exercice	568
Montant au 31/12/2020	4 225
Dotations de l'exercice	893
Reprises de l'exercice	703
Montant au 31/12/2021	4 415

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020.

Note 5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Aucun avantage post-emploi n'est accordé au personnel du groupe.

5.1 Engagement de fin de carrière.

Le groupe ne dispose que de régimes à cotisations définies.

Les engagements de fin de carrière ont été chiffrés charges comprises pour un montant de 3 927 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 306 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et des conventions collectives des entreprises de « Commerce de gros » et celle de la Métallurgie (pour nos

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

filiales FGinox, Ets Édouard Rousseau et Thermacome). Aucun engagement de fin de carrière n'a été comptabilisé au 31 décembre 2021 pour trois de nos filiales : Sodeco Valves, Rousseau SA (Espagne) et Distrilabo. Distrilabo et Sodeco Valves ont souscrit un contrat d'assurance couvrant les indemnités à verser en cas de départ à la retraite.

Pour les autres filiales, les engagements de fin de carrière sont calculés sur la base d'un départ à l'initiative du salarié. Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté au sein du groupe à ce jour.
- taux de rotation du personnel : ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans chaque société sur les cinq dernières années. En 2021 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 5,43 % (5,22 % en 2020), de 35 à 50 ans 3,36% (3,09 % en 2020) et plus de 50 ans 0,52 % (0,50 % en 2020).
- évolution des salaires en fonction de la politique salariale de chaque société : le taux moyen 2021 est de 2,66 % (2,60 % en 2020).
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- le taux d'actualisation, basé sur celui de l'IBOXX des entreprises AA10+, est égal à 0,98 % (0,34 % en 2020).

Selon la convention collective du commerce de gros, l'indemnité de fin de carrière est plafonnée à trois mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les employés, à six mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les cadres et à six mois de salaires correspondant à 43,33 années de service pour les agents de maîtrise.

Selon les conventions collectives de la métallurgie, l'indemnité de fin de carrière n'est pas plafonnée. L'avantage est conféré au salarié dès la première année de service.

Selon la décision d'avril 2021, l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) a clarifié à quelle période de service une entité doit allouer certains avantages du personnel dans le cadre de régimes à prestations définies (IAS 19 - Avantages du personnel). En cas de plafonnement de l'indemnité de fin de carrière, les premières années de service ne confèrent aucun avantage au salarié. Les impacts de cette décision sont peu significatifs pour le groupe et ont été comptabilisés en capitaux propres à hauteur de 369 K€ et net de l'impôt différé de 277 K€.

La provision comptabilisée concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. Les écarts actuariels éventuels sont constatés en autres éléments du résultat global. Au 31 décembre 2021, cela a concerné la variation du taux d'actualisation, du taux de revalorisation des salaires et des taux de turnover. Ils ont représenté un montant brut de 296 K€ et net de l'impôt-société de 222 K€.

Les engagements au titre des médailles du travail ont été chiffrés dans notre filiale Thermacome pour les salariés dépendant de la convention de la métallurgie. Ces salariés peuvent prétendre à l'obtention de la médaille du travail à partir du moment où ils remplissent les conditions suivantes :

Médailles	Conditions générales	Conditions Thermacome	Prime médaille
Argent	20 ans	10 ans	172,00
Vermeil	30 ans	20 ans	229,0
Or	35 ans	28 ans	343,50
Grand-Or	40 ans	33 ans	457,50

Le calcul tient compte de ces conditions et des hypothèses suivantes :

- âge de départ à la retraite pris en compte : 64,5 ans.
- taux de rotation du personnel : ils sont calculés par tranche d'âge (moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans) et sont fonction de la moyenne constatée dans la filiale sur les quatre dernières années. En 2021 les taux moyens constatés sont égaux à : moins de 35 ans 0 %, de 35 à 50 ans 8,33 % et plus de 50 ans 0 %.

- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite.
- le taux d'actualisation, basé sur celui de l'IBOXX des entreprises AA10+, est égal à 0,98 %.

Ils représentent un montant de 3 K€ au 31 décembre 2021.

5.2 Paiements en actions

5.2.1 Plan d'Épargne du Groupe (PEG)

Chaque année, le Plan d'Épargne du Groupe (PEG) s'ouvre à tous les salariés français ainsi qu'aux salariés de la plupart des autres pays où le Groupe est présent. Une condition minimale d'ancienneté dans le Groupe de trois mois est requise pour pouvoir bénéficier du PEG. Les salariés investissent dans des actions Thermador. Ces actions sont détenues par l'intermédiaire du fond commun de placement du PEG ; elles ne peuvent être cédées pendant une période incompressible de cinq années, sauf événements exceptionnels. Les versements des salariés bénéficient d'un abondement.

En 2020, le groupe a mis en œuvre ce plan d'Épargne Groupe auquel une augmentation de capital réservée aux salariés a été rattachée. Le prix de souscription correspondait à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Thermador sur Euronext Paris aux vingt séances de bourse qui précèdent la décision avec application d'une décote de 40 %, conformément aux dispositions légales, aux résolutions de l'Assemblée générale et aux délibérations du Conseil d'administration.

	Exercice 2020
Date de décision du Président-Directeur Général arrêtant le prix de souscription	9 mars 2020
Maturité des plans (en années)	10 ans
Prix de référence (en euros)	45
Prix de souscription (en euros)	31,30
Décote faciale (en %)	40 %
Montant souscrit par les salariés (en milliers d'euros)	2 058
Montant versé par le groupe et les filiales au titre de l'abondement (en milliers d'euros) comptabilisé en charges	794
Nombre total d'actions souscrites	91 097

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés, est évaluée par référence à la juste valeur d'une action non cessible.

L'avantage facial accordé aux salariés est de 13,70 €/action soit avant décote d'incessibilité un avantage de 1 248 K€

Compte tenu de l'incessibilité sur une période de 10 ans dont le coût n'a pu être estimé de façon fiable, le Groupe a estimé que la charge IFRS 2 était non significative.

En 2021, dans le cadre du plan d'Épargne du Groupe, les modalités du plan ont été les suivantes : tout versement des salariés de 1 500 € bénéficie d'un abondement de 2 100 € avec une période incompressible de détention de cinq années.

	Exercice 2021
Maturité des plans (en années)	5 ans
Montant souscrit par les salariés (en milliers d'euros)	1 224
Montant versé par le groupe et les filiales au titre de l'abondement (en milliers d'euros)	920

Le montant enregistré en charges est de 920 K€ en 2021.

5.2.2 Attributions d'actions

En 2021, un plan d'attribution gratuite d'actions réservées à certaines catégories de personnel a été mis en œuvre. Ces attributions sont soumises à une condition de présence de deux ans. La charge IFRS 2 a été calculée en tenant compte de ce critère, de l'incessibilité des actions, et après déduction

de la valeur actualisée des dividendes non perçus. Elle a été étalée sur la période d'acquisition des droits de deux ans maximum. Les droits d'attribution correspondant à 3 000 actions ont été attribués aux salariés et mandataires sociaux de nos filiales Aello et Axclair par décision du Conseil d'Administration du 29 juillet 2021.

Le cours retenu de l'action est de 94,40 € déduction faite de la valeur des dividendes non perçus. Le nombre d'actions a été diminué pour prendre compte le turnover. La charge comptabilisée est de 58 K€ en 2021 au prorata temporis.

Note 6 CRÉANCES CLIENTS

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des probabilités de recouvrement soit essentiellement en cas de redressement judiciaire (10 %) et de liquidation judiciaire (0 %).

IFRS 9

La norme IFRS 9 requiert l'application du modèle de dépréciation s'appuyant sur les pertes attendues à l'ensemble des actifs financiers, y compris les créances commerciales à compter du 1er janvier 2018. Sur la base des cinq dernières années, les pertes irrécouvrables ont représenté une moyenne de 0,06 % du chiffre d'affaires consolidé. L'impact non significatif n'a pas donné lieu à la constitution d'une provision à l'ouverture par capitaux propres au 30 juin 2018 ou par résultat au 31 décembre 2018. Pour les exercices suivants et celui au 31 décembre 2021, l'impact est resté non significatif.

• Risque de crédit :

Il s'agit essentiellement du risque de non recouvrement des créances clients. Un contrôle est fait mensuellement à l'aide d'états comptables établis par échéance.

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2021	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2021	81 132	68 353	7 841	1 686	821	2 430
Encaissements réalisés en janvier 2022			4 779	784	132	911
Créances non encaissées à fin janvier 2022			3 062	902	689	1 519

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2020 (en milliers d'euros)	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2020	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2020	72 779	62 859	6 506	1 688	927	799
Encaissements réalisés en janvier 2021			4 399	680	184	(14)
Créances non encaissées à fin janvier 2021			2 107	1 008	744	813

Créances clients (hors clients douteux) au 31/12/2019 (en milliers d'euros)	Montant total	Montant à échéances postérieures au 31/12/2019	Montant avec des échéances dépassées			
			Moins de 30 jours de retard	Plus de 30 jours et moins de 60 jours de retard	Plus de 60 jours et moins de 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2019	63 468	53 568	6 835	1 109	697	1 257
Encaissements réalisés en janvier 2020			3 782	559	171	194
Créances non encaissées à fin janvier 2020			3 054	550	526	1 063

Le montant des pertes clients représente historiquement moins de 1 % du chiffre d'affaires. Nous n'avons pas d'assurance crédit. Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce) en milliers d'euros :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées						16 849
Montant total des factures concernées (TTC)		7 841	1 686	821	2 430	12 779
Chiffre d'affaires (HT)		486 500				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)		2%	0%	0%	0%	3%

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

Détail des dépréciations des créances clients :

	Dépréciation des créances clients
Montant au 31/12/2019	1 216
Entrées du périmètre *	6
Dotations de l'exercice	177
Reprises de l'exercice	327
Montant au 31/12/2020	1 072
Dotations de l'exercice	227
Reprises de l'exercice	278
Montant au 31/12/2021	1 021

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020.

Note 7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES (EN MILLIERS D'EUROS)

Au 31/12/2021 en milliers d'euros	Courant	Non courant	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts bancaires	13 180	12 659	25 839	13 180	12 659	
Découverts bancaires	2 390		2 390	2 390		
Dettes de loyers (IFRS 16)	1 065	3 452	4 517	1 065	2 284	1 168
Trésorerie et équivalent trésorerie	27 379		27 379	27 379		
DETTE NETTE	10 744	(16 111)	(5 367)	10 744	(14 943)	(1 168)

Le poste de trésorerie et équivalent, égal à 27 379 K€, correspond au montant des comptes bancaires pour 25 558 K€ et des comptes à terme pour 1 821 K€ avec une échéance à moins d'un mois. Tous nos emprunts bancaires sont à taux fixe pour limiter l'impact éventuel de toutes variations des taux.

Note 8 OPÉRATIONS EN DEVICES, INSTRUMENTS FINANCIERS ET DÉRIVÉS

Les opérations en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes et les créances en monnaies étrangères figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice ou des engagements pris. La différence résultant de la réévaluation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée en résultat opérationnel.

Les opérations en devises concernent essentiellement le dollar US

- dettes fournisseurs au 31 décembre 2021 en dollar US 9 375 K€.

- créances correspondant aux acomptes versés à nos fournisseurs au 31 décembre 2021 en dollar US : 2 108 K€.

Thermador Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Les instruments financiers dérivés utilisés servent uniquement à couvrir les risques de change correspondant à des achats de marchandises en devises. Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1er janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. À ce titre, Thermador Groupe a souscrit des achats à terme en USD à hauteur de 25 millions d'USD avec pour échéance le premier semestre 2022.

Les critères d'IFRS 9 sont respectés et nous permettent de comptabiliser la variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés pour ces couvertures selon la comptabilité de couverture. Un test d'efficacité a été réalisé au 31 décembre 2021 : en conséquence la juste valeur de ces instruments financiers a été comptabilisée pour un montant de 70 K€ au bilan.

Actifs et passifs financiers inscrits au bilan : ventilation par catégorie d'instruments.

Il n'existe pas de différence entre la juste valeur et la valeur comptable des actifs et passifs financiers. Les emprunts et dettes financières à long terme sont à taux fixe proche des taux du marché.

Actifs au 31/12/2021	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances	Instruments de couverture
Clients des activités commerciales	81 502	81 502		81 502	
Autres débiteurs	14 322	14 322		14 322	
Instruments financiers	0	0		0	
Trésorerie	27 379	27 379			
Total actifs	123 203	123 203	0	95 824	0
Passifs au 31/12/2021	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Dettes	Instruments de couverture
Emprunts et dettes financières à long terme	12 659	12 659		12 659	
Obligations locatives à plus d'un an	3 452	3 452		3 452	
Passifs non courants	7 444	7 444		7 444	
Emprunts et dettes financières à court terme	15 570	15 570		15 570	
Obligations locatives à moins d'un an	1 065	1 065		1 065	
Fournisseurs	74 791	74 791		74 791	
Fournisseurs immobilisations	2 651	2 651		2 651	
Instruments financiers	70	70			70
Autres créditeurs	40 179	40 179		40 179	
Total passifs	157 871	157 871	0	157 801	70

Note 9 IMMOBILISATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisations	Écarts d'acquisition	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions sur sol propre	Installations techniques, matériel et outillage	Installations générales, agencements, aménagements	Matériels de transport	Matériel de bureau et informatique, mobilier	Autres immobilisations corporelles en cours	Droit d'utilisation	Total immobilisations corporelles	Autres immobilisations financières	Total immobilisations financières	Total général
Valeur brute 31/12/2019	53 286	10 768	64 054	10 834	65 666	10 917	5 551	305	4 674	6 265	3 772	107 984	298	298	172 336
Entrées du périmètre *	3 031	2 705	5 736			237			7		75	319	19	19	6 074
Augmentations		715	715	406	641	914	880	29	527	6 491	1 070	10 958	7	7	11 680
Diminutions		4	4	370	(8 429)	296	20	53	148	8 102	37	597	12	12	613
Valeur brute 31/12/2020	56 317	14 184	70 501	10 870	74 736	11 772	6 411	281	5 060	4 654	4 880	118 664	312	312	189 477
Sorties droits d'utilisation	0	0	0			0	0	0	0		(159)	(159)	0	0	(159)
Augmentations	0	741	741	(1)	6 917	671	865	36	401	2 532	2 853	14 274	56	56	15 071
Diminutions	0	205	205		6	282	118	78	258	58	1 225	2 025	12	12	2 242
Valeur brute 31/12/2021	56 317	14 720	71 037	10 869	81 647	12 161	7 158	239	5 203	7 128	6 349	130 754	356	356	202 147

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les immobilisations incorporelles concernent principalement depuis 2018 les marques acquises (pour 3 350 K€), les relations clients acquises (4 850 K€) et des logiciels.

En 2019 nous avons démarré les travaux pour rénover le bâtiment occupé par Dipra. Cette réhabilitation a deux objectifs : améliorer les conditions de travail des équipes dans l'entrepôt et optimiser l'occupation de ce bâtiment. La première phase de ce chantier s'est terminée le 1er juillet 2020 avec la livraison d'un nouveau bâtiment (bureau et entrepôt) pour Dipra. La deuxième phase s'est poursuivie avec la construction de deux

cellules (entrepôt et bureau) pour Aello et Axelair. La cellule d'Aello a été livrée en avril 2021. La cellule logistique d'Axelair a été livrée en septembre 2021. Il restera les bureaux à livrer au cours du premier trimestre 2022.

Le domaine immobilier comprend 303 052 m² de terrain et 121 146 m² de bâtiments (entrepôts et bureau).

La valeur du parc immobilier a été évaluée, en décembre 2016 et en 2021 pour les bâtiments localisés à Saint-Quentin-Fallavier, en avril 2017 pour le bâtiment de notre filiale Domac, en août 2018 pour le bâtiment de notre filiale Sodeco Valves et en 2021 pour le bâtiment de notre filiale les Établissements Édouard Rousseau à environ 66,5 millions d'euros (évaluation d'Expertise Galtier, chemin Moulin Carron-69 Écully et CBRE à Bruxelles), cette évaluation comprend les terrains bâtis et non bâtis.

IFRS 16

La norme IFRS 16 « contrats de location » est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019. Nous avons opté pour la méthode rétrospective simplifiée.

L'application de la norme IFRS 16 concerne la présentation et la comptabilisation des contrats de location. Les contrats de location, tels que définis par la norme IFRS 16 « Contrats de location », sont comptabilisés au bilan, ce qui se traduit par la constatation :

- d'un actif qui correspond au droit d'utilisation de l'actif loué pendant la durée du contrat,
- d'une dette au titre de l'obligation de paiement.

Évaluation du droit d'utilisation des actifs

À la date de prise d'effet d'un contrat de location, le droit d'utilisation est évalué à son coût (soit la somme des loyers actualisés sur la durée du contrat) et comprend le montant initial de la dette. Pour les contrats de location avec une date de prise d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2019, la date de prise d'effet a été fixée au 1^{er} janvier 2019.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité des actifs sous-jacents (durée du contrat de location pour la composante loyer).

Évaluation de la dette de loyer

À la prise d'effet du contrat, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des loyers sur la durée du contrat. Les montants pris en compte au titre des loyers dans l'évaluation de la dette sont :

- les loyers fixes (y compris les loyers fixes en substance, c'est-à-dire que même s'ils contiennent une variabilité dans la forme, ils sont en substance inévitables),
- les paiements à effectuer par le preneur en vertu de l'exercice d'une option d'achat.

L'évaluation de la dette liée au contrat de location est la suivante :

- elle est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation à la dette, à l'ouverture de la période,
- et diminuée du montant des paiements effectués.

Par ailleurs, la dette peut être réestimée dans les situations suivantes :

- révision de la durée de location,
- modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option,
- révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers lorsque l'ajustement des loyers a lieu.

Typologie des contrats de location capitalisés

- Contrats de location « Biens immobiliers »

Le groupe a identifié des contrats de location au sens de la norme pour les bâtiments loués par les filiales Mecafer, FGinox, Rousseau (Les Établissements Édouard Rousseau et Rousseau SA), Distrilabo, et Thermacome. En 2021, la SCI Thely a pris en location deux cellules logistiques pour répondre aux besoins de stockage des filiales opérationnelles de Thermador Groupe.

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

Dans tous les cas, il s'agit de baux commerciaux de type 3-6-9 sans option de renouvellement au terme du bail. La durée retenue pour les calculs est de 9 ans.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat. Nous avons retenu un taux unique au niveau du groupe, les investissements immobiliers étant toujours portés par la société civile immobilière SCI Thely détenue à 100 % par Thermador Groupe. Ce taux correspond au taux d'intérêt qu'obtiendrait le preneur, au commencement du contrat de location, pour emprunter sur une durée avec une garantie et dans un environnement économique similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition de l'actif. Ce taux est obtenu par l'addition du taux « emprunt phare à 10 ans » et du spread propre à Thermador Groupe (écart de taux entre le taux d'emprunt marginal de Thermador Groupe et le taux « emprunt phare à 10 ans »).

• Contrats de location « Autres actifs »

Les principaux contrats de location identifiés correspondent aux véhicules et à des contrats de location de photocopieurs. La durée de capitalisation des loyers de location correspond à la période non résiliable du contrat, la grande majorité des contrats ne comprenant pas d'options de renouvellement. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer est déterminé, pour chaque bien, en fonction du taux marginal d'endettement à la date de prise d'effet du contrat (cf. paragraphe « Biens immobiliers » pour la détermination du taux d'endettement marginal). Ce taux d'actualisation est différent du taux d'actualisation utilisé pour les contrats de location « Biens immobiliers ».

Typologie des contrats de location non capitalisés

Le groupe retient les deux exemptions prévues par la norme IFRS 16 qui permettent de ne pas comptabiliser au bilan : les contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

- Contrats de location de courte durée inférieure ou égale à douze mois.
- Contrats de location portant sur des actifs de faible valeur : ces contrats concernent des locations pour lesquelles la valeur à neuf des actifs est

inférieure ou égale à 5 000 dollars US.

Les amendements IFRS 16 – Contrats de location : allègements de loyers liés à la crise du COVID au-delà du 30 juin 2021 n'ont pas d'impact sur les états financiers consolidés du Groupe puisque aucun allègement de loyers ne nous a été consenti dans les cadres des baux de location en cours.

Impact sur les états financiers (en milliers d'euros) :

	Au 31 décembre 2021	Impacts IFRS 16
Bilan		
Actif non courant avant IFRS 16		137 575
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location		4 511
Actif non courant après IFRS 16		142 086
Passif courant avant IFRS 16		20 103
Obligations locatives à plus d'un an		3 452
Passif courant après IFRS 16		23 555
Passif non courant avant IFRS 16		133 251
Obligations locatives à moins d'un an		1 065
Passif non courant après IFRS 16		134 316
Compte de résultat		
Charges externes avant IFRS 16		(39 515)
Annulation des loyers		1 291
Charges externes après IFRS 16		(38 224)
Dotations aux amortissements avant IFRS 16		(5 796)
Dotations aux amortissements - impacts IFRS 16		(1 303)
Dotations aux amortissements après IFRS 16		(7 099)
Autres produits, autres charges d'exploitation avant IFRS 16		(611)
Plus ou moins value de cession - impact IFRS 16		(7)
Autres produits, autres charges d'exploitation après IFRS 16		(618)
Coût de l'endettement financier brut avant IFRS 16		(189)
Charges financières - impacts IFRS 16		(32)
Coût de l'endettement financier brut après IFRS 16		(221)
Charges d'impôts avant IFRS 16		(20 095)
Impôt différé - impacts IFRS 16		13
Charges d'impôts après IFRS 16		(20 082)
Impact total résultat		(38)

Note 10 AMORTISSEMENTS (EN MILLIERS D'EUROS)

Immobilisation	Écarts d'acquisition	Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Terrains	Constructions sur sol propre	Installations techniques, matériel et outillage	Installations générales, agencements, aménagements	Matériels de transport	Matériel de bureau et informatique, mobilier	Droit d'utilisation aux contrats de location	Total immobilisations corporelles	Total général
Amortissements 31/12/2019		3 949	3 949		29 871	8 224	3 608	211	3 636	817	46 367	50 316
Entrées du périmètre *		79	79			116			2		118	197
Augmentations/dotations		920	920		2 637	814	551	63	447	1 071	5 583	6 503
Diminutions / éléments sortis de l'actif		4	4			287	68	48	120	4	527	531
Amortissements 31/12/2020		4 944	4 944		32 508	8 867	4 091	226	3 965	1 884	51 541	56 485
Sorties droits d'utilisation										(159)	(159)	(159)
Augmentations/dotations		1 038	1 038		2 835	860	568	27	469	1 303	6 062	7 100
Diminutions / éléments sortis de l'actif		391	391		6	142	71	30	254	1 190	1 693	2 084
Amortissements 31/12/2021		5 591	5 591		35 337	9 585	4 588	223	4 180	1 838	55 751	61 342

(*) Entrées du périmètre : Thermacom au 30 avril 2020.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Marques	Non amorties	Chauffage-plomberie	15 ans
Relation client	10 ans	Cloison peinture	10 ans
Logiciels	3, 4, 5 ans	Agencements, aménagements des constructions	3, 4, 5, 7 et 10 ans
Gros-œuvre	40 ans	Installations techniques, matériel et outillage	2, 3, 4, 5 et 10 ans
Bardage-charpente	25 ans	Matériel de bureau informatique	2, 3, 4, 5, 6 et 10 ans
Toiture	20 ans	Mobilier	2, 3, 5, 8 et 10 ans
Électricité	20 ans		

Note 11 CAPITAL SOCIAL

Le capital était fixé à 36 803 396 € au début de l'exercice, divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune.

Il n'y a pas de stock-options.

Thermador Groupe a acheté 1 200 de ses propres actions au cours de l'année 2018 représentant une valeur d'achat de 62 K€. En avril 2021 Thermador Groupe a acheté 1 800 de ses propres actions représentant une valeur d'achat de 158 K€.

Note 12 PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

	PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF				
	Provisions pour engagement de fin de carrière	Total provisions non courantes	Provisions courantes	Total provisions courantes	Dont utilisations
Montant au 31/12/2019	3 724	3 724	605	605	
Entrées du périmètre	264	264	22	22	
Dotations de l'exercice	573	573	107	107	
Écart actuariel	230	230		0	
Reprises de l'exercice	300	300	195	195	195
Montant au 31/12/2020	4 491	4 491	539	539	
Impact IAS 19 à l'ouverture	(370)	(370)	0	0	
Dotations de l'exercice	419	419	141	141	
Écart actuariel	(296)	(296)	0	0	
Reprises de l'exercice	314	314	78	78	79
Montant au 31/12/2021	3 930	3 930	602	602	

(*) Entrées du périmètre : Thermacome au 30 avril 2020.

Note 13 CRÉANCES (EN MILLIERS D'EUROS)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Clients	81 132	72 779	63 468
Clients douteux	370	362	463
Impôt-société	87	639	685
Impôt différé actif	469	420	487
AUTRES CRÉANCES			
TVA	7 157	4 783	5 434
Autres tiers	5 698	5 158	6 450
Charges constatées d'avance	911	867	713
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	13 766	10 808	12 597
TOTAL DES CRÉANCES	95 824	85 008	77 700

Note 14 DETTES (EN MILLIERS D'EUROS)

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Provisions courantes	602	539	606
Obligations locatives à moins d'un an	1 065	1 036	1 018
Emprunts à court terme	2 390	394	189
Partie courante des emprunts et dettes	13 180	13 188	11 760
Fournisseurs	74 781	52 760	52 254
Impôt-société	5 806	1 336	1 983
Fournisseurs immobilisations	2 651	2 623	1 510
DETTES FISCALES ET SOCIALES			
Personnel et organismes sociaux	13 060	10 988	10 419
Impôt différé passif	536	223	384
TVA	1 915	2 114	2 392
Autres impôts et taxes	899	756	732
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	16 410	14 081	13 927
Autres tiers	17 431	15 753	14 853
TOTAL DES DETTES	134 316	101 710	98 100

La maturité des dettes fournisseurs de 2021 est comparable à celle de 2020.

Informations sur les retards de paiement des fournisseurs : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du code de commerce) en milliers d'euros :

	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures						447
Montant total des factures concernées (TTC)		681	(69)	(189)	(191)	232
Achats de l'exercice (HT)*				349 461		
Pourcentage des achats de l'exercice HT		0,2%	0,0%	(0,1%)	(0,1%)	0,1%

(*) Achats marchandises et charges externes.

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

Note 15 CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR (EN MILLIERS D'EUROS)

Charges à payer	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 859	18 111	19 831
Dettes fiscales et sociales	8 659	7 117	7 421
Passifs sur contrats clients	6 275	5 727	4 401
Autres dettes	87	23	86
TOTAL	44 880	30 978	31 739

Produits à recevoir	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	101	104	511
Autres créances	1 983	1 736	1 427
TOTAL	2 084	1 840	1 938

Note 16 ENGAGEMENTS OU OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées concernent l'ensemble des administrateurs de Thermador Groupe le plus souvent dirigeants des principales filiales du groupe.

Il n'y a aucun engagement ou opération avec des parties liées sur 2021 hormis les éléments de rémunération et les engagements de retraite. Le groupe n'utilise aucun actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.

Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 L233-16 du Code de Commerce) allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 389 K€ y compris les rémunérations allouées.

Engagements vis-à-vis des dirigeants :

L'engagement de retraite concerne le versement d'une indemnité de départ à la retraite autorisée par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2003. Cette indemnité est calculée de la même façon que celle versée à un cadre suivant les modalités de l'article 5 de l'avenant I de la convention collective du Commerce de gros. Au 31 décembre 2021, le montant de l'engagement correspondant à cette indemnité pour les administrateurs et mandataires sociaux est égal à 306 K€. Aucune indemnité de départ à la retraite n'a été versée aux dirigeants.

Il n'existe pas d'engagement portant sur des indemnités de rupture au profit des dirigeants.

Note 17 RISQUES JURIDIQUES

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels ou litiges susceptibles d'avoir, ou ayant eu dans le passé récent, une influence sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la société et du groupe.

Note 18 ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

La crise sanitaire se poursuit sur des bases similaires à celles que nous avons connues au cours de l'année 2021. Nous n'avons pas prévu de modifier notre stratégie en 2022.

En revanche, la hausse exceptionnelle du coût des containers en provenance de Chine et les augmentations de prix très conséquentes annoncées par certains de nos fournisseurs vont se poursuivre en 2022. Nous serons attentifs à l'évolution de nos prix de vente. Une inflation substantielle constatée sur 2021 se poursuivra sur l'année 2022. Notre masse salariale augmentera à la suite des hausses de salaires et de l'augmentation de nos effectifs.

Note 19 ÉVALUATION DES RISQUES (VOIR CHAPITRE 4)

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-après. La nature des risques principaux n'a pas été modifiée en 2021, à l'exception du risque juridique. Les procédures de gestion mises en place au sein du groupe et les méthodes d'évaluation ont démontré jusqu'à présent leur efficacité.

• Risque de taux :

Nous avons souscrit entre 2017 et 2020 huit emprunts auprès de CM CIC et la Société Générale, à un taux fixe sur 5 ans. Un remboursement anticipé est possible sans frais. Nous ne sommes donc pas exposés au risque de taux.

• Risque de liquidité :

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir. La situation au 31 décembre 2021 est positive (État des flux de trésorerie page 129). Le groupe bénéficie de lignes de facilités de trésorerie court terme non utilisées. Concernant les emprunts bancaires en cours, aucun ne comprend de clauses de covenants ou de garanties. Le groupe n'a bénéficié d'aucun prêt garanti par l'Etat dans le cadre des mesures gouvernementales à la suite de la pandémie. Nous ne sommes pas exposés à un risque de remboursements anticipés ni à un risque de révision des taux d'intérêts.

• Risque sur les placements :

Les excédents de trésorerie sont placés le cas échéant sur des comptes à terme ne représentant ainsi aucun risque.

• Risque de change :

Le Groupe réalise ses ventes en euros en France et à l'international. Nous nous approvisionnons dans le monde entier : environ 34% de nos achats de marchandises sont réglés en dollar US.

Ceci nous expose à la volatilité de la parité Euro/Dollar.

La variation des devises par rapport à l'Euro (majoritairement le dollar US) peut augmenter le prix d'achat de nos marchandises et ainsi détériorer les résultats du groupe. Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.

Mathématiquement une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de 12 M€ sur le niveau de notre marge commerciale.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Thermador Groupe a mis en place une gestion centralisée de la trésorerie en dollar avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes nos filiales. Cette anticipation du cours donne plus de visibilité à nos filiales pour déterminer leur prix de vente et une meilleure maîtrise de leur marge.

• Variation de cours de matières premières :

Ce sont nos fournisseurs fabricants qui gèrent les achats des matières premières incorporées dans leurs produits. En cas de variation importante des cours de certaines matières premières (cuivre, acier...) nous subissons éventuellement des hausses de nos prix d'achat que nous nous efforçons de répercuter au mieux dans nos prix de vente. Il y a une grande diversité de cas selon les fournisseurs et selon les produits ce qui rend un chiffrage précis impossible, la résultante étant un élément de la gestion de nos prix de revient et de nos marges.

Il s'agit de la pratique quotidienne de notre métier depuis toujours et estimons gérer ces problèmes avec le minimum de risque pour nos actionnaires. Nos résultats en font foi...

• Risque lié au Brexit :

Nous précisons que l'activité de notre groupe au Royaume-Uni est non significative. Nous n'avons pas eu à déplorer d'incidents ou de risques liés à la mise en place du Brexit au 1^{er} janvier 2021.

• Risque juridique :

Dans les douze derniers mois, il n'y a pas eu de procédure gouvernementale, judiciaire, d'arbitrage ou administrative (y compris toute procédure dont nous aurions eu connaissance, qui serait en suspens ou dont nous serions menacés) qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe. Le 3 avril 2017, les sociétés Thermador Groupe et ses filiales Aello et Jetly, ont été assignées devant le tribunal de commerce de Rennes par les sociétés Diffusion Équipements Loisirs - D.E.L. et Multifija qui invoquent une concurrence déloyale et du parasitisme sur le marché des équipements et accessoires pour les piscines. Nous déplorons cette action judiciaire et rejetons intégralement ces accusations.

Notre avocat a plaidé le 26 juin 2018 devant la Cour d'Appel de la décision du Tribunal de Commerce de Rennes rendue le 20 mars 2018 de rejeter notre demande d'exception d'incompétence soulevée au profit du Tribunal Arbitral. Le délibéré de la cour d'Appel en date du 2 octobre 2018 a rejeté notre demande. À la suite de notre pourvoi en cassation, nous avons obtenu un avis favorable qui vient donc casser cet arrêt de la Cour d'Appel en décembre 2019. Nous avons représenté en février 2020 nos conclusions d'incompétence devant la Cour d'Appel et notre avocat a plaidé en juillet 2020.

À la suite de l'audience d'octobre 2019 devant le tribunal de commerce de Rennes au titre de l'action en concurrence déloyale, ce dernier a prononcé la radiation de cette affaire pour défaut de diligence de la part des demandeurs, les sociétés D.E.L. et Multifija. Cette affaire a été rétablie à l'initiative des sociétés D.E.L. et Multifija le 21 mai 2021. A l'audience du

22 juin 2021, il a été demandé le sursis à statuer dans l'attente de l'arrêt à intervenir de la Cour de cassation, ce que le tribunal de commerce de Rennes a accordé le 23 septembre 2021. Le 26 janvier 2022 la Cour de cassation a rendu sa décision : l'affaire en concurrence de déloyale se traitera devant le Tribunal Arbitral. Il est maintenant laissé à l'initiative des demandeurs de saisir le Tribunal Arbitral.

Aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021, car nous n'avons à ce jour aucune obligation et celle-ci ne peut être estimée de manière fiable.

• Risque de pandémie :

Notre groupe a très bien résisté à la pandémie de la Covid-19.

Notre organisation décentralisée, constituée de petites structures, nous permet de prendre des mesures de sécurité sanitaire extrêmement rapidement et de réagir au plus près des réalités du terrain.

3/4 de notre effectif peut travailler à distance. Le quart restant, nos équipes logistiques, a montré sa résilience et son implication en 2020 et 2021.

Nos fournisseurs sont répartis dans le monde (dont 2/3 en Europe) et nos stocks sont « culturellement » élevés, ce qui nous protège des ruptures. De surcroît, l'antériorité de nos relations et la régularité de nos paiements nous placent d'emblée comme client prioritaire.

Chaque filiale suit son poste clients et communique en temps réel les incidents de paiement.

Notre structure financière très solide rassure nos banquiers.

Notre communication rapide et efficace auprès de nos actionnaires rassure toutes les parties prenantes.

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 20 EXPLICATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES 2021

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de ventes de marchandises qui sont comptabilisées à la livraison. La note 24 donne la répartition du chiffre d'affaires par filiale. Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique : France 406 968 K€, Étranger : 79 532 K€ dont Syveco pour 29 520 K€, Sodeco Valves pour 19 427 K€ et Rousseau SA (Espagne) 10 376 K€.

En milliers d'euros	2021	2021 périmètre constant	2020	Variation 2021/2020	Variation 2021 périmètre constant / Variation 2020
Chiffre d'affaires (selon IFRS 15)	486 500	478 957	395 500	23,0%	21,1%

À périmètre constant le chiffre d'affaires 2021 est égal à 478 957 K€ à comparer à un chiffre d'affaires 2020 de 395 500 K€. Le chiffre d'affaires 2021 intègre le chiffre d'affaires de la société Thermacomme acquise au 30 avril 2020.

IFRS 15

La norme IFRS 15, appliquée pour la première fois au 1^{er} janvier 2018, concerne uniquement le reclassement des participations publicitaires.

• Reconnaissance de notre chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est principalement composé de ventes de produits finis. Il est enregistré net de remises et d'avantages commerciaux consentis aux clients, des coûts liés aux accords commerciaux, des coûts de référencement ou liés aux actions promotionnelles ponctuelles facturées par les distributeurs. La reconnaissance de notre chiffre d'affaires se fait à la livraison. Notre groupe n'est pas soumis à d'autres obligations de performance liées à des prestations complémentaires (installation et/ou maintenance des marchandises, etc.).

Concernant les garanties fournies, notre groupe se limite aux garanties légales. Les impacts de ces garanties au regard d'IFRS 15 sont non significatifs et n'ont pas donné lieu à retraitement.

• Les participations publicitaires

Les participations publicitaires ayant donné lieu à reclassement selon IFRS 15 correspondent à des remises ou à des rémunérations de services distincts octroyés à nos clients distributeurs dont le montant est calculé en fonction

d'un pourcentage du chiffre d'affaires. Ces participations publicitaires étaient comptabilisées en charges externes. Ce reclassement n'a aucune incidence sur le résultat. En l'absence d'impact sur les capitaux propres à l'ouverture, Thermador Groupe a appliqué la méthode de transition rétrospective dite « simplifiée » au 1^{er} janvier 2018.

Le tableau ci-dessous détaille les agrégats financiers tels qu'ils auraient été si l'application d'IAS 11 et IAS 18 s'était poursuivie sur l'exercice en cours :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires selon IAS 11 et IAS 18	493 461	400 241	373 343
Impact IFRS 15	(6 961)	(4 741)	(4 507)
Chiffre d'affaires selon IFRS 15	486 500	395 500	368 836
Charges externes avant IFRS 15	(45 185)	(38 430)	(37 887)
Impact IFRS 15	6 961	4 741	4 507
Charges externes après IFRS 15	(38 224)	(33 689)	(33 380)

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

Note 21 EXPlication SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2021

En milliers d'euros	2021	2021 périmètre constant	2020	Variation 2021/2020	Variation 2021 périmètre constant / Variation 2020
Résultat opérationnel courant sur activité	73 201	72 621	51 411	42,4%	41,3%
Résultat net part du groupe	52 899	52 482	36 180	46,2%	45,1%

À périmètre constant le résultat opérationnel 2021 s'élève à 72 621 K€ à comparer à un résultat opérationnel 2020 de 51 411 K€. Toujours à périmètre constant le résultat net part du groupe 2021 s'élève à 52 482 K€ à comparer à un résultat net 2020 de 36 180 K€. Le résultat opérationnel et le résultat net part groupe au 31 décembre 2021 intègrent le résultat généré par la société Thermacome acquise le 30 avril 2020.

Note 22 CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel regroupent le coût salarial total des effectifs salariés du Groupe. Ces charges évoluent notamment en fonction du nombre de salariés, du niveau de rémunération moyenne et de la performance de nos filiales en matière de résultat opérationnel qui détermine le niveau des rémunérations variables.

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019*
Rémunération du personnel	37 126	33 264	31 039
Charges sociales	15 531	13 422	11 828
Total charges de personnel	52 657	46 686	42 867

*Hors Distriabo en 2019.

RÉPARTITION PAR FONCTION	31/12/2021			31/12/2020			31/12/2019*		
	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
Direction générale, commerciale, administrative et achats	59	23	36	64	22	42	54	19	35
Commerciaux itinérants	139	9	130	135	8	127	119	7	112
Technico-commerciaux sédentaires	155	81	74	156	84	72	130	76	54
Achat-marketing	91	46	45	59	31	28	49	24	25
Personnel administratif	100	77	23	88	63	25	87	65	22
Personnel d'entrepôt	168	17	151	166	22	144	160	20	140
TOTAL	712	253	459	668	230	438	599	211	388

*Hors Distriabo en 2019.

RÉPARTITION PAR STATUT	31/12/2021			31/12/2020	31/12/2019*
	Total	Femme	Homme	Total	Total
Cadre	221	50	171	213	184
Agents de maîtrise	53	14	39	64	48
Employé et ouvrier	438	189	249	391	367
TOTAL	712	253	459	668	599

*Hors Distriabo en 2019.

Note 23 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	MAZARS			CABINET ROYET			AUTRES CABINETS			TOTAL		
	En milliers d'euros			En milliers d'euros			En milliers d'euros			En milliers d'euros		
	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019	2021	2020	2019
HONORAIRES DE CERTIFICATION DES COMPTES												
Émetteur	34	33	32	34	33	32	Néant	Néant	Néant	68	66	64
Filiales intégrées globalement	40	40	48	66	58	48	131	142	115	237	240	211
SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES												
SACC requis par les textes - Émetteur	5	5	4	5	5	4	Néant	Néant	Néant	10	10	8
SACC requis par les textes - Filiales intégrées globalement	5	8	3	5	5	2		2	20	10	15	25
Autres SACC - Émetteur	Néant	Néant	Néant									
Autres SACC - Filiales intégrées globalement	Néant	Néant	Néant									
Total honoraires des C.A.C.	84	86	87	110	101	86	131	144	135	325	331	308

SACC requis par les textes : examen des conventions réglementées, contrôle du rapport de gestion, contrôle du rapport financier annuel.

6 INFORMATION SECTORIELLE (EN MILLIERS D'EUROS)

Note 24 DES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE ONT ÉTÉ DÉFINIES EN FONCTION DES CRITÈRES DE SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Compte tenu de l'organisation du groupe et de la répartition des différents métiers, les unités génératrices de trésorerie retenues par le groupe sont constituées des entités juridiques : Jetly, Sferaco intégrant groupe Valfit (depuis le 31 décembre 2017), Thermador, Dipra et Rousseau (depuis le 31 décembre 2018), Isocel, Pbtub, Sectoriel intégrant Nuair France depuis le 1^{er} juillet 2015, Syveco, Axelair, Mecafer (depuis le 1^{er} juillet 2015) intégrant Domac depuis le 1^{er} mars 2017, Aello, Sodeco Valves, FGINOX, Distrilabo (acquisition depuis le 31 décembre 2019), Thermacome (acquisition depuis le 30 avril 2020) et d'une unité distincte de moyens constituée de Thely, Opaline et Thermador Groupe.

Compte de résultat :		2021				2020			
		Ventes selon IFRS 15	Résultat avant impôts	Dotation aux amortissements	Dotation nette de reprise aux provisions	Ventes selon IFRS 15	Résultat avant impôts	Dotation aux amortissements	Dotation nette de reprise aux provisions
MECAFER / DOMAC ⁽¹⁾	Gros outillage en G.S.B.	36 349	2 816	(138)	(62)	34 211	2 702	(138)	(194)
DIPRA / ROUSSEAU ⁽⁵⁾	Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B.	70 351	3 318	(766)	44	62 316	3 158	(737)	(299)
ISOCEL	Constructeurs de chaudières	8 630	1 486	(24)	5	6 230	825	(21)	(40)
AELLO	Accessoires de piscine	19 367	2 056	(77)	(18)	12 519	954	(27)	(19)
JETLY	Pompes	55 688	13 129	(176)	107	49 996	11 156	(170)	(15)
THERMADOR	Accessoires de chauffage	76 164	19 391	(172)	74	49 003	10 431	(179)	22
PBTUB	Tubes en matériaux de synthèse	27 013	3 033	(151)	18	22 158	1 683	(160)	(52)
THERMACOME ⁽⁷⁾		22 026	1 235	(130)	(28)	11 905	632	(92)	64
AXELAIR	Ventilation	6 119	(152)	(26)	(36)	5 978	(24)	(11)	(7)
SFERACO ⁽⁴⁾	Robinetterie et raccords	66 836	13 887	(347)	(197)	53 431	10 096	(330)	(113)
SECTORIEL	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	26 401	4 625	(195)	(26)	21 924	3 469	(220)	17
DISTRILABO ⁽⁶⁾	Matériels techniques pour la mesure et le contrôle	6 068	679	(199)	25	5 052	137	(210)	8
FGINOX ⁽³⁾	Raccords, brides et accessoires	16 212	2 035	(92)	(18)	14 491	1 649	(90)	24
SYVECO	International	29 520	4 831	(66)	27	25 378	3 460	(63)	34
SODECO VALVES ⁽²⁾	Robinetterie industrielle	19 427	1 043	(191)	(102)	20 607	965	(205)	(38)
AUTRES STRUCTURES		329	25 024	(3 048)	(27)	301	22 268	(2 780)	(56)
ÉLIMINATIONS			(25 454)				(22 542)		
TOTAL		486 500	72 982	(5 798)	(214)	395 500	51 019	(5 433)	(664)

Bilan :		2021									2020								
		Actif	Dont écarts d'acquisition	Dont immobilisations corporelles	Dont stock	Dont clients	Dettes et provisions	Dont fournisseurs	Dont fournisseurs d'immobilisations	Investissements	Actif	Dont écarts d'acquisition	Dont immobilisations corporelles	Dont stock	Dont clients	Dettes et provisions	Dont fournisseurs	Dont fournisseurs d'immobilisations	Investissements
MECAFER / DOMAC ⁽¹⁾	Gros outillage en G.S.B.	27 821	15 658	1 790	13 550	7 585	11 188	5 440		181	24 664	15 658	2 122	7 090	6 907	9 578	4 215		68
DIPRA / ROUSSEAU ⁽⁵⁾	Pompes, plomberie et robinetterie sanitaire en G.S.B.	64 410	1 459	5 737	39 401	18 346	35 715	15 502		280	45 927	1 459	5 358	19 399	16 709	17 904	10 074		885
ISOCEL	Constructeurs de chaudières	5 484	76	89	1 769	1 549	2 286	1 702		47	3 866	76	65	1 231	1 101	1 247	936		19
AELLO	Accessoires de piscine	8 214		759	6 487	822	4 286	1 143		748	4 273		265	3 401	535	1 858	981		175
JETLY	Pompes	33 396	1 646	489	14 874	8 000	11 522	6 844		31	30 422	1 646	516	13 561	8 072	10 575	6 140		115
THERMADOR	Accessoires de chauffage	49 831	2 546	397	19 963	13 799	23 907	15 156	3	80	32 210	2 546	498	14 821	9 043	12 857	8 282	14	67
PBTUB	Tubes en matériaux de synthèse	16 647	313	816	7 686	3 274	5 208	2 491		183	15 163	313	855	7 854	3 255	4 995	2 749		389
THERMACOME ⁽⁷⁾		8 311	3 031	124	2 901	2 933	4 691	2 021		16	7 761	3 031	163	1 784	2 910	4 914	2 224		2
AXELAIR	Ventilation	5 807	819	342	3 424	1 031	5 150	1 179	18	290	4 005	819	48	2 246	775	3 208	893	2	32
SFERACO ⁽⁴⁾	Robinetterie et raccords	60 795	6 484	1 106	40 252	12 159	22 998	15 870		204	50 843	6 484	1 247	30 920	11 193	18 669	10 408		237
SECTORIEL	Motorisation pour vannes et compresseurs d'air	18 985	1 974	626	7 597	6 103	5 132	2 978	16	179	16 638	1 974	646	5 996	5 336	4 230	2 682		246
FGINOX ⁽³⁾	Raccords, brides et accessoires	14 268	15 930	1 821	6 581	2 751	4 273	2 665	401	853	11 348	15 930	413	4 623	2 799	2 365	1 450		128
SYVECO	International	14 051	31	192	344	3 501	5 201	3 902	10	26	11 811	31	231	269	3 150	4 102	3 232		80
SODECO VALVES ⁽²⁾	Robinetterie industrielle	14 087	3 862	2 957	4 670	3 896	4 236	1 948		136	13 490	3 862	3 028	5 225	4 513	4 494	1 675		125
DISTRILABO ⁽⁶⁾	Matériels techniques pour la mesure et le contrôle	3 802	2 488	373	1 719	1 116	1 725	904		38	2 738	2 488	492	1 121	1 119	1 259	517		32
AUTRES STRUCTURES		174 981		57 385		837	71 163	776	2 203	8 929	176 185		51 175		634	45 738	628	2 610	8 145
ÉLIMINATIONS		(84 383)				(6 200)	(60 810)	(5 740)			(72 119)				(4 910)	(10 351)	(4 326)	(3)	(135)
TOTAL		436 507	56 317	75 003	171 218	81 502	157 871	74 781	2 651	12 221	379 225	56 317	67 122	119 541	73 141	137 642	52 760	2 623	10 610

⁽¹⁾ Avec l'acquisition de Domac depuis le 1^{er} mars 2017. ⁽²⁾ Avec l'acquisition de Sodeco Valves depuis le 1^{er} septembre 2017. ⁽³⁾ Avec l'acquisition de FGINOX depuis le 1^{er} octobre 2017. ⁽⁴⁾ Avec l'acquisition de Groupe Valfit le 28 décembre 2017. ⁽⁵⁾ Avec l'acquisition des Établissements Édouard Rousseau (anciennement Sanidom) depuis le 31 décembre 2018. ⁽⁶⁾ Avec l'acquisition de Distrilabo depuis le 31 décembre 2019. ⁽⁷⁾ Avec l'acquisition de Thermacome depuis le 30 avril 2020.

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

6.4 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021.

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note II de l'annexe des comptes consolidés qui expose les incidences sur les comptes consolidés du changement de méthode comptable lié à l'application de la décision du Comité d'Interprétation des IFRS relative à l'attribution des avantages aux périodes de services (IAS19) publié dans l'IFRIC, applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des écarts d'acquisition

Risques identifiés

Dans le cadre de son développement, le groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition.

Ces écarts d'acquisition correspondent, au cas présent, à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs acquis ; ils sont décrits dans les notes IV.1 et IV.2 comme représentant les synergies attendues de l'intégration des nouvelles activités acquises et les économies d'échelle qui sont générées par la mutualisation des moyens mis en œuvre. Ils ont été alloués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) représentés par chaque société acquise.

L'affectation des prix d'acquisition en fonction des actifs et passifs identifiés a été réalisée par la direction.

La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable de ces écarts d'acquisition n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les modalités du test de dépréciation mis en œuvre et le détail des hypothèses retenues sont présentés en note IV.2. En ce qui concerne les écarts d'acquisition, la valeur recouvrable a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs composant l'activité.

La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, qui représentent un montant particulièrement significatif, repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation et l'affectation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par

la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. A ce titre, nos travaux ont notamment consisté à :

- apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des actifs et des passifs acquis au regard des critères prévus par les normes comptables concernés,
- analyser l'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable des UGT ;
- examiner les modalités de calcul de la valeur d'utilité obtenue à partir des projections des flux de trésorerie, en particulier :
 - apprécier le caractère raisonnable de ces projections par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les activités et la fiabilité du processus d'établissement des estimations en examinant les causes des différences entre les prévisions et les réalisations ;
 - apprécier la cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction telles qu'elles ont été présentées dans le cadre des processus budgétaires ;
- apprécier la cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ;
- vérifier le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie estimés des activités en s'assurant que les différents paramètres d'actualisation composant le coût moyen pondéré du capital des UGT permettent d'approcher le taux de rémunération que des participants au marché exigeraient actuellement de telles activités ;
- vérifier l'exactitude arithmétique de l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Évaluation des stocks de marchandises

Risques identifiés

Les stocks de marchandises figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2021 pour un montant net de 171,2 millions d'euros ; ils représentent le poste le plus important de l'actif consolidé.

Comme indiqué dans la note IV.4 de l'annexe aux comptes consolidés, ils sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré ; une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est déterminée, référence par référence, en fonction de la rotation ; elle est basée sur les quantités en stock et les ventes passées, les probabilités d'écoulement, et le cas échéant, le cours de réalisation en vigueur chez les ferrailleurs. Les taux de dépréciation retenus sont adaptés en fonction de chaque situation.

Dans ce contexte, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations de la part de la direction du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Nous avons notamment :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente ;
- testé l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;

- comparé par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes consolidés ;

- identifié, à partir d'une requête informatique, les articles à rotation lente et vérifié leur correcte évaluation à la valeur d'inventaire lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré, ou validé la cohérence de l'absence de dépréciation par entretien avec la direction.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société THERMADOR GROUPE :

- par l'assemblée générale du 2 octobre 1986 pour le cabinet Mazars
- par l'assemblée générale du 4 avril 2005 en qualité de suppléant pour le cabinet Royet qui a pris ses fonctions de titulaire en date du 17 avril 2015 suite à la démission du cabinet SSEC.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la 35^{ème} année de sa mission sans interruption dont 34 années depuis que les titres de

6. LES CHIFFRES CONSOLIDÉS ANNUELS

la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé ; le cabinet Royet était dans la 17^{ème} année de sa mission dont 7 années en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et

non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

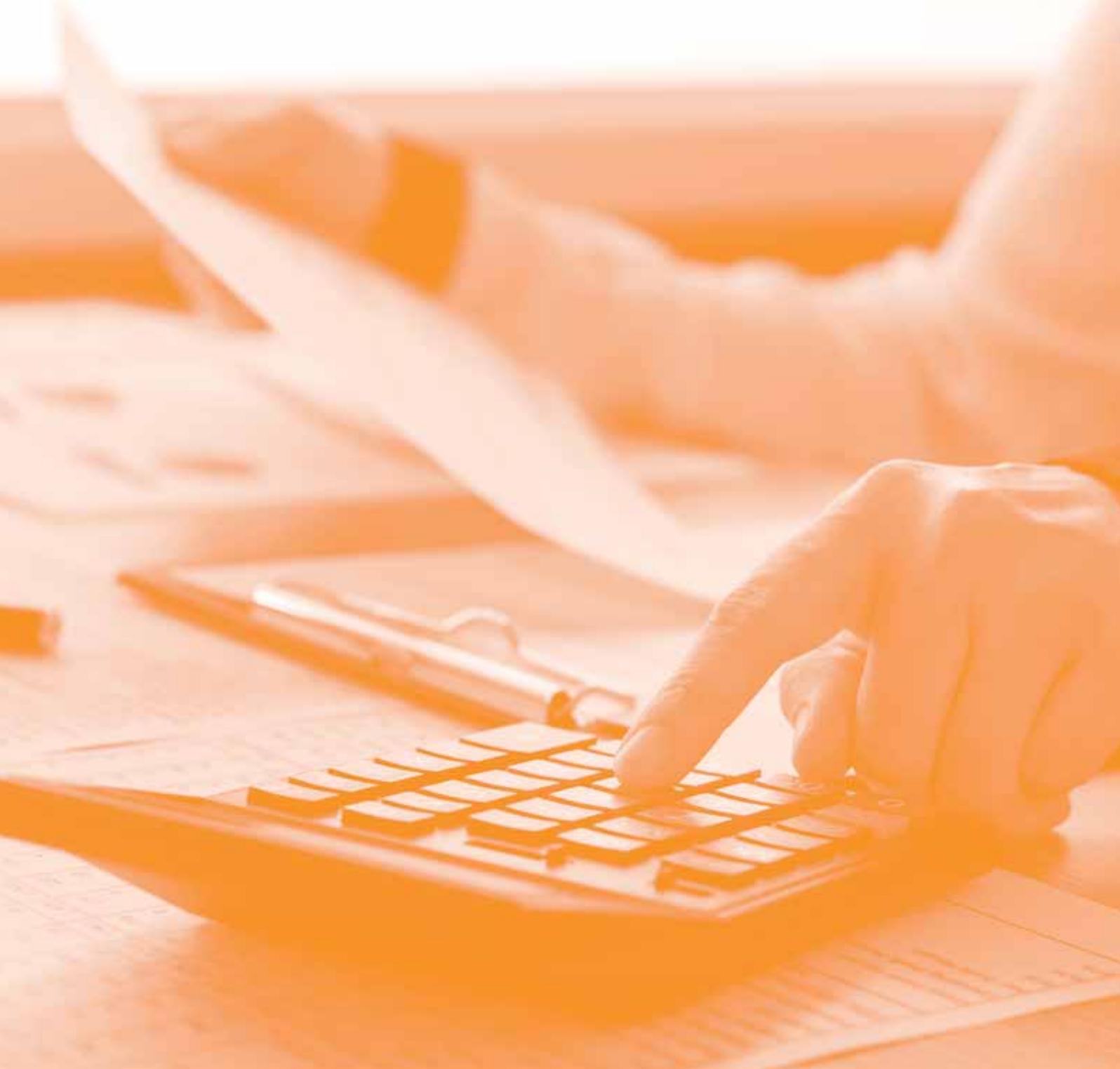
Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Saint-Etienne, le 21 février 2022

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET
Serge Guillot

MAZARS
Frédéric Maurel



7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

7.1	Les comptes sociaux	148	7.3	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	158
7.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	156	7.4	Commissaires aux Comptes	159

7.1 Les comptes sociaux

7.1.1 Thermador Groupe rapport d'activité

La société Thermador Groupe, dirigée par Guillaume Robin, définit et met en œuvre la stratégie de développement du groupe et assure, en collaboration avec les dirigeants des filiales, la coordination des différentes activités. Par ailleurs, Thermador Groupe assure la gestion centralisée de la trésorerie du groupe, la mise en œuvre de l'informatique commune et veille à l'application de règles uniformes dans les filiales sur les questions comptables, juridiques et fiscales.

En 2021 les ressources de Thermador Groupe se sont élevées à 51 426 K€ dont les principales ont été les suivantes :

1 Les bénéfices versés par les filiales à Thermador Groupe 25 454 K€.

Depuis quelques années, nous avons adopté une politique d'allocation aux filiales de fonds propres à un niveau convenable pour leurs besoins de financement.

Ainsi dans chaque filiale une partie des résultats est mise en réserve. D'autre part, nous vous rappelons que les dividendes versés en 2021 à Thermador Groupe sont ceux prélevés sur les résultats 2020 des filiales.

2 Les produits financiers correspondant aux prêts aux filiales pour équilibrer leur trésorerie et aux avances en comptes courants 4 K€.

3 Les produits de placement de la trésorerie excédentaire du groupe 2 K€.

4 Redevances de location-gérance 6 631 K€.

Rappel : Thermador Groupe, la société mère, a été créée en 1986 en vue de son introduction en bourse en 1987. La restructuration juridique du groupe effectuée à cette occasion a apporté les fonds de commerce des filiales existantes (Jetly, Sferaco et Thermador) à Thermador Groupe qui loue, dans le cadre d'un contrat de location-gérance, ces fonds de commerce à ces trois filiales. Par contre, toutes les autres filiales sont propriétaires de leur fonds de commerce et ne versent pas de redevances à Thermador Groupe.

Les redevances versées en 2021 par Jetly, Sferaco et Thermador, sont les suivantes :

• **3 995 K€** pour la partie incorporelle du fonds, cette redevance est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires (1,7 % pour Sferaco, 2,3 % pour Thermador et 2,5 % pour Jetly).

• **1 K€** pour les matériels loués qui est égal à 10 % de la valeur nette des matériels concernés.

• **2 636 K€** de redevance pour la location des bureaux et des entrepôts en fonction des m² moyens loués représentant 8 800 m² pour Thermador, 14 550 m² pour Sferaco et 11 419 m² pour Jetly.

5 Mise à disposition de personnel ou de prestataires de services 116 K€.

Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du temps passé estimé.

6 Mise en œuvre de l'informatique commune 1 103 K€.

En 2001, nous avons mis en place au niveau du groupe un ERP pour la gestion commerciale et la finance-comptabilité.

Thermador Groupe a acheté le matériel et les logiciels nécessaires, et amortit ces immobilisations dans sa comptabilité. Chaque filiale est facturée au coût de revient en fonction du nombre d'utilisateurs.

7 Gestion centralisée des contrats d'assurance 563 K€.

Chaque filiale est facturée au coût d'achat en fonction des capitaux et des risques propres à chacune.

8 Forfait d'assistance et de conseil aux filiales 1 220 K€.

Ce forfait est de 6 à 173 K€ suivant la taille des filiales et rémunère le rôle d'assistance et de conseil dans les domaines juridiques, comptable, fiscal, social, informatique et logistique.

En 2021 les principales dépenses de Thermador Groupe ont été les suivantes :

1 Loyer 2 636 K€ dont 25 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe et 2 611 K€ refacturés à Jetly, Sferaco et Thermador dans le cadre de la location-gérance.

2 Salaires et charges 2 065 K€.

3 Dotation aux amortissements 484 K€

(principalement pour le matériel informatique et les logiciels).

4 Différence de change nette pour 176 K€

résultant de la mise en place de la gestion centralisée de la trésorerie en dollar depuis le 1^{er} janvier 2018.

5 Les autres frais pour 2 784 K€.

6 La charge exceptionnelle pour 275 K€ correspond au paiement en actions affectées aux salariés d'Aello et d'Axelair.

7 Une charge nette d'impôt-société de 1 264 K€ calculée sur le résultat propre de Thermador Groupe et sur la quote-part du résultat de la SCI Thely.

8 Événements significatifs postérieurs à la clôture. Aucun changement significatif n'est intervenu depuis la fin de l'exercice.

En 2021 le résultat net de Thermador Groupe, la société mère cotée est égal à 25 494 K€.

Nous vous proposons de distribuer un dividende de 2 € par action soit 18 402 K€, 7 092 k€ étant mis en réserve.

7.1.2 Compte de résultat du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

Valeurs en milliers d'euros

	2021	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Redevances location-gérance loyer	2 636	2 671	2 576
Autres redevances location-gérance	3 995	3 086	3 077
Prestations	2 440	1 908	1 650
Reprises sur provisions/Transferts de charges.	733	618	508
Autres produits			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	9 804	8 283	7 811
CHARGES D'EXPLOITATION			
Loyer en location-gérance refacturé	2 636	2 671	2 576
Autres achats et charges externes sauf loyer en location-gérance	2 528	2 191	2 036
Impôts, taxes et versements assimilés	124	138	198
Salaires et traitements	1 448	1 161	1 042
Charges sociales	617	510	420
Dotations aux amortissements	484	420	305
Dotations aux provisions	0	72	29
Autres charges	132	119	108
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 969	7 282	6 714
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 835	1 001	1 097
PRODUITS FINANCIERS			
Revenus des titres de participations ⁽¹⁾	25 454	22 534	19 848
Revenus des créances rattachées à des participations	4	12	29
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0
Revenus autres créances	73	2	12
Reprises sur provisions et transferts de charges			9
Différences positives de change	16 092	3 422	3 020
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	41 623	25 970	22 918
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées ⁽²⁾	154	203	200
Différences négatives de change	16 268	3 505	3 056
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	16 422	3 708	3 256
RÉSULTAT FINANCIER	25 201	22 262	19 662
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	27 036	23 263	20 759
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(278)		(2)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 264	1 122	1 203
RÉSULTAT NET	25 494	22 141	19 554
⁽¹⁾ Dont produits concernant les entreprises liées.	25 458	22 546	19 885
⁽²⁾ Dont intérêts concernant les entreprises liées.	8	13	32

7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

7.1.3 Bilan au 31 décembre 2021

Valeurs en milliers d'euros

Actif	31/12/2021			31/12/2020	31/12/2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles :					
- Fonds de commerce	5 717		5 717	5 717	5 717
- Autres	4 590	3 031	1 559	1 373	1 151
Immobilisations corporelles :					
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				0	0
- Autres	1 300	938	362	468	406
Immobilisations financières					
- Participations	122 028		122 028	122 037	115 031
- Créances rattachées à des participations	21 292		21 292	17 770	16 723
- Autres	1		1	1	1
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	154 928	3 969	150 959	147 366	139 029
ACTIF CIRCULANT					
Créances :					
- Clients et comptes rattachés	1		1	5	
- Autres	18 405		18 405	2 685	5 369
Valeurs mobilières de placement	221		221	62	62
Disponibilités	18 273		18 273	3 335	1 941
Comptes de régularisation :					
- Charges constatées d'avance	134		134	124	106
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 034	0	37 034	6 211	7 478
TOTAL GÉNÉRAL	191 962	3 969	187 993	153 577	146 507

Passif	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
CAPITAUX PROPRES			
Capital	36 803	36 803	36 439
Prime d'émission	23 028	23 028	20 541
Réserves :			
- Réserve légale	3 680	3 644	3 644
- Autres	30 793	25 432	22 273
Résultat de l'exercice (bénéfice)	25 494	22 141	19 554
TOTAL CAPITAUX PROPRES	119 798	111 048	102 451
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour charges	522	280	208
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	522	280	208
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 995	40 689	42 144
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361	298	398
Dettes fiscales et sociales	1 307	960	1 102
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9	120	43
Autres dettes	32 001	182	161
TOTAL DETTES	67 673	42 249	43 848
TOTAL GÉNÉRAL	187 993	153 577	146 507

TABLEAU DES PARTICIPATIONS (EN MILLIERS D'EUROS)	SFERACO S.A.S.	THERMADOR S.A.S.	JETLY S.A.S.	DIPRA S.A.S.	PBTUB S.A.S.	THERMACOME S.A.S.	ISOCEL S.A.S.	SECTORIEL S.A.S.	THELY S.C.I.	SYVECO S.A.S.	OPALINE S.A.S.	AXELAIR S.A.	MECAFER S.A.S.	AELLO S.A.S.	FGINOX S.A.S.	DECO HOLDING S.P.R.L.	ETS E. ROUSSEAU S.A.S.	DISTRILABO S.A.S.
Capital social au 31/12/2021	3 200	3 200	3 200	960	960	1 466	160	780	3 100	1 000	80	1 000	540	2 000	490	2 703	2 096	500
Primes, réserves et report à nouveau	25 124	9 753	10 037	7 452	8 223	1 172	1 919	9 629	27 729	4 271	228	-203	12 172	414	7 995	5 492	10 271	979
Quote-part capital détenu (%) au 31/12/2021	100	100	100	97,99	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Valeur comptable des titres détenus :																		
brut	3 049,0	3 049,0	3 049,0	2 445,2	896,3	7 000,0	152,4	3 254,9	8 670,1	1 000,0	80,0	2 999,9	24 300,0	2 000,0	22 881,5	10 000	22 000	5 200
net	3 049,0	3 049,0	3 049,0	2 445,2	896,3	7 000,0	152,4	3 254,9	8 670,1	1 000,0	80,0	2 999,9	24 300,0	2 000,0	22 881,5	10 000	22 000	5 200
Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Néant	Néant	Néant	6 469	Néant	Néant	Néant	Néant	22 108,0	Néant	Néant	316	Néant	2102	Néant	Néant	5 576	Néant
Montant des cautions et avals donnés par la société	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice	82 521	79 280	56 637	26 443	28 285	22 175	8 655	30 090	5 781	29 523	1 768	6 287	29 130	19 712	16 527	1 078	39 082	6 157
Résultat comptable du dernier exercice clos	9 375	12 948	8 637	33	2 244	982	1 117	3 434	2 064	3 579	97	-142	1 704	1 513	1 503	734	2 171	598
Résultats 2020 encaissés par la société mère en 2021	3 850,0	6 400,0	6 700,0	Néant	990,0	209,4	540,0	1 998,8	Néant	2 437,5	40,0	Néant	540,0	Néant	490,0	Néant	1 257,9	Néant
Date d'arrêté de l'exercice	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12	31/12

7.1.4 Comptes sociaux Thermador Groupe

en milliers d'euros au 31 décembre 2021

Tableau des cinq derniers exercices	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social (en K€)	36 803	36 803	36 439	36 439	36 439
Nombre d'actions ordinaires existantes	9 200 849	9 200 849	9 109 752	9 109 752	4 554 876
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE (EN K€)					
Produits hors-taxes (exploitation + financier)	50 693	33 635	30 221	27 407	21 548
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	27 483	23 755	21 081	18 919	16 618
Impôt sur les bénéfices	1 264	1 122	1 202	1 027	547
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	25 494	22 141	19 554	17 591	15 841
Résultat distribué	18 402	16 746	16 398	15 942	15 487
RÉSULTATS PAR ACTION (EN €)					
Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2,85	2,46	2,18	1,96	3,53
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	2,77	2,41	2,15	1,93	3,48
Dividende net attribué à chaque action	2,00*	1,82	1,80	1,75	3,40
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	15	10	9	7	5
Montant de la masse salariale de l'exercice (en K€)	1 448	1 161	1 042	927	712
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (en K€)	617	510	420	380	300

* Dividende proposé à l'A.G. du 04/04/2022

Tableau de financement (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
RESSOURCES			
Résultat de l'exercice	25 494	22 141	19 554
Dotations aux amortissements	484	417	305
Dotations et reprises de provisions	241	72	29
Boni de confusion	(71)		
Elimination plus ou moins valeur de cession	2		
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	26 150	22 630	19 888
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	200		
Cession participation et remboursement créances sur participations	-	-	-
Trésorerie liée à la TUP Tagest	81		
Souscriptions d'emprunts bancaires	-	7 000	5 200
Augmentation du capital	-	2 851	
TOTAL DES RESSOURCES LONG TERME	26 431	32 481	25 088
EMPLOIS			
Dividendes	16 743	16 395	15 940
Immobilisations financières	3 523	8 053	5 218
Autres immobilisations	766	701	574
Remboursements d'emprunts	12 836	9 329	10 348
TOTAL DES EMPLOIS	33 868	34 478	32 080
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT			
VARIATION DES CAPITAUX PERMANENTS	8 992	8 669	3 644
Variation des capitaux propres	8 750	8 597	3 615
Variation de la provision pour risques et charges	242	72	29
Souscriptions d'emprunts bancaires moins les remboursements	(12 836)	(2 329)	(5 148)
VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS NETTES	3 593	8 337	5 488

7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

7.1.5 Annexe aux comptes annuels Thermador Groupe

La société Thermador Groupe est la société tête du groupe consolidé Thermador Groupe.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'EXERCICE

Crise de la COVID-19 :

La crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19 s'est poursuivie au cours de l'année 2021 avec des mesures gouvernementales adaptées en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Dans ce contexte, le groupe Thermador a fait appel de façon très limitée aux dispositifs de soutien et d'aides aux entreprises mis en place par le gouvernement, en ayant recours aux arrêts maladie pour isolement pour les cas contacts (9 jours en 2021).

Le groupe Thermador n'a pas bénéficié de prêt garanti par l'Etat.

L'événement COVID 19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date de d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Convention de centralisation de trésorerie

Thermador Groupe a conclu avec ses filiales domiciliées en France une convention permettant la mise en place d'un système de gestion centralisée de leur trésorerie respective (conventions de «cash pooling»). Cette convention de trésorerie prévoit de centraliser les opérations de trésorerie sur un compte centralisateur. Cette centralisation, réalisée en nivelant quotidiennement et automatiquement les comptes propres des filiales vers le compte centralisateur, soit le compte de Thermador Groupe permettant une gestion optimale aussi bien du recours au crédit que du placement des excédents de trésorerie.

Les avances consenties par les Sociétés Centralisées sont productives d'intérêts au taux EONIA + 0,50 % (l'index remplacé à terme par le taux ESTR) déduction faite des frais bancaires. Les intérêts sont calculés quotidiennement, sur une base annuelle de 360 jours, sur le solde créditeur du Compte Courant des Sociétés Centralisées.

Les avances consenties par la société Centralisatrice sont productives d'intérêts au Taux EONIA + 0,50 % (l'index remplacé à terme par le taux ESTR) déduction faite des frais bancaires. Les intérêts sont calculés sur une base annuelle de 360 jours, sur le solde débiteur du Compte Courant des Sociétés.

Ce système de gestion centralisée a été mis en place pour les comptes bancaires gérés par le CIC à compter du 1^{er} décembre 2021. Les filiales concernées sont les suivantes : Axelair, Aello, Dipra, Domac, Etablissements Edouard Rousseau, FGinox, Isocel, Jetly, Mecafer, Opaline, PBtub, Sectoriel, Sferaco, Syveco, SCI Thely.

Au 31 décembre 2021 :

La trésorerie d'un montant de 18 273 K€ intègre les fonds reçus net des fonds avancés. Les fonds reçus des filiales figurant dans le poste « autres dettes » s'élèvent à 31 912 K€. Les avances consenties aux filiales figurant dans le poste « autres créances » s'élèvent à 17 606 K€.

Plan d'actions gratuites :

Le Conseil d'Administration du 29 juillet 2021 a mis en œuvre le plan d'attribution d'actions gratuites portant 3 000 actions maximum. Les bénéficiaires sont le personnel salarié des sociétés Axelair et Aello et les deux mandataires sociaux éligibles des sociétés Axelair et Aello. Ces attributions sont soumises à une condition de présence de deux ans à compter du 29 juillet 2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des autres publications de l'ANC relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les durées d'amortissement pratiquées sont conformes aux durées d'utilité.

NOTE 1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels	3 et 5 ans
Agencements et installations	3, 6 et 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3, 4, 5 et 6 ans
Mobilier	2, 4, 5, 6 et 10 ans

Les immobilisations incorporelles concernent principalement des logiciels.

Le bilan comporte un poste «Fonds de Commerce» pour 5 717 K€ représentant les 3 fonds de commerce acquis par Thermador Groupe lors de la fusion-absorption en 1987 avec les 3 sociétés anonymes d'origine : Thermador, Sferaco et Jetly. Ce poste «Fonds de Commerce» n'a pas été amorti, l'amortissement n'étant pas légalement obligatoire en France. Ils n'ont pas été dépréciés car leurs valeurs appréciables en fonction soit de la valeur de marché, soit en fonction de méthode basée notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles sur une période de 5 ans et un taux de croissance postérieur de 1%, actualisés au taux de 7,7 %, sont supérieures à leur valeur comptable. Le calcul des flux de trésorerie nets futurs prévisibles est réalisé au niveau de l'entité juridique.

NOTE 2 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

La valeur brute des participations et des autres titres immobilisés est constituée par le coût d'acquisition des titres.

La liste des filiales et participations se trouve au paragraphe IV.

Mode d'évaluation : Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. La valeur actuelle est appréciée soit par rapport à la valeur de marché soit par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus.

L'analyse ci-dessus porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées. Lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces mêmes titres, une provision pour dépréciation est constatée.

NOTE 3 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTE 4 ACTIONS DÉTENUES EN PROPRES

Thermador Groupe a acheté 1 200 de ses propres actions au cours de l'année 2018 représentant une valeur de 62 K€. En avril 2021 Thermador Groupe a acheté 1 800 de ses propres actions représentant une valeur d'achat de 158 K€.

Ces actions propres ont été valorisées au cours de clôture, soit à 221 K€ pour une plus-value latente de 83,7 K€.

NOTE 5 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ont été chiffrées, charges comprises, pour un montant de 246,4 K€ (dont administrateurs et mandataires sociaux 189,8 K€) en fonction de l'âge, de l'ancienneté, des salaires et de la convention collective des entreprises de « Commerce de gros ». Elles sont calculées sur la base d'un départ à l'initiative du salarié. Le calcul tient compte des hypothèses suivantes :

- de l'âge de départ à la retraite : 64,5 ans pour tenir compte de la loi sur l'âge de départ à la retraite et l'âge moyen de départ constaté,
- du taux de rotation du personnel calculé par tranche d'âge : moins de 35 ans, de 35 à 50 ans et plus de 50 ans,
- de l'évolution des salaires en fonction de la politique salariale,
- de la probabilité de survie à l'âge de départ à la retraite et d'un coefficient d'actualisation de 0,98 %.

La provision comptabilisée est égale à 246,4 K€ et concerne donc l'ensemble des salariés et des mandataires sociaux. La reprise de 2021 est égale à 26 K€.

En 2021, la société a décidé d'appliquer la recommandation de l'ANC 2013-02. La méthode retenue pour évaluer les engagements de retraite est désormais celle à partir de laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation. Selon la convention collective du commerce de gros, l'indemnité de fin de carrière est plafonnée à trois mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les employés, à six mois de salaires correspondant à 30 années de service pour les cadres et à six mois de salaires correspondant à 43,33 années de service pour les agents de maîtrise.

L'impact a été calculé pour un montant de 44,3 K€ et passé en compte de résultat au 31 décembre 2021.

**NOTE 6 EXPLICATION DES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT.
IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (EN MILLIERS D'EUROS)**

Immobilisations	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Fonds de commerce	5 717			5 717
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 119	1186	715	4 590
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 836	1 186	715	10 307
Installations techniques, matériel et outillage	1		1	0
Installations générales, agencements et aménagements	566	2		568
Matériel de bureau et informatique, mobilier	680	33		713
Immobilisations corporelles en cours	0	19		19
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 247	54	1	1 300
Participations ⁽¹⁾	122 037	3	12	122 028
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	17 770	3 522		21 292
Autres immobilisations financières	1			1
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	139 808	3 525	12	143 321
TOTAL GÉNÉRAL	150 891	4 765	728	154 928

⁽¹⁾ La totalité du poste concerne les entreprises liées. ⁽²⁾ Prêt à S.C.I. Thely.

Amortissements	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements des éléments sortis	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds de commerce				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 746	325	40	3 031
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 746	325	40	3 031
Installations techniques, matériel et outillage	2		2	0
Installations générales, agencements et aménagements	369	40		409
Matériel de bureau et informatique, mobilier	408	121		529
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	779	161	2	938
TOTAL GÉNÉRAL	3 525	486	42	3 969

NOTE 7 PROVISIONS (EN MILLIERS D'EUROS)

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision retraite	273		27	246
Provision pour paiement en actions		275		275
Autres provisions	7		7	0
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	280	275	34	521
Provision pour dépréciation actions en propre				0
TOTAL GÉNÉRAL	280	275	34	521
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières				
Dont utilisations			7	

NOTE 8 ÉTAT DES CRÉANCES (EN MILLIERS D'EUROS)

État des créances	Montant brut	Entreprises liées	À 1 an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	21 292	21 292		21 292
Autres immobilisations financières	1			1
Clients	0		0	
Autres tiers	65		65	
Groupe	18 221	18 221	18 221	
Charges constatées d'avance	134		134	
TOTAL	39 713	39 513	18 420	21 293

L'agrégat Groupe intègre notamment les avances consenties aux filiales pour 17 606 K€ dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place en 2021. Ces avances en compte courant sont rémunérées sur la base du taux EONIA +0,50 %.

NOTE 9 ÉTAT DES DETTES (EN MILLIERS D'EUROS)

État des dettes	Montant brut	Entreprises liées	À 1 an au plus	À plus d'un an
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	33 994		21 901	12 093
Emprunts et dettes financières diverses	1		1	
Fournisseurs	361		361	
Fournisseurs immobilisations	9		9	
Impôt-société	203		203	
Personnel et organismes sociaux	681		681	
TVA	322		322	
Autres impôts et taxes	101		101	
Groupe	32 001	32 001	32 001	
Autres tiers			0	
TOTAL	67 673	32 001	55 580	12 093

L'agrégat Groupe intègre notamment les fonds avancés par les filiales pour 31 912 K€ dans le cadre de la convention de trésorerie mise en place en 2021. Ces avances en compte courant sont rémunérées sur la base du taux EONIA +0,50 %.

7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

NOTE 10 ENGAGEMENT HORS BILAN

Thermador Groupe a décidé la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie en dollar à compter du 1^{er} janvier 2018 avec pour objectif de couvrir les besoins de toutes les filiales du groupe. À ce titre, Thermador Groupe a souscrit des contrats d'achats à terme en USD à hauteur de 25 000 KUSD dont l'échéance est en 2021. La juste valeur de ces instruments financiers s'élève à 70 K€ au 31 décembre 2021.

NOTE 11 INFORMATIONS LIÉES AUX TRANSACTIONS SIGNIFICATIVES CONCLUES AVEC LES PARTIES LIÉES DE L'ARTICLE R-123-197-1 DU CODE DU COMMERCE

· Loyer facturé par la S.C.I. Thely 2 636 K€ dont 25 K€ pour les bureaux propres de Thermador Groupe.

Location gérance avec Jetly, Sferaco et Thermador :

- Loyer refacturé aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 922 K€, Sferaco 1 156 K€ et Thermador 558 K€,
- Redevance sur chiffre d'affaires aux 3 sociétés pour respectivement Jetly 1 398 K€, Sferaco 1 005 K€ et Thermador 1 592 K€.

NOTE 12 AUTRES INFORMATIONS

Produits à recevoir : Groupe : 527 K€ au titre de redevances, 3 K€ d'agios et commissions de comptes.

Charges à payer : Fournisseurs et comptes rattachés : 265 K€, dettes fiscales et sociales : 541 K€ dont 254 K€ au titre de la rémunération

variable des mandataires sociaux (Guillaume Robin et Patricia Mavigner) soumise au vote de l'Assemblée Générale du 4 avril 2022, provision pour congés payés : 86 K€, groupe : 11 K€, intérêts courus 7 K€, intérêts courus sur emprunts : 10 K€.

Charges constatées d'avance : 134 K€.

Effectif moyen : 13 cadres et 2 non-cadre.

Composition du capital : Le capital était fixé à 36 803 396 € au début de l'exercice, divisé en 9 200 849 actions d'un nominal de 4 € chacune.

Il n'y a pas de stock-options.

Rémunération des dirigeants : Le montant des rémunérations brutes et avantages de toute nature, directs ou indirects, pour chaque mandataire social au sein du groupe (société consolidante et sociétés contrôlées incluses, au sens des articles L233-3 L233-16 du Code du Commerce) alloué au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration en raison de leur fonction s'élève à 1 257,9 K€.

Impôts sur les bénéfices : Impôts exigibles.

Le montant de l'impôt exigible et de la contribution sociale de 3,3 % s'élèvent à 1 273 K€ sur le résultat courant et exceptionnel, l'impôt est donc de 1 273 K€ sur le résultat net. Sur la distribution envisagée de 18 402 K€, l'impôt et la contribution s'élèvent à 6 820 K€.

Allègements : Provisions pour paiement en actions 275,4 K€, Provisions retraite 246,4 K€, frais d'acquisition 226 K€, total des allègements 1 094 K€.

NOTE 13 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

HONORAIRES DE CERTIFICATION DES COMPTES

	MAZARS		CABINET ROYET		TOTAL	
	En milliers d'euros		En milliers d'euros		En milliers d'euros	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Honoraires de certification des comptes	34	33	34	33	68	66
SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES						
SACC requis par les textes	5	5	5	5	10	10
Autres SACC	0	0				
TOTAL HONORAIRES DES C.A.C.	39	38	39	38	78	76

SACC requis par les textes : examen des conventions réglementées, contrôle du rapport de gestion, contrôle du rapport financier annuel.

7.1.6 Indications juridiques de caractère général

INFORMATIONS

- Dénomination : Thermador Groupe.
- Siège social : Parc d'Activités de Chesnes, CS 10710 - 80, rue du Ruisseau, 38297 Saint-Quentin-Fallavier Cedex France
Tél. 04 74 95 63 28
- N° RCS : 339 159 402 RCS Vienne.
- Code APE : 7420Z.
- Forme juridique : Société Anonyme à Conseil d'Administration soumise à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales (droit français).
- Date de constitution et durée : la société a été constituée le 2 octobre 1986 pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce, soit le 31 octobre 1986.
- Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Lieu de consultation des documents juridiques : au siège social.

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, les statuts, les rapports des Commissaires aux Comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de Thermador Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par expert à la demande de l'émetteur, et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises commerciales, industrielles, financières, immobilières, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations,
- la propriété, la gestion ou la location de tous fonds de commerce,
- l'exécution de toutes opérations de conseil et de toutes prestations de service,
- et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, en France ou à l'étranger, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation ou l'extension.

Forme des actions - Identification des titres au porteur (article 11 des statuts).

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Pour permettre l'identification des détenteurs de ses titres au porteur, la société peut, à tout moment, demander, contre rémunération à sa charge, à l'organisme centralisateur chargé de la compensation des titres, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme les droits de vote dans les assemblées générales d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et éventuellement les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Transmission des actions (article 12 des statuts)

Les actions sont librement négociables. La transmission est réalisée par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Conditions d'acquisition des droits de vote (article 22 des statuts, § droit de vote)

Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation. Faisant application des dispositions de l'article L.225-123 alinéa 3 du Code de commerce, la faculté de bénéficier de droit de vote double pour les actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif depuis deux ans ou toute autre période définie par la loi au nom du même actionnaire, est expressément exclue aux termes des présents statuts.

Les votes s'expriment soit à mainlevée soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret dont l'assemblée fixera alors les modalités qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Tout actionnaire pourra, dès l'entrée en application de la réglementation en vigueur, voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions légales et dont il ne sera tenu compte que s'il est reçu par la société, deux jours au moins avant la date de la réunion de l'assemblée. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Admission aux Assemblées Générales

(article 22 des statuts, § admission aux assemblées)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles.

Toutefois, ce droit est subordonné à l'inscription en compte des actions nominatives et pour les actions au porteur, au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, du certificat de l'intermédiaire habilité, constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte, de la date de ce dépôt jusqu'à celle de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée. Le Conseil d'Administration peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Répartition statutaire des bénéfices (article 27 des statuts)

L'Assemblée Générale décide, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, de l'affectation du résultat de l'année et le montant des dividendes versés.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une

option entre le paiement en numéraire ou en actions de la société.

Le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende au moyen d'actions se fera conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Existence de seuils déclaratifs statutaires :

L'article 13 des statuts prévoit l'obligation de déclarer à la Société, dans les cinq jours de Bourse, la détention directe, indirecte ou de concert de titres représentant au moins 2 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage.

Renseignements concernant le capital social

Le capital est fixé à 36 803 396 € divisé en 9 200 849 actions de 4 € chacune de valeur nominale, entièrement libérée.

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Le capital social peut être augmenté, réduit ou amorti par tous les modes autorisés par la loi. Toute modification des droits attachés aux actions qui représentent le capital de la société est soumise aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, les statuts ne contenant pas de stipulation spécifique à cet effet.

Pouvoir du Directeur Général

Le Conseil ou les statuts n'ont pas apporté de limitation particulière au pouvoir du Directeur Général qui s'exerce dans le cadre des pouvoirs définis par la loi.

Capital autorisé non émis : 2 000 000 € jusqu'au 6 juin 2022.

Capital potentiel : néant.

Intervention de la société sur ses propres titres : voir note 11 du chapitre 6.

Nantissements d'actions ou d'actifs de la société ou de ses filiales : néant.

Autres informations

La société respecte la limitation des mandats imposée par la loi NRE. Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration. Aucun prêt ni garantie ne sont accordés ou constitués en faveur de mandataires sociaux par la société ou une société de son groupe. Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de Thermador Groupe, et des membres du Conseil d'Administration et leurs intérêts privés.

À notre connaissance, au cours des cinq dernières années, aucun membre du Conseil d'Administration :

- n'exerce ou n'a exercé des mandats ou fonctions hors du groupe Thermador, en dehors des Administrateurs Indépendants.
- n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a jamais été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucun arrangement ou accord n'a été conclu avec les principaux actionnaires clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

Évolution du capital dans les cinq dernières années

Années	Opérations	Nominal en euros	Augmentation de capital	Nombre de titres émis	Nombre cumulé d'actions	Montants successifs du capital en euros
12/05/2015	Paiement du dividende en actions	8 €	262 008 €	32 751	4 356 484	34 851 872 €
07/08/2015	Augmentation de capital en rémunération de l'apport d'actions de Mecafer	8 €	670 608 €	83 826	4 440 310	35 522 480 €
09/05/2016	Paiement du dividende en actions	8 €	471 656 €	58 957	4 499 267	35 994 136 €
17/05/2017	Paiement du dividende en actions	8 €	444 872 €	55 609	4 554 876	36 439 008 €
09/05/2018	Division du nominal	4 €			9 109 752	36 439 008 €
28/04/2020	Augmentation de capital en numéraire réservée aux salariés	4 €	364 388 €	91 097	9 200 849	36 803 396 €

7.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société THERMADOR GROUPE.

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Thermador Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS - POINTS CLÉS DE L'AUDIT

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opi-

nion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation de Thermador Groupe

Risques identifiés

Les titres de participation et créances rattachées, figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 143,3 millions d'euros, représentent 76% du total bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle représentant ce que la société accepterait de décaisser pour les obtenir si elle avait à les acquérir. Les créances rattachées aux titres de participation sont valorisées à la valeur nominale et dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Comme indiqué dans la note 2 de l'annexe, la valeur actuelle est appréciée soit par rapport à la valeur de marché soit par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus. L'analyse porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées.

L'estimation de la valeur actuelle de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques, ou à des éléments prévisionnels.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constituait un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de leur direction générale pour chacune de ces activités ;

- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société

Thermador Groupe :

- par l'assemblée générale du 2 octobre 1986 pour le cabinet Mazars
- par l'assemblée générale du 4 avril 2005 en qualité de suppléant pour le cabinet Royet qui a pris ses fonctions de titulaire en date du 17 avril 2015 suite à la démission du cabinet SSEC.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Mazars était dans la 35^{ème} année de sa mission sans interruption dont 34 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé ; le cabinet Royet était dans la 17^{ème} année de sa mission dont 7 années en qualité de commissaire aux comptes titulaire.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

7. COMPTES SOCIAUX ET INDICATIONS JURIDIQUES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ D'AUDIT

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Lyon et Saint-Etienne, le 21 février 2022

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET

Serge Guillot

MAZARS

Frédéric Maurel

7.3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

A l'assemblée générale de la société Thermador Groupe,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi

que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les

informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Redevances de Location-gérance des fonds de commerce et location des locaux de stockage et des locaux administratifs avec certaines sociétés du groupe**

En application de cette convention, votre société a enregistré les produits suivants pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (en milliers d'euros) :

	Redevances de loyers (1)	Redevances sur chiffre d'affaires (2)	Redevances sur matériel (3)
THERMADOR	558	1 591	-
SFERACO	1 156	1 004	-
JETLY	922	1 398	1
TOTAL	2 636	3 995	1

(1) Produits fonction de la surface moyenne occupée par chaque filiale (soit bureaux, ateliers et entrepôts) représentant respectivement 8 800, 14 950 et 11 419m² au cours de l'exercice 2021.

(2) Redevances fonction de l'application du taux prévu au contrat, soit respectivement 2,3%, 1,7% et 2,5% du chiffre d'affaires attaché au fonds de commerce.

(3) Redevances liées aux matériels loués, soit 10% de la valeur nette des matériels concernés.

Votre conseil d'administration a précisé que compte-tenu de l'organisation du groupe, la poursuite des conventions réglementées de location et de loyers est nécessaire à l'activité.

• Engagements de rémunération envers les mandataires sociaux.

Votre société s'est engagée à verser une indemnité à ses mandataires sociaux en cas de départ à la retraite. Cette indemnité pour départ à la retraite est calculée de la même façon que pour celle versée à un cadre salarié, suivant les dispositions de la convention collective dont dépend votre société.

Cette convention ne s'est pas appliquée sur l'exercice 2021.

Votre conseil d'administration a précisé que cette convention est maintenue.

Fait à Saint-Etienne et à Lyon, le 21 février 2022.

Les Commissaires aux Comptes.

CABINET ROYET
Serge Guillot

MAZARS
Frédéric Maurel

7.4 Commissaires aux Comptes

TITULAIRES :



Cabinet Royet

9, place Jean Moulin BP 30 005 - 42001 Saint-Étienne (Loire), nommé le 4 avril 2016 et renouvelé le 10 avril 2017, représenté par Serge Guillot depuis 2021 et antérieurement par Stéphane Guichard, changement initié dans le cadre de la loi de la sécurité financière.



Mazars

131, bd Stalingrad à Villeurbanne (Rhône), nommé le 2 octobre 1986 et renouvelé le 10 avril 2017 pour un dernier mandat de 6 ans à la suite d'un appel d'offres réalisé en 2017, représenté par Frédéric Maurel depuis 2017 et antérieurement par Pierre Beluze, changement initié dans le cadre de la loi de sécurité financière.



8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

8.1	Tables de concordance	161	8.3	Attestation du responsable du document	164
8.2	Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise	164			

8.1 Tables de concordance

Selon les rubriques prévues par les annexes 1 et 2 du règlement délégué (CE) n° 2019/980 du 14 mars 2019 :

Section du Document
d'Enregistrement
Universel

1	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATION PROVENANT DE TIERS, RAPPORT D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE	
1.1.	Identité des personnes responsables.	8.3
1.2.	Déclaration des personnes responsables.	8.3
1.3.	Nom, adresse, qualifications et intérêts potentiels des personnes intervenant en qualité d'experts .	N/A
1.4.	Attestation relative aux informations provenant d'un tiers.	N/A
1.5.	Déclaration sans approbation préalable de l'autorité compétente.	Sommaire
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
2.1.	Identité des contrôleurs légaux	7.4
2.2.	Changement éventuel	7.4
3	FACTEURS DE RISQUE	Chapitre 4
4	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
4.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	7.1.6
4.2.	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	2.7
4.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	7.1.6
4.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	2.9 / 7.1.6
5	APERÇU DES ACTIVITÉS	
5.1.	Principales activités	
5.1.1.	Nature des opérations	1.2 / 1.3 Chapitre 5
5.1.2.	Nouveaux produits et services importants	N/A
5.2.	Principaux marchés	1.3 / 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 24 Chapitre 5
5.3.	Événements importants	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 1
5.4.	Stratégie et objectifs	1.5
5.5.	Dépendance de l'émetteur à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	N/A
5.6.	Déclaration sur la position concurrentielle	1.2 / 1.3 / Chapitre 5
5.7.	Investissements	
5.7.1.	Investissements importants réalisés	6.1 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 24
5.7.2.	Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthodes de financement	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 8
5.7.3.	Co-entreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital	N/A
5.7.4.	Questions environnementales	Chapitre 3
6	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	
6.1.	Description sommaire du Groupe	2.1
6.2.	Liste des filiales importantes	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 3
7	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
7.1.	Situation financière	
7.1.1.	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	1.11 / 1.12 Chapitres 5, 6 et 7
7.1.2.	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	N/A
7.2.	Résultats d'exploitation	
7.2.1.	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	1.1 / 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Point 1
7.2.2.	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	N/A

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

		Section du Document d'Enregistrement Universel
8	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
8.1.	Information sur les capitaux	6.1
8.2.	Flux de trésorerie	6.2
8.3.	Besoins de financement et structure de financement	6.1 / 6.2
8.4.	Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A
8.5.	Sources de financement attendues	N/A
9	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE	4.1
10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
10.1.	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice	Chapitres 1, 4, 5 et 6
10.2.	Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	1.1
11	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	
11.1.	Prévisions ou estimations de bénéfice publiées	N/A
11.2.	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A
11.3.	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A
12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
12.1.	Informations concernant les membres : nom, adresse professionnelle et fonction, nature de tout lien familial existant, expertise et expérience, déclaration de non-condamnation	1.14 / 1.15 / 2.2 / 2.3 / 7.1.6
12.2.	Conflits d'intérêts	2.3.3 / 2.6.9 / 7.1.6
13	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
13.1.	Rémunération versée et avantages en nature	2.6
13.2.	Provisions pour pensions et retraites	2.6 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 5
14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
14.1.	Date d'expiration des mandats	1.14
14.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur	2.3 / 7.1.6
14.3.	Informations sur les comités d'audit et le comité de rémunération	2.4 / 2.6
14.4.	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	2.3
14.5.	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A
15	SALARIÉS	
15.1.	Nombre de salariés	3.2.1 / 5.1 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 22
15.2.	Participations et stock-options	2.6 / 9 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 5
15.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	2.8.1 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 5
16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
16.1.	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital à la date du document d'enregistrement	2.8
16.2.	Existence de droits de vote différents	2.8 / 7.1.6
16.3.	Contrôle direct ou indirect	N/A
16.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A
17	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	2.3 / 2.4 / 2.6 6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 16 7.3

		Section du Document d'Enregistrement Universel
18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
18.1.	Informations financières historiques	
18.1.1.	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et le rapport d'audit	Chapitres 6 et 7 / 6.4 / 7.2 / 7.3
18.1.2.	Changement de date de référence comptable	N/A
18.1.3.	Normes comptables	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels Points 2, 4 et 5
18.1.4.	Changement de référentiel comptable	N/A
18.1.5.	Informations financières en normes comptables françaises	Chapitre 7
18.1.6.	États financiers consolidés	Chapitre 6
18.1.7.	Date des dernières informations financières	N/A
18.2.	Informations financières intermédiaires et autres	N/A
18.2.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles	N/A
18.3.	Audit des informations financières annuelles historiques	
18.3.1.	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	6.4 / 7.2 / 7.3
18.3.2.	Autres informations auditées	N/A
18.3.3.	Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées	N/A
18.4.	Informations financières pro forma	N/A
18.5.	Politique de distribution de dividendes	
18.5.1.	Description de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable	1.1 / 2.7
18.5.2.	Montant du dividende par action	1.1 / 2.7
18.6.	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 18
18.7.	Changement significatif de la situation financière	6.3 - Annexe aux comptes consolidés annuels - Note 20
19	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	
19.1.	Capital social	
19.1.1.	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	7.1.6
19.1.2.	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A
19.1.3.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur	7.1 Annexe aux comptes sociaux - Note 4
19.1.4.	Informations relatives aux valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A
19.1.5.	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A
19.1.6.	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options	N/A
19.1.7.	Historique du capital social	7.1.6
19.2.	Acte constitutif et statuts	
19.2.1.	Registre et objet social	7.1.6
19.2.2.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions	7.1.6
19.2.3.	Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	2.8
20	CONTRATS IMPORTANTS	N/A
21	DOCUMENTS DISPONIBLES	2.9

8.2 Éléments constitutifs du rapport financier annuel, du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise

Éléments	Sections du document
Rapport de gestion dont la Déclaration de Performance Extra-Financière	1.1 à 1.3 - 2.6 - 2.8 - Chapitre 3 - Chapitre 4 - Chapitre 5 - 6.1 - 6.2 - 7.1 - Chapitre 9
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	Chapitre 2
Comptes	Chapitre 6 et chapitre 7
Rapports des Commissaires aux Comptes	6.4 - 7.2 - 7.3
Attestation	8.3

8.3 Attestation du responsable du document

J'atteste, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, inclus dans le présent document d'enregistrement universel, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, qui ne contiennent aucune observation.

Saint-Quentin-Fallavier, le 21 février 2022

Guillaume Robin
Président-Directeur Général
Tél. 04 74 95 63 28



9. PROJET DES RÉSOLUTIONS

9. Projets de résolutions

À l'Assemblée Générale mixte du 4 avril 2022

ORDRE DU JOUR ORDINAIRE

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur la gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 25 493 678.03 € de la manière suivante :

- distribution d'un dividende de 2 € par action, soit pour 9 200 849 actions un montant de 18 401 698 €,
- affectation du solde au poste « autres réserves » soit 7 091 980,03 €.

L'Assemblée Générale prend acte que cette enveloppe de dividendes est basée sur le nombre total d'actions existantes au jour de la publication du texte des résolutions ouvrant potentiellement droit aux présents dividendes, étant précisé en outre que les actions auto-détenues au jour du détachement du droit à dividende n'ouvriront pas droit à dividende ; par conséquent le montant total des dividendes est susceptible de varier à la baisse en fonction du nombre d'actions ouvrant réellement droit à dividende au jour du détachement dudit droit, et que la différence éventuelle sera automatiquement affectée au compte « autres réserves ».

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou, si celle-ci est plus intéressante, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes dont la distribution est décidée seront détachés le 12 avril et mis en paiement le 14 avril 2022.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, pour répondre aux exigences légales par référence à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, que la société a distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	16 743 361 euros	-	-
2019	16 395 394 euros	-	-
2018	15 939 966 euros	-	-

Quatrième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle comme administrateur Monsieur Guillaume Robin demeurant 18bis chemin de Fontville à Ecully (Rhône) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2026 statuant sur les comptes de 2025.

Les mandats de Lionel Grès et Yves Ruget arrivent à leur terme. Après avoir acquis et pratiqué les règles de gouvernance qui régissent notre conseil d'administration, ils laissent leurs places pour que deux autres membres du Comex vivent cette expérience. Nous proposons les candidatures de Philippe Bories, Président de Mecafer et Domac (gros outillages pour les grandes surfaces de bricolage) et Jérôme Chabaudie, D.G. d'Aello (équipements et accessoires pour la construction et la maintenance des piscines). Leurs biographies figurent à la page 30.

Cinquième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme comme Administrateur Monsieur Philippe Bories demeurant 142 bis avenue Foch à Sainte Foy-lès-Lyon (Rhône) pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2024 statuant sur les comptes de 2023.

Sixième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme comme Administrateur Monsieur Jérôme Chabaudie demeurant 661, le Grand Ruinais à Eyzin Pinet (Isère) pour une durée de deux ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2024 statuant sur les comptes de 2023.

Noémie Gonin, administratrice salariée depuis le 6 avril 2020, a quitté le groupe et présenté sa démission de son poste d'administrateur de Thermador Groupe le 13 janvier 2022.

Nous avons donc organisé des élections pour désigner les représentants des salariés au conseil de surveillance du FCPE, à l'issue desquelles quatre personnes ont été élues par leurs pairs : une femme titulaire, une femme suppléante, un homme titulaire et un homme suppléant.

Parmi ces quatre personnes, trois ont présenté leur candidature à un mandat d'administrateur à Laurence Paganini, présidente du comité des rémunérations et des nominations.

Ces candidatures furent jugées excellentes et parfaitement recevables par le conseil d'administration lors d'une réunion de travail ad hoc. Dans ces conditions, nous avons donné la priorité aux deux titulaires, Marion Granger et Bertrand Chevalier. Leurs biographies sont accessibles sur notre site Internet.

C'est un signal très fort envoyé à nos équipes puisque leurs représentants pourraient, si l'assemblée générale le confirme, occuper deux sièges sur douze au sein du Conseil d'Administration.

Septième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme comme Administratrice Madame Marion Granger demeurant 111 route de Lyon - Le domaine du Parc - 38080 Saint-Alban-de-Roche (France) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2026 statuant sur les comptes de 2025.

Huitième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale nomme comme Administrateur Monsieur Bertrand Chevalier - 70 ruelle des Bergers - 38290 Satolas et Bonce (France) pour une durée de quatre ans soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle réunie en 2026 statuant sur les comptes de 2025.

- Rémunérations des dirigeants - Approbation ex-post des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2021.

La loi institue une procédure de contrôle a posteriori (ex post) des actionnaires qui s'appliquera à compter de la clôture de l'exercice suivant le premier exercice clos après le 9 décembre 2016, date de promulgation de la loi (Loi art. 161, II).

L'Assemblée Générale du 6 avril 2021 a statué sur les principes et critères de la rémunération des dirigeants. Les actionnaires doivent statuer lors de notre Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice suivant, soit celle du 4 avril 2022 sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice antérieur au Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, aux Directeurs Généraux Délégués ou aux autres dirigeants (C. com. art. L 225-100, II).

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice en application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 6 avril 2021, de **Monsieur Guillaume Robin**, Président-Directeur Général (voir pages 40 à 41 et page 44 de notre document d'enregistrement universel).

Dixième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 II du Code de commerce, approuve les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice en application de la politique de rémunération approuvée par l'Assemblée Générale du 6 avril 2021, de **Madame Patricia Mavigner**, Directrice Générale déléguée (voir pages 41 à 42 et page 44 de notre document d'enregistrement universel).

- Rémunérations des dirigeants - Approbation ex-ante des éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre 2022.

Selon la loi Sapin 2 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, les actionnaires sont appelés à se prononcer, en Assemblée Générale ordinaire, sur « les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables » aux dirigeants.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L.22-10-8 du Code de commerce, approuve la **politique de rémunération** des membres du Conseil d'Administration présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel (voir pages 40 à 46 de notre document d'enregistrement universel).

Douzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant en application de l'article L. 22-10-34 I du Code de commerce, approuve les **informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce** mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise figurant dans le document d'enregistrement universel (voir pages 40 à 46 de notre document d'enregistrement universel).

Treizième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de **Monsieur Guillaume Robin**, P.-D.G. de Thermador Groupe approuve la conduite de la politique de rémunération pour l'exercice 2022 telle que présentée dans ce rapport (voir pages 42 à 44 de notre document d'enregistrement universel).

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la rémunération de **Madame Patricia Mavigner**, Directrice Générale Déléguée de Thermador Groupe approuve la conduite de la politique de rémunération pour l'exercice 2022 telle que présentée dans ce rapport (voir pages 42 à 44 de notre document d'enregistrement universel).

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale porte à cent soixante-quinze mille euros (175 000 €) le montant global annuel maximum des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration. Ce montant applicable, à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

9. PROJET DES RÉOLUTIONS

Approbation des conventions réglementées

Seizième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes mentionnant qu'il n'y a pas de conventions nouvelles, en prend acte (voir pages 158 et 159). L'Assemblée Générale approuve les opérations qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce. Il est rappelé que les conventions qui se sont appliquées sur l'exercice concernent les contrats de location-gérance conclus avec des filiales détenues à 100 %. Celle qui concerne les engagements de rémunération envers les mandataires sociaux en cas de départ à la retraite s'est poursuivie et ne s'est pas appliquée en 2021.

Achat d'actions par Thermador Groupe

Dix-septième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, autorise le Conseil d'Administration, à faire acheter par la Société ses propres actions. Le prix maximum d'achat par action est fixé à 140 euros, hors frais d'acquisition. Ce prix maximum d'achat pourra toutefois être ajusté en cas de modifications du nominal de l'action, d'augmentations de capital par incorporation de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de ces opérations sur la valeur de l'action.

La Société pourra acheter ses propres actions ou utiliser les actions auto-détenues en vue de :

- l'animation du marché,
- satisfaire aux obligations découlant des éventuels programmes d'options sur actions, ou autres allocations d'actions, aux salariés ou aux membres des organes d'administration ou de gestion de la Société ou des sociétés qui lui sont liées ; ou
- conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, fusion, scission ou apport dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des Marchés Financiers ; ou

· plus généralement, de réaliser toutes opérations ne faisant pas expressément l'objet d'une interdiction légale notamment si elle s'inscrit dans le cadre d'une pratique de marché qui viendrait à être admises par l'Autorité des Marchés Financiers.

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition de blocs d'actions. Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur à la date des opérations considérées, à l'exclusion des périodes d'offre publique sur le capital de la Société. L'Assemblée Générale décide que la présente autorisation prendra fin à l'expiration d'un délai de 18 mois à compter de la présente Assemblée.

ORDRE DU JOUR EXTRAORDINAIRE

Dix-huitième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

1) Autorise le Conseil à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois d'un montant nominal total de 2 millions d'euros dans un délai maximal de 26 mois par incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission ou de fusion au moyen de la création et de la distribution gratuite d'actions ou de l'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

2) Confère au Conseil d'Administration les pouvoirs les plus larges dans le cadre de la loi pour fixer toutes les caractéristiques, modalités et conditions de réalisation de ces opérations, prendre toutes les mesures et effectuer toutes les formalités nécessaires.

L'Assemblée autorise le Conseil, en cas d'attribution d'actions nouvelles aux actionnaires à la suite de l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes d'émission ou de fusion, à décider par dérogation aux dispositions de l'article L225-149 du code du commerce, que les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues dans les conditions prévues par la loi.

Dix-neuvième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra ainsi que toutes modifications nécessaires des statuts.



Respectons la planète

Ce document a été imprimé sur papier RESPECTA 100 (130 et 300g), 100% recyclé. Il est respectueux de l'environnement.

Notre imprimeur est certifié Imprim'vert et s'engage à respecter l'environnement. Il a reçu la norme Équilibre par EDF.

La fabrication de ce document a nécessité l'utilisation de près de 5 tonnes de papier.



www.thermador-groupe.fr

Le présent rapport, publié le 8 mars 2022, a été imprimé à 7 000 exemplaires.

Direction artistique et réalisation : Agence Opaline - 04 74 95 59 48 - Sozo.

Crédits photos : Betty Garcia, Opaline, photos aériennes Scanair, Adobe Stock, Camille Betinyani, salariés de Thermador Groupe.

Illustrations : Opaline.



Parc d'Activités de Chesnes - 80, rue du Ruisseau - CS 10710
38297 S'-Quentin-Fallavier Cedex - France
Tél. 04 74 95 63 28 - Fax 04 74 95 46 35
Site Internet : www.thermador-groupe.fr
Écrivez-nous : actionnaires@thermador-groupe.fr

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux.

